1	2	3

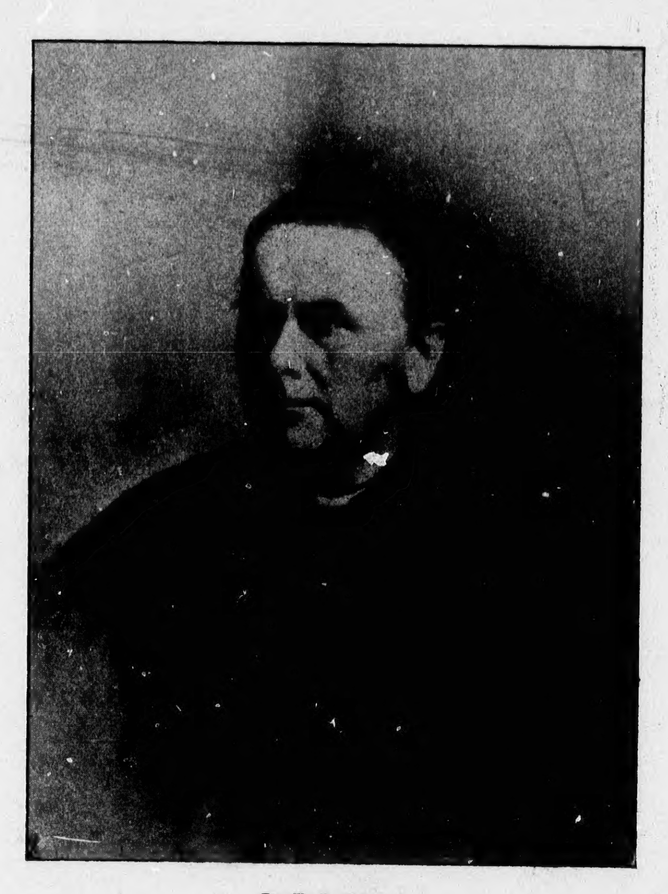
1
2
3

1	2	3
4	5	6

LE PÈRE LEFEBVRE

ET

L'ACADIE



Le P. Lefebvre.

LE
PÈRE LEFEBVRE
ET
L'ACADIE

PAR

PASCAL POIRIER

DEUXIÈME ÉDITION

MONTRÉAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
256 et 258, rue Saint-Paul

—

1898

AVIS AUX ACHETEURS

Le manuscrit de cet ouvrage ayant été donné par l'auteur à la Société des Anciens Élèves du collège Saint-Joseph, dans le but d'aider à l'érection d'un monument commémoratif à la mémoire du Très Révérend P. LEFEBVRE, *nous avons l'honneur d'annoncer au public que le produit de la vente du livre de M. Poirier sera exclusivement consacré à cet objet.*

PIERRE A. LANDRY,
Président du Comité du Monument.

A. B. O'NEIL, C. S. C.,
Secrétaire.

I
e
I
p
a
s
h

d
de
et



PRÉFACE

Le grand pape Léon XIII disait à dom Gasquet : " Publiez des archives du Vatican tout ce qui a quelque " valeur historique, que cela jette du crédit ou du discrédit " sur les autorités ecclésiastiques. Si les Évangiles étaient " écrits de nos jours, on justifierait le reniement de saint " Pierre et l'on omettrait la trahison de Judas, pour ne pas " offenser la dignité des apôtres."

Ces paroles du souverain Pontife, rapportées, il y a quelques années, par lord Halifax en Angleterre, seront ma justification auprès de ceux qui pourraient trouver hardis certains passages de ce livre.

Le siècle veut la vérité, et il exige que les grands et les puissants aient le courage de l'entendre. Il y a plus de respect dans une vérité nécessaire dite avec franchise, que dans certaines flatteries de cour proférées avec bassesse. Là où les courtisans seuls sont écoutés, l'orgueil ne tarde pas à commander en maître à des esclaves. Dire la vérité aux rois était autrefois un crime de lèse-majesté. Les rois s'en vont ; mais ils n'emportent pas avec eux tout l'orgueil humain.

Dans ce livre que j'offre au public avec beaucoup de défiance de moi-même, j'ai cru nécessaire de grouper autour de mon héros les événements qui ont précédé immédiatement et suivi son arrivée au milieu des Acadiens ; de faire l'appel

nominal de tous ceux, — de saints missionnaires pour la plupart, — qui ont préparé le relèvement de notre race ; de passer en revue les forces vives de l'Acadie. Si je me suis étendu longuement sur les choses d'éducation, c'est d'abord, parce que le P. Lefebvre a été un grand éducateur, et, ensuite, parce que l'étude comparative de cette question, synonyme de civilisation et de progrès, a été, jusqu'à ce jour, à peu près mise à l'index au Canada.

Je reconnais d'avance le bien-fondé de la critique qui me reprochera d'avoir abusé des digressions.

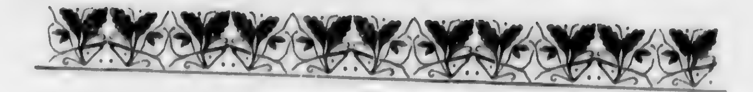
La fondation du collège de Memramcook a été pour les Acadiens un recommencement de vie nationale ; voilà pourquoi j'ai fait la chronique de cette institution. Quant au P. Lefebvre, il est pour tout le monde le plus grand bienfaiteur de sa patrie d'adoption, et, pour ses élèves, un saint.

L'esquisse de sa vie a été pour moi une œuvre de reconnaissance et de piété filiale.

Plusieurs personnes m'ont aidé à réunir les pièces dont je me suis servi. Je désire offrir tout particulièrement mes remerciements à la vénérable Sœur Léonie, fondatrice, avec le P. Lefebvre, de la communauté de la Sainte-Famille, au Canada, et au R. P. Girard, D. D., professeur de philosophie au collège Saint-Joseph.

Mais les appréciations des événements et des faits, les jugements sur les personnes, sont de moi seul. Je porte seul la responsabilité de cet ouvrage.





LE PÈRE LEFEBVRE

ET

L'ACADIE

CHAPITRE PREMIER

De Montréal à Saint-Philippe de Laprairie. — Extrait de baptême. — Saint-Philippe. — Etymologie du nom et origines de la famille du P. Lefebvre. — Son père coureur-des-bois. — Les trappeurs canadiens. — Histoire de deux Anglais et d'un seau d'eau.

Le voyageur qui se rend de Montréal à Boston, par le chemin de fer du Pacifique, arrive, après avoir salué sur sa route les Highlands, Caughnawaga et Saint-Constant, grands villages pleins de vie et d'activité industrielle, à une petite station isolée et d'apparence assez chétive.

— Saint-Philippe ! vocifère en un langage inintelligible l'employé du train.

Saint-Philippe est le lieu où naquit, le quatorze février mil huit cent trente et un, Camille Lefebvre, le futur sauveur de l'Acadie ; et c'est le cœur gros d'émotions que je descendais, au mois de juin dernier, en quête de renseignements, à ce village qui me faisait songer à un autre village, non moins chétif, où naquit, il y a dix-neuf cents ans, un enfant qui, lui, devait être le Sauveur de tous les hommes.

Plein de ces pensées, et tout bouleversé par les souvenirs qui m'assaillaient en foule, j'aborde un paysan que le passage du convoi semblait plonger dans une profonde stupeur :

— Avez-vous connu le père Camille Lefebvre ? lui demandai-je, en m'excusant de la liberté que je prenais.

— Le P. Camille Lefebvre ? Vous voulez peut être dire *Hubert ?* Ah ! c'était un grand *prêcheux,* allez !

— Pouvez-vous m'indiquer quelque personne capable de me renseigner à son sujet ? Y a-t-il quelqu'un de sa famille qui demeure encore dans cette paroisse ?

— Ah ! bien oui, il y a Médard Demers, son beau-frère, qui l'a élevé ; et puis il y a monsieur le curé que vous pourriez bien aller voir. Pauvre Hubert, c'est donc vrai qu'il est mort ! On dit qu'il a fait beaucoup de bien, là-bas, dans la vieille Cadie des Cayens [1]. Tenez, je l'ai connu quand il n'était pas plus grand que ça. On l'appelait aussi *Mimi.* Il venait faire la lecture chez nous. C'était un brave enfant, allez !

— Vous aussi, vous me paraissez un brave homme, lui dis-je ; puis-je vous demander quel est votre nom ?

— Moi, je m'appelle.... Dupuis, et mon grand-grand-père venait de la Cadie.

Un quart d'heure ne s'était pas passé, que nous étions devenus de vieux amis, nous accablant l'un l'autre de questions, lui sur la vieille Cadie et les Cayens, moi sur celui qui faisait l'objet de mon voyage à Saint-Philippe de Laprairie. Je sus par quels chemins son aïeul à lui, né à Port-Royal, était venu, à travers les bois, de Boston à Saint-Jacques-le-Mineur ; combien d'Acadiens étaient morts en route de faim et de misère ; le nom des premiers habitants de la paroisse ; mais je ne pus guère tirer de renseignements sur Camille Lefebvre, *Hubert,* comme il l'appelait toujours. Il semblait tout bouleversé d'avoir rencontré quelqu'un qui arrivait tout droit de la vieille Acadie ; et il n'était pas bien sûr que les Anglais ne préparaient pas quelque autre mauvais coup contre ses frères des provinces d'en bas.

1—L'Acadie est formée de deux mots, *la Cadie,* d'où Acadie.

Vous pourriez bien aller voir monsieur le curé, m'avait dit mon compatriote Dupuis. Le conseil me parut bon. Au reste, l'église n'est distante que d'un petit quart de mille de la gare. Bâtie d'un calcaire gris, sans prétention d'architecture, et datant d'assez loin, elle domine gravement le modeste village dont elle occupe l'une des rares élévations de terrain. Tout auprès, je découvris la maison curiale, qui me sembla n'avoir aucune ambition d'éclipser l'église ; ce qui me parut d'excellent augure, le bon Dieu étant ici mieux logé que son vicaire.

Celui-ci, M. Laporte, me fournit, avec une amabilité parfaite, mêlée à beaucoup d'esprit, les renseignements qu'il possédait ; mais comme il n'avait la cure de la paroisse que depuis 1878, il me renvoya aux archives. J'y trouvai l'acte de baptême que j'étais venu chercher, et le transcrivis avec l'émotion d'un antiquaire découvrant une médaille du plus grand prix.

" Le quinze février mil huit cent trente-un, par nous prêtre soussigné, a été baptisé sous condition Camille, né hier au soir, du légitime mariage de Louis Lefebvre, laboureur, et de Véronique Bouthillier de cette paroisse. Le parrain a été Louis Paillant, la marraine Louise Bouthillier, qui, avec le père, présent, n'ont su signer.

" R. F. LAJUS, Ptre."

Ce M. Lajus était vicaire de Saint-Philippe, en 1831 ; M. François-Xavier Pigeon en était le curé.

La maison de M. Médard Demers, où le P. Lefebvre a passé une partie de son enfance, et que, sur les indications de mon ami Dupuis, il s'agissait maintenant de trouver, est à quatre milles de l'église de Saint-Philippe, sur le chemin de Saint-Jean. Les habitations sont clairsemées sur la route ; mais le sol, gris, lourd, a toute la fécondité des autres terrains d'alluvion qui entourent l'île de Montréal.

A votre droite et à votre gauche s'étendent, tranchant sur l'horizon, des lisières de forêts qui offrent des trouées à travers lesquelles vous apercevez des habitations. Ce sont les

"rangs." Les rangs de Saint-Philippe sont non moins riches et non moins bien bâtis que la paroisse elle-même.

D'espace en espace, l'œil se repose sur de beaux grands arbres isolés, et parfois sur de véritables bosquets, dont les cultivateurs des environs de Montréal émaillent avec tant de goût leurs terres et ombragent leurs champêtres habitations.

Saint-Philippe est une des anciennes paroisses du comté. Il confine, au nord, à la paroisse de Laprairie dont il faisait autrefois partie ; à l'est, à la paroisse de l'Acadie ; au sud-est, à Saint-Jacques-le-Mineur, et à Saint-Constant par l'ouest. De la maison où est né le P. Lefebvre à l'église de l'Acadie, il y a quatre milles environ, à vol d'oiseau, et six milles par le "chemin du roy."

Les premiers actes consignés aux archives paroissiales remontent à 1752. Aujourd'hui la population de la paroisse s'élève à 1600 âmes.

Il faisait nuit noire quand j'arrivai chez M. Médard Demers. Connaissance fut bientôt faite de part et d'autre, et je pus recueillir de la bouche de cet excellent homme et de sa digne épouse l'histoire des premières années du P. Lefebvre.

Mais il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître d'abord les origines de son nom et de sa famille.

A défaut d'un croisé, de la cuisse de Jupiter, ou des trente-deux quartiers de noblesse que les généalogistes d'antan, soucieux de leurs intérêts, offraient à ceux dont ils voulaient célébrer la gloire, le héros de ce livre se contentera d'une racine grecque ou latine pour premier aïeul connu. Faure, glorieusement régnant sur la République française, n'en eut pas d'autre, *faber*, c'est-à-dire ouvrier [1].

Son premier ancêtre canadien fut Pierre Lefebvre, né à Boy-Guillaume, dans le diocèse de Rouen, en Normandie, en 1652, et qui vint s'établir, tout jeune homme, à Laprairie, où

1—Plutarque dit dans une de ses *Vies* : "Il proposa le bouclier à tous les fèves qui pour lors estoyent à Rome ; " et, en note, son traducteur français, Jacques Amyot, ajoute : Fèvre (*faber*), ouvrier en métal, d'où Lefebvre.

il épousa, en 1673, Marguerite Gagné, veuve de Martial Sauton [1].

Il engendra, — pour suivre la méthode de généalogie biblique, — François, qui engendra Louis, qui à son tour engendra Louis, de qui est né un autre Louis qui fut le père de Camille Febvre.

Louis se maria trois fois. Il eut de ses deux premières femmes une nombreuse postérité. De sa troisième, née Marie-Véronique Bouthillier [2], et veuve de Jean-Baptiste Moquin, il n'eut qu'un seul enfant, Camille. C'est celui dont nous essayons d'esquisser la vie.

Avant de s'établir à Saint-Philippe, Louis Lefebvre fit l'école buissonnière, chère encore aux Canadiens du commencement de ce siècle, et qui consistait à parcourir en trappeurs les immenses étendues qui constituent aujourd'hui le nord et l'ouest canadien.

Elle est étonnante, cette race des trappeurs canadiens. Fenimore Cooper, le capitaine Mayne Reid et les plus extravagants romanciers de cape et d'épée n'ont pas imaginé d'aventures plus invraisemblables que les vraies aventures vécues par les coureurs-des-bois canadiens. C'est une famille à part, dont les demi-dieux des temps fabuleux de la Grèce, dont les chevaliers errants du moyen âge sont les aïeux. Ils en descendent en ligne droite. Nemrod, de biblique mémoire, était leur ancêtre à tous, mais non pas leur maître. Le trappeur canadien n'a pas connu de maîtres ; personne ne l'a jamais surpassé en folle témérité, en courage froid et calculé, en finesse, en extravagances, en générosité, en dissipations, en héroïsme, en endurance.

Les Anglais, dix fois plus nombreux que les Canadiens, n'avaient pas perdu de vue les rivages de l'Atlantique, par la

---

1—*Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay.

2—En France, les de Bouthilliers, famille de grands chrétiens, dont Denys Bouthilliers, seigneur de Feuillecourte et du Petit-Thouars, commença l'illustration, au 16e siècle, se divise en deux branches, les Chavigny et les Rancé. Peut-être se rattachent-ils originairement aux Bouthilliers du Canada, mais il m'a été impossible d'en établir la preuve.

crainte des sauvages et du grand inconnu, que déjà nos coureurs-des-bois avaient exploré, fureté tout le continent. Les régions polaires de la baie d'Hudson, les grands lacs, les montagnes Rocheuses, tout le parcours du Mississipi, la Louisiane, étaient le champ de course de ces hommes incroyables. Un canot d'écorce, l'été ; des raquettes, l'hiver ; un fusil sur l'épaule, et, à la ceinture, avec le sac-à-feu, le couteau-croche propre également à accommoder une truite saumonée et à éventrer un ours gris ; quelques provisions pour partir ; une larme en voyant pleurer la mère, ou en regardant la croix du clocher disparaître derrière la colline ; puis ces héros, ces fous, partaient gaîment pour la conquête de l'Amérique du Nord.

Le voyez-vous là-bas, debout comme un prophète,
Le regard rayonnant d'audace satisfaite,
La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,
Prendre possession de ce domaine immense,
Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France
Et du monde civilisé ?[1]

C'est de Jolliet prenant possession du Mississipi que parle ici le poète.

Joseph Tassé a fait deux gros volumes avec *les Canadiens de l'Ouest*. Il reste à écrire cinquante romans et autant de poèmes épiques. Mais, depuis *la Henriade*, on n'écrit plus de poèmes épiques.

Quelques-uns s'en revenaient au village natal ; mais, la plupart du temps, pour retourner bientôt, pris par la nostalgie des grandes forêts et des prairies immenses.

Un certain nombre, trouvant qu'il n'est pas bon d'être seul, surtout quand de nombreuses et faciles sauvagesses s'offrent pour remplir le précepte de la Genèse, prenaient femme plus ou moins régulièrement.

De ces unions dans le goût de Jean-Jacques Rousseau sont nés, entre autres, les métis du Manitoba.

1—*La Découverte du Mississipi*, par Louis Fréchette — 1886.

Quelques-uns, plus esthétiques, revenaient au Canada chercher une payse, puis s'en retournaient faire souche de blancs à Windsor et dans maints autres postes de la compagnie du Nord-Ouest ; d'autres, comme Faribault, Vital Guérin, Jean-Baptiste Beaubien, Joseph Robidou, Salomon Juneau, Julien Dubuque, s'attardaient à fonder de grandes villes futures dans l'Ouest américain : Saint-Paul au Minnésota, Chicago dans l'Illinois, Saint-Joseph au Missouri, Milwaukee[1] au Wisconsin, Dubuque à l'Iowa. Les citoyens de ces villes leur dressent aujourd'hui des monuments.

La descente des rapides, une fièvre maligne, des bagarres homériques, la flèche d'un sauvage, en emportaient un certain nombre : et, sur la tombe de ceux-ci, nul prêtre en surplis blanc ne vint prier, aucune femme vêtue de noir ne vint pleurer.

" A bien des endroits ", écrit Mgr Taché dans la relation de son premier voyage à Saint-Boniface, " pendant tout le long de la route nous avons vu des croix plantées sur les tombes des personnes noyées ou mortes en voyage."

Ce sont les fosses des voyageurs canadiens tombés sur la grande route de l'ouest.

Louis Lefebvre arrivait directement de " Michel-Makinah "[2], me dit mon hôte, quand il vint s'établir définitivement, en 1794, à Saint-Philippe de Laprairie ; dans tous les cas, " c'était dans les langues."

Il avait amassé quelque argent, et il commença par s'acheter une belle grande terre sur laquelle il se construisit lui-même une maison. C'est dans cette maison, dont l'esquisse est ici reproduite, qu'est né le P. Lefebvre.

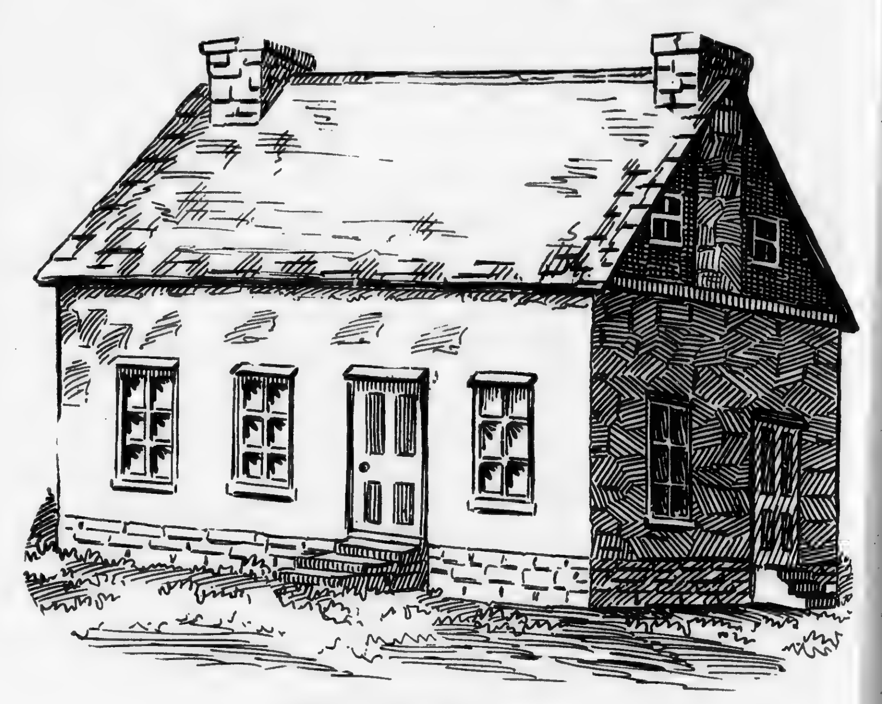
Sans style aucun, tenant le milieu entre les anciennes maisons normandes, à toiture se projetant en corniche relevée à ses rebords, et les maisons acadiennes d'un cachet plus

---

1—Milwaukee signifie Terrebonne. Juneau, qui venait de ce dernier endroit, donna à son campement le nom de son village natal, traduit en algonquin. *Dulces reminiscitur Argos.*

2—Michillimakinac, dans l'Etat de Michigan.

anglais ; ayant un corps de logis en pierres mal assorties, recouvertes d'un crépi blanc ; construite en bois depuis la sablière jusqu'au faîte ; avec deux grosses cheminées écrasées et qui s'ouvraient en foyers à leur base, avant l'introduction des poêles en fonte, cette maison me parut plus auguste que le palais du Louvre. J'y pénétrai plein du respect qui saisit



Maison où est né le P. Lefebvre.

le catholique en entrant dans une église où Dieu réside. Musulman, j'eusse enlevé ma chaussure, comme au seuil d'une mosquée.

Même simplicité à l'intérieur qu'au dehors. Du confort, mais de luxe point. La maison d'un Acadien de Memramcook assez à l'aise. Une cloison la divise en deux dans le sens de la longueur. A l'arrière, la cuisine, servant en même temps de

l assorties,
depuis la
es écrasées
troduction
uguste que
qui saisit



réside.
il d'une

confort,
amcook
ns de la
emps de

salle à manger. Sur le devant, à droite, une pièce tenant lieu d'un modeste salon ; à gauche, deux chambres à coucher.

— C'est là qu'est né le P. Lefebvre, me dit la maîtresse de la maison, en m'introduisant dans la chambre du fond . . .

Quand on a été voyageur, et qu'on revient de *Michel-Makinah* avec des économies, on ne s'arrête pas à mi-chemin. Grâce à son esprit d'ordre, Louis Lefebvre fit de la culture de son champ une industrie payante. Après sa première terre, il en acheta une deuxième, puis une troisième ; bref, il eut autant de fermes que d'épouses ; et il devint l'un des habitants les plus à l'aise de la paroisse de Saint-Philippe.

C'était un homme solidement charpenté et d'une force peu ordinaire. Le P. Lefebvre, qui ne parlait jamais de sa famille, se laissa pourtant aller à raconter à quelques-uns de ses écoliers en vacances l'épisode suivant, datant de sa plus tendre enfance. Il avait gardé pour son père un respect profond, mêlé d'une admiration où perçait une teinte d'orgueil filial.

"Comme la plupart des hommes forts, nous disait-il, mon père était doux ; mais il ne fallait pas réveiller le lion, je veux dire, le coureur-des-bois, qui dort.

"Deux Anglais en goguette l'apprirent un jour à leurs dépens. Ils arrivaient en voiture de Montréal ou d'ailleurs. C'était pendant les guerres de Papineau. Les "patriotes" venaient d'être écrasés à Saint-Eustache, et mon père, ce jour-là, était de mauvaise humeur. Je crois qu'il n'avait jamais beaucoup aimé les Anglais. Ceux-ci entrent sans frapper, et lui enjoignent d'un ton rogue d'aller donner à boire à leur cheval.

" — Le puits est là, leur dit le vieillard, qui était devenu pâle, vous pouvez aller vous servir vous-mêmes.

"En maugréant le plus capable des deux s'avance vers le "banc des seaux," et en prend un dont il veut se servir pour abreuver sa monture.

" — Non pas celui-là qui est pour le monde, fait observer mon père ; il y a un vaisseau à la bringuebale pour les animaux.

" —*Hell !* la bringuebale, murmura l'Anglais à son compa-

gnon; mon cheval est aussi propre qu'un d.... Canadien-Français. Et il continua de se diriger vers la porte, avec le seau demi d'eau.

"Un bond, un éclair, le vieillard avait sauté sur le seau, qu'il arrachait des mains de l'insulteur, lui lançant le contenu en pleine figure.

"Le compagnon se précipita sur lui. C'était un homme tout petit. Dans tous les cas mon père le saisit, une main sur le chignon du cou, une autre plus bas, et vlan! à travers la croisée!

"L'autre, les yeux encore tout pleins d'eau, s'avance sur lui les deux poings en arrêt. Celui-là tomba comme un plomb du coup de poing qu'il reçut. Sa tête porta la première sur le parquet.

"Mon père, craignant qu'il ne fût mort, le ramassa; puis, après l'avoir ranimé avec l'eau qui restait dans l'autre seau, l'aida à sortir de la maison et l'escorta jusqu'à la voiture que le petit tenait toute prête, les dents lui claquant dans la bouche.

"—Bonjour! leur dit-il. Si vous buvez chez vous dans les mêmes vaisseaux que vos chevaux, vous saurez, mes gars, que les Canadiens sont baptisés, et qu'ils boivent à part."

En nous racontant cela le bon P. Lefebvre riait, riait de son grand rire franc, où il mettait toute son âme.

Et nous qui, pour la plupart, avions assisté à des scènes bien autrement brutales, où les nôtres, hélas! n'avaient pas toujours eu le dessus, nous trouvions héroïque ce vieillard qui faisait ainsi respecter sa maison des Anglais. Dans notre enthousiasme nous lui aurions élevé des statues.

Louis Lefebvre mourut le 7 février 1846, âgé de près de quatre-vingts ans.





CHAPITRE DEUXIÈME

Son enfance.—Sa mère.—Ses premières écoles.—Première communion.—Le père Laperle.—Mort de son père.—L'école de Singer.—L'hiver au Canada.—Lectures.—A-t-il aimé ?—L'amour de la nature chez les poètes, les saints et chez Camille Lefebvre.

Camille Lefebvre avait quinze ans quand il perdit son père. L'héritage paternel était presque tout passé aux mains des enfants des deux premiers lits, de sorte que la troisième femme, Marie-Véronique, resta, avec son enfant, dans un état assez voisin de la misère. C'était une personne courageuse et douce, craignant Dieu et mettant en lui tout son espoir. Dieu et Camille, cette mère n'aimait rien autre chose autant sous les cieux et au delà.

Rien ici-bas ne fait aussi bien comprendre l'amour de Dieu pour les hommes que l'amour des mères, rien ne s'y conforme autant, rien ne s'en rapproche de si près. La mère chrétienne est surtout belle entre les femmes : *mater admirabilis*. La vierge du cloître est peut-être plus rapprochée de l'Agneau : la mère chrétienne lui ressemble davantage. Il y a ceci de commun entre Jésus et la mère, le sacrifice par l'amour. Tous deux enfantent des âmes pour les conduire à Dieu. Les mères sont les pourvoyeuses du paradis. Et partout et toujours elles sont les mêmes. Marie, à Bethléem et à Nazareth, est sans doute l'idéal ; mais le sentiment maternel ne différait pas chez elle de celui de nos mères à nous. Il n'était qu'intensifié par la présence de la divinité. Dans son fils elle adorait son Dieu. Mais Jésus était avant tout son fils, la chair de sa chair ; et la mère, chez elle, ne perdit jamais ses droits.

Quelles furent les occupatiens du jeune Camille, jusqu'à la mort de son père ? Celles de son âge, sans doute. L'histoire

d'un homme ne commence, à proprement parler, que lorsqu'il a atteint l'âge d'homme, et c'est heureux, parce que cela lui permet de dérober au monde les plus belles, les plus sereines années de sa vie. Les jeux d'abord, quand l'enfant trouve des compagnons. Le jeune Camille n'en avait guère, vivant seul dans la maison avec ses vieux parents.

Son père ne savait pas lire ; les coureurs-des-bois avaient bien autre chose à faire qu'à tenir une plume et à se farcir la tête des signes de l'alphabet. S'ils les avaient appris dans leur première enfance, après cinq, dix ans de la vie des bois, il n'en paraissait guère.

Par contre, dame Véronique Bouthillier possédait la somme totale des connaissances littéraires de la plupart des paysannes canadiennes : elle savait lire. Peut-être aussi pouvait-elle écrire.

Quand, les dimanches et les jours fériés, elle se rendait à l'église de Saint-Philippe, accompagnée de Louis Lefebvre, du vivant de celui-ci, et du jeune Camille toujours, elle n'oubliait jamais de prendre, sur la corniche où reposait la pendule, le gros *Paroissien romain* acheté chez Fabre et Gravel, à Montréal.

Ce qu'est la bible dans la demeure d'un protestant, le livre de prières l'est dans la maison d'un Canadien ou d'un Acadien. C'est pour les uns et les autres le livre par excellence, *biblion*.

On a lieu de croire que Camille apprit à assembler ses lettres dans le vieux paroissien romain de sa mère, et que c'est elle-même qui lui montra à lire.

Il est une reproduction d'un tableau de Mathias Rimbrecht devant laquelle je me suis souvent et longtemps arrêté. C'est sainte Anne montrant à lire à Marie. L'anachronisme d'un volume relié entre les mains de la sainte Vierge,—les grands peintres de la Renaissance en ont fait bien d'autres,—ne diminuait en rien l'émotion que je ressentais en voyant cette mère penchée avec amour sur sa fille, et lui enseignant les Ecritures. Il existe d'autres tableaux, d'une forte inspiration, représentant la même scène. Mais je n'ai vu nulle part, et ne

sache pas qu'il existe, signé d'un nom italien ou français, de toile représentant Marie montrant ses lettres à Jésus[1]. Il me semble pourtant qu'il y a là un thème d'une grandeur infinie dans sa naïveté même : une vierge enseignant Dieu ! Et pourquoi pas, si Dieu est son fils ?

Le P. Lefebvre répétait souvent que les deux plus beaux jours de sa vie étaient celui de sa première communion et celui où il fut consacré prêtre. Quand il en parlait, on sentait, au léger tremblement de sa voix, à voir ses paupières battre, comme si de douces larmes étaient prêtes à s'échapper, que les premières émotions revenaient toutes. C'était pour le préparer à ce grand jour de la première communion, à ce grand bonheur, que sa mère lui avait appris à lire.

On me contredira peut-être, mais je n'en ai pas moins la conviction que c'est à cause de leur première communion qu'une grande proportion de nos paysans canadiens apprennent à lire. L'école n'est pas naturellement populaire chez nous, où les ambitions sont peu élevées, où les carrières se suivent et se ressemblent. Les anciens Egyptiens et les Français d'Amérique ont, sous le rapport de la routine, plus d'un trait de ressemblance.

L'école trouverait peu sa raison d'être dans bien des campagnes canadiennes, sans le catéchisme qu'il faut apprendre pour faire sa première communion. C'est à Saint-Jacques-le-Mineur, dont l'église, en droiture, n'est éloignée que d'une lieue environ de la maison de Louis Lefebvre, que Camille fit la sienne. Sa mère venait d'être frappée de paralysie, et son père, brisé avant l'âge par le surmenage de la vie des bois et l'excès du travail, était devenu à peu près impotent. L'enfant fut placé à Saint-Jacques-le-Mineur, chez sa marraine, Marie-Louise Bouthillier, épouse de " Fanfan " Moquin, pieuse et charitable personne, qui l'entoura de soins et de la plus tendre affection.

Avec quel recueillement, avec quel amour, n'a-t-il pas dû

1—Un nommé Kowalsky a fait un tableau de ce genre. La sainte Vierge y est représentée toute jeune.

recevoir, pour la première fois, son Dieu, lui qui, cinquante ans plus tard, ne parlait de cet événement que les yeux remplis de larmes! Son cœur d'enfant fut ce jour-là blessé d'un trait dont il ne sut, dont il ne voulut plus guérir : *saucius amore !*

Nous le verrons, dans la suite de son humble et laborieuse existence, en butte aux contradictions auxquelles l'homme, né de la femme, est assujéti. Mais partout, mais toujours, il se consolera des désillusions de la vie et des déceptions humaines, en s'épanchant avec amour aux pieds de Celui qui réside dans nos tabernacles ; il y recourra dans toutes les tribulations qui déchireront son âme, et y puisera chaque fois plus de forces que n'en trouva, chez les anciens, Antée au contact de la Terre ; il s'y jettera encore, et avec quelle ferveur ! lorsqu'il verra la protection d'en haut couvrir manifestement son œuvre.

Camille montra de bonne heure de grandes dispositions à s'instruire. A Saint-Jacques, il fut mis à l'école, un an d'abord, chez une dame Loysel, puis une couple d'années chez le père Laperle, magister d'une grande réputation, dont il devint bientôt l'écolier favori.

Toutes choses ont ici-bas leurs limites, même le savoir de dame Loysel, même les connaissances du père Laperle. Celui-ci avoua à tante " Fanfan " que les livres ne pouvaient plus rien apprendre à son Camille ; que lui-même, le maître d'école le plus en renom à dix lieues à la ronde, lui avait livré tous les arcanes de son érudition, ne pouvait plus rien lui enseigner, était au bout de son latin, qu'au reste il n'avait jamais étudié, attendu que les Frères, chez lesquels il " s'était éduqué " ne le montraient pas. A part la lecture et l'écriture, que le père Laperle appelait toujours la calligraphie, son élève connaissait à fond son arithmétique, c'est-à-dire les quatre règles fondamentales, la géographie " universelle ", l'orthographe et les rudiments de la grammaire. C'était, pour le brave magister, le *de omni re scibili* de Pic de la Mirandole, les colonnes d'Hercule de tout ce qui pouvait s'apprendre dans une école de campagne.

Heureusement pour le futur fondateur de l'Université de

Memramcook, il s'ouvrit, vers ce temps-là, sous les auspices de l'abbé Proulx, à Saint-Philippe même, tout près de l'église, dans le bâtiment qui sert encore aujourd'hui d'académie, une école extraordinaire. Des laïques : Donohue, un Irlandais ; Tournad, un Français ; George Singer, un Allemand, y enseignèrent successivement le latin.

Louis Lefebvre résolut d'y envoyer Camille.

C'est sur ces entrefaites que le vieux coureur-des-bois mourut, âgé de 78 ans.

La mort de son père fut pour Camille la première grande douleur de sa vie. Jusque-là, il avait vécu dans l'insouciance du jeune âge, partageant son temps entre l'école, les jeux, et le culte de ses vieux parents, qu'il aimait d'une tendresse infinie. Son père, dont il ne se rassasiait pas de se faire raconter les expéditions lointaines et la vie aventureuse de trappeur, lui semblait le plus illustre héros qui eût jamais pénétré dans les profondeurs du grand Ouest. Et voici qu'il lui était enlevé.

Ses yeux s'ouvrirent à la vie, comme ceux d'un aveugle que la vision de la nature frapperait pour la première fois. Il regarda autour de lui, et se trouva seul au monde, avec une mère adorée dont il devenait l'unique soutien. Il regarda devant lui et aperçut la mort, la mort hideuse qui guettait sa mère, qui le guettait lui-même, qui guette tous les hommes. Puisque son père, le vainqueur dans mille aventures héroïques, y avait succombé, qui était capable d'échapper à ses coups ? Il eut peur et se jeta, comme lorsqu'il était petit enfant, dans les bras de sa mère. Il la trouva calme et confiante en Dieu. Dans ce corps frêle et brisé par la maladie, il vit une âme sereine et résignée, pour laquelle la mort n'avait pas de terreurs. Ce spectacle fit sur son âme une impression profonde.

Il sortit de l'épreuve le cœur brisé, mais l'âme fortifiée. Camille Lefebvre n'était plus un enfant : c'était désormais un jeune homme, transformé par la douleur, et entrant dans la vie comme un athlète dans la lice.

Il reprit le chemin de l'école de George Singer.

Ce n'était pas pour l'écolier une affaire de pur agrément.

Quatre milles à l'aller, quatre milles pour le retour. La tâche journalière était rude, surtout quand le chemin était mauvais et le temps inclément. Mais le jeune homme avait quinze ans ; il avait vu mourir son père, et tous les soirs sa mère paralysée l'attendait pour l'embrasser.

La route qui conduit au village de Saint-Philippe est morne et déserte, et rien n'interrompt le recueillement de celui qui la parcourt, rien ne le distrait de ses pensées. Le jeune Camille devenait de plus en plus rêveur. Les longues méditations de la marche, matin et soir, favorisaient son recueillement intérieur ; il s'isolait de ses compagnons et aimait à rester en tête-à-tête avec son âme.

Il entendait des voix au fond de son cœur.

Tout homme providentiel porte au dedans de lui-même, ou rencontre sur sa route, un buisson ardent d'où sortent des voix. A Moïse, qui délivra de la captivité d'Egypte le peuple hébreu, la voix disait : " Je parlerai par ta bouche et t'enseignerai ce qu'il faudra dire. " A Camille Lefebvre, qui sauva la nationalité acadienne, elle murmurait tout bas : " Instruis-toi, tu seras prêtre. "

Devant cette voix, qui était en même temps une vision mystérieuse, l'enfant se dressait tout illuminé. L'image d'un lévite vêtu de blanc et d'or et montant à l'autel, fascinait son œil ébloui.

Tous les matins, pendant deux ans, il alla régulièrement au " petit collège " de Saint-Philippe, c'est ainsi que l'on appelait l'école du professeur allemand, se faire enseigner les rudiments de la langue latine.

Soit que la latinité de Herr Singer fût à son tour épuisée, ou, ce qui est plus vraisemblable, que le courageux enfant ne voulût plus être à charge à sa mère et aux siens, il abandonna l'école pour se faire lui-même instituteur. Il avait alors dix-sept ans et entrait résolument, à son propre compte, dans la vie. A partir de cet âge jusqu'à son dernier jour, jusqu'à sa dernière heure, il pourra, avec saint Paul, dire à ses amis : " Ces mains m'ont fourni à moi et à ceux qui étaient avec moi tout ce qui nous a été nécessaire. "

Il fit d'abord l'école dans le " rang "[1] de Saint-Claude, un an ; puis, six mois, dans le " rang " de Saint-Marc, dans sa paroisse natale même.

L'enseignement dans une école de concession mène lentement à la fortune. Avec beaucoup d'économie, cependant, Camille Lefebvre y amassa un petit pécule, ce qui lui permit, après ces dix-huit mois écoulés, d'aller étudier, près d'un an, à Saint-Cyprien, à trois lieues de Saint-Philippe.

Singer avait-il porté à Saint-Cyprien ses pénates et ses schlagues ? Quelque ecclésiastique y avait-il ouvert une classe ? C'est ce qu'il m'a été impossible de déterminer. Quoi qu'il en soit, on y enseignait le latin ; et le jeune homme termina là, tant bien que mal, ses études classiques. Il dut à la bienveillance de l'abbé Morin, curé de Saint-Cyprien, qui l'avait remarqué et pris en grande affection, de pouvoir finir son année avec la somme de ses économies. Le bon curé lui donna pendant quatre mois l'hospitalité de son presbytère, avec le gîte et le couvert, le jeune latiniste s'engageant, en retour, à faire le catéchisme aux enfants de la paroisse. Il est vraisemblable que l'abbé Morin se fit lui-même, durant ces quatre mois, son précepteur particulier.

On s'étonnera peut-être qu'avec si peu d'études préparatoires, — les éléments du français et trois ans de latin, — un homme soit devenu, comme nous le verrons bientôt, un des premiers orateurs de son pays, en même temps que le fondateur et le directeur d'une grande maison d'éducation ; que sur des bases apparemment si insuffisantes, un édifice aussi considérable ait été construit avec la dernière solidité.

Pour tous ceux qui sont convaincus en leur âme et conscience qu'en dehors du collège classique, ou petit séminaire tel que constitué dans ce pays, toute éducation est incomplète, tout cours d'études défectueux, sinon mauvais, il va sans dire que les études du jeune Lefebvre ne pouvaient le conduire à grand chose, le préparaient, tout au plus, à faire un mauvais

---

1—Le " rang " est ce que nous appelons en Acadie la concession ; et, plus récemment, le *ridge*.

sujet. S'il faut, comme il y a deux cents ans, comme il y a cent ans, une année d'éléments latins, une année de méthode, une année de versification exclusivement latine, deux années d'humanités, belles-lettres et rhétorique, et deux années de philosophie scolastique, le tout enseigné selon les méthodes stéréotypées, où le texte du livre, le plus souvent appris par cœur, tient lieu de tout ; s'il faut tout cela, et rien que cela, pour préparer aux luttes et aux charges de la vie l'homme qui se destine au service de l'Église ou aux professions libérales, il est clair que Camille Lefebvre n'avait devant lui aucun avenir utile.

Il ne savait pas faire de vers latins ; il n'avait jamais récité par cœur le moindre traité scientifique, ni, mot à mot, son histoire, sa géographie et sa philosophie. Il savait juste assez pour désirer s'instruire, et n'avait pas encore pris ses auteurs en dégoût.

Sa mémoire était naturellement heureuse ; mais il avait négligé d'en faire la qualité maîtresse de son intelligence. Les qualités qu'il avait de préférence exercées étaient l'esprit de recherche, qui se rend compte des choses par lui-même ; l'esprit d'observation et de comparaison, sans lequel le jugement ne peut se former, et la raison, " la seule chose qui nous rend hommes et nous distingue des bêtes" (Descartes). Il ne s'estimait pas sottement supérieur aux autres hommes parce qu'il traduisait du latin en mauvais français ; il parlait pour dire la vérité, et lisait quelquefois dans le beau livre de la nature mis sous ses yeux par le Créateur.

Les solides, les maîtresses facultés de son être, se trouvaient mises en éveil sans effort, et équilibraient, sans la neutraliser, son imagination, qui n'avait pas été montée à ses dernières puissances. Son application n'avait pas été fatiguée à des choses dépourvues de substance et d'utilité. A l'encontre des forts en thème, il ne croyait pas savoir le latin, parce qu'il déchiffrait son *De viris*, ni sa littérature, parce qu'il traduisait mot à mot Virgile et connaissait par ordre chronologique les noms de tous ceux qui ont écrit les chefs-d'œuvre de la langue française, jusqu'à La Harpe. Surtout personne ne lui avait

assuré, avec toute l'autorité du *ipse dixit magister*, qu'il avait positivement parcouru le cycle des connaissances humaines, et que tout ce qui s'enseignait en dehors du collège de George Singer, ou d'une manière différente, était dangereux pour les mœurs et ne valait pas la peine de s'apprendre.

Bref, quoique le plus instruit, probablement, de tous les jeunes gens de son village, il était demeuré humble, ayant l'intuition, lui dont le jugement *personnel* s'était souvent exercé à trouver la vérité en dehors du livre et du maître, qu'il ne savait pas tout ce qu'il devait ou pouvait savoir.

Un homme de vingt ans qui entre dans la vie avec ces habitudes d'esprit et cette idée de lui-même, n'eût-il qu'un bien léger bagage de connaissances, en saura plus long, à l'âge de quarante ans, que le prodige le plus merveilleux en mémoire mécanique, que le fort en thème le plus bruyamment acclamé, que l'écolier le plus satisfait de lui-même, qui se puisse engendrer sur les bancs du collège. Si, ajouté à cela, il rencontre sur sa route un homme sympathique, capable de le comprendre et de le diriger, ou tombe sur un ouvrage qui lui découvre les horizons qui lui conviennent, sa vocation vraie se dessinera devant ses yeux comme ces sentiers lointains que l'œil exercé du voyageur découvre au haut d'une montagne, et qu'il devra parcourir pour arriver à sa destination.

Le conseiller, Camille l'avait trouvé dans l'abbé Morin ; il trouva le livre dans la bibliothèque du village, qu'il dévorait. Cette bibliothèque n'était guère formidable à parcourir : quelques romans moraux, le *Télémaque* de Fénelon, les *Contes* de Perrault, une histoire de France, l'*Imitation* de Jésus-Christ. Ces livres furent à peu près ses seuls professeurs de littérature française. Ils lui suffisaient. C'est Démosthène, n'est-ce pas, qui lut et copia jusqu'à huit fois Thucydide, et qui apprit dans cet auteur à parler le grec comme personne avant lui ne l'avait jamais parlé. C'est en se familiarisant avec ce petit nombre d'auteurs que le P. Lefebvre puisa ce vocabulaire inépuisable, étonnant, trouva cette phrase toujours pleine et toujours variée qui caressait l'oreille comme une musique ; sut toujours, à la suite du sujet bien en relief, mettre le verbe

bien en son temps, et donner à sa période cette forme dont les incidentes et les autres parties du langage venaient sans effort compléter le contour harmonieux.

Dès ses premières prédications il étonna ses auditeurs par le nombre et l'abondance de sa phrase. Mais n'anticipons pas.

Pour la plupart des Européens et notamment pour les Français, le Canada est un pays hyperboréen, que le soleil réchauffe et féconde durant cinq ou six mois de l'année, et qu'ensuite le froid envahit et couvre d'un manteau de glace. On n'est pas encore revenu, là-bas, des "quelques arpents de neige" de Voltaire, n'ayant, sous le rapport de notre pays, comme les Bourbons sous d'autres rapports, "rien appris et rien oublié." Notre hiver, surtout, leur paraît une saison impraticable.

Il est vrai que nos carnavals d'hiver, illustrés dans les revues du monde entier, contribuent à affermir la croyance que les seuls ours polaires et les habitants revêtus de leurs fourrures, peuvent, durant la rude saison, mettre le nez aux fenêtres du Canada. Cette croyance a même grandement contribué, et contribue peut-être encore, à retarder la colonisation française dans notre pays.

Or, l'hiver est précisément la belle saison pour "l'habitant" de la province de Québec. C'est l'époque des réunions joyeuses de la jeunesse ; des longues soirées commençant à six heures et se terminant à minuit : des retours en voiture, chaudement enveloppés de fourrures, après la veillée ; des longues files de traîneaux se rendant à l'église, le dimanche ; de la raquette, qu'un écrivain d'outre-mer écrivait la "jaquette," en ajoutant : "Il faut que les Canadiens soient fortement constitués pour sortir aussi peu vêtus durant la saison des froids" ; c'est, le printemps revenu, la taille des érables et les *sucreries* sous bois, dont les Européens n'ont jamais soupçonné les âcres enivrements ; c'est partout l'air vif, mais si sain, si vivifiant, si hilariant pour les poitrines !

Nous avions de ces hivers-là, en Acadie, autrefois, avant que nos hameaux eussent été brûlés et que la chanson joyeuse eût été bannie de nos chaumières. Ce qui nous en reste,

sauf la température, n'est que le reflet du passé. Les joies d'antan ne s'y retrouvent plus.

Les soirées d'hiver, en 1850, avaient conservé, à Saint-Philippe de Laprairie, tout l'entrain des plus belles époques de la colonie canadienne. C'était par excellence le temps des réunions et des amusements. Pendant que les jeunes gens s'ébattaient aux jeux populaires et naïfs importés de Normandie, les anciens, groupés dans une des extrémités de la maison, ou, le plus souvent, rangés autour de la " maçonne," où flambait un grand feu clair, se racontaient les légendes du passé, les guerres avec l'Angleterre, les prouesses des coureurs-des-bois, et quelquefois les histoires terrifiantes des sorciers et des loups-garous.

Louis Lefebvre y amenait son fils, qui savait lire, comme nous l'avons vu, dès l'âge de dix ans.

Bientôt on s'aperçut qu'il lisait remarquablement bien. *Geneviève de Brabant* faisait alors fureur dans les campagnes. Camille lisait aux vieillards et aux personnes mariées les aventures étranges de cette femme que tous trouvaient admirable. Les jeunes gens eux-mêmes abandonnaient le jeu des "gages," le "clairon du roy," "la chaise honteuse," "madame fait sa toilette," "chaînez la boulangère," et, quelquefois, le cotillon, pour venir écouter les histoires merveilleuses que lisait le jeune enfant de sa voix vibrante et douce.

La réputation du "liseux" se répandit bientôt par toute la paroisse. Tout le monde voulait l'entendre. Afin de procéder avec ordre, on s'arrangea pour que les réunions eussent lieu à tour de rôle, tantôt dans une maison et tantôt dans une autre; le programme en était arrêté d'avance et annoncé le dimanche, à la porte de l'église. La paroisse, d'une lieue à la ronde, s'y rendait en foule. Cela dura, avec plus ou moins de régularité, jusqu'à la mort de Louis Lefebvre.

C'est encore Camille qui, pendant le mois de Marie, lisait l'office pour ceux que la distance empêchait de se rendre à l'église.

On parle encore aujourd'hui, à Saint-Philippe, des lectures de *Hubert*. Toute la paroisse le connaissait sous le nom de

Hubert. Pourquoi ? Personne ne me l'a jamais su dire. M. Benjamin Sulte, pour qui les choses et les hommes historiques du Canada n'ont pas de secrets, croit que ce nom lui fut donné à sa confirmation. Le bruit des grands travaux lointains du P. Lefebvre est arrivé jusqu'à Saint-Philippe ; la paroisse est fière de son enfant. Mais la renommée du prédicateur n'a jamais fait oublier la vogue du lecteur. C'est surtout à ce dernier titre qu'on se souvient de lui et qu'il est toujours aimé des vieillards.

Une légende, semblable à celle qui a longtemps couru sur Pie IX, s'est accréditée dans bien des endroits, chez nous, en Acadie, c'est que le P. Lefebvre entra dans les ordres à la suite d'une déception d'amour.

Dans le cas de ces deux hommes bien faits, au regard doux et dominateur, à l'esprit vif, aux manières naturellement distinguées, une légende de cette nature se lance spontanément, et s'accrédite ensuite toute seule.

Cette histoire sentimentale est, toutefois, une fiction. Presque à mon regret j'en ai acquis l'assurance, à Saint-Philippe même. Aucun amour de femme, sauf celui de sa mère, n'a disputé à Dieu le cœur de Camille Lefebvre, avant son entrée en religion. Sa jeunesse fut celle d'un jeune homme exemplaire, prédestiné au service des autels. Je puis écrire de lui ce qui a été dit du jeune marchand d'Assise, saint François, auquel Dieu et le pape Innocent III avaient remis la tâche humainement impossible de relever par la pauvreté l'Eglise s'écroulant sous les abus des richesses féodales et épiscopales : « Il fut toujours courtois et chaste. »

Camille Lefebvre et François d'Assise, tous deux dans le monde à l'âge vertigineux de vingt ans, distingués, choyés et recherchés parmi tous les jeunes gens de leur entourage, aimables et beaux, livrés aux séductions de la poésie, possédant une éducation à peu près pareille, furent constamment l'un et l'autre « courtois et chastes. » Le biographe du stigmatisé de l'Alverne ajoute : « Personne n'entendit jamais de lui une parole blessante ou honteuse. » C'est encore l'histoire de Camille Lefebvre.

Sa passion, il en avait une, était la grande nature. Chaque fois qu'il le pouvait, il s'en allait, accompagné de *Pitou*, son petit chien, dans un bois voisin, rêver, ou peut-être prier. Il y passait de longues heures, surtout les dimanches, après les offices divins, quand le ciel était beau et que les arbres étaient verts. Là, son oreille s'ouvrait aux bruits des feuilles balancées par le vent, au gazouillis des oiseaux chantant dans les ramures, et son cœur aux voix que les poètes et les saints entendent dans la solitude.

Elles sont réelles, ces voix ; ils sont véritables, ces colloques entre les âmes et les choses. Ecoutez plutôt le poète :

Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,
Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime !

Tous les poètes sont des amants de la nature. Depuis Théocrite, et bien avant lui, le monde les a vus troublés devant l'âcre parfum de ses senteurs, épris de sa jeunesse éternelle et de son éternelle beauté. Les païens la divinisaient dans le *lucus* ou bois sacré, dans le fleuve, dans l'arbre, père de la Dryade, dans le zéphir léger, dans le vent impétueux, dans la borne marquant la limite des propriétés, dans l'océan immense, dans le soleil, dans les planètes. Pour eux, comme pour les panthéistes modernes, la nature faisait partie de la Divinité. Hésiode, pour être heureux, demandait " l'ombre dans l'enfoncement d'une roche " ; et le berger de Virgile, " un hêtre branchu " pour s'étendre sous son feuillage.

Pour les poètes chrétiens, la nature est, tantôt un temple mystérieux où Dieu réside :

Arbres, vous m'avez vu fuir l'homme et chercher Dieu,

s'écrie Victor Hugo avec un accent d'angoisse infinie ; tantôt c'est un cyclorama où l'on voit se dérouler toutes les scènes de la passion du Sauveur des hommes :

Tout l'univers est plein du grand Crucifié ;

tantôt c'est un témoin semblable à ceux qu'invoque le prophète :

Cieux, écoutez ma voix, terre, prête l'oreille !

Mais nulle part elle n'est Dieu ; elle n'est, comme nous-mêmes, que l'œuvre de ses mains.

Ce sont peut-être les prophètes et les saints qui ont le mieux compris la nature, qui l'ont aimée du plus naïf amour, qui ont su la mieux faire parler au diapason de sa voix. " Herbes et plantes qui germez dans la terre, sources et fontaines, bénissez le Seigneur", s'écriaient les trois jeunes Hébreux dans la fournaise ardente. Les mages antiques comprenaient et annotaient le langage des oiseaux, et saint François d'Assise voyait dans le monde physique un poème divin " où le Créateur a écrit quelque chose de lui-même." Au dire de l'un de ses biographes, " un site gracieux, une végétation luxuriante, les jeux changeants de la lumière, le mouvement animé des sources et des eaux, il n'y avait pas de beauté dans la nature qu'il ne fît profession de comprendre et d'aimer... C'est le plus sérieusement du monde qu'il disait : " Notre frère le feu ; nos petits frères les agneaux ; notre sœur l'eau ; nos petites sœurs les alouettes."

Saint Bernard ne déclare-t-il pas que " c'est principalement dans les champs et dans les bois qu'il apprit, par la contemplation et la prière, à comprendre les Ecritures, et qu'il n'eut jamais d'autres maîtres dans ses études que les hêtres et les chênes de la forêt ?"

" Tout être qui contemple et étudie la nature, dit le cardinal Gibbons dans *le Progrès humain*, trouve un langage aux arbres, des paroles aux ruisseaux rapides, et des enseignements aux pierres mêmes, pour s'élever de la nature à Dieu, qui en est l'auteur." [1]

Il serait facile et très intéressant de multiplier ici ces citations. Bossuet, notre grand Bossuet, clora la liste des

1—Shakespeare dit la même chose dans *Comme il vous plaira*, acte II, scène I.

amants classiques de la nature : " C'est à l'homme, dit-il, dans un de ses sermons, à prêter une voix, une intelligence, un cœur tout brûlant d'amour à toute la nature visible, afin qu'elle aime en lui et par lui la beauté invisible du Créateur."

Camille Lefebvre appartenait à cette glorieuse famille des poètes, des prophètes et des saints, pour qui la nature parle un langage compris du cœur ; qui l'aiment comme une sœur aînée, à cause de leur père commun ; qui entendent distinctement la voix de Dieu dans le murmure éternel des vagues, dans les soupirs du vent qui pleure, dans l'hymne qui sort des nids, dans les harmonies que font, la nuit, pour les rêveurs et les amants, les sphères célestes.

> Ecolier, dans les bois il marchait plein de rêves,
> Respirant le soleil et le parfum des sèves ;
> Il oubliait son livre entre ses mains ouvert,
> Et lisait le printemps aux pages du désert [1].

Un arbre avait, entre tous, le privilège de l'attirer. C'était un de ces grands peupliers canadiens, haut comme un cèdre du Liban et solennel comme un prophète.

Son parasol de feuillages tamisait doucement les rayons du soleil, et, à ses pieds, la sylvatique formait un tapis sur lequel il aimait à se reposer. Que d'heures délicieuses il passa là, lisant, rêvant, priant, écoutant les voix ! Pour détourner l'attention, il apportait avec lui son fusil de chasse, le vieux " mousquet à pierre " qui avait servi à son père dans ses courses lointaines aux pays de l'Ouest. Les voisins croyaient qu'il chassait, et s'égayaient même un peu de sa maladresse. Mais son pieux manège n'échappait pas à l'œil plus perspicace de sa mère, laquelle, à l'exemple de la mère de Celui qui, recherchant aussi la solitude, s'isolait sur les montagnes de la Samarie et de la Judée, et jusque dans le jardin des Oliviers, pour prier et pleurer, gravait dans son cœur toutes les paroles et observait discrètement toutes les allées et venues de son enfant.

1—Laprade, *les Symphonies*.



CHAPITRE TROISIÈME

Sa vocation religieuse. — Pèlerinage. — Son entrée à Saint-Laurent. — Il enseigne. — Noviciat. — Epreuves. — La pauvreté, l'obéissance et la chasteté. — Etait-il humble et obéissant ? — Le R. P. Rézé. — Profession religieuse. — Son ordination à la prêtrise.

Il règne quelque obscurité sur la période de la vie du P. Lefebvre s'étendant depuis sa sortie de l'école de Saint-Cyprien jusqu'à son entrée à Saint-Laurent. Les renseignements que j'ai pu recueillir sont légèrement contradictoires.

Sa mère avait épousé, en premières noces, Jean-Baptiste Moquin. De ce premier mariage étaient nés deux enfants, Ambroise et Flavie. Quand mourut son second mari, Louis Lefebvre, elle resta, comme nous l'avons vu, seule avec Camille, alors âgé de quinze ans, dans une situation de fortune assez précaire. Flavie avait épousé Médard Demers. Celui-ci s'empressa de recueillir la mère et le jeune homme, qui demeurèrent avec lui, Camille jusqu'à son entrée en religion, et sa mère jusqu'à sa mort.

Les conditions pénibles dans lesquelles ses études avaient été poursuivies ; cette existence retirée et méditative qu'il affectionnait ; ses inquiétudes pour son avenir et celui de sa mère, et surtout la solution du redoutable problème de sa vocation, avaient sérieusement compromis sa santé. Il était fluet et pâle, à vingt ans ; ses joues étaient émaciées, et, sous ses forts sourcils superbement arqués, sous sa chevelure d'ébène quelque peu négligée, sa figure douce et pensive, illuminée d'un sourire facilement moqueur, lui donnait un air de jeune lévite altéré des autels. "Il fera un prêtre," disaient les femmes en le voyant passer, songeur, au travers du hameau.

Sa vocation l'obsédait. S'il eût fait ses études dans un col-

lège ordinaire, rien n'eût été plus facile pour lui que de se fixer. Son directeur spirituel lui eût indiqué sa voie ; pour devenir religieux, il lui eût suffi d'entrer dans un noviciat : pour être prêtre séculier, de s'entendre avec son ordinaire. Mais Camille, quoique à peu près aussi instruit qu'un élève de petit séminaire, n'avait pas fait d'études au sens donné à ce mot au Canada : il n'avait pas passé huit ans dans un collège, et il était sans ressources pécuniaires.

L'avenir s'étendait devant lui comme une mer immense qui le sollicitait ; mais il était semblable à un marin retenu sur la plage faute d'un esquif. Sa vie dépérissait à regarder l'horizon bleu et à réprimer les élans de son âme.

Il avait, comme tout le monde, entendu parler des Jésuites et des choses que ces hommes prodigieux font. Dans une de ces poussées que donne, à vingt ans, un premier enthousiasme, il se décida à demander son admission dans leur ordre. C'est au moins ce que m'affirme M. Demers.

— Je le conduisis moi-même dans ma voiture, me dit-il, à Montréal, et le laissai dans le parloir du collège Sainte-Marie. Mais il n'y resta pas longtemps, un mois environ ; il s'en revint à la maison sans jamais nous dire pourquoi.

Avait-il réellement songé à se faire Jésuite ? Cela est très possible. Le rêve d'un jeune homme ardent est plus vaste que ne le sera jamais sa carrière future ; il vise surtout les sommets inaccessibles et les étendues sans limites. A vingt ans, Alexandre dut rêver la conquête de plus de royaumes qu'il n'en subjugua dans la suite ; et saint François-Xavier, à sa mort, avait sans doute moins converti d'infidèles à Dieu qu'il n'avait cru possible de le faire dans les enthousiasmes de ses trente ans.

L'ordre de saint Ignace de Loyola ne convenait pas à la nature et surtout à la mission du P. Lefebvre. En tout cas, ses études, ou plutôt son défaut d'études, lui en auraient pour de longues années fermé les portes.

Le R. P. Rézé croit qu'il n'alla chez les Jésuites de Montréal que pour y suivre une retraite. Cette version aussi est possible.

On a également prétendu qu'il était entré, pendant quelque temps, chez les frères de la Doctrine chrétienne. Ceett opinion subsiste encore à Saint-Laurent et à la Côte-des-Neiges. Après de sérieuses recherches, je me crois en état de pouvoir affirmer qu'il n'en est rien. Il n'est jamais allé chez les Frères et n'en a jamais manifesté le désir. La règle des Frères leur interdit d'être prêtres, et Camille se sentait mystérieusement attiré vers les saints autels. Il ne se l'avouait pas à lui-même (qui peut se croire digne de célébrer les divins mystères ?) : mais, de quelque côté qu'il se tournât, l'aimant de son âme s'orientait toujours dans la direction du pôle lumineux qui l'attirait.

Revenu auprès de sa mère, chez M. Demers, il se montra plus songeur encore qu'auparavant, et reprit ses longues promenades au bois. Son âme commençait même à s'ouvrir au découragement, quand il apprit qu'une communauté de religieux, nouvellement établie à Saint-Laurent, offrait à l'admission des postulants de grandes facilités. Voici à quelle occasion.

Sur les conseils de sa mère, il avait entrepris un pèlerinage à Sainte-Anne de Varennes. Ces sortes de voyages, à cette époque où les pèlerinages à bénéfices, douillettement emménagés en chemin de fer, n'étaient pas encore à la mode, se faisaient péniblement au pied du pèlerin. Camille y alla, seul ou de compagnie, dans un grand recueillement. Il communia et pria de toute l'ardeur de son âme. Il ne demandait pas un miracle, mais il sollicitait, par l'intercession de l'aïeule de Celui qui se déclare être lui-même " la voie," un peu de lumière pour bien connaître sa vocation.

Dans une hôtellerie où il s'était arrêté, au retour, un journal lui tomba sous les yeux, *la Minerve* de Montréal, où il était annoncé que les RR. PP. de Sainte-Croix offraient de faire terminer leur philosophie, ou leur théologie, à deux ou trois jeunes gens qui s'engageraient en retour à faire quelques heures de classe quotidienne à leur collège de Saint-Laurent.

Cette annonce du journal le frappa comme une grande lumière éblouissante. Il y vit le miracle de la bonne sainte

Anne, et n'eut rien de plus pressé que d'arriver à Saint-Philipppe et d'annoncer l'heureuse nouvelle à sa mère. Tout le monde tomba facilement d'accord : sainte Anne ne s'était-elle pas déclarée ? C'est en juillet qu'avait eu lieu le béni pèlerinage ; au mois d'août suivant, Camille partait pour Saint-Laurent, conduit par son beau-frère, celui-là même qui déjà l'avait laissé, l'hiver d'avant, au parloir des Jésuites. Cette fois-ci il ne s'en revint pas. Les conditions d'entrée furent arrêtées à la première entrevue. Il devenait postulant, Médard Demers payant sa dot, qui consistait en une soutane neuve. Ceci se passait en 1852, et Camille avait alors vingt et un ans.

L'ordre religieux dans lequel le P. Lefebvre avait enfin trouvé à entrer était la congrégation de Sainte-Croix, fondée en 1820, par l'abbé Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loire, au diocèse du Mans, en France, et définitivement organisée, en 1835, par son successeur, l'abbé Basile Moreau. Ses statuts furent approuvés par le Saint-Siège, en 1857. Dès son début cette communauté, qui répondait à un besoin urgent de la France redevenue catholique, prit une rapide extension ; ses membres se multiplièrent et ses maisons surgirent, sur divers points du royaume d'abord, pour rayonner ensuite dans l'Amérique du Nord et aux Indes orientales.

C'est à la demande de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, que ces bons religieux envoyèrent, en 1847, un essaim de leur ordre fonder, à Saint-Laurent, un collège et un noviciat, dans une maison que leur cédait l'abbé Saint-Germain, curé de la paroisse. Ils n'étaient établis au Canada que depuis cinq ans, lorsque le P. Lefebvre vint demander et obtint son admission chez eux.

Ainsi, après bien des tâtonnements, bien des incertitudes, bien des angoisses, le fils cadet de Louis Lefebvre et de Véronique Bouthillier avait enfin trouvé sa voie, et il y entrait, comme le veut l'Evangile, sans regarder en arrière. Il laissait aux soins de son parent, sa vieille mère, qui lui avait dit en le bénissant : « Va où Dieu t'appelle ! »

A partir de ce jour, Camille Lefebvre appartiendra tout entier à la religion et aux œuvres de la religion.

Se désintéressera-t-il, à cause de cela, de son prochain, de ses frères ? Nullement. Il deviendra même un des plus grands, sinon le plus grand, des bienfaiteurs de la race française en Amérique. C'est à tort que l'on persiste, en certains lieux, à méconnaître les services que rendent les communautés religieuses aux sociétés modernes, à les taxer de corps parasitiques. Que nombre de couvents d'hommes et de femmes, en Angleterre et en Allemagne, avant la Réforme, en France, avant la Révolution, aient ouvert leurs portes aux abus qu'engendrent l'opulence et l'oisiveté, personne ne songe sérieusement à le nier. Mais l'exception n'infirme pas la règle.

Les monastères furent, dans le principe, et durant tout le moyen âge des asiles de prière et de paix, en même temps que des foyers de science et de civilisation. Aujourd'hui les sociétés religieuses monopolisent, en Europe et en Amérique, parmi les populations catholiques, l'enseignement secondaire et libre ; et leurs écoles, quoi qu'on puisse d'ailleurs penser des programmes d'études et des méthodes d'enseignement suivis au Canada, sont, au point de vue de la discipline et des mœurs, bien en avant des universités laïques. Les corps religieux, depuis les contemplatifs de sœur Caouette et les vrais pauvres de saint François, jusqu'aux communautés enseignantes de nos villes et de nos campagnes, sont véritablement des institutions de bienfaisance. L'Eglise, la civilisation, la société, leur sont redevables de leurs plus grands, de leurs plus purs triomphes. Il n'est pas vrai qu'en s'isolant du monde ils s'affranchissent de la grande loi de l'amour du prochain et de l'obligation de porter leur part des charges humaines. Ils cherchent avant toutes choses le royaume de Dieu, cela est vrai ; mais qui peut ici-bas séparer Dieu et les hommes ? Qui peut servir le premier sans se faire en même temps le serviteur des seconds ? Le second commandement est l'égal du premier. Saint Vincent de Paul disait : " Donnez-moi une personne qui borne son amour en Dieu seul, et

donnez-m'en une autre qui aime aussi son prochain, le second de ces deux amours est le plus parfait." De son côté saint François d'Assise n'hésite pas à déclarer "que l'amour du prochain est le prolongement de l'amour divin."

Pour le P. Lefebvre, comme pour tous les saints, lesquels furent en même temps des bienfaiteurs de l'humanité, le second des deux grands commandements de l'amour était vraiment l'égal du premier. Il aima Dieu de toute l'ardeur de son cœur; mais aussi quelle large place il fit, toute sa vie, à l'amour de ses frères! Après Dieu, deux grandes affections saintes se sont partagé : toute sa vie la congrégation de Sainte-Croix et, plus tard, la nationalité acadienne. Il est peut-être la plus pure gloire de la première; il est certainement le plus grand bienfaiteur de la seconde.

Dès son entrée à Saint-Laurent, il revêtit la soutane, prix de la dot que lui avait fournie son beau-frère. On lui donna une classe de français à faire, et il eut en même temps un professeur pour ses études théologiques. Ses succès comme professeur furent marquants. J'ai pour en témoigner une note écrite de la main d'un homme qui ne prodiguait pas les éloges, le R. P. Gastineau : "Il faisait la classe avec beaucoup de succès."

Un de ses élèves, journaliste éminent et aujourd'hui historien distingué, tout dernièrement encore me parlait de lui avec émotion. "Nous l'aimions, me disait-il, et il nous faisait aimer ce qu'il nous enseignait."

C'est là tout le secret de la pédagogie.

Sa classe quotidienne terminée, et les devoirs de ses élèves consciencieusement examinés et corrigés, le postulant se jetait, avec toute l'ardeur de ses vingt et un ans et son besoin dévorant d'apprendre, à l'étude de la théologie, étude qu'il commença dès son entrée à Saint-Laurent et qu'il poursuivit avec distinction toute sa vie.

Il semblerait aux personnes du monde que ce jeune religieux, tout absorbé dans les travaux de l'enseignement, dans l'étude et la prière, eût enfin trouvé le grand repos de l'âme auquel il aspirait depuis si longtemps. C'est le contraire qui

arriva. Lisez la vie des saints, — je m'adresse ici aux laïques comme moi,— et vous serez étonnés de voir par quel creuset Dieu fait passer les âmes d'élite qu'il destine à la gloire. Il l'a



Le P. Lefebvre à 22 ans.

dit lui-même : l'or s'épure par le feu. Le cœur de l'homme s'épure dans la souffrance. Celui qui ne sait pas souffrir ne saura jamais aimer.

La douleur est le pain et le vin dont Dieu nourrit d'abord ceux qu'il appelle aux joies de son festin ; et il mesure presque toujours leur puissance d'amour par leur capacité et leur volonté de souffrir pour lui. Quelques-uns ont volontairement recherché la souffrance comme un besoin de volupté ; d'autres l'ont simplement acceptée avec un grand courage ; mais tout prédestiné a rencontré sur sa route un calvaire. Pour le Fils de l'Homme, plus capable d'aimer, et, par conséquent, de souffrir, que les autres hommes, le Calvaire a été précédé du Gethsémani, où la souffrance fut si grande qu'elle s'échappa en sueurs de sang.

Les deux années de noviciat que le P. Lefebvre passa à Saint-Laurent furent peut-être les plus douloureuses de sa vie. Dieu qui, sans doute, le voulait ainsi, avait suscité pour l'éprouver, un excellent religieux, animé des meilleures intentions, mais pour qui le caractère du jeune postulant était une énigme qu'il ne sut jamais comprendre. Le brave homme était persuadé, en son âme et conscience, que Camille Lefebvre faisait fausse route en entrant en religion, que le monde était sa vocation. Il entreprit, avec beaucoup d'indélicatesse et de zèle, de le remettre dans la bonne voie, et inconsciemment se fit son persécuteur.

Il n'y a pas de doute que les allures du jeune Lefebvre prêtaient à des malentendus. Il arrivait frais émoulu des champs, où la liberté se respire à pleins poumons, où les formes obséquieuses sont inconnues. La base de l'édifice religieux, chez tous les moines, c'est la pauvreté, la chasteté et l'obéissance.

La pauvreté de Camille n'était pas douteuse ; une soutane constituait tout son apport matériel. Et ce n'est pas dans le dessein d'amasser les biens de la terre qu'un homme courageux, relativement instruit et rempli de talents, entre en religion, à vingt et un ans. *Pauper spiritu*, il l'était et le fut toute sa vie.

Sa chasteté, mise à l'épreuve au milieu de la jeunesse de Saint-Philippe, avait brillé, pour employer une suave image biblique, comme le lis parmi les fleurs. Il était chaste et modeste, et jamais aucune parole malsonnante n'était tombée de ses lèvres.

Des trois pierres angulaires de l'édifice religieux restait l'obéissance. Ce fut pour lui, ou peu s'en fallut, la pierre d'achoppement. Non pas qu'au fond de son âme il ne fut humble et d'une grande soumission ; mais son obéissance, à lui, ne ressemblait pas à celle des autres postulants. Sa jeunesse ne s'était pas passée dans un pensionnat, où un certain pli d'échine se contracte souvent de bonne heure ; où certaines habitudes ostensibles de subordination se manifestent volontiers en toutes occasions et deviennent, après quelques années d'exercice, des affaires plus ou moins de routine. Etranger aux règles du grand saint Benoît et des autres maîtres de la vie monastique, il n'avait aucune idée théorique des douze degrés de l'humilité.

Dans un cloître, chez un postulant à la vie religieuse, l'humilité, qui constitue le fond de l'obéissance, prend des formes extérieures déterminées. Cela faisait dire à un ascète, depuis longtemps canonisé, que pour un religieux, humilité et humiliations c'est tout un. C'est ainsi, par exemple, que les moines font entre eux l'aveu public de leurs coulpes. Ceux qui le font sont, sans aucun doute, des âmes remplies d'humilité et assoiffées d'humiliations.

Chez les personnes du monde, ou qui en arrivent, cette preuve d'humilité, étant tout extérieure, n'est ni concluante ni absolue. En tant que preuve, elle ne vaut même généralement rien. Il en est pour nous de l'humilité comme de l'obéissance : certaines formules extérieures ne la constituent pas toute.

Pour ma part j'ai appris à me méfier de l'homme obséquieux, et qui répond toujours : oui, oui, *amen, amen !* de l'homme toujours prêt à se traîner aux pieds de ses semblables, surtout de ses supérieurs hiérarchiques. Souvent, à travers les professions de foi les plus serviles, le rayon cathodique révèle à l'œil exercé un fonds de dissimulation ; et l'homme qui, en présence de son semblable, ne sait pas être, et se montrer, au besoin, égal à lui, fouillez bien son âme et vous la trouverez vide de caractère viril, sinon remplie de bassesse native.

L'humilité, comme la beauté, comme l'amour, doit être dans le cœur d'abord : *omnis pulchritudo ab intus* ; et l'obéissance, même l'obéissance monacale, n'est qu'une forme de l'humilité. Celle-ci ne doit jamais être une abjection du cœur ; ce serait alors de la bassesse. [1]

Ajoutons, avec les moralistes chrétiens les plus autorisés, qu'entre l'humilité et la chasteté il existe d'étroits rapports, et nous arriverons sûrement à cette conclusion, qu'en entrant à Saint-Laurent [illegible] Lefebvre était aussi humble que les autres novices de son âge ; mais il était humble comme on peut l'être dans le monde, et non pas à la manière perfectionnée du cloître.

L'obéissance absolue est l'holocauste du parfait religieux. Il s'y engage librement et pour toute sa vie par un vœu irrévocable. Il se dépouille de sa volonté comme d'un manteau qu'il ne lui est plus permis de reprendre.

Il dit à ses supérieurs, comme Jésus à son Père : " Que votre volonté se fasse et non pas la mienne ; " et, fût-ce la mort, même la mort de la croix, qu'on lui commande, il obéit [3].

Serment redoutable, qui n'est légitimé que par cette considération bien formelle que, dans les ordres monastiques, le supérieur représente Dieu ; et que c'est entre les mains de Dieu, et non pas entre les mains d'un homme, que le religieux remet sa liberté.

En raison même de sa sublimité, tous les hommes ne sont pas appelés à faire ce sacrifice. Il constitue le conseil et non pas le commandement évangélique. Il faut pour s'y engager

---

1—" L'humilité n'est pas un abaissement et les humiliations ne sont pas une honte," dit le R. P. François, supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, dans sa *Direction* aux novices.

2—Règle de S. Benoît.

3—Sainte Chantal disait de ses filles " qu'on pouvait les tordre comme des mouchoirs, les prendre ou les laisser, les envoyer au bout de la terre, les pressurer, sans leur arracher un refus ni une plainte." Et l'une d'entre elles, la mère de Bréchard, déclarait à une amie : " Si notre Mère m'écrivait de lui envoyer un de mes yeux ou un de mes bras, j'arracherais l'un et ferais couper l'autre pour lui témoigner mon humble obéissance." Saint Ignace de Loyola exige que ses sujets soient aussi dépourvus de volonté propre que l'est un cadavre : *perinde ac si cadavera essent.* C'est la première règle des Jésuites.

une forte volonté, fortifiée encore par une vocation manifestement surnaturelle.

Vendre ses biens, pour celui qui en a, et en distribuer le produit aux pauvres—ce qui ne se fait plus guère—n'est pas l'unique pierre de touche du parfait religieux contemporain. Ce procédé de détermination et de probation religieuse est même passablement tombé en désuétude ; d'autres lui sont substitués. Parmi ceux-ci est le noviciat, deux, trois années, de recueillement et de prières, durant lesquelles le postulant est rigoureusement préparé à sa vocation par un homme d'expérience, appelé le maître des novices, et assujéti aux épreuves les plus rudes et les plus diverses. A quoi servirait de s'engager dans des vœux si formidables, si l'on devait, ensuite, le regretter et n'y pas persévérer ?

Le noviciat, c'est la veille de la bataille où l'on voit défaillir les cœurs les plus vaillants, même ceux qui, le lendemain, combattront comme des lions. C'est l'époque la plus redoutable de la vie d'un religieux.

Par son éducation et ses habitudes, Camille Lefebvre était mal préparé à subir cette épreuve. Pour la première fois de sa vie, il franchissait le seuil d'une communauté religieuse. Tout était nouveau pour lui à Saint-Laurent, les usages et les personnes. Pas de communion avec les autres âmes. Sa cellule était froide comme une pierre tombale ; et pas un souffle ami, pas une chaleur confortante n'y pénétrait des autres cellules. Il se sentait isolé ; il était seul parmi ses frères.

Ce qui lui manquait c'était surtout un ami, un cœur pour y épancher le trop plein du sien. Cette nature débordante, faite pour les enthousiasmes, souffrait de ne pas se répandre. Lacordaire, avec qui il a maints points de ressemblance, se trouva, à son entrée au séminaire de Saint-Sulpice, dans un état d'âme remarquablement pareil. Il arrivait du monde, cherchant Dieu et la paix du cœur dans la solitude du séminaire. Comme sa très profonde humilité n'avait pas les allures extérieures de l'humilité des autres séminaristes, on le trouva rempli d'orgueil. Ses supérieurs mêmes ne surent pas le comprendre ; quelques-uns trouvaient qu'il faisait décidément

fausse route ; d'autres, moins sûrs de leur diagnostic d'âme, se contentaient de faire reculer indéfiniment la date de son ordination. Sa patience eût fini par s'épuiser, ou bien le doute se fût emparé de sa raison, s'il n'eût enfin trouvé dans M. Garnier, supérieur général de la Société, une âme sœur de son âme, qui le devina, puis le comprit. M. Garnier fut, au séminaire, le conseiller spirituel et l'ami de Lacordaire ; le R. P. Rézé fut celui de Camille Lefebvre.

Heureux le jeune homme qui rencontre sur son chemin un ami vertueux et éclairé et qui se fait de lui un compagnon de route ! Celui-là entrera dans la voie qui conduit vers les sommets, et ne s'en écartera point.

Sans la haute direction spirituelle, sans la bienfaisante amitié du P. Rézé, la nature droite, mais excessivement sensible du P. Lefebvre, eût succombé devant la série d'épreuves qu'il eut à subir au noviciat. Le découragement eût succédé au doute dont il se sentait déjà envahi ; sa vocation, vacillante, eût été jetée hors de sa voie ; une grande carrière eût été brisée. Le P. Rézé le prit doucement par la main, lui montra, d'un côté, les vaines joies du monde qu'il avait quitté, de l'autre, les âpres jouissances de la mortification de l'esprit et de la chair, le monde dont la pente est douce et la fin incertaine, le Golgotha dont l'ascension meurtrit les pieds et ensanglante les chairs, mais élève au-dessus de la terre celui qui le gravit. Il fit entendre à ce jeune cœur, si riche en dons de l'amour, les appels secrets de Dieu qui conduit, dans des sentiers incompris des hommes, les âmes qu'il destine à la perfection évangélique.

Il vit encore ce vénérable serviteur de Dieu, dont la sollicitude paternelle affermit alors la vocation ébranlée de Camille Lefebvre.

Retiré à la maison provinciale de la Côte-des-Neiges, près Montréal, il passe ses heures dans la prière et la méditation. Je suis allé m'incliner devant lui, et recueillir de sa bouche des souvenirs de celui dont j'essaie de retracer la vie. C'est saint Bernard qui affirme que le serviteur de Dieu se divinise petit à petit ? Il est certain qu'en présence de l'un de ces

hommes d'élection qui ont fui le monde pour se réfugier en Dieu, vous vous sentez saisi d'un respect étrange, que rien n'explique. Vous n'avez pourtant devant vous " qu'un roseau agité par le vent," un homme semblable aux autres hommes.

Non, l'homme de Dieu n'est pas tout à fait semblable aux autres hommes.

Ce qui aujourd'hui frappe l'interviewer du R. P. Rézé, c'est une urbanité parfaite, un langage châtié et élégant, une grande douceur de physionomie, l'œil profond et vivant, et un sourire où perce une pointe d'ironie douce, le sourire de Pie IX. Il était, en 1852 et en 1854, supérieur du collège Saint-Laurent. Né en France, à Sablé, dans le département de la Sarthe, en 1814, il vint au Canada, en 1849, et fut le deuxième supérieur provincial de l'ordre en Amérique.

Il ne faudra pas se récrier sur le récit des épreuves au travers desquelles passa Camille Lefebvre, durant le cours de son noviciat à Saint-Laurent. Le cloître n'est pas le paradis ; c'est un chemin qui y conduit, et les chemins du ciel sont étroits et jonchés de plus de ronces que de roses. Où serait, devant Dieu, le mérite du moine, de l'ermite, du pénitent, s'il n'avait qu'à refermer derrière lui les portes d'un monastère pour y interdire l'entrée de la douleur et des afflictions de l'esprit ? L'homme porte en lui le germe fécond de ses propres misères : en quelque lieu qu'il se réfugie, le démon, plus sûrement encore que le chagrin,

> Monte en croupe et galope avec lui.

Ce que le religieux trouve dans le cloître, c'est cette paix que le monde ne saurait donner ; mais encore ne la trouve-t-il pas toujours au premier abord, et n'est-elle, la plupart du temps, que le fruit d'une victoire achetée au prix de longs et pénibles combats. Le noviciat est la veillée des armes du chevalier de Jésus-Christ. Les natures d'élite, les intrépides seuls, peuvent en supporter l'épreuve. Le P. Lefebvre faisait alors la sienne à Saint-Laurent.

Il ne faudra pas, non plus, se scandaliser outre mesure du fait que ses plus grandes contradictions lui vinrent de quelques-uns de ses frères en religion. Il n'est écrit nulle part que le sentiment des hommes ne doit point différer. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les hommes fussent absolument semblables les uns aux autres, qu'une âme ne différât point d'une autre âme, ou que la vision béatifique les éclairât toutes à la fois. Il en sera sans doute ainsi dans le royaume de la lumière ; mais ici-bas chacun marche à tâtons, suivant comme il peut son chemin. Les uns veulent prendre à droite, les autres à gauche. Combien de temps les disciples de Jean et ceux de Jésus ont-ils pu marcher d'accord ? Et saint Paul ne dut-il pas se séparer de saint Barnabé, ne pouvant plus s'entendre avec lui ?

Les deux années de noviciat victorieusement terminées, le P. Lefebvre fit sa profession religieuse, à Saint-Laurent même, le 1er novembre 1854. C'était le premier salvatoriste canadien entrant dans la congrégation. Le fondateur du premier collège acadien est le premier né de l'ordre de Sainte-Croix en Amérique.

Irrévocablement consacré au service de Dieu par les trois vœux redoutables de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, il n'eut plus qu'un désir, désir violent, tempéré d'un grand sentiment de crainte : monter les degrés de l'autel, devenir prêtre.

Mais la classe qu'il faisait, les études théologiques qu'il poursuivait en même temps, et les luttes intérieures qu'il avait eu à soutenir, avaient altéré sa santé au point que l'on en arriva à craindre pour sa vie. Le repos le plus absolu lui fut prescrit pour quelque temps. Il fit même un voyage pour sa santé ; mais je n'ai pas pu savoir où, si ce n'est de l'un de ses parents, qui m'assura que c'était " sur la mer." L'océan est loin de Montréal, et, pour un cultivateur de Saint-Philippe de Laprairie, le lac Saint-Pierre, par exemple, a toutes les proportions de la mer azurée.

Ce qui importe à notre narration, c'est que dans la quiétude d'âme du religieux confirmé dans sa vocation, la santé ébranlée se raffermit vite. Quelques mois de repos suffirent, grâce à sa

solide constitution, pour le ramener, fort et vigoureux, quoique pâle et fluet toujours, au poste de Saint-Laurent, où il ne tarda pas à entrer dans les ordres. Déjà, le 3 décembre de l'année précédente, il avait reçu la tonsure. Il fut fait sous-diacre le 6 mai 1855, diacre le 2 juin, et enfin, le 29 juillet, il fut consacré prêtre dans la cathédrale de Montréal, par Mgr J. Larocque, coadjuteur de Mgr Bourget.

Sa mère, sa douce et pieuse mère, ne se trouva pas là pour pleurer d'attendrissement et le bénir. Dieu l'avait appelée à lui, au mois de janvier de l'année précédente, à l'âge de soixante et sept ans.





CHAPITRE QUATRIÈME

Les apologistes canadiens et le clergé. — Le clergé seul n'est pas l'Église ; il est à l'Église ce que le gouvernement est à l'État. — Le P. Lefebvre à Saint-Eustache. — Cinq ans de mission. — Mgr de Laval. — La rébellion de 1837-38. — Causes du mouvement insurrectionnel. — Les Canadiens étaient-ils justifiables de se rebeller ? — La liberté. — Les droits de l'homme. — Chénier. — Sa mort héroïque. — Les "patriotes" de 1837 ont-ils été canoniquement excommuniés ? — Mandement de Mgr Lartigue. — Le P. Lefebvre.

Il faut être prêtre pour parler dignement du prêtre, ce "coadjuteur du laboureur éternel," comme Dante Alighieri, dans son immortel poème du *Paradis*, appelle saint Dominique. Ceux qui ont prétendu qu'un laïque ne devait pas écrire la vie du P. Lefebvre avaient sans doute raison ; je le sens, surtout dans ce moment où la plume du biographe devrait retracer le plus grand événement de sa vie, et où, tout interdit, je suis retenu par mon impuissance autant que par mon indignité.

Raconter le mystère redoutable de l'imposition des mains, qui confère à un pauvre enfant né d'une femme le pouvoir de fermer et d'ouvrir aux âmes les portes éternelles, écrire ce que les anges chantent dans le ciel, commenter la dignité sacerdotale, l'*onus presbyterii,* comme dit le pontifical romain, je ne le puis et n'oserais l'essayer. Le P. Lefebvre lui-même ne parlait de son ordination qu'avec un grand sentiment de respect, mêlé de crainte, comme si la simple évocation de cet événement l'eût encore frappé de sa redoutable solennité.

Dans la suite, quand il eut lui-même, en sa qualité de supérieur du collège Saint-Joseph et de provincial de l'ordre de Sainte-Croix au Canada, à déterminer les vocations, à désigner les "âmes sacerdotales," il apporta toujours le plus grand soin dans la préparation des jeunes lévites destinés à monter les

degrés de l'autel. Avec saint Bernard il estimait que le prêtre, dont l'influence ici-bas doit être toute pour le bien des âmes, la gloire de Dieu et de son Église, devient l'occasion de maux infinis si, par malheur, il n'a pas la vocation, ni la sainteté de son état.

Surtout dans notre pays si catholique du Canada, où les prêtres jouissent encore des privilèges qu'ils essaient en vain de ressaisir dans la vieille Europe, le curé de campagne doit être, en raison même de son autorité divine dans les choses religieuses, et de l'autorité qu'il conserve auprès des populations dans les questions d'ordre matériel et politique, à la fois saint et éclairé. La continuation de l'influence salutaire qu'exerce le prêtre dans nos paroisses dépendra plus encore du prêtre lui-même que des populations. Certaines imprudences, des abus d'autorité (nous ne parlons pas des mauvais prêtres, il n'en existe probablement pas) sont plus nuisibles au prestige du clergé que toutes les attaques réunies des sectes hostiles à notre religion.

Des publicistes canadiens, plus zélés que prudents, ont propagé et propagent encore cette doctrine que le clergé, de fait, constitue l'Église. C'est leur manière de répondre aux écrivains radicaux qui contestent au clergé sa part légitime d'autorité. Il en est résulté des malentendus regrettables, et cette erreur venant du dedans, — nos publicistes catholiques professionnels posent en théologiens inspirés, — est plus dangereuse que l'attaque des ennemis du dehors. C'est ainsi que l'institution des courtisans,

> .... Présent le plus funeste
> Que puisse faire aux rois la colère céleste,

a plus fait pour déconsiderer l'autorité légitime des descendants de saint Louis sur le trône de France et précipiter la révolution, que le *Contrat social* et toute l'École encyclopédique.

La vérité subsiste par elle-même et n'a rien de commun avec l'erreur. Or, l'Eglise catholique est le temple vivant de

la vérité sur la terre, et les membres du clergé sont les ministres oints de ce temple. Attribuer à ces ministres des prérogatives qui ne leur appartiennent pas est aussi répréhensible que leur nier les privilèges qui leur reviennent de droit. L'une et l'autre erreur est également condamnable. La suprême injure que l'homme puisse faire à la vérité, c'est de recourir au mensonge, à l'exagération, ou à la suppression des faits pour la défendre. La bonne intention, en cette matière, n'est pas une excuse, et est encore moins une justification. Osa fut puni de mort pour avoir soutenu l'arche sans y être invité. La province de Québec abonde en petits Osas.

" L'Eglise est la société des fidèles unis entre eux par les liens d'une même foi divine." Voilà ce que nous enseigne notre petit catéchisme ; voilà la vérité. Prêtres et laïques sont les fidèles. Vis-à-vis les uns les autres ils ont chacun des devoirs et des droits, réglés, non pas sur les pompes, la préséance et la dignité humaine, c'est-à-dire la vanité, mais sur l'égalité originelle et sur la loi de Dieu, c'est-à-dire sur la charité, c'est-à-dire sur la justice. Dans cette milice divinement ordonnée, il y a le commandant en chef, ou plutôt le lieutenant général du Christ, le pape, qui ne saurait faillir dans sa lutte contre l'erreur doctrinale ; il y a le corps des officiers, qui est le clergé, avec les hauts dignitaires pour état-major ; il y a les soldats, qui sont les laïques. Tous ensemble ils constituent une seule armée militante, l'Eglise catholique, qui est une et indivisible ; mais ni les uns ni les autres ne la constituent séparément. C'est une erreur d'enseigner le contraire au peuple.

Que si l'on préfère la figure évangélique d'un pasteur paissant des brebis et des agneaux, on arrive toujours à un seul troupeau, formé du pasteur et des ouailles réunis.

Voulant réfuter l'erreur que je signale, un théologien du Canada compare l'Eglise à l'Etat, et le clergé au gouvernement de cet Etat. " Le gouvernement, écrit-il, est pour l'Etat

ce que le clergé est pour l'Eglise : il n'est pas plus l'Etat que le clergé n'est l'Eglise." [1]

L'ouvrage où cette doctrine est émise, doctrine positivement enseignée par saint Thomas d'Aquin, porte l'*imprimatur* de Son Éminence le cardinal Taschereau, et est précédé d'une lettre d'approbation signée par Mgr Duhamel, le distingué archevêque d'Ottawa.

Il semblerait que la cause de cette erreur si répandue au Canada, sans y être, cependant, formulée en toutes lettres comme article de foi, fût la réponse étonnante de Jésus aux casuistes hébreux qui voulaient lui tendre un piège : " Rendez à César ce qui revient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. " Quelques-uns de nos apologistes enseignent que César c'est le gouvernement civil, et Dieu c'est l'Eglise ; et d'autres infèrent que César est le corps des laïques, et Dieu le clergé.

Le prêtre est le ministre [2] de Jésus-Christ parmi les hommes. Cette dignité lui suffit. Au reste, il n'en existe pas de plus haute sur la terre.

Voyez de quelle prudence, inspirée de l'Esprit-Saint, l'Eglise s'entoure avant d'imposer les mains au jeune lévite. L'innocence, conservée ou reconquise, ne suffit pas à sa sollicitude alarmée. Les clercs doivent être supérieurement instruits (c'est cette supériorité d'instruction qui valut à l'Eglise la prépondérance incontestée dont elle jouit au moyen âge) ; il faut qu'ils appartiennent à des familles non atteintes d'infamie ; qu'ils soient légitimes et nés de parents légitimes ; qu'ils n'aient aucune difformité sérieuse ; qu'ils soient sains d'esprit et de bonne réputation.

Dans la milice de Jésus-Christ, comme dans les milices de la terre, quoique tous soient appelés dans les rangs, les candidats d'élite sont seuls trouvés dignes de porter l'épaulette.

Si je rencontrais un prêtre et un ange de compagnie, disait un saint, je saluerais le prêtre le premier. C'est aussi l'opinion

1—Le P. Gohiet, O. M. I., *Conférence sur la question ouvrière*, p. 70. — Québec, 1892.

2—Ministre veut dire serviteur.

que le P. Lefebvre se formait du prêtre ; c'est ainsi qu'il le voulait ; et c'est ainsi qu'il le fut lui-même, digne de marcher sur la terre dans la compagnie des anges.

Aussitôt après son ordination, il fut envoyé à Saint-Eustache, en qualité de vicaire du P. Gastineau, de la congrégation de Sainte-Croix, nommé curé de cette paroisse au mois de janvier précédent.

J'ai fait le voyage de Saint-Eustache, afin de suivre d'étape en étape celui qui fut l'Esdras de l'Acadie, celui qui a relevé l'édifice gisant de notre nationalité. Le premier acte de lui inscrit aux registres est un baptême : "Ce trois septembre mil huit cent cinquante-cinq, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Evariste, né d'hier, du légitime mariage de Luc Sauvé, cultivateur, et de Marie Laurain, etc."

Les lettres sont bien formées et parfaitement lisibles ; mais l'écriture manque de symétrie, est incertaine, pesante, et toute différente de l'écriture qu'il adopta dans la suite.

Le dernier acte est également un baptême, celui de Camille-Joseph, enfant de Charles Lemoyne de Montigny et de Marie-Elmire-Laure Laviolette. Il porte la date du 3 octobre 1860, ce qui donne au P. Lefebvre au delà de cinq ans de résidence à Saint-Eustache.

Le fait suivant peint mieux que les plus élogieux commentaires la large place qu'il sut occuper et qu'il garde encore dans les annales de la paroisse : tous ceux à qui j'ai demandé des souvenirs du P. Lefebvre m'ont parlé de lui comme ayant été le curé en charge. Personne, parmi la jeune génération, où sa mémoire est religieusement conservée, ne voulait convenir qu'il n'eût été que le vicaire. Les anciens même, qui l'avaient personnellement connu, hésitaient à s'en souvenir. Il est aujourd'hui le plus populaire des *curés* qui ont desservi Saint-Eustache.

Que dirons-nous des cinq années et plus qu'il passa dans cette paroisse ? La solitude est muette, et les solitaires n'ont pas d'histoire écrite sur des tablettes ou dans les livres. Saint-Eustache fut une retraite où le P. Lefebvre, dans la compagnie d'un homme d'une grande érudition et d'une austérité

de vie plus grande encore, le P. Gastineau, mort depuis, en odeur de sainteté, se prépara par la prière, la méditation et l'exercice du saint ministère à la carrière où Dieu l'appelait de toute éternité. "Il pressentait l'ordre que Dieu devait lui donner un jour, comme autrefois à Abraham: "Sortez de votre pays et venez dans la terre que je vous montrerai." Ces paroles, prononcées par l'abbé de la Colombière au service funèbre de Mgr de Laval, s'appliquent également au P. Lefebvre.

Il existe plus d'un trait de ressemblance, sinon dans le caractère, du moins dans les œuvres, du fondateur du séminaire de Québec et du fondateur de l'université de Memramcook. Avant de venir au Canada, François de Montmorency de Laval passa trois années à l'Hermitage de Caen, dans la compagnie et sous la direction spirituelle de M. de la Brunetière, se recueillant dans l'attente de la manifestation "des desseins encore inconnus de la Providence sur lui"[1]. Saint-Eustache fut l'Hermitage du P. Lefebvre.

J'ai recueilli sur cette période de sa vie des traits bien touchants: âmes consolées et ramenées à Dieu, époux raccommodés par sa suavité persuasive, pauvres soulagés et vêtus, orphelins tirés de la misère et placés. Il était de la race de ceux qui se donnent tout à tous, et qui s'oublient eux-mêmes.

C'est ainsi qu'un jour de Noël, — le P. Gastineau étant malade,—après avoir entendu les confessions, la veille, puis célébré la messe de minuit et celle du jour, il se mettait à table, quand on vint le chercher en grande hâte pour un mourant qui demeurait à l'une des extrémités de la paroisse. Sans prendre le temps de goûter, il part aussitôt. Les chemins étaient mauvais et la distance était longue. Ceux qui le requéraient étaient des pauvres. Il administra le moribond et reprit joyeusement la route du presbytère. Tout à coup il se sentit faiblir. Comme l'heure du souper arrivait, il s'arrêta chez un *habitant* et demanda quelque chose à manger, attendu, lui

1—*Histoire de Mgr Laval*, 2 vol., par M. l'abbé A. Gosselin, Québec, 1890; l'un des livres canadiens les mieux écrits.

dit-il, qu'il mourait de faim. Le ton enjoué avec lequel il parlait fit croire à la maîtresse de la maison que le bon Père voulait tout simplement lui faire l'honneur de prendre le souper de Noël dans sa famille ; et, nouvelle Marthe, elle se mit en frais de préparer un somptueux repas.

— Un morceau de pain et un verre de lait, c'est tout ce qu'il me faut, ma bonne dame, dit-il, car je meurs littéralement de faim.

En achevant ces paroles il tomba sans connaissance. Il n'avait rien mangé depuis la veille au soir, sauf un fruit à son dîner interrompu [1].

Voilà ce qu'était le P. Lefebvre, vicaire à Saint-Eustache : voilà ce qu'il fut toute sa vie. Il faisait comme en se jouant et avec la plus grande simplicité, des actions qu'on trouve racontées dans la vie des saints "Soyez toujours dans la joie," disait saint Paul ; et Mgr de Laval recommandait à ses missionnaires d'avoir toujours " un visage joyeux et modeste." Le P. Lefebvre a réalisé cet idéal.

Je transcris ici mot à mot les notes que j'ai prises à Saint-Eustache même, au cours d'une conversation avec l'honorable docteur Marsil. Le docteur Marsil, l'une des personnalités les plus considérables du Canada, est aujourd'hui âgé de soixante et trois ans ; il a connu personnellement et dans l'intimité le vicaire de sa paroisse.

" C'était, me dit-il, un vrai prêtre, dévoué corps et âme à son ministère ; spirituel et doux, bel homme, mais légèrement piqué de la petite vérole.

" Voix sonore, vibrante, sympathique. Logicien serré et déconcertant. Formidable, quand il défendait une opinion. Terrassait son adversaire, mais l'aidait doucement à se relever.

" Front noble ; majestueux en chaire et imposant toujours. Sa phrase était abondante, son geste souverain.

" On voyait qu'il était né orateur. Ses discours ne sentaient jamais le travail, coulaient de source naturelle. N'écrivait

1—On dîne encore généralement le midi, dans la campagne, au Canada et en Acadie. Le souper a lieu vers les six heures.

pas ses sermons ; peut-être en dressait-il le cadre. Après son départ, s'il venait à Saint-Eustache un grand orateur, le plus bel éloge que l'on pouvait faire de son éloquence c'était de dire : il parle comme le P. Lefebvre.

" Généreux à l'excès et très impressionnable. Dans l'intimité, le type du parfait *gentleman*. Délicat comme une religieuse ; gai compagnon. Était aimé de tous. Son départ d'au milieu de nous causa des regrets universels. Ne se mêlait jamais aux querelles politiques ; ce qui ne l'empêchait pas d'être un grand patriote éclairé."

Saint-Eustache est situé sur la petite rivière des Mille-Iles, dans le comté des Deux-Montagnes, à dix lieues environ de Montréal. C'est un joli grand village de 2,500 âmes, ou, pour faire du recensement d'après la touchante méthode des curés de campagne, de 1960 communions.

C'est là que fut étouffée dans la mitraille et dans des flots de sang la " révolution de Papineau ;" c'est là que périt le docteur Chénier, l'une des gloires canadiennes les plus pures.

Le lecteur acadien a entendu parler des guerres de Papineau. C'est à peu près tout ce que, avec le nom de deux grandes villes, Québec et Montréal, il connaissait du Canada à l'époque de la confédération. Nous ignorions alors, et, pour la plupart, nous ignorons encore aujourd'hui, les causes de la révolte de 1837. Il n'entre pas dans le cadre de cet ouvrage de raconter un événement historique aussi considérable. Cependant, à cause de l'influence que ces grands événements ont exercée sur le caractère et sur la vie du P. Lefebvre, nous en dirons un mot.

Le mouvement de 1837 ne fut pas agressif. Il n'entrait dans l'idée d'aucun Canadien d'enlever à autrui son bien. Il ne s'agissait pas, non plus, d'agrandissement de territoire, ni de pillage de voisins, sous le prétexte si souvent invoqué de venger quelque injure ; la cupidité, la luxure, l'intolérance religieuse, la haine, la fourberie, l'orgueil blessé, furent totalement étrangers aux soulèvements de 1837-38.

Pourquoi donc tant de paisibles habitants se levèrent-ils en armes, affrontant, qui les balles et l'échafaud, qui la prison et

l'exil, qui la confiscation de leurs biens et la ruine de leurs familles ? Pour une idée, pour un sentiment, pour un droit, la liberté.

La liberté, sœur du libre arbitre, est naturelle et nécessaire à l'homme. Elle est un des attributs essentiels de son être. Dieu la lui a donnée inaliénable. C'est elle qui nous rend héritiers de son royaume, et nous élève presqu'au niveau des anges.

Le mal suprême, c'est l'esclavage du péché. L'esclavage des hommes en est l'image et la conséquence. L'homme a le droit et le commandement d'être libre. Les martyrs dans l'arène étaient des hommes libres. Toute abdication totale de la liberté, fût-ce en faveur des anges, est immorale et nulle ; elle est révocable, dans tous les cas, et n'engage pas l'individu personnellement, ni ses enfants, ni ses héritiers après lui. La liberté humaine vient de Dieu et fait retour à Dieu seul.

" La liberté ne se donne pas, elle se prend ! "[1] Le respect de l'autorité constituée, dont parle saint Paul, ne saurait être invoqué contre le droit de revendication de la liberté. Liberté religieuse et liberté politique et civile, c'est tout un, quant au principe. Il ne s'établit pas de prescription contre l'une ni contre l'autre ; et l'Etat qui en refuse la plénitude aux citoyens, ou à une portion des citoyens, n'est pas légitimement constitué, dans le sens vrai du mot. Contre les décrets d'un tel Etat le citoyen conserve toujours le droit de protester par le martyre, s'il s'agit de libertés religieuses, par la révolution, s'il s'agit de libertés civiles et politiques.

La liberté est un dépôt que l'homme a le devoir de conserver, comme la vérité, comme l'innocence. Qui l'aliène ou le perd déchoit de la dignité humaine et descend vers la brute[2]. C'est apparemment parce qu'il n'a jamais, dans la suite de son histoire, abandonné totalement ses libertés politiques et civiles, ou qu'il les a conquises tout entières, que le peuple

---

1—Lacordaire.

2—"Les dieux, dit Homère, enlèvent à la créature la moitié de sa vertu, le jour où ils la font esclave."

anglais reçoit aujourd'hui cette récompense : l'empire colonial du monde.

Les grands théologiens de l'Eglise (qu'il ne faut pas confondre avec les petits théologiens), saint Thomas, Suarez, "affirment et démontrent que tout pouvoir politique vient de Dieu par le peuple, pour le bien duquel les princes et les rois sont délégués; et quand les rois se font tyrans, il reste toujours au peuple le droit inaliénable de la révolte." [1]

Le pape Nicolas Ier écrivait aux évêques: " Examinez si les rois gouvernent bien, d'abord eux-mêmes, puis leur peuple; s'ils règnent selon le droit. Car, sans cela, ce sont des tyrans et non des rois;" et Clovis, à son sacre, reçut cet avertissement: " Si tu gouvernes ton peuple selon la justice, tu seras son roi, autrement tu cesseras de l'être, un autre prendra ta place [2]."

Le premier droit de l'homme étant d'être libre, il ne saurait s'établir de droit contre ce droit.

En 1774, treize États anglais de l'Amérique du Nord se rebellèrent contre leur mère patrie, qui leur contestait le droit absolu de propriété, en les taxant contre leur gré, ou sans prendre leur avis.

Les Américains, en recourant aux armes et en secouant la domination de l'Angleterre qui persistait à méconnaître leurs droits, furent-ils justifiables ou condamnables? Washington, ses soldats et ses alliés, étaient-ils des hommes généreux et héroïques, comme le veut l'histoire américaine, ou des criminels, dignes d'excommunication dans ce monde et des peines de l'enfer dans l'autre? Je n'ai vu cette grave question traitée nulle part par des penseurs, ni par des théologiens; mais j'ai lu que le clergé catholique des treize États unis, ayant à sa tête Mgr Carroll, l'illustre évêque de Baltimore, s'engagea lui-même dans le mouvement insurrectionnel dont il assura peut-être le triomphe. Mgr Carroll envoya même son frère, en com-

1—Mgr Ireland, *l'Eglise et le Siècle*.

2—" *Rex eris, si recte facis; si autem non facis, non eris; principatum accipiet alter.*" Paroles de saint Remi au sacre de Clovis.

pagnie de Franklin et de Chase, faire, au Canada, du prosélytisme et solliciter les catholiques d'entrer dans la rébellion américaine.

L'attitude que prit le clergé américain, de 1776 à 1783, n'a jamais été désavouée, depuis, que je sache, ni à Baltimore, ni à Rome. Cette attitude constitue même aujourd'hui une force réelle, tenant lieu de boulevard de l'Eglise catholique, dans la république voisine.

Les causes qui déterminèrent la résistance des Canadiens à l'autorité anglaise diffèrent, je le sais, des causes qui déterminèrent la résistance des colons américains. Aux États-Unis le droit absolu de propriété était, comme nous venons de le dire, en question. Une taxe est une charge sur la propriété. Les Canadiens, de leur côté, réclamaient la jouissance de privilèges civils et politiques égaux à ceux dont jouissaient ailleurs les sujets de la reine d'Angleterre. Ils exigeaient la plénitude des prérogatives politiques du citoyen anglais, comme les Américains de 1774 exigeaient la plénitude du droit de propriété. Etait-ce-là une cause suffisante pour légitimer leur révolte ? Je laisse à d'autres le soin de répondre à cette question qui, à moins que le mot divin, " rendez à César ce qui est à César," ne soit un vain mot, ne relève pas exclusivement des casuistes. [1]

Mais si la revendication du gouvernement responsable, dans sa plénitude, n'était pas un motif suffisant pour les Canadiens de recourir aux armes, lorsque tous les autres moyens semblaient inefficaces et avaient été épuisés, il faut renoncer à trouver légitime la presque totalité des guerres, religieuses et autres, qui, depuis Clovis, ont ensanglanté l'Europe, puis l'Amérique.

Le plus grave reproche que j'aie entendu adresser aux " patriotes " canadiens de 1837 et 1838, c'est que leurs moyens d'action étaient en dehors de toute proportion avec leur entreprise ; que c'était une folie criminelle pour eux de s'insurger

1 — " Les affaires politiques, d'après l'ordre établi de Dieu, et d'après l'enseignement de l'Église elle-même, sont du ressort du pouvoir temporel, sans dépendance aucune d'une autre autorite." (Dépêche du cardinal Antonelli au nonce apostolique à Paris, insérée à la suite des décrets du concile de 1870.)

contre l'Angleterre avec les ressources qu'ils avaient à leur disposition ; et que, pour ces seules causes, Mgr Lartigue est justifiable de les avoir excommuniés[1] en bloc. Il faut alors, contrairement à l'histoire qui a fait d'eux des héros, condamner sévèrement Léonidas et ses trois cents Spartiates, qui s'opposèrent criminellement aux millions de soldats envahisseurs de Xerxès, et qui périrent tous, indignes de sépulture, écrasés sous le nombre, au passage des Thermopyles. Il faut surtout blâmer avec la dernière sévérité Judas Macchabée et ses frères, qui firent tuer tant d'orthodoxes Juifs et qui périrent eux-mêmes en combattant, contre toute chance de réussite, Antiochus Epiphane et Démétrius Soter, bien autrement formidables que Colborne et ses soldats anglais flanqués de *chouayens.*

D'après la même logique, que faut-il penser des Vendéens ? Les Polonais sont de grands criminels endurcis ; les Arméniens n'ont pas encore tout ce qu'ils méritent ; Moreno ne sera jamais assez conspué dans l'histoire ; Washington est un brigand[2] auquel un complice sans principes religieux, Louis XVI, envoie des sicaires pour combattre son prince légitime ; et Jeanne d'Arc, condamnée par l'université de Paris et par quatre-vingt-quinze théologiens et assesseurs licenciés ; trouvée coupable d'hérésie par Mgr Cauchon, relapse, fut à bon droit brûlée vive sur son bûcher de Rouen, puisqu'elle se laissa tomber entre les mains de l'autorité constituée, en France, par les Anglais et les Bourguignons.

Selon cette doctrine, il n'est permis de se révolter que contre de plus faibles que soi, et de se battre que lorsque, par le nombre, on est d'avance bien assuré de la victoire.

1—Excommunié n'est pas l'expression technique, paraît-il ; au moins de hautes autorités me l'affirment ; c'est privé des sacrements, même à l'heure de la mort, et, après la mort, de la sépulture ecclésiastique, qu'il faut dire. Les " patriotes " en cause ne saisissent pas bien ce *distinguo.*

2—" Cette lutte engagée contre l'Angleterre (par les Etats-Unis révoltés) ressemble à un défi jeté au sens commun, tellement la disparité des forces des deux partis est grande."

De Celles, *les Etats-Unis*, p. 192 (1896), histoire d'une haute valeur, qui devrait se trouver dans tous les collèges.

Les "patriotes" canadiens ne l'étaient malheureusement pas. Vainqueurs à Chambly et à Saint-Denis[1], ils furent écrasés à Saint-Charles et à Saint-Eustache.

J'ai visité avec recueillement l'église de Saint-Eustache dans laquelle Chénier et sa poignée de "patriotes" s'étaient retranchés pour repousser les 2,000 soldats de Colborne, et dans laquelle aussi le P. Lefebvre, pendant plus de cinq ans, célébra tous les matins le sacrifice de Celui qui se nomme lui-même tantôt l'Agneau de l'holocauste et tantôt le Dieu des armées. Sous ses deux coqs gaulois fièrement juchés dans les airs, elle montre dans sa muraille trouée les glorieuses cicatrices des boulets anglais. Tel un vétéran de la vieille garde portant ses balafres et la croix des braves !

Les Anglais avaient entouré l'église, et, incapables d'en faire sortir vivants ces forcénés de la liberté, ils y mirent le feu.

Chénier, dernier de tous, sortit de la fournaise.
La scène ne dura que deux minutes ; mais
Ceux qui la purent voir ne l'oublieront jamais.
Le héros, en sautant du haut d'une croisée,
S'affaissa sur le sol, une jambe brisée.
Ce n'est rien ! Sous le plomb qui grêle à bout portant,
Chénier sur un genou se relève un instant ;
Il se dresse, aveuglé de sang, l'habit sordide,
Défiguré, hagard, effroyable, splendide,
Et, pour suprême insulte à la fatalité,
Le fier mourant cria : Vive la liberté ![2]

Il tomba frappé à mort dans le cimetière ; mais il n'y put être enterré ! Il n'était âgé que de trente et un ans.

Une personne tout à fait digne de foi m'a affirmé que Chénier, trois jours avant sa mort, avait fait une confession générale à M. l'abbé Chartier, curé de Saint-Benoît, un "patriote" ardent, et qu'il avait reçu l'absolution. Il existe une décla-

1—L'un des miens, Antoine Amiel de Lusignan, grand-père de ma femme, fut tué à Saint-Denis par une balle anglaise. Il tomba dans les bras de son fils, qui faisait le coup de feu à son côté.

2—Fréchette, *la Légende d'un peuple* (Chénier).

ration solennelle qui atteste ce fait. M. Chartier était alors en plein exercice de ses pouvoirs.

Au reste, le mandement de Mgr Lartigue, le seul qu'il semble aujourd'hui possible de trouver, où il est question d'excommunication, ne fut lancé qu'en janvier 1838, et la bataille de Saint-Eustache avait été livrée le 14 du mois de décembre précédent ; de sorte que Chénier et ses compagnons avaient eu le temps de se retrancher derrière des remparts plus sûrs que les murs de leur église, quand l'excommunication leur arriva.

Mais y eut-il de fait contre les "patriotes" un mandement d'excommunication, régulièrement lancé et canoniquement promulgué ? Il y a lieu d'en douter. Cette question est très grave et mériterait, maintenant qu'il n'y a plus rien à craindre ni à attendre des Anglais, d'être enfin éclaircie. Ce serait quelque chose comme la revision du procès de Jeanne d'Arc. Résolue dans la négative, des noms que depuis longtemps on semble vouloir couvrir d'ignominie, seraient réhabilités ; et ceux à qui on oserait se permettre de dire : "Vous, vous êtes d'une misérable famille d'excommuniés," pourraient répondre : "Non pas, mais de héros, mais de martyrs !"

Il paraîtrait que l'évêque de Montréal aurait lancé, à l'occasion de la rébellion, quatre mandements, datés respectivement le 24 octobre et le 20 novembre 1837, le 8 janvier et le 4 février 1838. [1] On m'assure, à l'archevêché, qu'il n'y en eut que deux. Le *Recueil des mandements* n'en contient en effet que deux, et, chose bien étrange, ils ne portent pas de date !

Le premier mandement inscrit au *Recueil* est celui du 24 octobre 1837. C'est le mandement dit de "fidélité." Il envisage la situation, définit les devoirs et la doctrine, mais n'excommunie, ni ne menace personne d'excommunication. En voici le commencement : "Depuis longtemps, N. T. C. F., nous n'en-

---

1—"L'évêque de Montréal qui avait ordonné des prières et des jours de jeûne par ses mandements du 24 octobre, du 20 novembre 1837 et du 8 janvier 1838." L'abbé Paquin (?), *Mémoires*.

"J'ai retrouvé la date de tous les mandements de Mgr Lartigue ; les voici : 24 octobre, 20 novembre 1837; 8 janvier et 4 février 1838." Dr Marsil, *Lettre*.

tendons parler que d'agitation, etc." Le second est celui du 8 janvier 1838, et commence par ces mots : " Quelle misère ! "

Les " patriotes " n'y sont pas plus excommuniés que dans le précédent ; mais nous y lisons ce qui suit : " Les rebelles savent les ordres que nous avons donnés à nos coopérateurs dans le saint ministère de n'admettre aux sacrements de l'Eglise, même à l'heure de la mort, sans une réparation préalable, aucun de ceux qui se sont montrés scandaleusement rebelles, et de refuser la sépulture ecclésiastique à ceux qui mourraient sans s'être acquittés de cette juste réparation."

Il reste à savoir si ces " ordres," dont aucune trace, paraît il, ne se retrouve aux archives de l'archevêché [1], malgré leur suprême importance et pour le salut de l'âme des insurgés et pour l'honneur de leurs familles, ont été répétés à Saint-Eustache, avant la bataille du 14 décembre ? Les plus anciens de la paroisse affirment que non. Des vieillards appartenant aux paroisses voisines, " bureaucrates " aussi bien que " patriotes," témoins de la bataille et que j'ai moi-même consultés, ne croient pas qu'aucun mandement ou " ordre " de Mgr Lartigue, leur défendant sous peine de censure ecclésiastique de prendre les armes contre les autorités anglaises, leur ait été communiqué. Ils n'ont su que longtemps après la bataille qu'ils étaient " hors de l'Eglise." Le curé de Saint-Eustache, M. l'abbé Paquin, l'un des plus acharnés adversaires des " patriotes," et qui s'est donné toutes les peines du monde pour montrer Chénier et ses compagnons sous un jour défavorable, n'en dit pas un mot dans des *Mémoires* très circonstanciés et émaillés de pièces justificatives.

D'un côté, il n'eût certes pas manqué de porter à la connaissance de ses parossiens en fermentation de révolte le mandement d'excommunication de son évêque, ou toute injonction leur défendant sous peine de censure ecclésiastique de recourir aux armes ; de l'autre, il eût certainement mentionné le fait dans ses *Mémoires* (dont certains passages le montrent inconsciemment, lui et son vicaire, M. Descelles, sous un jour flétris-

1—M. le chanoine Archambault, chancelier, me dit que certaines pièces pourraient bien avoir été détruites dans un incendie.

sant) afin de prendre Chénier en flagrant délit d'insubordination religieuse. Ces *Mémoires*, écrits par lui ou par son vicaire sous ses yeux, sont un pamphlet dirigé contre Chénier "et les patriotes" canadiens.

Si l'hypothèse que le décret de Mgr Lartigue n'a pas été porté à la connaissance des "patriotes" en temps utile est vraie, sont-ils véritablement excommuniés ? Leur mémoire, l'honneur de leurs familles, la justice, exigent que ce point soit éclairci, et que réhabilitation soit faite, s'il y a lieu.

Il est une parole de Chénier que je trouve belle à l'égal des plus sublimes paroles que l'histoire met dans la bouche de ses héros.

Il ne restait à ses côtés qu'environ deux cent cinquante compagnons, quand la troupe anglaise, appuyée par neuf pièces de canon, les cerna dans l'église. Plusieurs parmi les "patriotes" n'avaient pas d'armes. Ils en demandèrent à Chénier.

— Vous prendrez nos fusils à mesure que nous serons tués, leur répondit-il, en souriant mélancoliquement.

A part la sublimité, il y a dans la réponse du héros de Saint-Eustache un accent de résignation qui fait songer en même temps au soldat qui va combattre et au martyr qui va mourir.

C'est au milieu de cette atmosphère, moite encore du sang de ses concitoyens, que le P. Lefebvre exerça tout d'abord les charges de son ministère. Il n'y a pas de doute que ce que les écrivains appellent "l'influence des milieux" n'eut un profond effet sur son caractère et n'y laissa ses traces. Je l'ai plusieurs fois entendu parler des événements de 1837 ; mais jamais aucune parole d'amertume, ni de blâme à l'adresse des "patriotes," n'est tombée de ses lèvres. Il comprenait ce qu'il y a de sacré dans l'homme qui verse son sang pour ses convictions ; il trouvait grand celui qui donne sa vie pour ses frères ; et, sans doute, il se sentait capable lui aussi d'un amour "fort comme la mort."

Dans le missionnaire de Saint-Eustache s'ébauchait, sous l'œil de Dieu, l'apôtre de l'Acadie.



CHAPITRE CINQUIÈME

Commencements difficiles de la communauté de Sainte-Croix. — Le P. Lefebvre vicaire à Sainte-Rose. — Catéchiste à Saint-Laurent. — Aumônier à Saint-Aimé. — Ses missions dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. — Grand succès d'éloquence à Sorel. — M. Chapleau. — Les Sorellois le veulent pour curé. — Mgr Sweeney entreprend d'installer une communauté de religieux à Memramcook. — Le P. Lefebvre choisi pour y fonder le collège Saint-Joseph.

La congrégation de Sainte-Croix, soit qu'elle se retirât de plein gré de la cure de Saint-Eustache, soit que l'évêque de Montréal la lui reprît, en rappela, en 1860, le P. Gastineau et le P. Lefebvre.

C'était dans les commencements du collège Saint-Laurent ; la communauté était pauvre ; les sujets étaient peu nombreux, et, comme ils apportaient de France quelques idées nouvelles qui n'avaient pas cours alors au Canada, l'idée, notamment, de fonder un collège qui ne fût pas uniquement un petit séminaire et dans lequel ceux qui ne se destinaient pas à la vie religieuse, à l'état ecclésiastique, ou aux trois inévitables professions d'avocat, de notaire ou de médecin, trouveraient à se former utilement, de graves difficultés étaient survenues.

Le P. Lefebvre, qui avait connu par lui-même le *struggle for life* avant d'entrer à Saint-Eustache, abonda tout naturellement dans les idées nouvelles. Celles-ci, sans aller à l'encontre des cours classiques, consistaient à donner à la portion laïque, c'est-à-dire aux trois quarts au moins de ceux qui sortent des collèges, un bon cours commercial qui leur permît de faire leur chemin, de gagner leur vie dans le monde.

Pour toutes ces raisons et peut-être pour d'autres encore, Saint-Laurent fut, pendant quelques années, tenu en suspicion. Afin de ne pas augmenter les causes de grief, le conseil

des Pères ne jugea pas prudent d'y rappeler le P. Lefebvre et de lui confier une classe. Au reste, il n'avait pas, ainsi que nous l'avons vu, suivi de cours classique ; et, quoique les professeurs de nos collèges ne soient pas astreints à un apprentissage pédagogique, le cours classique préalable leur est dans tous les cas tenu pour une absolue nécessité.

Le P. Lefebvre fut envoyé à Sainte-Rose, dans le comté de Laval, en qualité de vicaire de l'abbé Brunet. Il demeura un peu plus de huit mois dans cette paroisse intéressante, mais dépourvue de poésie.

Le poste de vicaire convenait parfaitement à son ambition ; il s'estimait heureux d'occuper la plus humble place dans la maison du Seigneur, persuadé qu'il ne méritait pas mieux que d'être de fait le serviteur des serviteurs de Dieu. Avec le roi David il se serait glorifié d'être le fils d'une servante, *filius ancillæ tuæ.*

Tant d'humilité ne trompait personne à Sainte-Rose. Les talents et les vertus du vicaire brillèrent bientôt d'un vif éclat, et il ne tarda guère à prendre dans toute la paroisse un ascendant extraordinaire. Sa réputation, il est vrai, l'avait précédé, Sainte-Rose n'étant éloignée que de deux à trois lieues de Saint-Eustache.

Je tremblais de trouver effacée, même chez les anciens, la mémoire de leur vicaire de près de quarante ans passés, et c'est avec hésitation que je me présentai chez M. J. Leclerc, vénérable vieillard, ancien négociant de l'endroit, que je savais avoir été son ami intime.

" Ah, mon Dieu ! vous avez connu le P. Lefebvre ? s'écria-t-il, en apprenant l'objet de ma visite. Et c'est vrai qu'il est mort ? Tenez, pas plus tard que la semaine dernière, nous parlions, M. le curé Aubin, quelques paroissiens et moi, des grands prédicateurs qui sont passés par Sainte-Rose, et nous n'en avons pas trouvé, pas un seul, qui fût l'égal du P. Lefebvre. Il nous a prêché un mois de Marie comme il n'en a jamais été prêché depuis dans la paroisse. Si vous saviez comme nous l'avons regretté ! Toute la paroisse l'aimait, et ne voulait pas le *voir* partir. Moi je le regrette encore."

Ainsi que je l'avais fait à Saint-Eustache, j'examinai attentivement son écriture, couvrant une vingtaine de pages des registres de la paroisse. S'il faut ajouter foi à la prétendue science des graphologues, quelque chose de grave se passa à cette époque de sa vie qui l'affecta profondément, et peut-être laissa son empreinte sur son caractère. Son écriture, pendant les premiers mois qui suivirent son arrivée, est ferme, massive même ; la plume s'appesantit sur chaque lettre. C'est la main d'un écolier, ou tout au moins d'un jeune homme. En 1861, elle devient subitement nerveuse et prend un caractère distinctement personnel. Ce n'est pas encore tout à fait l'écriture fine et presque symétrique qu'il adopta définitivement et conserva jusqu'à sa mort, mais c'en est la transition bien caractérisée.

Jusqu'au 2 de mai, il signe tout simplement C. Lefebvre, Ptre. A partir de cette date, il ajoute à son nom S. S. C., Salvatoriste Sainte-Croix.

Le mois de Marie qu'il prêcha à Sainte-Rose eut, en effet, du retentissement, trop même, selon les apparences. Au mois suivant, il reçut son congé et fut rappelé à Saint-Laurent. Le départ fut si précipité que l'abbé Brunet, vieillard rhumatisant, dut, pendant un temps assez long, se passer tout à fait de vicaire.

Les classes, à Saint-Laurent, s'ouvrent en septembre. C'était pour le P. Lefebvre deux longs mois de disponibilité. Il les employa à la lecture, surtout de livres religieux. Il avait peu de goût pour les sciences, n'ayant jamais appris à les aimer. Mais la vie des saints, les ouvrages contemplatifs, fascinaient son âme aimante et assoiffée d'idéal. Il s'isolait dans la lecture d'une belle vie, comme un anachorète, pour prier, dans la profondeur d'un désert.

La reprise de l'année scolaire le trouva à la disposition de ses supérieurs, attendant l'obédience. On lui donna le catéchisme à faire. Le catéchisme, c'est la doctrine de Jésus-Christ dans sa simplicité touchante ; c'est la théologie dépouillée de ses subtilités. Celui qui sait bien son catéchisme est plus

grand docteur qu'Arnauld, a l'intuition des vérités que Socrate et Sénèque n'ont pu qu'entrevoir.

Le P. Lefebvre se fit donc catéchiste des enfants de Saint-Laurent, comme il se serait fait, si on le lui avait prescrit, évangélisateur des bouddhistes du Thibet, ou prédicateur à Notre-Dame de Montréal. Tous les jeudis et les dimanches soir, les écoliers se réunissaient dans la grande salle du collège pour prendre leur leçon de catéchisme. Bientôt les professeurs et toute la communauté voulurent y assister. La paroisse, à son tour, demanda d'y être admise. Bref, il s'était fait autour de la leçon de catéchisme un grand éclat, en certain lieu presque un scandale. Il n'était bruit que de ce cours de religion, comme s'il se fût agi d'un événement considérable. Aujourd'hui encore on désigne, — au moins c'est ainsi que j'en ai appris les détails, — le catéchisme du P. Lefebvre sous le nom de " grand cours." Cela ne pouvait durer.

Vers le même temps les Pères de Sainte-Croix avaient ouvert une académie commerciale à Saint-Aimé, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. Le P. Lefebvre y fut envoyé, non pas, comme on pourrait le supposer, en qualité de supérieur, ni même de professeur, mais comme aumônier de l'établissement [1] et vicaire du curé. Celui-ci, M. l'abbé Julien LeBlanc, grand ami de l'éducation et esprit d'élite, ne tarda pas à découvrir tout ce qu'il y avait de vertus solides et d'extraordinaires talents dans le jeune aumônier, et il n'hésita pas, comme on dit, à le *lancer*. Il avait été frappé surtout de ses dons naturels d'éloquence. Au lieu d'accepter pour lui-même l'honneur d'accompagner Mgr Larocque dans sa tournée épiscopale, il recommanda à sa place le P. Camille Lefebvre. Comme saint Antoine de Padoue, lorsque son supérieur, craignant de compromettre la grande réputation des prédicateurs de son ordre en les faisant prêcher sans préparation devant l'évêque de Forli, le fit venir de la cuisine du monastère, où on l'occupait à laver la vaisselle, et lui enjoignit de prêcher le sermon de circonstance; ainsi le P. Lefebvre,

1—Le Frère Louis de Gonzague en était le directeur.

recevant l'ordre d'accompagner l'évêque dans sa tournée épiscopale et d'y prêcher, se résigna en baissant la tête et en protestant de son insuffisance. On rapporte que saint Antoine, parlant en cette circonstance sur l'amour de Dieu, ainsi qu'on le lui avait commandé, tira de son cœur des accents si émus, si surhumains, que les prélats, frappés d'étonnement et ravis jusqu'aux larmes, se demandaient si c'était un ange ou un homme qui leur révélait ainsi les secrets de l'amour divin.

Les succès oratoires du P. Lefebvre furent éclatants, prodigieux. L'évêque lui-même en était dans le ravissement. On se demandait partout quel était, d'où venait ce jeune homme si éloquent; et, des paroisses environnantes, on se portait sur son passage pour l'entendre. La tournée épiscopale fut un triomphe d'éloquence sacrée.

Les paroisses où il avait prêché voulurent ensuite l'avoir pour qu'il leur donnât des missions. L'évêque y consentit. Il fallut que l'abbé LeBlanc se résignât à se passer de son vicaire, et l'académie de Saint-Aimé, de son aumônier. Il donna sa première mission à Saint-Hyacinthe même, sous le regard de Mgr Larocque, qui n'était pas encore suffisamment fixé sur la science canonique et les connaissances générales d'un prédicateur qui n'avait à son avoir ni séminaire, ni cours classique. L'épreuve fut jugée concluante, et l'évêque lui donna carte blanche pour prêcher dans son diocèse. Alors commença pour le P. Lefebvre, que tant de murmures flatteurs soulevés sur son passage laissaient absolument indifférent, une série de triomphes oratoires tels qu'on n'en a jamais vu de pareils dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

On rapporte de lui un trait qui fut beaucoup commenté dans le temps, et qui, tout insignifiant qu'il soit, contribua à l'élever dans la faveur populaire. Je le note ici, parce que, à côté de l'orateur, il fait connaître et aimer l'homme.

Un jour qu'il était en chaire, prêchant comme saint Jean-Baptiste la nécessité de la pénitence, il s'arrêta au milieu d'une période, à la recherche d'un mot qui lui échappait. Le mot n'arrivait pas et le prédicateur, interloqué, allait perdre le fil de son discours. Alors le capitaine X..., sans songer à la

sainteté du lieu, et tout empoigné par son émotion, se lève et dit tout haut: "Jourdain, mon révérend Père." Au lieu de lui faire une semonce indignée, de le clouer sur son banc, de l'humilier en un mot, le jeune prédicateur lui dit en s'inclinant bien courtoisement: "Merci, mon capitaine," et il continua son sermon.

La dernière mission qu'il prêcha et la plus retentissante, fut à Sorel, la ville des hommes forts du Bas-Canada. Il n'y avait alors qu'une seule église pour la ville et la campagne. La retraite dura huit jours. Une dizaine de prêtres étaient constamment occupés au confessionnal, et le temple saint ne désemplissait pas. Devant l'éloquence du P. Lefebvre toutes les résistances à la grâce fondaient comme la neige sous les chauds rayons du printemps. Sorel vit alors s'approcher de la table sainte les hommes de chantier les plus endurcis, les invincibles compagnons de Joe Monferrant, les héros légendaires de Bytown et de la *drive* sur l'Ottawa.

Etonnés de tant de ressources oratoires chez un jeune inconnu dépassant à peine la trentaine, ses confrères disaient: "c'est à force de préparation." Les Sorellois, de leur côté, le médecin et le notaire en tête, soutenaient qu'il n'avait aucun temps à donner à la préparation de ses sermons, puisqu'il passait la moitié de la journée au confessionnal, où tout le monde, surtout les vieux loups des bois, voulait se confesser à lui. Pour en avoir le cœur net, il fut résolu d'un commun accord, — la mission se terminait le jour même, — de l'inviter à donner, le lendemain au soir, une conférence, à l'hôtel de ville, sur la tempérance.

Il était midi passé quand le maire, accompagné des notables de la ville, vint lui demander de faire une "lecture" sur la tempérance. Il s'en défendit, alléguant les fatigues de la retraite et son défaut de connaissance du sujet. On lui représenta que Sorel était une ville où l'ivrognerie avait de tous temps causé de grands maux, et que la mission serait incomplète, s'il ne consentait pas à la clore par une conférence sur le fléau de l'intempérance. Le curé et tous les prêtres présents à l'entrevue se joignirent à la délégation des

citoyens, et le P. Lefebvre, qui ne savait rien refuser quand il s'agissait du bien des âmes, ou tout simplement pour rendre service, accepta.

La ville entière se trouva au rendez-vous. Dès sept heures toutes les places étaient prises. Chacun connaissait le pari dont il s'agissait ; le P. Lefebvre seul l'ignorait. Quand il monta sur l'estrade, un silence solennel se fit, comme à l'église, au moment de l'élévation. L'orateur était pâle et paraissait nerveux. C'était son premier discours en dehors de la chaire. Chacun retenait son haleine. Les prêtres et les notables, croyant qu'il allait faillir, se repentaient de l'avoir mis à une si redoutable épreuve. Lui commença, cependant.

"Mes frères", dit-il. Il se reprit aussitôt, voyant quelqu'un sourire : "Mesdames et Messieurs." Sa belle voix sonore tremblait, et de grosses gouttes de sueur perlaient de son front. L'exorde s'acheva sans encombre. Un mot heureux avait mis tout le monde à l'aise, y compris l'orateur. Il attaqua hardiment son sujet. Peu de temps avant la retraite, à la suite de copieuses libations, une bagarre avait eu lieu à Sorel et un homme avait été tué, le père de plusieurs enfants en bas âge, laissés seuls avec leur mère dans la misère noire. L'orateur s'empara de ce drame ; le mit sous les yeux de son auditoire avec un réalisme saisissant ; il raconta l'orgie ; fit le tableau de la bagarre où le sang d'un homme avait coulé ; dépeignit le désespoir de la pauvre mère, le malheur des quatre petits orphelins. Toute la salle pleurait. Puis, abordant tout à coup un autre ordre d'idées, il signala le déshonneur qui retombait de ces orgies et de ce meurtre sur la ville et les citoyens de Sorel. Son verbe était devenu tranchant comme le fil d'une épée qui fend l'air. Un scandale avait eu lieu, un crime avait été commis, la bonne renommée d'une ville canadienne et catholique avait été compromise. Il demanda une réparation éclatante, et, dans ce but, proposa que tous ceux qui l'écoutaient s'enrôlassent sous la bannière de la tempérance.

Un oui unanime, formidable, accueillit la proposition. Tout le monde était debout, frémissant d'enthousiasme. Séance

5

tenante des tables furent dressées, et le curé, assisté des prêtres venus pour la mission, prit les noms de tous ceux qui désiraient s'enrôler dans la nouvelle société de tempérance. La ville presque tout entière y passa [1].

A quelque temps de là une députation des notables de Sorel, du consentement de Mgr Larocque, et avec l'agrément du curé, m'a-t-on affirmé, se rendait à Saint-Laurent pour demander au R. P. Rézé, provincial de la congrégation de Sainte-Croix, de leur donner le P. Lefebvre pour curé. Ils rencontrèrent celui-ci dans une des rues de Montréal, et lui firent part de l'objet de leur voyage à Saint-Laurent.

— Il est bien inutile pour vous, mes amis, d'aller voir le Provincial. Il vient de me donner mon obédience. Je pars demain pour Memramcook, au Nouveau-Brunswick.

Voici ce qui était arrivé. Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, étant à New-York, à l'automne de 1863, rencontra providentiellement le R. P. Charles Moreau, visiteur général de la congrégation de Sainte-Croix. [2] Le religieux fit part à l'évêque de l'objet de son voyage en Amérique, qui était d'y fonder des succursales de l'ordre, d'y essaimer ; et en même temps il lui apprit l'existence du collège Saint-Laurent et les beaux succès déjà obtenus par cette maison d'éducation. Le bon évêque demeura frappé comme d'un trait de lumière. Tout un horizon s'illumina à ses yeux.

1—Un fait analogue, dont M. Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, est le héros, a eu lieu à Toronto, à un dîner offert à sir John Macdonald. Le comité d'organisation l'avait notifié d'avance qu'il serait appelé à répondre à un certain toast. Toronto s'attendait à un maître discours. Comme la reine de Saba visitant Salomon, ce que l'on vit et ce que l'on entendit dépassa tout ce qu'annonçait la renommée.

"—C'est un discours longuement préparé et appris par cœur, murmurait-on dans les groupes; un homme n'improvise pas de cette manière, surtout dans une langue étrangère." Des paris s'engagèrent à son insu. Vers la fin du banquet, une santé, qui ne faisait pas partie du programme : *la nationalité canadienne-française*, fut proposée, et le *chairman*, qui était dans le complot, invita M. Chapleau à y répondre. Il fut plus éloquent encore qu'à son premier discours. Toute l'assistance fut littéralement électrisée. C'était, chez ces Anglais froids et compassés, de l'enthousiasme, du délire. On n'avait jamais rien entendu, on ne soupçonnait rien de pareil. On parle encore aujourd'hui de ce banquet et de ce discours, à Toronto.

2—Je prends ces faits de l'*Album-Souvenir*, publié du vivant du P. Lefebvre.

A lui, qui n'avait ni collège, ni séminaire dans son vaste diocèse, n'était-ce pas là une occasion providentielle qui s'offrait ? Un établissement d'éducation supérieure, dont il n'aurait à sa charge ni les frais de fondation, ni l'entretien ! En même temps il revoyait l'austère figure de l'abbé Lafrance, curé de Memramcook ; se rappelait les démarches, les négociations toutes récentes de ce saint prêtre en faveur d'une maison d'éducation française au milieu des Acadiens ; la cession qu'il lui avait faite de toutes ses propriétés, y compris l'académie de Saint-Thomas (dont il sera parlé plus tard) à la condition expresse, formelle, qu'elles seraient appliquées à la dotation d'une communauté religieuse enseignante, et son engagement, à lui, de seconder, à ces conditions, les projets du généreux curé. Sa résolution fut prise sur-le-champ. Séance tenante il autorisa le P. Moreau à faire en son nom des ouvertures au conseil de la communauté pour l'établissement d'une maison d'éducation à Memramcook, et lui annonça, en même temps, qu'il mettait à la disposition du futur supérieur la cure de la paroisse.

Le P. Moreau prit d'autant plus vivement à cœur le projet de Mgr Sweeney, que l'évêque lui avait fait connaître l'histoire malheureuse et la condition digne de pitié des Acadiens.

Les négociations se firent entre l'évêque de Saint-Jean et le R. P. Rézé, provincial de Sainte-Croix à Saint-Laurent. L'affaire marcha rondement. L'offre de l'évêque fut agréée par la communauté, la fondation d'un collège à Memramcook, décidée, et le jeune aumônier de Sainte-Aimé fut désigné pour en être le fondateur et le premier supérieur.

Le choix qui fut fait du P. Lefebvre pour aller fonder dans les provinces maritimes un établissement d'éducation " classique" paraît étrange, dans les circonstances, d'autant plus que, à part le désavantage de n'avoir pas fait lui-même de cours classique et d'avoir été constamment tenu en dehors du professorat dans sa communauté, il ignorait le premier mot de la langue anglaise, et que Mgr Sweeney, avec beaucoup de raison, ne voulait pas d'une institution exclusivement française.

J'ai essayé d'éclaircir ce point. Sans doute il n'y aurait qu'à

faire intervenir la Providence, qui toujours conduit comme par la main, dans les sentiers mystérieux et souvent bien douloureux, ceux qu'elle destine à l'enfantement de ses œuvres. Mais dans le monde de la grâce aussi bien que dans le monde matériel, la Providence se manifeste rarement par une intervention directe et immédiate ; elle se sert le plus souvent des hommes, de leurs passions, de leurs préjugés, de leur raison, de leur vertu, de leur ignorance, pour diriger les hommes et les amener à leurs fins.

Quelquefois, il est vrai, elle intervient directement ; mais alors elle se sert indifféremment de la lumière aveuglante qui terrassa saint Paul sur le chemin de Damas, et de l'âne de Balaam qui apprit à son maître à prophétiser.

C'est peut-être parce que le P. Lefebvre ne fut pas compris de ses contemporains, voire de ses supérieurs, qu'il dut d'avoir été jeté brusquement dans une carrière où très certainement Dieu l'attendait, mais pour laquelle, avouons-le, il semblait peu propre et, dans tous les cas, nullement préparé.

Nous avons vu comment, entré au noviciat de Saint-Laurent, il en serait sorti découragé, comme faisant fausse route, s'il n'eût été soutenu et dirigé par un homme d'une intelligence supérieure, le R. P. Rézé. Mais le P. Rézé lui-même a avoué qu'il ne savait guère que penser de ce jeune homme dont, cependant, il appréciait le grand cœur.

Sa situation à Saint-Laurent avait fait du bruit ; et l'écho en était parvenu au dehors, surtout à Montréal, où, sans le connaître, quelque ecclésiastique influent l'avait pris, comme on dit, en grippe.

Pendant qu'il était vicaire à Saint-Eustache, il avait collaboré au mandement, resté célèbre, touchant les empêchements de mariage, que lança Mgr Bourget. L'illustre et saint évêque le prit en affection ; son nom fut mis de l'avant ; quelqu'un dit même tout haut qu'il irait loin dans la hiérarchie. Rien de tout cela n'était de nature à lui concilier ceux qui déjà le voyaient d'un œil peu sympathique.

Lui, uniquement occupé de ses devoirs de pasteur des âmes, passionné de lecture et de méditation, recherchant la solitude

et le recueillement, il laissait dire, et passait, indifférent, au milieu des murmures de louanges ou de blâme.

"Heureux celui qui porte en soi un idéal et lui obéit," disait Pasteur. Cet idéal, le P. Lefebvre l'avait trouvé là où il réside essentiellement, en Dieu ; et comme il n'avait rencontré dans son entourage aucune âme qui comprît son âme ; que, depuis sa séparation d'avec le P. Rézé, il ne s'était formé entre lui et aucun de ses frères en religion de ces amitiés fortes qui soutiennent les défaillances et fortifient les enthousiasmes du cœur, il allait seul et isolé dans la vie.

Grâce aux fonctions modestes qu'il remplissait et à la solitude où il vivait, on avait peu à peu fini par l'oublier : lui ne demandait pas autre chose.

Mais voici que l'éclat de ses prédications dans le diocèse de Saint-Hyacinthe avait de nouveau attiré l'attention sur lui. Son discours, à Sorel, sur la tempérance prit, du premier coup, des proportions inquiétantes. Ceux qui veillaient, à leur manière, sur le jeune prêtre, s'alarmèrent sérieusement cette fois. "Ça fera un nouveau Chiniquy," disait l'un d'eux, devenu haut dignitaire dans la suite, et, sans doute, il le croyait comme il le disait.

Pardonnez à votre enfant, ô Père Lefebvre, de rapprocher de votre nom si suave, si pur, si béni, le nom du misérable apostat qui, depuis trente ans et plus, fait l'opprobre du clergé canadien, après en avoir été, selon les premières apparences, l'une des gloires. Mais ce n'est pas votre panégyrique que je fais; la mort ne vous a pas réconcilié avec la flatterie que vous détestiez tant sur la terre. Par-dessus toutes choses vous réclamiez toujours de vos enfants l'intègre vérité, *casta veritas*.

Que le lecteur ne s'étonne pas des faux jugements qui furent alors portés sur le futur apôtre de l'Acadie [1]. De ce côté-ci des étoiles l'homme est pour l'homme une énigme, quand il n'est pas un masque ; les apparences se confondent facilement avec les réalités, et les réalités, hélas ! avec les apparences. Celui

1—"Les conférences de Lacordaire au collège Stanislas lui obtinrent un succès éclatant qui lui suscita d'ardentes haines." — Victor Jeanroy-Félix.

que le ruolz a trompé ne veut plus croire à l'or massif, et rien ne ressemble tant à la vertu que certains vices dissimulés. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui jugent leurs semblables se trompent souvent, soit dans un sens, soit dans un autre ; prennent pour des saints d'habiles hypocrites, et confondent avec ceux-ci les natures les plus vertueuses. Elles sont plus nombreuses qu'on ne le croit celles que Montalembert appelait " les âmes sincèrement trompées." N'a-t-on pas vu les curés voisins d'Ars défendre à leurs paroissiens d'aller entendre prêcher M. de Vianney, et, sous peine de refus des sacrements, de se confesser à lui ? Saint Vincent de Paul fut méconnu toute sa vie, outragé par les siens ; et lui, l'apôtre de la charité, se vit accusé de vol et de simonie. Quand le cardinal Lavigerie, professeur d'histoire à la Sorbonne, enseigna à ses élèves l'infaillibité des successeurs de saint Pierre, il fut dénoncé à son archevêque comme " rationaliste et hérétique " ; et lorsque, plus tard, devenu évêque de Nancy, il fit une ordonnance épiscopale enjoignant à toutes les religieuses de son diocèse de justifier par un examen " aussi sévère que celui des institutrices laïques " de leur capacité d'enseigner la jeunesse, leur interdisant, si elles n'étaient dûment pourvues d'un diplôme, de diriger même la plus petite école, il se trouva deux évêques en France qui le dénoncèrent et le firent condamner *ex parte* par le nonce apostolique, à Paris [1]. Il n'est pas jusqu'à saint Ignace de Loyola qui n'ait été condamné comme hérétique par les autorités espagnoles et jeté en prison.

Dieu, sans doute, permet ces erreurs de jugement pour éprouver ses amis, et peut-être aussi pour montrer la fragilité des opinions humaines. Et puis il y a la gloire dont personne ici-bas, surtout parmi les prédestinés, ne reçoit impunément l'accolade.

1—Aussitôt qu'il apprit cette condamnation, faite en son nom, mais à son insu, Pie IX la révoqua et la condamna. Il approuva, au contraire, Mgr Lavigerie, considérant comme lui le système d'enseignement en vertu de lettres patentes et du bon plaisir de l'autorité diocésaine, sans garantie formelle de science suffisante et de capacité, " UN ABUS ET UN DANGER."

A Saint-Laurent, on n'aimait guère le bruit de renommée que soulevait le nom du jeune religieux. La situation de la communauté était toujours précaire dans le diocèse de Montréal; on avait eu à traverser des épreuves sérieuses, et il importait d'éviter à tout prix de nouvelles complications.

Jusqu'à quel point ces considérations pesèrent-elles dans le débat qui se fit au Conseil de la communauté pour le choix du fondateur du collège de Memramcook, je ne le saurais dire. Je ne puis même pas affirmer positivement que ces motifs furent mis en délibération. Etant des motifs de prudence, ils auraient, dans tous les cas, été bien légitimes.

Quoi qu'il en soit, le P. Lefebvre reçut, comme nous l'avons dit, ses lettres d'obédience pour aller à Memramcook, dans le diocèse de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, prendre la direction d'une paroisse et fonder un collège. C'était partir pour le Japon ; c'était aller en mission à la Cochinchine. Il ne se souvint que d'une chose, qu'il était religieux, qu'avec la chasteté angélique et la pauvreté d'esprit et de fait, il avait librement et volontairement embrassé l'obéissance passive.

L'ordre qu'il recevait d'aller à Memramcook venait de Dieu; et, puisque c'était entre les mains de Dieu qu'il avait remis l'exercice de sa liberté, autrement inaliénable, il ne lui restait qu'une chose à faire, obéir. A l'exemple du laboureur de l'Evangile, il ne regarda pas en arrière : l'offre qu'on lui faisait de l'une des paroisses les plus riches et les plus avantageuses du Bas-Canada le fit mélancoliquement sourire; il ne s'inquiéta même pas outre mesure de ce qu'on l'envoyait sans argent. On lui disait : " Allez," il partit.

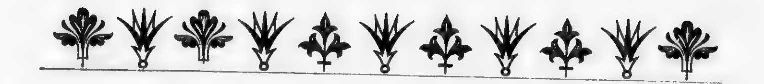
C'est le 27 mai [1] 1864, qu'en compagnie de Mgr Sweeney, venu exprès à Saint-Laurent pour faire la connaissance de celui que la communauté de Sainte-Croix lui donnait pour sa mission de Memramcook, il prit le chemin du Nouveau-Brunswick.

1—Il existe quelque différence d'opinions sur le jour précis de son départ. J'adopte la version de l'*Album-Souvenir* du collège Saint-Joseph.

Oubli
ané
nité
Pre
les

Il
après
acadi
rétro
de ré
A
en av
dans
habit
Franç
toute
d'une
mise
des A
en pl
dans
y péri
traîné
cachée
naufra
quelqu
enfant

1—Le
Bas-Can



CHAPITRE SIXIÈME

Oubli dans lequel les Acadiens étaient tombés en 1864. — On les croyait anéantis. — Acharnement de la fatalité contre eux. — Au ban de l'humanité.—Leur dispersion.—Population en 1755 et en 1763.—Les Puritains.— Premiers évêques. — Les Acadiens sont ignorés dans la hiérarchie. — Qui les a créés et mis au monde ?

Il ne sera pas sans intérêt de nous arrêter ici un instant, et, après avoir fait connaître celui qui vient pour sauver la race acadienne, de montrer ce qu'était celle-ci, en 1864. Ce regard rétrospectif est nécessaire à la parfaite intelligence de l'œuvre de régénération commencée à Memramcook.

A son départ du Canada, [1] le P. Lefebvre, sauf ce que lui en avait laconiquement appris l'évêque de Saint-Jean, était dans une complète ignorance du pays où il allait et de ses habitants. La nouvelle de l'existence d'un groupe d'Acadiens-Français au Nouveau-Brunswick avait été pour sa communauté toute une révélation, quelque chose comme la découverte d'une ville antique, retrouvée à cinquante pieds sous terre, et mise au jour par une fouille. On avait bien entendu parler des Acadiens d'autrefois, d'un petit peuple pacifique, arraché en pleine paix à ses foyers, dépouillé de tous ses biens, entassé dans des cales de navires et dispersé sur toutes les mers pour y périr ; mais le monde se souvenait d'eux comme d'une grande traînée de sang aperçue un soir dans le ciel serein, et aussitôt cachée pour toujours par d'épais nuages noirs ; comme d'un naufrage retentissant dont on retrouve, longtemps après, quelques épaves flottant sur l'abîme ; comme il se souvient des enfants de Juda mis à mort sur l'ordre du "cruel Hérode," à

1—Le Canada, à cette date, ne comprenait que les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, aujourd'hui l'Ontario et le Québec.

cause des cris que poussèrent dans Rama les mères éplorées. L'excès de leurs infortunes avait étonné le monde; puis le silence de l'oubli s'était fait sur leur tombe refermée, le grand silence de la mort.

On les croyait à jamais anéantis.

Longfellow, dans son beau poème l'*Evangéline*, paru en 1847, faisait ainsi leur histoire contemporaine :

Only along the shore of the mournful and mysty Atlantic,
Linger a few Acadian peasants, whose fathers from exile
Wondered back to their native land to die its bosom [1].

M. Rameau de Saint-Père, qui a peut-être plus contribué tout seul à faire connaître à la France oublieuse ses colonies perdues d'Amérique que tous les autres écrivains ensemble, disait, en 1859, dans la préface d'un livre qui fut toute une révélation, non seulement pour le lecteur de la vieille Europe, mais même ici pour nous : " Qui se souvient de l'Acadie ? " [2]

Ce n'est pas seulement aux Etats-Unis et en France que l'on considérait la race acadienne comme une chose du passé, complètement anéantie, mais même dans la province sœur de Québec, les écrivains les plus sympathiques et les mieux renseignés ne disaient pas autre chose. Dans son *introduction* sur le 2[e] centenaire de l'érection du diocèse de Québec (1874), M. Chauveau, parlant des Acadiens, écrivait en toutes lettres que même à cette époque " on ignorait presque leur existence," dans la province de Québec ; et M. Bourassa, dans le prologue de son roman acadien *Jacques et Marie*, paru en 1866, avertit ses lecteurs que " la Providence a laissé les Acadiens disparaître."

Selon toutes les apparences il en était, il devait en être ainsi.

1—" Seulement sur le rivage de l'Atlantique, triste et brumeux, languissent encore quelques paysans acadiens dont les pères revinrent misérablement de l'exil dans leur pays natal pour y mourir."

2—*La France aux Colonies*.

Depuis la cession de leur pays à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, les Acadiens semblent une race fatalement vouée à la haine des hommes et à la malédiction de Dieu. Tout ce que les Anglais tentent contre eux, même dans les conditions les plus invraisemblables, comme, par exemple, le siège de Louisbourg, en 1745, réussit au delà de toute espérance ; tout ce que la France, le Canada, les sauvages, les missionnaires entreprennent pour le salut de l'Acadie tourne à sa perte. Les propres vertus des Acadiens, leur esprit de paix, leur amour du travail, leurs habitudes d'économie, le sentiment de l'honneur, leur très scrupuleuse observance de la parole donnée, la religion de leurs serments, deviennent pour eux des embûches, servent de prétexte à leurs ennemis pour les opprimer, précipitent le cataclysme qui doit les engloutir. La guerre et la paix leur sont également funestes. Jusqu'en 1864, leur histoire justifierait mille fois, aux yeux des Mahométans, la loi de la fatalité : c'était écrit !

Une clause du traité d'Utrecht leur accorde une année pour disposer de leurs biens et se retirer sur le territoire français. Les gouverneurs d'Annapolis, puis d'Halifax, entortillent cette clause de manière à en faire un réseau inextricable dans lequel les pauvres Acadiens sont pris. Quand, en 1755, ils s'en échappent enfin, vidés comme la mouche tombée dans la toile d'une araignée, c'est pour être jetés à la mort.

Louis XV équippe, en 1746, une flotte formidable, qu'il envoie avec une armée de débarquement, sous les ordres du duc d'Anville, reconquérir la province perdue. Des tempêtes terribles la dispersent et la brisent. Avec les débris, réunis à Chibouctou (aujourd'hui Halifax), il reste assez de vaisseaux et d'hommes pour prendre Port-Royal. Rendez-vous est donné à ce dernier endroit, où les sauvages et quelques Acadiens doivent concourir à l'assaut. Une nouvelle tempête assaille la flotte au détour du Cap-Sable et la dissipe. Les vaisseaux anglais font le reste.

La fleur de la chevalerie canadienne, trois cents officiers et soldats, sous le commandement de de Villiers, se met en marche

au cœur de l'hiver, et, après avoir franchi en raquettes une distance qui serait incroyable, si elle n'était positivement avérée, tombe sur un détachement de cinq cent vingt-cinq Anglais, cantonné à Grand-Pré, en tue cent trente et contraint le reste à se rendre à discrétion. Les Acadiens, en dépit de sollicitations pressantes, suivies de menaces de mort, gardent une neutralité scrupuleuse et refusent, à cause de leur serment, de se joindre aux Canadiens pour chasser les Anglais de leur pays. Le gouverneur d'Annapolis, Mascarene, leur en donne crédit dans une lettre aux *Lords of Trade*, où il dit : " Sans la neutralité des Acadiens, cette province était perdue." Cela n'empêche pas ses successeurs, Lawrence entre autres, de leur imputer à crime de n'avoir pas averti les Anglais de l'arrivée des Canadiens, et d'invoquer ce prétexte pour leur confisquer leurs biens.

L'abbé le Loutre, tout au contraire du facétieux et triste messire Paquin, curé de Saint-Eustache, représente à ses ouailles, avec beaucoup de raison, il faut en convenir, qu'il leur est légitime de se soustraire, par tous les moyens, à l'autorité anglaise, illégitimement constituée, quant à eux, et en entraîne quelques-uns par la persuasion, un plus grand nombre par la violence, dans le fort Beauséjour, sur le territoire français, espérant, avec leur concours, repousser victorieusement les envahisseurs. Les Acadiens, se croyant toujours liés par leur serment de neutralité, répudié cependant par les gouverneurs d'Halifax, refusent de faire le coup de feu sur les soldats anglais.

Loin de leur tenir compte de ce raffinement du sentiment de l'honneur, Lawrence en fait un des principaux griefs contre eux ; et, comme l'Homme de douleur contre lequel les Juifs ne pouvaient relever aucun acte de sédition, ils n'en sont pas moins de ce chef d'accusation décrétés de mort.

Un certain nombre d'Acadiens, six mille environ, réussissent à échapper à la déportation de 1755, et vont fonder de nouveaux établissements à l'île Saint-Jean, sur le territoire français. Le général Amherst et l'amiral Boscawen tombent précipitamment sur eux, trois ans plus tard, quand les blés

croissent aux champs et promettent une riche moisson, détruisent moissons et demeures, et, contre le droit des gens, enlèvent les pauvres habitants qu'ils dispersent à nouveau.

Le traité de Paris (1763), qui cède le Canada et toute la Nouvelle-France à l'Angleterre, interrompt par toute la terre les hostilités entre les deux grandes puissances et leurs sujets. Par toute la terre, oui, excepté en Acadie où la persécution privée succède à la persécution officielle.

L'article 39 de la capitulation de Montréal (1760), proposé par Vaudreuil, stipule qu'aucun Français restant au Canada ne sera transporté dans les colonies anglaises ni en Angleterre. Amherst écrit en marge : " Accordé, excepté à l'égard des Acadiens."

Même restriction à l'article 54 qui propose que " les officiers de milice, les miliciens et les Acadiens qui sont prisonniers à la Nouvelle-Angleterre soient renvoyés sur leurs terres."— " Accordé, à la réserve des Acadiens."

Pauvres Acadiens ! L'affreuse persécution les poursuit jusque dans l'exil. Les traités les plus solennels, celui d'Utrecht, en 1713, celui de Paris, en 1763, ne leur assurent aucune protection, ne leur donne aucun répit. Si quelques clauses y sont stipulées en leur faveur, ces clauses sont ensuite ignorées, et la grande persécution suit son cours.

Il n'est pas jusqu'à la guerre d'indépendance des Etats-Unis, à laquelle les Canadiens doivent l'Acte de 1774 [1] abolissant le serment du *test* et rétablissant, avec la liberté du culte, les lois françaises en matière civile, qui ne tourne contre eux, et ne serve de prétexte à les dépouiller — une dernière fois, espérons-le — de leurs terres, à Minoudie, à Gédaïque, à la rivière Saint-Jean, afin d'en faire hommage aux loyalistes de Boston. Toujours les Bostonnais, et toujours la fatalité !

Oui, ce fut contre les Acadiens, du côté des hommes, une guerre d'extermination d'autant plus implacablement acharnée

1—" Peut-être, dit Sulte dans son *Histoire des Canadiens*, la dispersion des Acadiens a-t-elle contribué à nous mettre sur nos gardes contre les excès du patriotisme après la conquête."

qu'elle ne reposait sur aucun grief positif, et qu'elle marquait d'infamie ses auteurs. " Conçue par un voleur (Craggs), dit M. Richard, dans son *Missing links of a lost chapter in American History*, la déportation des Acadiens par Lawrence, en 1755, eut le vol pour objet." Et, comme il arrive toujours en pareil cas, les voleurs n'eurent de repos que lorsqu'ils eurent fait disparaître leurs victimes, ou les eurent mises hors d'état de jamais réclamer leurs biens.

Puis vint Aikins, peut-être plus odieux encore que Lawrence. Celui-ci commit l'iniquité ; celui-là la justifia. Des martyrs qu'avait faits le gouverneur, l'archiviste s'efforça de faire des coupables. C'est pour les grands calomniés de l'histoire que le poète a dit :

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud.

Lawrence leur avait dressé des échafauds ; Aikins voulut leur laisser la honte.

A la date du traité de Paris (1763), il ne restait plus d'Acadie, ni, hélas ! d'Acadiens. Le Cap-Breton, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard avaient été, à leur tour, cédés à l'Angleterre ; et les Acadiens tombés dans le lâche, l'odieux guet-apens de 1755, le *grand dérangement* comme ils l'appellent encore, — ces défenseurs de la foi ne surent jamais trouver un mot de haine pour désigner leurs persécuteurs — avaient été emprisonnés d'abord, volés ensuite, puis dispersés aux quatre vents du ciel pour y être anéantis.

Scattered like dust and leaves when the mighty blasts of October
Seize them, and whirl them aloft, and sprinkle them far o'er the ocean. [1]

Ils étaient morts, aux yeux des nationalités qui avaient pris leurs places et leurs biens ; et eux-mêmes ignoraient si le soleil devait jamais luire de nouveau pour eux. Ceux qui étaient revenus de la déportation, et ceux qui, longtemps

1—" Dispersés comme la poussière et les feuilles mortes, quand les puissantes rafales d'automne les saisissent, les font tourbillonner dans les airs et les répandent au loin sur l'océan." — Longfellow, *Évangéline*.

réfugiés dans les bois, avaient pu survivre aux privations et échapper à leurs bourreaux, cherchaient, maintenant que le traité de Paris avait tout cédé à l'Angleterre, et qu'ils étaient trop misérables pour être craints et trop pauvres pour être dépouillés, des endroits isolés, non loin des lieux où ils avaient naguère goûté le bonheur et la paix, pour y vivre et surtout pour y mourir. Tels les premiers chrétiens, cachés dans les souterrains de Rome, en sortaient avec défiance en apprenant la mort d'un Néron ou d'un Caligula.

Un calcul minutieux établit qu'entre 1755 et 1763 pas moins de 8,000 d'entre eux périrent dans les cales de navires, dans les prisons, au fond des bois, de faim, de privations, de froid, de mauvais traitements, de désespoir. Trois des navires au fond desquels ils avaient été paquetés coulèrent à fond, si l'on en croit la tradition.

Ceux d'entre eux qui survivaient en 1763, date du traité de Paris, avaient été dispersés dans toutes les colonies de la Nouvelle-Angleterre, à Boston, à New-York, à Philadelphie, à la Virginie, à la Géorgie, à la Caroline du Sud, à Haïti, à la Guyane, à Saint-Domingue, en Corse, dans les prisons d'Angleterre, et quelques-uns en France, à Granville, à Saint-Malo, à Boulogne, à la Rochelle, à Brest, à Belle-Isle-en-Mer.

Un certain nombre réussirent, à la suite de privations et de misères inouïes, à gagner, au travers des bois, la Louisiane, et d'autres le Canada.

Afin de les tuer plus sûrement, de rendre plus impossible leur retour en Acadie, on avait eu soin, en les embarquant à bord des transports anglais, de séparer les familles, malgré les supplications des mères et le désespoir des enfants. De cette manière leur premier soin, une fois rendus à la liberté dans des pays étrangers, serait de chercher par les quatre coins du monde, qui une épouse, qui un frère, qui un enfant; ils auraient mille fois l'occasion de périr de privations et de découragement dans ces poursuites sans fin, et nul d'entre eux ne reviendrait au pays réclamer son champ ni ses bestiaux. Tel était le cruel calcul de leurs spoliateurs.

Ils étaient, au rapport de M. Rameau [1], environ 18,000, en 1755, dans toute l'Acadie. Le gouverneur Wilmot, neuf ans plus tard, comme le témoigne un MÉMOIRE aux *Lords of Trade*, portant la date du 22 mars 1764, n'en trouve plus que 1762 !

Ce sont, pour la plupart, des femmes et des enfants, réduits à la dernière misère.

Quelques familles, cachées dans les forêts de l'île Saint-Jean et d'autres, sur les bords du détroit de Northumberland, dans le Nouveau-Brunswick, ne sont pas mentionnées dans le *Mémoire* de Wilmot. Il les croyait ou déportées ou péries. Le chiffre exact de la population, en 1764, est plutôt celui du recensement dressé à la requête de la Société historique du Massachusetts, soit 2,600 âmes [2].

Un recensement officiel, dressé en 1767, ne donne plus que 1265 Acadiens pour toutes les provinces maritimes, soit 1068 à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, et 197 à l'île Saint-Jean [3]. Cette diminution de plus de la moitié de la population totale, survenue après le traité de Paris (1763) et l'établissement de la paix universelle, nonobstant le retour d'un certain nombre de proscrits, jette un jour hideux sur cette persécution sans fin ni trêve.

Ainsi, en 1767, toute la race, sauf 1265 personnes, avait disparu ; le paisible petit peuple acadien, victime de la guerre et victime de la paix, avait été mis au tombeau ; et, de cette manière, avaient été définitivement supprimés ceux que Lawrence, dans son rapport aux *Lords of Trade*, appelle *the most inveterate enemies of our religion.* Les spoliateurs pouvaient désormais dormir en paix ; leur œuvre était terminée ; l'Acadie française dont tout, jusqu'aux archives nationales, avait été détruit, ou allait l'être, était bien morte : *finis Acadiæ.*

1—*Une Colonie féodale en Amérique*, chap. XIV et XVI.

2—M. Rameau dit qu'il était resté de 2,700 à 2,800 Acadiens, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, et que 1500 vinrent de l'exil les rejoindre.

3—Aujourd'hui, île du Prince-Édouard.

Mais tirons le rideau sur ce tableau de "grande pitié."

Mon dessein, en rappelant les événements de 1755, n'est nullement d'évoquer les souvenirs révoltants qui marquent notre disparition d'au milieu des peuples, et encore moins de réveiller à l'endroit de nos persécuteurs d'alors des sentiments de malveillance. M. Édouard Richard a entrepris de prouver, — c'est malheureusement la partie la moins documentée de son magistral travail, — que la déportation et le dépouillement des Acadiens se sont faits sans l'assentiment du cabinet britannique, que c'est l'œuvre personnel des gouverneurs d'Halifax et de leurs cupides créatures. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi, et que nous puissions sans amertume tourner nos regards vers l'auguste couronne qui nous régit.

Les temps étaient autres ; la fraternité des peuples, apportée par Jésus sur la terre, ne s'était pas, à cette époque, répandue sur le monde ; et l'intolérance religieuse était partout la loi des gouvernants. Les meilleurs n'y échappaient pas.

De tous nos ennemis, ceux qui nous voulurent et nous firent le plus de mal sont les puritains de la Nouvelle-Angleterre, les Bostonnais. Ils nous haïssaient de haine, par amour de Dieu, parce que nous étions catholiques, et par amour de l'Angleterre, parce que nous étions français.

La haine n'engendre généralement pas l'amour, excepté sur les hauteurs du Calvaire et dans le cœur des saints. Les nôtres n'aimaient pas, non plus, les *Bostonnais* "d'amour tendre." Pourtant ces puritains, presque aussi calomniés chez nous que nous le fûmes chez eux, étaient une grande et forte race. Persécutés en Angleterre à cause de leurs pratiques religieuses, ils se firent à leur tour, en Amérique, les persécuteurs de ceux qui ne priaient pas à leur manière. Leur religion était farouche, mais ils étaient profondément religieux. Selon la lettre de l'Évangile, ils se croyaient obligés d'emporter le ciel d'assaut. Leurs lois sont assurément draconiennes ; mais, seules, des âmes fortement trempées étaient capables d'en promulguer de pareilles et surtout de les mettre rigoureusement en pratique. La Bible, dont aucune autorité compétente ne dégageait "l'esprit qui vivifie," devenait entre leurs mains un

6

instrument féroce. Certes, ils ne sont pas aimables ces *Pèlerins* puritanisés, ni sympathiques ; ils sont même profondément ridicules avec leurs absurdes observances du "sabbat bleu" et leurs croyances aux sorciers ; mais la sincérité de leur foi était profonde ; et il convient de s'incliner devant l'austérité de leur vie. Ils avaient, en outre, cette passion de la liberté à laquelle, depuis le commencement du monde, Dieu semble réserver de si magnifiques récompenses.

Quand je vois ces colons, ayant à leur tête William Pepperell, marchand de Kittery, partir pour Louisbourg avec autant d'enthousiasme religieux et aussi peu de discipline militaire que les croisés pour la Palestine ; et que je considère avec quelle facilité, contre toute vraisemblance, la grande forteresse française est tombée entre leurs mains, je reste pensif en songeant de quel côté, entre eux et Louis XV, dit le *Bien-Aimé*, s'était rangé le Dieu des armées.

L'existence de l'Acadie française, de 1755 à 1864, n'est, ainsi que nous l'avons vu, qu'une agonie prolongée. Dans notre sainte et belle religion catholique, le prêtre est le dernier et le plus grand consolateur du mourant. Nos prêtres, presque tous, s'en étaient allés. Les derniers à partir furent les Sulpiciens, emportés dans le cataclysme de 1755 ; les Sulpiciens qui, après avoir sauvé le Canada des incursions sanguinaires des Iroquois, nous auraient à notre tour sauvés des Anglais, si le dévouement, la douceur, la sainteté, la prudence, avaient pu nous sauver. Leurs missionnaires sont restés à notre chevet tant qu'il leur a été humainement possible de le faire ; quand presque tous les autres prêtres catholiques ont, sur les ordres des gouverneurs d'Halifax, quitté le pays, ils demeurent eux jusqu'à la fin, à Port-Royal, donnant une suprême absolution à ceux qui partent pour ne plus revenir, recueillant le dernier râle et le dernier soupir de tout un peuple qui se débat dans les affres de la mort.

En 1818, c'est l'évêque de Québec qui se retire de nous, retraite volontaire celle-là. L'Acadie est loin du Canada ; pas de chemins, l'été ; pas de communication, l'hiver. Les groupes français qui se reforment, on ne sait comment, en divers

points des provinces maritimes, sont pauvres, isolés, disséminés sur une très grande superficie ; et puis, un courant d'immigration a amené d'Irlande et d'Ecosse un certain nombre de colons catholiques. Mgr Plessis, évêque de Québec, incapable d'administrer la confirmation dans un diocèse presque aussi vaste que l'Europe, demande à Rome et obtient un évêque pour les provinces d'en bas. Mgr Edmond Burke, désigné pour être vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse, est consacré, à Québec, le 5 juillet 1818 ; et bientôt après, le 12 janvier 1819, M. McEachern est fait suffragant et coadjuteur de l'évêque de Québec pour les provinces de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick.

Dans l'établissement des nouvelles provinces ecclésiastiques, quoiqu'il y eût toujours des prêtres d'origine française de mérite et de distinction en Acadie, et que les Acadiens eux-mêmes fussent pour le moins aussi nombreux que les Irlandais ou les Écossais pris séparément, personne, ni à Halifax, ni à Charlottetown, ni à Québec, ne songea aux descendants des proscrits de 1755. Au point de vue de la nationalité, ce dernier coup devait leur être fatal. Sans état civil, on peut bien le dire, ils se voyaient également ignorés comme corps dans l'Eglise catholique. Ce dernier soufflet leur fut plus sensible, à eux qui avaient déjà passé par tous les déchirements de la flagellation, que la perte de leurs biens, que la déportation elle-même. Avec les Polonais désespérants, ils pouvaient s'écrier : " Dieu est trop haut et la France trop loin ! "

Que l'Angleterre, quand il s'agissait d'eux, n'eût tenu aucun compte des traités ni du droit des gens ; que leurs propriétés eussent été confisquées et leurs pères dispersés en exil, cela ne les étonnait pas outre mesure, venant de leurs ennemis héréditaires, les Anglais protestants. Mais ils ne pouvaient se résigner à voir l'Eglise aussi se détourner d'eux et donner à d'autres leurs places au banquet, ni concevoir qu'elle comptât pour rien le pays par eux civilisé, les tribus sauvages converties à la foi catholique, aussi bien que le sacrifice volontaire qu'ils avaient fait pour elle de leurs biens et de leur vie, puisque, en effet, ils n'auraient eu qu'à répudier leur foi et à se séparer

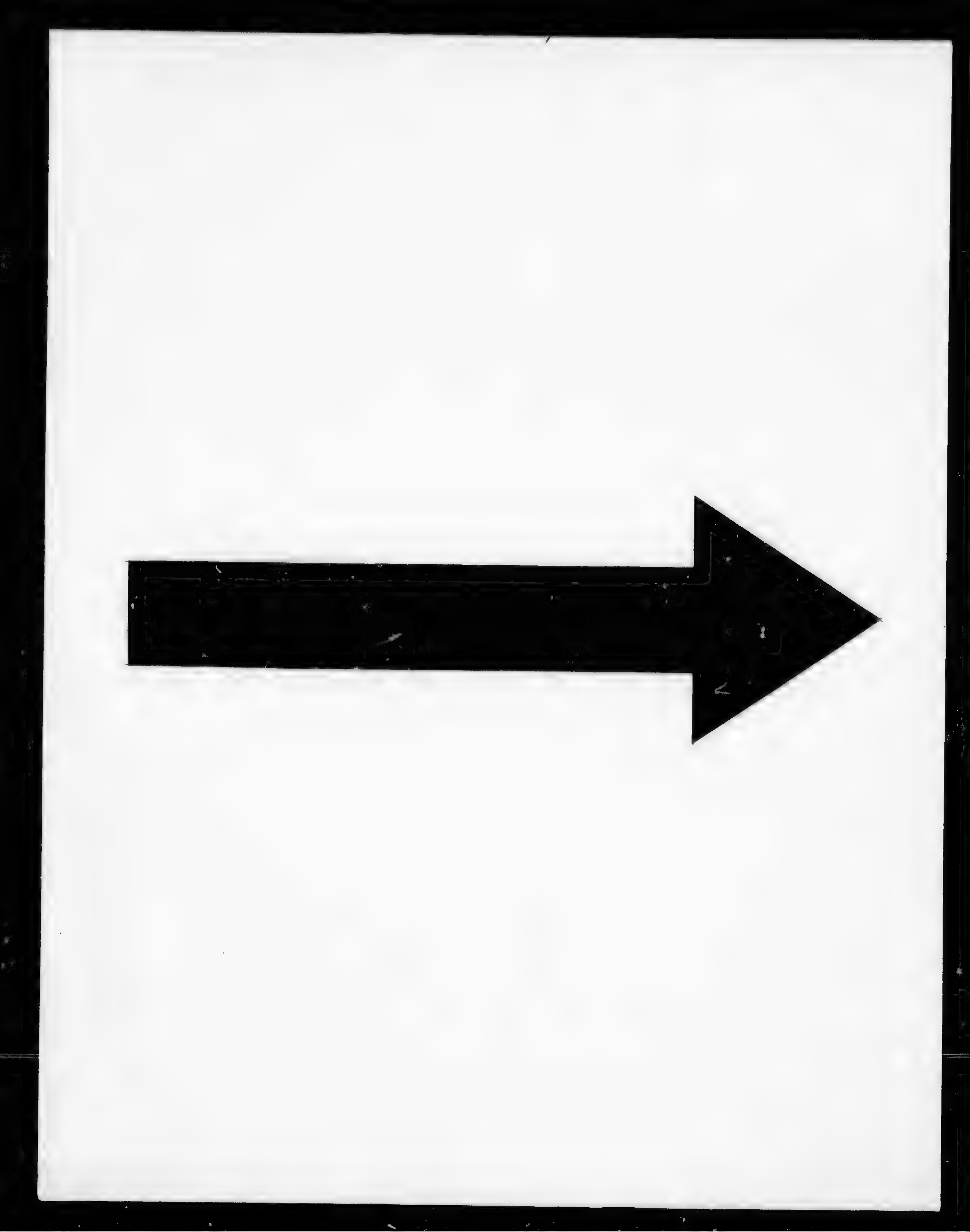
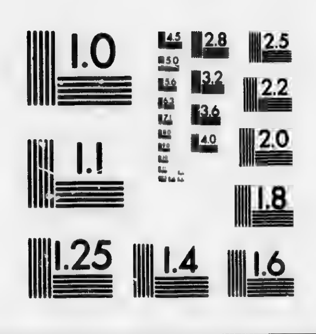


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8
1.0

de leurs missionnaires pour obtenir les faveurs du gouvernement anglais. Ils avaient été en Amérique les "défenseurs de la foi[1];" quinze mille d'entre eux avaient payé de leur patrie bien-aimée ou de leur vie, leur fidélité à l'Eglise, et l'Eglise, quand il s'agissait d'établir des provinces ecclésiastiques dans leur malheureux pays, ne se souvenait, ni ne se souciait plus d'eux. Ils avaient tout perdu ce qu'ils aimaient sur la terre, et s'y étaient résignés. Voici maintenant qu'on leur enlevait le ciel, représenté par l'amour de leur mère bien-aimée, l'Eglise catholique !

Sans doute les pasteurs qu'on leur donnait étaient dignes et dévoués; Mgr Burke était un homme savant; Mgr McEachern, un zélé et saint évêque. Mais il faut se mettre à la place des Acadiens, considérer ce qu'étaient pour eux, alors, la langue anglaise et tous ceux qui la parlaient, et examiner les droits légitimes qu'ils croyaient avoir à un évêque de leur nationalité.

Si l'on condamne chez eux ce sentiment, manifesté toutefois par aucune plainte malsonnante, par aucun mouvement de révolte, que dira-t-on des paisibles et très religieuses villes d'Antigonish et d'Halifax, à la Nouvelle-Ecosse, dont la première s'insurgea en entendant son évêque prêcher la parole de Dieu dans une langue qui n'était pas celle de George d'Angleterre, quoiqu'elle fût celle d'une grande partie de la population[2], et la seconde brûla publiquement en effigie dans un accoutrement grotesque, un vicaire apostolique, un évêque, que Rome lui envoyait, tout simplement parce qu'il était écossais et non pas irlandais, comme le voulait la majorité de la ville épiscopale. Puis elle lui fit un procès en règle, et ne lui donna de paix qu'il n'eût été relégué à Arichat, village français, où lui, à son tour, ne voulut pas résider,

1—Smith, *A lost Chapter.*

2—Antigonish ayant entendu Mgr Fraser prêcher aux Écossais la parole de Dieu en langue gaélique, "s'alarma autant que Jérusalem quand les rois mages annoncèrent à Hérode la naissance d'un nouveau roi." — Lettre de Mgr McEachern à Mgr Plessis, 25 mars 1828.

quoique ce fût son siège épiscopal, préférant aller terminer sa vie chez les siens, à Antigonish.

Je sais, pour l'avoir entendu dire bien des fois, que prêtres et évêques n'ont pas de nationalité ; que toutes leurs ouailles leur sont également et indifféremment chères. Mais, d'autre part, je vois aussi qu'en Amérique, au moins, les colonies irlandaises, italiennes, canadiennes, écossaises, allemandes, polonaises, sollicitent énergiquement et obtiennent presque toujours de Rome des évêques selon leur nationalité. Il faut les en admirer, car cela est logique et propre à l'affermissement et à la diffusion de la foi catholique parmi les intéressés.

Mais peut-être ce qui est légitime, louable même, chez les autres, est-il, en effet, répréhensible chez les Acadiens. Peut-être aussi, espérons-le, du moins, Celui qui laissa son ami Lazare quatre jours dans le tombeau avant de le ressusciter, afin de montrer à la fois et sa grande amitié et sa toute-puissance, permit-il aux fils de ses " confesseurs " de descendre les derniers échelons de la mort nationale pour faire ensuite en leur faveur quelqu'éclatant miracle. Il a annoncé lui-même, dans le livre de la Sagesse, qu'il rappellera à la vie, quand il le voudra, les nations que l'on aura crues mortes [1].

D'autre part, il ne veut pas qu'aucune injustice soit faite aux races qui le servent. " La nation qui aura tenu mon peuple en servitude, c'est moi, dit-il, qui la jugerai " [2].

Ce profond délaissement, aggravé de mépris, dans lequel les Acadiens furent tenus si longtemps, faisait dire, dans son *Pèlerinage au pays d'Evangéline*, au sympathique ami des Acadiens, M. l'abbé Casgrain : " Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle."

Dans cette méconnaissance des droits de la race acadienne, il convient de faire plus grande la part de la nécessité que celle de la mauvaise volonté. Peut-être même n'y eut-il aucune

1—" *Sanabiles fecit nationes.*" — Sap. 1-4.

2—Discours de saint Etienne. — *Acte des Apôtres*, chap. VII—7.

mauvaise volonté. Québec avait alors un domaine immense à desservir, et peu de prêtres. Les successeurs de Mgr de Laval, tout absorbés par les besoins religieux et parfois politiques des Canadiens, avaient peu de temps et peu d'hommes à consacrer aux Acadiens. Au reste, l'Acadie avait, de tout temps, constitué une province politique absolument distincte du Canada.

D'un autre côté, les Ecossais et surtout les Irlandais, arrivaient de ce côté-ci de l'Altantique dans des conditions à peu près semblables à celles des puritains dans le Massachusetts. Persécutés, foulés aux pieds chez eux, ils n'étaient pas fâchés de se sentir enfin dans un pays libre et de tenir à leur tour le haut du pavé. Commander avec générosité, voire avec modération, demande des natures généreuses d'abord, puis un long apprentissage. Cet apprentissage, les nouveaux immigrés catholiques ne l'avaient certainement jamais fait.

D'ailleurs, il serait peut-être injuste à des Français d'exiger d'autrui ce qui caractérise précisément leur race. La France, on le sait, a été de tous temps le chevalier errant des nations. Elle a toujours fait sienne la cause des faibles et des opprimés, et souvent aux dépens de ses propres enfants, qu'elle dépouillait pour vêtir ceux des autres. Elle n'avait pas de soldats pour défendre Port-Royal, mais elle en trouvait pour aider aux Ecossais à ressaisir leur dynastie. La déportation des Acadiens la touchait médiocrement, mais les malheurs de l'Irlande lui fendaient le cœur. Montcalm, en 1759, ne put obtenir de la cour de Versailles ni troupe ni flotte pour sauver Québec des Anglais ; mais Franklin, dix-neuf ans plus tard, en obtenait des millions en or, Lafayette et Rochambeau avec une armée chacun, et le baron d'Estaing avec une escadre, pour chasser les mêmes Anglais de Boston.

A peine y eut-il quelques milliers d'immigrés catholiques de langue anglaise installés dans les provinces maritimes que les évêques de Québec, Nosseigneurs Hubert, Denaut et Plessis, ne se donnèrent de repos qu'ils ne les eussent pourvus de missionnaires et, finalement, d'évêques de leur nationalité.

Ces sortes de vertus font, de ceux qui les pratiquent sans réciprocité, unilatéralement, des dupes presque toujours et des victimes quelquefois.

Une discussion retentissante s'est élevée tout dernièrement à notre sujet, entre les sommités religieuses d'Halifax et un "comité de prêtres du diocèse de Québec." Il s'agissait, en somme, de décider qui a fait le plus pour les Acadiens, Halifax ou Québec. L'auteur de *Bishop Burke* avait écrit ceci : "*The men who broke the fetters, throttled the persecuting bigots, asserted and enforced the rights of all catholics, and made the Acadians what they are to-day, were the sons of Erin*"[1].

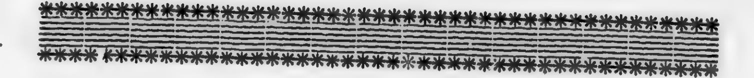
Le "comité" répondit en renversant de fond en comble cette assertion positive, et en reportant sur les Canadiens et les Ecossais tout le mérite d'avoir "fait les Acadiens ce qu'ils sont aujourd'hui."

Tant de services rendus a de quoi nous toucher ; les Acadiens se sentent confus devant cet excès de sollicitude. Dans la perplexité où les plonge la crainte de ne pas décerner la pomme au plus méritant des trois, ils osent faire remarquer que peut-être entrent-ils eux-mêmes pour quelque chose dans la propagation de leur race et la conservation de leur foi ? N'auraient-ils fourni, en effet, au point de vue religieux, que dix-sept mille confesseurs et martyrs, sans un seul cas de défection, sur une population de dix-sept mille âmes, qu'ils étaient en 1755, avant l'arrivée des Irlandais et des Ecossais dans leur pays, que déjà cela ne serait pas tout à fait indigne de mention. Il y a aussi le bon Dieu qui, d'après leur petit catéchisme, les a créés et mis au monde, à qui ces messieurs pourraient, sans injustice, faire une légère part.

1—" Les hommes qui ont brisé les entraves, saisi à la gorge les persécuteurs intolérants, revendiqué et mis en vigueur les droits de tous les catholiques, *et fait les Acadiens ce qu'ils sont aujourd'hui, ce sont les Irlandais.*"—*Bishop Burke*, p. 58, par Mgr O'Brien.

La
l
v
U
s
S

ver
aux
con
env
der
lott
de
Cha
don
pet
les
Sai
T
état
Pou
ce c
étai
P
sont
guèr
çais
qu'il
que



CHAPITRE SEPTIÈME

Langue française et religion catholique. — Missionnaires venus de France. — Premiers députés acadiens. — Premières écoles. — Les évêques de Québec veulent fonder un collège en Acadie. — Les Jésuites. — M. Gagnon. — Prêtres acadiens, M. Bourg, M. Poirier, M. Giroir. — M. Lafrance, précurseur du P. Lefebvre. — Son héroïsme. — Fondation du "séminaire" de Saint-Thomas, futur collège Saint-Joseph.

Pour être véridique, et nous efforçons de l'être, il faut convenir que l'évêché de Québec qui, jusqu'en 1818, avait fourni aux Acadiens tous les missionnaires dont il pouvait disposer, continua, après l'érection des nouveaux diocèses, à nous envoyer des prêtres canadiens, quand nos évêques leur en demandaient. De leur côté, les évêques d'Halifax et de Charlottetown, et plus tard, après de nouvelles subdivisions, ceux de Saint-Jean, d'Arichat (aujourd'hui d'Antigonish) et de Chatham, ne recrutaient pas facilement tous les missionnaires dont ils avaient besoin. L'Irlande leur en envoyait, mais en petit nombre ; il n'y avait pas de séminaire théologique dans les provinces maritimes, et, jusqu'à la fondation de celui de Saint-Andrews, en 1831, pas de collège classique.

Toutes les nationalités eurent à souffrir de cet irrémédiable état de choses, les Acadiens peut-être plus que tous les autres. Pour eux anglais était la même chose que protestant ; et tout ce qui s'exprimait en cette langue, fût-ce leur religion, leur était suspect et arrivait difficilement à leur cœur.

Par contre français et catholique furent de tout temps, et sont encore aujourd'hui, synonymes, en Acadie. L'un ne va guère sans l'autre. Faites perdre à un Acadien sa langue française, vous faites de lui à courte échéance un protestant, à moins qu'il ne vive dans un milieu totalement catholique. C'est ce que certaines de nos autorités religieuses n'ont pas compris ;

car il n'est pas permis de supposer qu'elles eussent sciemment exposé à l'hérésie des populations qui ne demandent qu'à demeurer dans le giron de l'Eglise romaine.

Dans les centres tout à fait catholiques, les Acadiens ne perdent naturellement pas leur foi en abandonnant leur langue maternelle ; mais voyez, par le trait suivant, quel rapport ils mettent entre la langue française et la religion catholique. " Un vénérable prêtre m'écrit, dit M. Bourinot [1] dans son *Cape Breton and its Memorials*, que la langue française disparaît parmi les Acadiens du Cap-Breton ; que dans peu d'années il n'en restera d'autres traces que leurs prières mal prononcées et imparfaitement comprises."

Ils ne parlent plus le français, n'en comprennent plus la langue ; cependant ils continuent de prier et d'apprendre à leurs enfants à prier en français ! Leur belle langue maternelle, toujours aimée quoique proscrite, se réfugie dans la prière, et jette en mourant un dernier rayonnement, comme le soleil disparaissant sous l'horizon laisse dans le firmament profond la réverbération de ses rayons divins.

C'est par les missionnaires que l'on connaissait, à Québec et à Halifax, l'existence des Acadiens et que l'on suivait leurs développements. De même qu'autrefois le règne des rois servait de chronologie à l'histoire, ainsi les Acadiens supputaient les années d'après l'arrivée et le départ de leurs missionnaires : tel événement s'était passé du temps de M. le curé un tel, ou bien à l'époque du voyage de Mgr Plessis.

La révolution française jeta au milieu de nous des hommes d'un rare mérite, dont les vertus, les travaux et le patriotisme éclairé n'ont pas peu contribué à maintenir notre nationalité française et à affermir notre foi catholique. Ce sont : M. Champion et M. Lejamtel, missionnaires au Cap-Breton ; M. Allain, aux Iles-Madeleine; M. Ciquard, au Madawaska ; M. Desjardins, à Tracadie ; MM. Castenet et Voyer, à la Baie-des-Chaleurs ;

1—M. Bourinot, premier greffier de la Chambre des communes, à Ottawa, est un Jersiais protestant.

MM. Pichard et de Calonne. à l'île Saint-Jean, et M. Sigogne, l'apôtre de la Baie-Sainte-Marie [1], à la Nouvelle-Ecosse.

M. de Calonne, grand vicaire et official de Cambrai, en France, était le frère du contrôleur général des finances de Louis XVI, dont on rapporte ce trait bien typique de la galanterie française. La reine Marie-Antoinette avait un sevice important, mais fort délicat, à demander au ministre, et elle hésitait.

"— Si c'est possible, madame, c'est déjà fait, lui dit M. de Calonne; si c'est impossible, ça se fera."

Le missionnaire de l'île Saint-Jean, orateur hors ligne, était "plus remarquable encore par ses talents et ses vertus, nous dit un chroniqueur, que par sa haute naissance." Sur la fin de sa vie il se retira à Trois-Rivières, où il mourut, en 1822. [2]

L'abbé Sigogne était un saint, cela nonobstant le fait qu'il se constitua le protecteur déclaré des populations françaises. Avec M. Hubert Giroir, au Cap-Breton, il est le plus grand parmi les bienfaiteurs des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. D'autres, venus également de France, suivent aujourd'hui ses traces, sont en tous points ses émules; mais ne le surpasseront certainement pas en dévouement. Le chose n'est pas possible.

Le lecteur doit se demander par quel miracle le peuple acadien, que nous avons vu, en 1767, réduit à moins de 2,000 âmes, prisonnier et proscrit, est parvenu à tromper la vigilance de ses persécuteurs, et à se créer en Acadie même des places au soleil. La réponse n'est pas facile à donner ; car les vertus natives, les qualités de race, le fait historique bien avéré que les fondateurs de l'Acadie furent des colons triés sur le volet, ne suffiraient pas à le suffisamment expliquer. Il faut chercher plus haut et demander le mot de l'énigme à la provi-

1—Les Acadiens disent toujours les *Iles-Madeleine*, le *Cap-Sable*, la *Baie-Sainte-Marie*, le *Fort-Sauvage*, pour les Iles de la Madeleine, le Cap de Sable, la Baie de Sainte-Marie, le Fort des Sauvages, comme les Français disent encore l'*Hôtel-Dieu*, la *Fête-Dieu*, pour l'hôtel de Dieu, la fête de Dieu, etc. C'est le génitif de la déclinaison latine conservée dans le vieux parler.

2—Le collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière possède dans ses archives la correspondance de M. de Calonne avec une de ses sœurs, qui vivait encore en France, en 1820—Dr Dionne, *Vie de M. Painchaud*, p. 62.

dence de Celui " qui écoute les gémissements des captifs et affranchit ceux qui étaient condamnés à la mort."

Quoi qu'il en soit, hâtons-nous de dire qu'à l'arrivée du P. Lefebvre, il y avait dans les provinces maritimes environ 85,000 Acadiens ayant conservé leur langue et leur religion. Partout où une famille, où un groupe, avait pu se fixer, en se dérobant à la haine ou à la cupidité des maîtres du pays, ils avaient pris racine et s'étaient multipliés. Les forêts, les rivages écartés de la mer, leur avaient servi d'asile ; quelques-uns avaient été plus de cinq ans sans manger de pain ; mais enfin tous n'étaient pas morts, et les survivants avaient fait souche de toutes parts. Et puis, comme ils étaient dans un dénument complet et tout à fait impuissants, on avait fini par les laisser en repos.

Quand vinrent les jours d'émancipation politique, qu'un gouvernement représentatif et responsable fut accordé aux provinces, leurs suffrages furent recherchés. Il y eut même quelques-uns parmi eux qui furent élus députés, MM. Simon d'Entremont et Frédéric Robichaud, aux élections de 1836, pour la législature de la Nouvelle-Ecosse ; M. Amand Landry, en 1846 et M. Urbain Johnson, en 1869, au Nouveau-Brunswick ; M. Stanislas Perry (Poirier), en 1854, et M. Joseph Arsenault, aujourd'hui sénateur[1], à l'île du Prince-Edouard.

Mais leur concurrence n'était guère redoutée ; il n'y avait pas au milieu d'eux d'écoles, et l'homme qui ne possède pas d'instruction est impuissant dans la lutte pour la suprématie. Des écoles, un collège, c'est ce dont ils avaient surtout besoin. Ils le sentaient bien ; mais qui allait leur en procurer ? Quelques prêtres dévoués, — M. Sigogne à la Baie-Sainte-Marie, M. Manseau à Tracadie (Nouvelle-Ecosse), M. Beaulieu à Racico, île du Prince-Edouard, M. Champion au Cap-Breton, M. Rioux à Bouctouche, M. Ciquard au Madawaska, — avaient bien enseigné la lecture et un peu d'écriture à quelques jeunes gens de leurs paroisses ; mais tout cela se réduisait à bien

1—Ces deux derniers viennent de mourir.

peu de chose, et la masse de la population était absolument illettrée.

C'est un fait remarquable que les fondateurs et les bienfaiteurs de plusieurs collèges canadiens ont commencé par être des missionnaires en Acadie. Il y a l'abbé Mignault, fondateur du collège de Chambly, qui passa plusieurs années à la Nouvelle-Ecosse ; l'abbé Painchaud, qui fut missionnaire à la Baie-des-Chaleurs, de 1806 à 1814, avant de fonder le collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière ; l'abbé Girouard, autre missionnaire à la Baie-des-Chaleurs, qui fonda, en 1841, le collège de Saint-Hyacinthe.

Parmi les bienfaiteurs de collèges bas-canadiens, mentionnons encore M. Antoine Langevin, longtemps missionnaire à Madawaska, où il mourut en 1859, et qui fonda plusieurs bourses au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière ; M. Rioux, curé de Memramcook et de Bouctouche, dont la succession fut employée "en œuvres" dans une maison d'éducation de la province de Québec ; M. Raby et M. Brodeur[1], dont les noms sont inscrits en lettres d'or sur une tablette de marbre au collège Sainte-Anne, et le grand vicaire Paquet[2].

La nécessité d'avoir parmi les Acadiens quelques maisons d'éducation n'échappa point aux évêques de Québec. Longtemps déjà avant l'expatriation de 1755, ils avaient fait de

1—Le collège Sainte-Anne reçut de sa succession £1934-15-5½, à part de nombreux dons faits de son vivant.

2—Je transcris ici ce que me racontait, il y a quelques années, un vieillard acadien dont l'âge n'a pas affaibli la forte intelligence. "Le grand vicaire Paquet, me disait-il, était un orateur remarquable et un savant. Mais il y avait de son temps parmi nous un autre prêtre canadien, non moins remarquable et encore plus savant, disait-on, M. Gagnon, le fondateur du "collège" de Grandigue, et qui était alors curé de Shédiac et des environs. Quand il fut décidé, en 1842, de nommer un évêque au Nouveau-Brunswick, les curés de la province se réunirent à Chatham pour faire la recommandation d'un titulaire, soit qu'ils le fissent de leur propre chef, ou qu'on le leur eût demandé. Le grand vicaire Paquet présidait l'assemblée. Les voix furent également partagées entre M. Gagnon et M. Dollard, vicaire général du diocèse de Charlottetown. Alors le président, étant appelé à décider, donna sa voix prépondérante à M. Dollard, préférablement à M. Gagnon, son compatriote et son oncle. Il était, de plus, son bienfaiteur, l'ayant fait instruire. M. Paquet, ajouta-t-il, est le dernier grand vicaire français que nous ayons eu en Acadie."

sérieuses tentatives pour ouvrir un collège au milieu d'eux [1]. Ils reprirent le projet au commencement du siècle avec Mgr Denaut qui, en 1802, offrit aux Jésuites, dont l'ordre venait d'être aboli par Clément XIV, mais qui continuaient d'exister dans les pays protestants et schismatiques sous le nom de " Pères de la Foi," le poste de Memramcook pour y fonder un petit séminaire. Mgr Plessis réitéra l'offre au P. Zocchi qui cherchait à rétablir sa communauté au Canada, et mit à sa disposition l'île du Prince-Edouard. Il refusa: l'Acadie ne lui convenait pas.

Mgr Denaut, qui ne comprenait pas bien le motif de ce refus, revint plus tard à la charge et écrivit au P. Rozaven, général de l'ordre: "Le poste de Memramcook, que j'offris au P. Zocchi, aurait pu devenir un centre de réunion pour plusieurs de ses confrères qui, peu à peu, se seraient mis en possession de toutes les missions d'alentour."

Les missions d'alentour n'eurent pas de séductions pour les Jésuites.

L'abbé Antoine Gagnon entreprit, quelques années plus tard, de doter les Acadiens d'une maison d'éducation. Il avait été longtemps missionnaire du Nouveau-Brunswick, depuis Miramichi jusqu'au Cap-Pélé, et était devenu un grand propriétaire terrien. Il choisit Grandigue, pour y fonder, en 1833, son "collège," qui consista en une bâtisse aux dimensions d'une école ordinaire de campagne, et qui, réparée, servit longtemps de "maison publique", c'est-à-dire de lieu où les paroissiens se réunissent le dimanche. Pour personnel enseignant, il eut un ecclésiastique de Québec, M. Gosselin, qui ne tarda guère à quitter la soutane pour se marier, et un M. Braidley, natif d'Irlande, qui fut ensuite ordonné prêtre à Charlottetown. En dehors des enfants de Grandigue, quelques Acadiens des paroisses environnantes, Augustin-Bernard Johnson et Marcel Bariault, tous deux de Saint-Louis et

1—Voir à ce sujet le beau livre, *les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Etrangères en Acadie*, que vient de publier M. l'abbé Casgrain, *passim*.

aujourd'hui décédés, et M. Hippolyte Galand, de Barachois, en suivirent les classes.

Le "collège" ne fonctionna que deux ans. M. Gagnon changea alors d'avis et songea à le transférer à Barachois, où était sa maison curiale. Sur son commandement ses paroissiens sortirent de la forêt toute la charpente d'un édifice considérable, l'équarrirent et la piquèrent. Mais M. Gagnon, occupé à ses nombreuses terres, n'eut pas de temps à donner à son collège; et, quand il mourut, le 2 juin 1849, la charpente achevait de pourrir sur le bord du chemin, en face de l'église de Barachois, où les paroissiens l'avaient mise en pile. Ses immeubles, vendus à l'enchère, se fondirent dans le paiement de réclamations venant de partout. Il ne resta pas un louis pour le collège. [1]

Les Acadiens eurent aussi quelques prêtres de leur race, et, comme la chose est bien naturelle, ceux-ci se dévouèrent tout particulièrement à leurs compatriotes, qui avaient tant besoin de secours et de consolations. Le premier d'entre eux à recevoir l'onction sacerdotale fut Joseph-Mathurin Bourg (prononcez Bourque), ordonné en 1772 par Mgr Briand, qui l'avait fait instruire en France. Il parcourut plusieurs fois toute l'Acadie, baptisant ceux qui avaient été ondoyés, communiant ceux qui depuis des années étaient privés du grand sacrement de l'amour, donnant la bénédiction de l'Eglise à ceux qui s'étaient mariés devant témoins, et affermissant les tribus sauvages dans leur foi en l'Eglise catholique et dans leur amitié pour les Acadiens. Il fut nommé grand vicaire de l'évêque de Québec avec des pouvoirs de dispense très étendus, et est le premier, croyons-nous, et le seul de sa race, qui ait jamais été élevé à cette dignité et ait exercé ces fonctions dans les provinces maritimes.

Son évêque l'estimait pour un saint. Devenu de bonne heure incapable de continuer sa vie de missions, il reçut en récom-

---

1—Il possédait, à sa mort, plusieurs mille arpents de terre. Son frère était venu de Québec recueillir son dernier soupir. Il commença par faire charger dans une goélette tout le bien volant du défunt, et, comme le cortège funèbre quittait l'église, la goélette appareillait par une belle brise du *surot*.

pense de ses travaux la cure de Saint-Laurent (là où le P. Lefebvre devait plus tard prononcer ses vœux religieux), et mourut, le 20 août, 1797, âgé de 53 ans.

Un autre prêtre acadien, vénéré celui-là par toute l'île du Prince-Edouard, fut M. Sylvain-Ephrem Poirier, ordonné à Charlottetown, en 1827, par Mgr McEachern. Pendant de longues années, il desservit seul toute la partie ouest de l'île; mais il ne put rien par lui-même pour l'éducation des siens, excepté d'en faire instruire quelques-uns à l'étranger. A sa mort, survenue en 1885, il fonda, avec le peu de biens qu'il possédait, une bourse au collège de Memramcook.

M. Hubert Giroir[1], natif de Tracadie, à la Nouvelle-Ecosse, et ordonné prêtre à Québec, en 1853, n'est pas le précurseur immédiat du P. Lefebvre, mais il était digne de l'être. De tous les prêtres acadiens de la Nouvelle-Ecosse, c'est lui qui fit les efforts les plus grands et les plus généreux, mais hélas! infructueux, pour établir parmi les siens des maisons d'éducation. Homme de cœur et de beaucoup d'esprit, prêtre zélé, patriote convaincu, il avait fait de sa vie deux parts: l'une mise au service des autels et des âmes, l'autre vouée à l'établissement d'écoles, d'académies et de couvents où le français serait enseigné. Il entreprenait là ce qui était alors fatalement irréalisable, à la Nouvelle-Ecosse, pour un curé français. Saint-Paul lui-même y eût échoué. Mais il vaut mieux ne pas évoquer des souvenirs contemporains pénibles à raconter. *Non est hic locus.*

La renommée de ses travaux et de ses infortunes était parvenue jusqu'au Nouveau-Brunswick, où son père, le capitaine Joseph Giroir, avait des amis. J'allai moi-même, au sortir de mes classes, le visiter. Un profond découragement s'était emparé de lui; il désespérait presque de la conservation de la nationalité française à la Nouvelle-Ecosse; mais, apprenant le solide succès du collège du P. Lefebvre, il les bénit l'un et l'autre et prononça son *Nunc dimittis.*

La dernière fois que je le vis, ce fut en 1882, à la distribu-

1--Giroir est le même nom que Girouard.

tion des prix du collège de Saint-Louis, au Nouveau-Brunswick. Il était venu, comme il l'avait fait plusieurs fois pour Memramcook, s'assurer par lui-même des progrès du collège de M. l'abbé Richard, et prodiguer ses encouragements au jeune fondateur.

Les exercices de fin d'année, mi-partie en langue anglaise et mi-partie en langue française, eurent un grand succès. L'établissement paraissait solidement assis. Mais à la fin de la séance, Mgr l'évêque de Chatham, présent aux exercices, le condamna pour des raisons qu'il est préférable de ne pas répéter ici, quoiqu'elles fussent alors publiquement alléguées. M. Giroir, après un plaidoyer aussi habile que touchant en faveur du collège et de son fondateur, voyant la partie perdue, s'en retourna, le désespoir dans l'âme, à sa cure de Havre-à-Boucher, où il mourut peu de temps après. Il n'avait pas encore soixante ans.

Deux hommes très dissemblables par le caractère et le tempérament, mais marqués l'un et l'autre du sceau que Dieu imprime à ceux qu'il prédestine à ses œuvres de prédilection, ont attaché leur nom à la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook : ce sont M. Lafrance et le P. Lefebvre. Hommes d'action l'un et l'autre : le premier, devant qui se dressaient des obstacles apparemment insurmontables, se lança de l'avant avec toute l'ardeur de ceux qui ouvrent des sentiers infranchis ; le second tempéra constamment sa forte énergie par une diplomatie douce et une patience inaltérable. Tous deux furent d'une grande sainteté de vie.

Leurs rôles changés, il auraient nécessairement échoué l'un et l'autre, ne pouvant séparément accomplir l'œuvre qui est la résultante de leurs efforts et de leurs vies combinés.

Cela semble peu de chose la fondation d'un petit collège au milieu des populations françaises de l'Acadie. Il y a des projets d'apparence infime dont la réalisation demande autant de prudence et de vertu que la fondation d'un empire. Les préjugés sont quelquefois plus difficiles à vaincre qu'une armée rangée en bataille ; et il est aussi malaisé de changer le courant des idées reçues en haut lieu que le cours de l'Euphrate.

Pour ma part je découvre autant de génie dans Lacordaire rétablissant en France, après 1830, malgré l'opinion, ses frères de Saint-Dominique et de l'inquisition, que dans Napoléon ramenant, après Leipsick, dans sa prodigieuse campagne de France, ses troupes sous les murs de Paris, en dépit des alliés.

Nul autre qu'un homme suscité de Dieu, *tantæ molis erat*, n'eût entrepris la fondation d'un collège français en Acadie, en 1854; nul autre qu'un homme soutenu tout particulièrement de Dieu n'eût été capable de reprendre une telle œuvre, dix ans plus tard, et de la conduire à bonne fin.

François-Xavier-Stanislas-de-Kostka Hyanveux, dit Lafrance, était, dans la plus rigoureuse acception du mot, un de ces précurseurs dont saint Jean-Baptiste est resté le prototype.

Il s'estimait indigne de dénouer les cordons de la chaussure de ceux qui vinrent après lui régénérer l'Acadie par l'éducation ; mais il n'eût pas hésité à dénoncer à Hérode lui-même ses injustices, dût sa tête rouler dans le plateau d'argent d'Hérodiade.

Il avait fait à Québec, son lieu natal, quatre ans d'étude de la médecine, quand, frappé dans un ami, puis dans sa famille, et atteint lui-même, " parce que la main de Dieu l'avait touché," il ouvrit les yeux à une grande lumière intérieure qui lui faisait voir une nouvelle voie à suivre. Sans hésitation aucune, les quatre années d'études médicales furent sacrifiées, et on le vit entrer au séminaire de Québec, où il prit la soutane, en 1838, et reçut bientôt la tonsure

La même lumière reparut, et, sans plus d'hésitation que la première fois, il quitta le séminaire et s'embarqua sur un voilier pour l'île du Prince-Edouard, où Mgr McEachern venait de fonder un collège, à Saint-André. C'est à ce dernier endroit qu'il fit sa théologie, trois ans durant, tout en enseignant le français et un peu de latin.

Il rencontra là parmi les élèves et se lia d'amitié avec un jeune émigré irlandais du nom de John Sweeney. Rencontre toute fortuite ; amitié bien naturelle entre deux jeunes hommes enthousiastes, demandant à la vie la réalisation de l'idéal qu'ils

portaient dans leurs cœurs. Le jeune Sweeney, sur l'esprit duquel M. Lafrance avait pris de l'ascendant, devint dans la suite évêque de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Il se souviendra alors de son professeur de français, se rappellera les projets ébauchés ensemble pour l'avancement de leurs conationaux par l'éducation, et, comme il est généreux autant que juste, il entrera sans peine dans ses vues et favorisera ses efforts.

Avant de devenir curé de Memramcook, M. Lafrance avait été quelque temps vicaire à Rustico et à Saint-Jean, puis neuf ans, curé du bas du comté de Gloucester, avec résidence à Tracadie. Dès le premier jour de son ministère, il s'était occupé activement d'éducation. Il avait ouvert une école française à Rustico; il en construisit une autre à Tracadie, et, quand il fut transféré à la cure de Memramcook, le 18 janvier 1852, son premier soin (Memramcook étant une populeuse et prospère paroisse) fut d'y fonder un "petit séminaire." C'est le nom emphatique qu'il donna à une grande école paroissiale, la plus considérable qui eût été établie en Acadie, depuis que de Monts, deux cent quarante-huit ans auparavant, avait jeté les premières fondations de Port-Royal. Il mit son séminaire sous la vocable de saint Thomas, patron de la paroisse, et en confia la direction à son frère, Charles-Edouard, homme suffisamment instruit et très excellent professeur.

Le directeur eut deux assistants, Mlle Oregan d'abord, et, plus tard, M. Juste Haché. Pour un "séminaire," l'organisation manquait d'orthodoxie, cela saute aux yeux; mais cela montre aussi la profondeur des vues et l'habileté de M. Lafrance.

C'est bien un collège, ou séminaire, comme ces écoles secondaires sont généralement appelées dans le Bas-Canada, qu'il veut; une institution qui puisse fournir des prêtres acadiens, des religieux, des hommes appartenant aux professions libérales. Il donne hardiment le nom de séminaire à cet embryon, se réservant, avec l'aide de Dieu, d'en assurer dans la suite le développement et la maturité. Ainsi baptisé, l'éta-

blissement ne manquera pas de porter un jour fièrement le nom prédestiné.

Mais il n'était pas commode à cette date, 1854, — Mgr Connolly étant évêque de la province,— de fonder un " séminaire " dans une paroisse acadienne où le français fût enseigné. Le nom de Mlle Oregan, Irlandaise et ne parlant que l'anglais, aplanissait comme par enchantement les premières difficultés ; on ne fonde pas un séminaire avec une femme, ni une institution trop française dans ces conditions-là. Bref, tout ce qu'il en paraissait pour le public et pour l'évêque, c'était, malgré la sonorité du nom, une école de paroisse, une espèce de *grammar school.* Pour l'œil prophétique du fondateur, c'était véritablement un séminaire, au jour marqué de Dieu.

Tous ses revenus personnels, les dons de quelques amis généreux, ainsi qu'un subside annuel de la Législature, furent affectés à défrayer le séminaire et à le doter. Après quelques années, le domaine attenant à l'établissement consistait en une propriété de trois cent soixante arpents de terre, payés près de neuf mille dollars. Tout était prêt à Memramcook, mais l'heure n'était pas arrivée. Dans son impatience, il résolut, à défaut d'une congrégation enseignante qu'il ne pouvait obtenir, de demander les frères de la Doctrine chrétienne. Les Frères, non plus, ne vinrent pas. Il dut aussi abandonner le projet de construire une académie pour les filles, un futur couvent ; car on se doute bien que l'arrangement du séminaire, avec Mlle Oregan dans le personnel enseignant, n'était que provisoire. L'entreprise rencontrait en tous lieux une hostilité fatale, et lui-même était menacé.

L'œuvre de sa vie allait-elle échouer ? Le rêve de sauver l'Acadie française par l'éducation allait-il s'effacer comme s'efface un rêve ordinaire ? Moins heureux que Moïse, allait-il mourir sans même avoir entrevu la terre de promission s'estompant dans l'horizon bleu ? De certaines propositions lui étaient faites ; il ne tenait qu'à lui d'asseoir son établissement sur des bases solides ; mais on y mettait des conditions qu'il ne pouvait accepter. C'était pour sauver des abandonnés que Dieu l'avait appelé en Acadie ; il le sentait ;

il le disait ; il le savait. Son séminaire serait un séminaire français, ou ne serait pas. *Sint ut sunt, aut non sint.* Par séminaire français il n'entendait pas, et personne parmi ses successeurs n'a jamais entendu, depuis, l'exclusion des nationalités étrangères, même protestantes. Ces procédés n'entrent pas dans les traditions françaises. Il voulait un établissement pour les Acadiens, d'abord, et où la langue française n'occuperait pas une position inférieure ni subordonnée ; rien davantage. Mais cela, il le voulait positivement.

Il s'ensuivit des résistances et des luttes où le curé eut encore nécessairement le dessous. Rien n'allait plus ; le découragement commençait à se mettre de la partie, et, pour comble d'épreuve, une grave maladie qui le mit à deux doigts du tombeau, l'obligea à fermer les portes du séminaire. L'œuvre était avortée, le but de sa vie manqué : il ne lui restait plus qu'à mourir.

C'est lorsque tout semble perdu que, l'intervention de la Providence se manifestant, tout est sauvé. Des événements considérables survinrent, en ce temps-là, en Acadie. Mgr Connolly fut désigné pour remplacer Mgr Walsh au siège archiépiscopal d'Halifax, et Mgr Sweeney lui succéda, à l'automne de 1860. M. Lafrance, se souvenant alors de son élève, de son ami du collège Saint-André, devenu son évêque, tenta auprès de lui un suprême effort. Il possédait les titres de toutes les propriétés du séminaire de Memramcook, titres dont il n'avait jamais voulu consentir à faire la cession à Mgr Connolly qui les réclamait, se réservant de les transférer lui-même à l'ordre religieux qui viendrait se charger de son établissement. Mgr Sweeney suivit sur ce point la politique de son prédécesseur, avec les mêmes exigences. M. Lafrance refusa encore ; mais bientôt, à la suite d'un engagement formel, sur parole donnée, il consentit à se départir des propriétés du séminaire en faveur de l'évêque, celui-ci se chargeant d'y placer une communauté religieuse enseignante, et de lui transférer intégralement les trois cent soixante arpents de terrain, aussitôt qu'elle serait prête à en prendre possession.

Il lui remit de plus la cure de sa grande et belle paroisse de

Memramcook et de ses trois missions, Petitcodiac, Irishtown et Scoudouc, pour être offerte au supérieur à venir.

Vieux et malade, il se dépouillait volontairement de ce qu'il possédait, heureux d'être jeté au rebut, si, par l'abandon de tous ses biens, il pouvait obtenir ce qui constituait le but de sa mission terrestre : un collège pour ses chers Acadiens.

Mgr Sweeney fut touché de tant de magnanimité ; il considéra avec émotion ce prêtre qui faisait ce qu'ont fait les saints et de la même manière simple et héroïque. L'acte de cession du séminaire Saint-Thomas et des trois cent soixante arpents de terre y attenant fut passé, à Saint-Jean, le 2 juillet 1863, et M. Lafrance, heureux comme un avare qui aurait trouvé un trésor, comme un conquérant qui aurait pris une province, s'en revint, dépouillé de tout, à Memramcook, et attendit.

Dieu était avec lui, il n'en doutait plus.





CHAPITRE HUITIÈME

Memramcook. — Arrivée du P. Lefebvre. — Premier sermon — Départ de M. Lafrance de Memramcook. — Description du collège. — Saint Joseph choisi pour patron. — Sermon de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. — Accident de voiture. — Pères et Frères de Sainte-Croix.

Nous avons laissé le P. Lefebvre à Montréal, prenant, le 27 mai 1864, en compagnie de Mgr Sweeney, le chemin du Nouveau-Brunswick. Il arriva à Memramcook le 7 du mois suivant, toujours accompagné de l'évêque, qui avait tenu à venir lui-même l'installer à son nouveau poste.

Memramcook est une grande paroisse, la plus grande en Acadie, et la plus ancienne d'entre celles qui sont aujourd'hui françaises. On y comptait, en 1864, environ 4,000 âmes. C'est encore, sauf une légère diminution, son chiffre actuel.

Assise sur les deux versants d'une petite rivière, elle descend en pente douce et onduleuse jusqu'au niveau d'une grande prairie naturelle, qui s'étend à ses pieds comme un immense tapis de verdure. O les prés de la vieille Acadie ! si nourriciers, [1] si beaux, si aimés ! Celui de Memramcook est désormais le dernier et le seul qui reste aux descendants des premiers possesseurs [2]. Tous les autres, — et il en est de si beaux que les Anglais, pourtant peu enclins à la poésie, leur ont donné, comme à ceux de Menoudie, le nom de *Champs-Elysées*, — sont passés aux mains des ravisseurs.

1—Pré, chez les Acadiens, est du genre féminin, et se dit d'une grande prairie. Prairie, au contraire, signifie un petit pré, et se prononce, en quelques endroits, *plairie*. Marais signifie quelquefois l'un et l'autre.

2—Ils possèdent aussi quelques centaines d'arpents de pré à la Rivière-aux-Renards, et quelques arpents en divers autres endroits ; mais c'est tout.

Vue de son extrémité nord, la vallée, dominée par son double amphithéâtre, s'étend aussi loin que le regard, et offre un coup d'œil d'une grande beauté calme et recueillie. C'est une vierge douce et résignée, Evangéline, espérant toujours Gabriel, son fiancé proscrit.

Au milieu de la prairie serpente, semblable à un ruban mille fois replié sur lui-même, la rivière, cours d'eau à fleur de marais, qui se vide tout à fait et s'emplit jusqu'à ses bords, deux fois toutes les vingt-quatre heures. Elle n'est pas précisément belle la rivière de Memramcook, empêtrée qu'elle est dans sa vase, à marée basse, et toute gonflée avec le flux de la baie de Fundy, [1] d'une eau plus jaune que celle du Mississipi ou du Tibre, le *flavus Tibris* des Romains. Nous l'appelions le Styx dans nos compositions latines du collège, ce qui exaspérait les enfants de la paroisse.

Le versant sur lequel s'élève le collège est formé d'une langue de terre découpée, à l'est, par la rivière de Memramcook, et, du côté ouest, par la rivière de Petitcodiac, et se terminant en fer de lance, sept milles plus bas, au confluent des deux rivières, à la Pointe-Folie, dont l'étymologie, m'assure-t-on, se rattache à cette exclamation d'un marin prudent : "— Mes amis, cet endroit est dangereux : *point de folie !*"

Pour donner l'illusion d'une paroisse canadienne oubliée sur les bords brumeux de l'Atlantique, il manque à Memramcook les éléments d'un village groupé autour de l'église, avec son médecin, son notaire et son avocat, ces notables nés de la province de Québec. Quant au reste du décor, même physionomie générale, et aussi même politesse exquise chez les personnes saluées sur la route, ou visitées dans leurs demeures. Celles-ci, nous dit l'abbé Casgrain dans son beau livre,

---

1—Fundy est composé de deux mots français, *fond de* (la baie), avec lesquels les Anglais ont fait *Fundy bay*, qui est devenu ensuite *Bay of Fundy.*

Equus vient d'Altona sans doute,
Mais il faut avouer aussi
Qu'en venant de là jusqu'ici
Il a bien changé sur la route.

C'est le cas de le dire.

Un pèlerinage au pays d'Evangéline,[1] "ont l'air heureuses avec leurs granges et leurs remises bien tenues et fermées d'un enclos de palissades blanchies à la chaux... Le site en est bien choisi, et les ouvertures principalcs regardent le soleil levant, afin d'en recevoir abondance de lumière et de chaleur."

Tel était le domaine dont le P. Lefebvre allait recevoir l'investiture.

Les supérieurs de Saint-Laurent l'avaient envoyé dans des conditions littéralement semblables à celles des disciples du Maître : sans bourse, ni sac, ni souliers.

—Combien d'argent avez-vous ? lui demanda Mgr Sweeney, après l'avoir installé.

—Huit dollars, Monseigneur.

—Ce n'est pas lourd. En voilà cinquante autres. Maintenant que vous êtes riche, comment allez-vous employer votre argent ? Je voudrais connaître vos capacités en affaires.

D'un coup d'œil rapide le jeune fondateur avait mesuré toute la situation, laquelle, avouons-le, n'était guère brillante. Mais il avait, il eut toujours, prodigieusement de l'esprit. Sans hésiter il repartit :

—L'homme ne vit pas seulement de pain, Monseigneur, mais il lui en faut pour vivre. Après m'être procuré du froment, je m'achèteraiune batterie de cuisine et de la vaisselle.

L'évêque sourit.

—C'est bien, dit-il. Mais il n'y a rien de cela ici. Faites atteler, nous irons à Moncton [2]; c'est moi-même qui vous piloterai.

A Monton, ville tout anglaise, alors, il se constitua son interprète.

En prenant congé de lui pour s'en retourner à sa ville épiscopale, Mgr Sweeney lui dit en lui tendant la main :

—Allons ! tâchez d'apprendre l'anglais. J'ai autre chose à faire qu'à vous servir de trucheman.

1—Ouvrage couronné par l'Académie française.

2—Grande station du chemin de fer *Intercolonial*, à seize milles de Memramcook.

A son arrivée à Memramcook, le P. Lefebvre avait trouvé M. Lafrance dans les dispositions d'esprit où dut être le bon vieillard Siméon recevant dans ses bras le salut d'Israël.

Il était fou de bonheur. Il demandait à Dieu de le faire mourir. Lui d'ordinaire si grave et d'aspect si austère, était devenu comme un enfant. Il allait avoir, il avait son "séminaire." Ses chers Acadiens pourraient, comme ceux des autres nationalités, recevoir quelque instruction. Ils pourraient à l'avenir se suffire à eux-mêmes. Ils auraient des hommes appartenant aux professions libérales à mettre à leur tête. Ils auraient des médecins pour soigner leurs malades, pour appeler l'assistance de l'Eglise dans les cas urgents, pour mettre au monde les héritiers des confesseurs de la foi. Ils auraient des avocats pour se faire rendre justice et se protéger contre les Des Barres et tous ceux qui continuaient à leur ravir leurs propriétés. Ils auraient des écoles françaises, où leurs enfants iraient apprendre à lire et à prier dans la langue pour laquelle étaient morts leurs aïeux. Ils auraient surtout des prêtres de leur nationalité. Cette pensée le faisait fléchir comme sous le poids trop lourd d'un grand bonheur ; et il se retirait alors devant Dieu pour pleurer sa joie.

Le P. Lefebvre était arrivé un mardi. Le dimanche suivant, M. Lafrance monta en chaire et présenta le célébrant à la paroisse. Il fut touchant, il fut éloquent. Lui, qui prêchait bien, n'avait jamais si bien parlé. Chacun retenait sa respiration pour ne perdre aucune de ses syllabes, et on était saisi comme à l'approche de quelque grand événement.

Se dépouillant alors de ses vêtements sacerdotaux, le P. Lefebvre monta à son tour en chaire.

On avait déjà remarqué son grand air de dévotion à l'autel. On fut frappé de sa grâce à traverser le sanctuaire. Il parla environ vingt minutes. L'attente qu'avait fait naître le discours de M. Lafrance fut dépassée. De grands orateurs avaient prêché à Memramcook ; les vieillards avaient entendu MM. Couture et Gauvreau. D'un commun accord ils déclarèrent que le plus grand était le P. Lefebvre, non pas dans leur cœur, — M. Lafrance y tenait toujours la première place, —

mais dans leur admiration. A son premier sermon il avait pris d'assaut toute la paroisse.

M. Lafrance avait, en même temps, fait ses adieux à ses chers paroissiens de Memramcook, qu'il desservait depuis plus de douze ans. Mgr Sweeney, selon l'arrangement qui avait été fait, cédait la paroisse, avec les missions qui en dépendaient, au nouvel arrivé ; à M. Lafrance, il donnait la mission[1] de Barachois.

Quoique Barachois fût une cure désirable, — Mgr Sweeney l'avait lui-même desservie avant d'être évêque, — et la meilleure probablement que l'ordinaire eût alors à sa disposition, ce n'en était pas moins l'exil pour le vieux missionnaire de Memramcook, pauvre, brisé par la lutte et d'une santé toute délabrée. Depuis longtemps il tombait d'épilepsie.

Il partit pour sa nouvelle mission, la semaine même qui suivit l'arrivée du P. Lefebvre, sans un murmure, sans une larme donnée à ses paroissiens qui ne voulaient pas le laisser partir, mais la mort dans l'âme. Il a confessé dans la suite, comme une grande faiblesse dont il s'humiliait devant Dieu et les hommes, que, nonobstant l'abandon qu'il avait fait de sa paroisse pour assurer le succès de son œuvre d'éducation, il espérait toujours mourir à Memramcook, soit au presbytère soit dans une cellule ignorée du collège ; qu'il ne croyait pas que l'évêque le prendrait au mot. Mais il avouait, en même temps, que son évêque avait agi avec lui en toute loyauté, et qu'ayant fait à la communauté de Sainte-Croix, à cause de ses avances à lui, certaines promesses, ces promesses devenaient des devoirs à remplir.

Oh ! qu'elle est forte la vertu des saints qui s'accuse comme d'un crime d'une larme mal essuyée, d'un sanglot mal étouffé, à la perte de tout ce qui les rattache à la vie ! C'est que pour être parfait il ne suffit pas de faire le sacrifice de tout et de soi-même ; il faut encore sacrifier avec joie et amour.

M. Lafrance parti, le P. Lefebvre restait seul, sans res-

1—Les paroisses de tous les diocèses des provinces maritimes sont, à proprement parler, des missions, aucune n'étant canoniquement organisée.

sources, sans expérience, dans un pays étranger, avec une tâche immense devant lui. Il fit d'abord une revue minutieuse de ses possessions et de ses moyens. Depuis Agamemnon qui fit devant Troie le dénombrement des troupes de toute la Grèce coalisée, jusqu'à Robinson Crusoé qui s'assura tout d'abord de ses provisions et des ressources de son île, l'histoire et la fiction font procéder leurs héros de la même manière... " Une maison en bois de quarante-huit pieds sur trente, ayant deux étages[1] outre les mansardes, et une allonge de vingt-quatre pieds sur vingt, également à deux étages. Cette maison en très mauvais état. Aussi quelques vieilles bâtisses dispersées çà et là sur la propriété et qui étaient " sensées " en être les dépendances. La propriété elle-même dans un état d'abandon complet, et la terre devenue une commune où chacun envoyait paître ses animaux."

Ce qui précède est extrait d'un rapport détaillé que fit, en 1870, le P. Lefebvre au général de sa congrégation, et dans lequel il raconte les commencements de son collège.

" Après avoir minutieusement examiné toutes choses, continue-t-il, je me mis immédiatement à l'œuvre. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer, car tout était à *créer*... L'excellent M. Lafrance, en quittant Memramcook pour se rendre à sa nouvelle mission du Barachois, mit à ma disposition quelques meubles, et me fit présent d'un cheval[2] et d'une excellente vache laitière."

Voilà donc énumérées les ressources matérielles de celui que la Providence envoyait régénérer un peuple par l'éducation : " tout était à créer."

1—Le rez-de-chaussée, au Canada et en Acadie, compte pour un étage.

2—Ce cheval a sa légende mexicaine. Un jour de grande chaleur, on le trouva dans l'église, vidant à sa soif le grand bénitier. La paroisse s'en émut; mais comme c'était le cheval du curé, présent d'un autre curé, les plus scandalisés crièrent en vain : "Haro !" la bête fut épargnée. Par les hommes, oui, mais non par le destin chargé de punir ces sortes de forfaits. Le P. Lefebvre, afin de l'éloigner des environs de l'église, l'échangea contre le cheval de l'un de ses paroissiens, et crut par là satisfaire aux divinités vengeresses. *Nil inultum*! Un dimanche, au sortir de la grand'messe, son nouveau propriétaire le trouva pendu à un arbre auquel il l'avait attaché, et la conscience publique fut soulagée.

Du côté des hommes, de la congrégation de Sainte-Croix, de Mgr Sweeney, de M. Lafrance, il n'avait, matériellement, plus rien à attendre. Allait-il pour cela perdre courage et jeter le manche après la cognée ! Non pas, tant qu'il n'aurait point épuisé l'assistance de Celui qui transporte les montagnes à la prière de ceux qui ont de la foi pour un grain de sénevé.

" Dans ces pénibles circonstances, ajoute-t-il, je consacrai tout particulièrement l'œuvre de cette difficile fondation au bienheureux saint Joseph, le priant d'en être le protecteur et de présider à son développement. Heureuse pensée ! "

Cette pensée sera le talisman céleste qui assurera le succès de l'œuvre.

Suivons-le pas à pas dans sa difficile et triomphante carrière ; chaque fois que les moyens humains seront impuissants à dégager son œuvre, à la sauver du cataclysme imminent, et ces occasions se présenteront, hélas ! plus d'une fois, il tournera ses regards du côté de la montagne d'où le salut peut seul lui venir, et c'est saint Joseph qui le lui apportera.

Un incident qui se rattache au premier jour de son arrivée, et dont le héros lui-même ne souffla jamais mot dans la suite, mérite d'être ici rapporté, parce qu'il confirme ce que nous avons dit des proportions que sa renommée d'orateur avait prises au Canada. Le jeune homme qui servit sa première messe, à Memramcook, lui parut intelligent et fort au fait.

Ne seriez-vous pas, lui dit-il, l'un de ceux que M. Lafrance a fait instruire au collège Sainte-Anne-de-La-Pocatière ?

— Oui, mon Père, et mon nom est X....

— Très bien ; je m'en doutais. Si vous n'êtes pas autrement occupé, vous viendrez, après mon action de grâces, m'aider à défaire mes malles.

Dans l'une de celles-ci, peu nombreuses et médiocrement garnies, il y avait des livres. Ce fut le lot du jeune homme de les ranger sur les rayons d'une bibliothèque improvisée. Parmi les livres se trouvaient quelques manuscrits. Le jeune X. était tout yeux pour regarder. Tant de volumes l'éblouissaient ; les manuscrits, surtout, surexcitaient sa curiosité de

jeune humaniste. Le P. Lefebvre s'en aperçut, l'ayant surpris déchiffrant l'en-tête d'un cahier.

— Tu voudrais savoir ce que c'est, petit curieux, lui dit-il ; eh bien ! lis-le, pour ta pénitence. C'est mon discours de la Saint-Jean-Baptiste, que je devais prononcer à Montréal, quand j'ai reçu l'ordre de venir au Nouveau-Brunswick. J'en sais plus de la moitié par cœur. Aussi bien, nous serons les deux seuls à connaître ce chef-d'œuvre.

Et il se mit à rire, me disait monsieur X. lui-même, de qui je tiens cet épisode, de ce bon rire que nous avons si souvent entendu et que moi j'entendais pour la première fois. Je lus et relus ce discours, ajouta mon ami. Depuis, j'ai lu Lacordaire, Monsabré, M. Colin, un peu Cicéron et Demosthène (ce dernier dans les traductions), et jamais à la lecture discours ne m'a tant impressionné que celui-là. Pour moi c'était véritablement un chef-d'œuvre. Pour le P. Lefebvre c'était quelque chose de bon à faire flamber. C'est ce qu'il en fit effectivement, séance tenante. [1]

Montréal, riche et grande ville, aime les beaux-arts, les lettres et l'éloquence, quoique un peu à la manière américaine, par imitation exotique. Elle a son église *Notre-Dame* tout comme Paris, et aussi, hélas ! la réduction, disons le raccourci, du grand *Saint-Pierre* de Rome, cet immortel chef-d'œuvre de Bramante et de Michel-Ange. Les carêmes de Notre-Dame de Montréal sont, en sourdine, ceux de Notre-Dame de Paris ; mais la grande occasion pour les orateurs, c'est la célébration de la fête nationale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste. Parmi les prédicateurs, les plus renommés seuls sont conviés à

1—Il n'y avait heureusement pas de feu dans l'âtre, car le " chef-d'œuvre " ne brûla pas ; quelqu'un le sauva des flammes. Le R. P. L'abbé vient de me le passer à ma grande joie. C'est le seul document écrit de la main du P. Lefebvre que nous possédions, avec la *Petite Chronique* de son collège et quelques lettres. Il pourrait s'intituler : *Ce que les Canadiens-Français doivent à l'Eglise catholique.* J'en extrais deux pensées qui donnent le diapason du discours : " Le souvenir de la mère patrie devint moins amer à ces nobles cœurs (les premiers colons) quand ils virent revivre sur cette terre qui s'appellera désormais Nouvelle-France, l'esprit national et les traditions religieuses de la France de là-bas "; et de la péroraison : ' 'Serrons de plus en plus nos rangs au pied des autels, et n'oublions jamais que le jour où, infidèles à nos serments, nous trahirons notre foi, nous cesserons d'exister comme nation."

faire le sermon du jour dans la vaste église paroissiale des Sulpiciens. Il était, à cette époque, inouï, — la chose ne s'est pas renouvelée depuis, — qu'on y appelât un simple catéchiste, lequel, dans les dignités hiérarchiques, n'était arrivé qu'au grade de vicaire, et encore de vicaire suppléant.

Sans l'indiscrétion de son aide-déballeur, il est probable que nul parmi nous n'aurait jamais rien su de cet incident si glorieux pour le fondateur de notre premier collège national.

Il avait été convenu entre l'évêque de Saint-Jean et la congrégation de Sainte-Croix que les classes s'ouvriraient à l'automne, au nouveau collège de Memramcook. Or, le P. Lefebvre était seul pour tout préparer, tout organiser, tout *créer*, comme il l'écrit lui-même, sans argent, avec une grande paroisse et trois missions à desservir, et sans un vicaire pour l'aider dans ses fonctions curiales. Il était tout simplement absurde de placer un homme dans des conditions pareilles. Autant vaudrait, à la guerre, envoyer un piquet d'éclaireurs à la conquête d'une province. Pour comble d'infortune, — quelque malheur imprévu vient presque toujours s'ajouter aux situations désespérées, — un accident de voiture le mit, peu de temps après son arrivée, à deux doigts de la mort.

Il s'en allait à Shédiac, village distant d'à peu près vingt milles du collège, où il avait rencontré des amis dévoués, lorsque son cheval, le cheval de M. Lafrance, prit le mors aux dents, et, renversant la voiture, le lança contre les pierres du chemin. Des paysans qui passaient le trouvèrent sans connaissance, le visage couvert de sang et deux côtes enfoncées. Ils le ramenèrent au collège plus mort que vif. Il avait à peine repris ses sens, qu'on vint le chercher, à course de cheval, pour un malade de chez les Pierre-à-Michel[1]. Un malade, un mourant l'appelait à son chevet ! Il voulut se lever pour lui porter le viatique des âmes. Le médecin[2], qui

1—Subdivision de la paroisse de Memramcook, à quatre milles du collège.

2—Le Dr Wilson, de Dorchester, à huit milles du collège. Il était le seul médecin qu'employassent alors les Acadiens, à 40 milles à la ronde. Ce n'est pas qu'il fût un prodige de science. Ses confrères, — cet *art* est sans pitié, —

achevait justement de lui remettre la fracture des deux côtes, et qui se trouvait encore là, le lui défendit positivement.

—Bon, dit-il, je valais peu de chose, voici que je ne vaux plus rien du tout. Puis, se ravisant :

—Votre malade a-t-elle auprès d'elle (c'était une jeune fille) un médecin ?

Sur la réponse négative qu'il en reçut :

—Elle est encore plus heureuse que moi, ajouta-t-il en regardant malicieusement le docteur Wilson ; elle peut faire ses volontés, elle. Essayez de me l'emmener ici. Je pourrai l'administrer, ou, tout au moins, la confesser de mon lit. Le bon Dieu, qui ne demande aux hommes que leur bonne volonté, fera le reste.

Le bon Dieu voulut qu'elle mourût sans les consolations de l'Eglise, son état de faiblesse étant extrême.

Cet incident frappa douloureusement le P. Lefebvre. Ses paroissiens allaient-ils mourir ainsi sans le secours de la religion ? Lui, qui avait charge d'âmes, pouvait-il laisser les siens comparaître devant le tribunal suprême, sans les paroles de l'absolution qui font trouver grâce, sans le pain qui fortifie, sans l'huile de suave odeur dont les invités de l'Epoux doivent être parfumés pour entrer dans la salle du festin ? Il dicta une dépêche pour le P. Rézé, alors supérieur provincial de l'ordre, le suppliant de lui envoyer, sans faute et sans retard, un prêtre et des assistants ; et, aussitôt qu'il fut en état d'écrire, il lui exposa en termes brûlants la situation où il se trouvait placé, et renouvela ses instances.

Cet accident de voiture hâta, assura peut-être, l'ouverture du collège au temps fixé. Le provincial dépêcha sur-le-champ deux " sujets," le R. P. Bazoge [1], qui arriva à Memramcook le

prétendaient même qu'il n'était pas tout à fait en règle avec la Faculté. Mais il rachetait ce léger inconvénient en guérissant souvent ses malades. Il possédait une autre excellente qualité : ses clients de la paroisse de Memramcook le payaient... quand ils en sentaient le besoin. En dehors de la paroisse de Dorchester (Memramcook), ses visites étaient de vingt-cinq dollars chacune. Il est un des très rares Anglais qui fussent alors bien disposés envers les Acadiens, ou, tout au moins, exempts de préjugés vis-à-vis d'eux.

1—Jean Bazoge, né à Coulombiers, canton de Beaumont-sur-Sarthe, le 22 septembre 1831, et mort subitement à Memramcook, dans la nuit du 27 mai 1896.

3 septembre, et le R. P. O'Brien, qui s'arrêta en route, à Saint-Jean, juste le temps d'y être ordonné prêtre. Ils avaient été précédés de quelques semaines par deux Frères de la communauté, le F. Dieudonné et le F. Alphonse (Bélair), venus pour tenir les classes.

Vers le même temps, le 8 septembre, arrivèrent de France deux autres membres de la congrégation, le R. P. Robert[1] et le F. Elzéar. Le premier tenait du général de l'ordre, au Mans, une obédience de directeur d'une école de réforme, et le second devait lui servir d'assistant.

A la suite de négociations qu'il est inutile de rapporter ici, l'un et l'autre furent attachés au personnel du collège, et le projet de fonder une maison de réforme à Memramcook n'eut pas de suite.

1—François-Antoine Robert, né à Saint-Flour, en Bretagne, en 1822, et mort curé de Petit-Rocher, dans le diocèse de Chatham, au Nouveau-Brunswick, le 24 septembre 1888.



Ouv
li
na
in
X
si

I
C'es
bec,
niq
C'es
Me
Héb
une

L
sans
rach
Esp
raie
sem
évé
dépo
joie

D
douz
s'éle
" Hu
desti

1—L
2—F



CHAPITRE NEUVIÈME

Ouverture des classes. — Première et deuxième année. — Indigence. — Moulin à vent. — Miracle ! — Cours classique, le même aujourd'hui, au Canada, qu'il y a deux siècles. — Nécessité de l'améliorer. — N'est pas une institution divine. — Ses variations depuis l'ère chrétienne. — Sous Louis XIV. — Au Canada, avant la conquête, et les professions libérales. — Nécessité des fortes études. — Le P. Lefebvre à Arichat. — Anecdote.

L'année 1864 est remarquable dans les annales du Canada. C'est à cette date que furent posées, à Charlottetown et à Québec, les bases de l'union des provinces de l'Amérique britannique du Nord, d'où est sortie la confédération canadienne. C'est aussi l'année de la fondation du collège Saint-Joseph de Memramcook, qui fut pour les Acadiens ce que fut pour les Hébreux la reconstruction du temple de Jérusalem sous Esdras, une résurrection nationale.

L'ouverture des classes se fit, le 10 octobre, sans apparat, sans bruit. Seulement, M. Lafrance, venu tout exprès de Barachois, chanta ce jour-là une messe solennelle du Saint-Esprit, à laquelle toute la paroisse assista. Les anciens pleuraient. Aucun discours ne fut prononcé. La joie ressentie ressemblait à de la tristesse. Il y avait si longtemps qu'aucun événement heureux n'avait lui pour les Acadiens que, pris au dépourvu, ils ne savaient ou n'osaient plus manifester leur joie[1].

Dix-neuf écoliers se présentèrent à la demi-pension et une douzaine à l'externat. Dans le cours de l'année, le nombre s'éleva à quarante-deux, dont trois ou quatre pensionnaires. "Humbles prémices, écrivait plus tard le fondateur[2], mais destinées, cependant, à régénérer tout un peuple."

1—*Dabat pro cantu lacrymas plebs ignora canendi.* — Saint Bernard.

2—*Petite Chronique.*

Pour personnel enseignant le P. Lefebvre utilisa tout son monde. Au P. Robert échurent les belles-lettres et une classe de latin, que suivirent trois enfants de Memramcook dont les études avaient été commencées à Sainte-Anne-de-La-Pocatière, et quelques jeunes Irlandais de Saint-Jean ; le P. Bazoge fit aussi du latin et une classe particulière de français, tout en aidant à la desserte de la paroisse ; le P. O'Brien eut l'anglais ; les FF. Alphonse et Dieudonné enseignèrent le français aux commençants ; et le F. Elzéar fut chargé de la discipline et de la ferme.

" Humbles prémices," en effet, que la fondation de ce " petit séminaire," qui n'était, en somme, qu'une modeste école ; mais cette école, que nous appellerons désormais de son nom définitif, le collège Saint-Joseph de Memramcook, était pour les Acadiens la réalisation d'un projet que les plus optimistes avaient fini par ne pas croire réalisable, et que de très considérables personnages qualifiaient, en se frottant superbement les mains, de " stupide utopie." — A quoi bon une institution où l'on enseignerait le français — et le latin — à des Acadiens, disaient-ils ? L'anglais n'était-il pas, à toutes fins, la langue officielle et quasi-ecclésiastique de leur pays, devenu lui-même anglais ?

Semblable aux prophètes de la Judée, graves et inspirés, qui regardaient, l'œil fixé au delà de la nue, s'élaborer l'œuvre de Dieu au sein des désolations humaines, et qui voyaient germer le Christ réparateur au milieu de Jérusalem en cendres, le saint abbé Lafrance disait au P. Lefebvre : " Ce collège marque le point tournant d'une époque ; ce collège consacre l'égalité nationale des Acadiens avec les autres races ; ce collège est le grain de sénevé biblique plein de merveilleuse fécondité. Dieu est avec nous, mon Père."

Aucun bruit ne se fit autour de cette fondation. L'année se passa silencieuse et comme cachée. Seulement, à la clôture de l'exercice scolaire, le supérieur fit faire en public une répétition des examens des classes, et y invita les parents et les amis de la maison. Personne, en Acadie, ne sachant au juste ce qu'était un collège et ce qu'y faisaient les élèves, le P. Le-

febvre, qui respectait le droit naturel des parents dans l'éducation de leurs enfants, comme il respectait, au reste, tous les droits, voulait de cette manière leur donner ce que les éducateurs contemporains appellent " une leçon de choses." Naïve condescendance, touchante attention !

Les parents furent si vivement impressionnés de ce qu'ils virent, surtout d'entendre leurs enfants répondre carrément aux questions qui leur étaient posées, "qu'il leur fut impossible, écrivit-il au supérieur général, de nous exprimer leur bonheur et leur reconnaissance autrement que par des larmes."

L'histoire du collège Saint-Joseph sera désormais, jusqu'à la nuit du 27 janvier 1895, où le Maître enverra ses anges moissonner cette belle âme de saint pour les greniers du paradis, l'histoire du très révérend Père Camille Lefebvre. Après Dieu et en Dieu il n'aimera rien tant sur la terre que son cher collège, en même temps que tous ceux qui s'y rattacheront. " Le second des deux commandements est l'égal du premier. " Pour cet homme juste, le peuple acadien était le voyageur laissé pour mort par les voleurs sur le chemin de Jéricho. Il ne prendra de repos et ne croira avoir été son prochain, que lorsqu'il aura pansé d'huile ses blessures, et qu'il l'aura déposé, avec des précautions de mère, dans une chaude et sûre hôtellerie. Alors seulement il croira avoir accompli toute la loi.

L'humble chronique de ce collège, que nous allons essayer de faire, sera nécessairement monotone et dépourvue de points saillants. Ceux qui aiment l'éclat et les grandes actions retentissantes n'y trouveront que fatigue et ennui. Nous n'invitons à nous suivre dans cette voie,— qui sera souvent une voie douloureuse,—que ceux pour qui le spectacle d'un grand courage aux prises avec toutes les banales misères de la vie semble quelquefois aussi digne d'admiration que les gestes éclatants d'un conquérant fatalement victorieux. Si saint Joseph partant silencieusement, aux premières paroles de l'ange, avec Marie et l'Enfant divin, pour l'exil d'Egypte, ne vous paraît pas plus grand que Cambyse ou Alexandre pénétrant dans ce même pays à la tête de leurs très nombreuses

armées, mettez de côté ce pauvre volume. Sous tous les rapports vous n'y trouveriez que déceptions.

" La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les fait naître ", a dit Pasteur. La suite de cette vie très humble révélera à ceux qui voudront bien s'y intéresser jusqu'au bout, le mobile qui inspira celui que cent vingt mille poitrines proclament aujourd'hui le libérateur de l'Acadie française.

La seconde année du collège ressemble à la première. Soixante et trois élèves y demandèrent leur admission et y furent reçus. C'était absolument tout ce que l'établissement pouvait contenir. Mêmes professeurs [1] et, pour la presque totalité, mêmes écoliers. Les temps étaient difficiles. Le P. Lefebvre en donne une idée dans la *Petite Chronique du Collège Saint-Joseph* qu'il fit, en 1870, pour le supérieur général de son ordre :

" SECONDE ANNÉE (1865-66). Notre pauvre *wigwam*, comme nous appelions quelquefois notre collège, n'avait été qu'en partie réparée. Pour comble de malheurs, l'hiver fut d'une rigueur excessive... De forts vents du nord faisaient pénétrer le froid à travers les murs, et n'ajoutaient pas peu à nos souffrances. Nous étions obligés de couper nous-mêmes, ou scier notre bois de chauffage, à la pluie comme à la neige... Nos chers élèves nous furent d'un grand secours dans ces temps difficiles ; toujours, ils se prêtèrent avec beaucoup de grâce à tout ce qui pouvait alléger le fardeau dont ils nous voyaient chargés."

Un jour qu'il faisait, poussée par un vent affolant du nord-est, une de ces tempêtes de neige tourbillonnante que nos gens appellent *poudrerie*, les voisins du collège furent stupéfaits de voir le bon Père, avec une vingtaine de ses écoliers, attelés à un lourd traîneau, les uns poussant pénible-

---

1—Le P. O'Brien fut appelé à Saint-Jean, après quelques mois de séjour à Memramcook, par Mgr Sweeney," pour y prêter le secours de son ministère aux messieurs de l'Evêché " (*Petite Chronique*), et le P. Lefebvre ne crut pas devoir le refuser à l'évêque, quoiqu'il fût son seul professeur d'anglais. M. F. X. Cormier le remplaça.

ment et les autres tirant au moyen de cordes, une voie de bois de chauffage. Le combustible avait manqué au collège, et le Père supérieur, entrant dans la salle de récréation, avait demandé à quelques-uns des plus grands de vouloir bien lui aider à s'en procurer. Il se fit un émoi. Tout le monde voulut partir avec lui, même les petits. Quelques-uns le suppliaient, lui, de rester, ce qui le fit sourire.

Dans la paroisse, où la nouvelle se répandit vite que le Père supérieur en était réduit à *haler* [1] lui-même son bois de chauffage, avec ses enfants, en franche bricole, la stupéfaction première fit bientôt place à une poignante humiliation. Quoique les coupes de bois soient éloignées, il n'en manqua plus dans la suite. Mais les dons furent spontanés, le P. Lefebvre ne sollicitant jamais à titre d'aumône que ce qu'il ne pouvait absolument pas se procurer autrement. Il suivait en cela la grande maxime des sœurs de la Visitation : ne rien demander, ne rien refuser.

C'est de ce temps-là, l'âge de fer du collège, que date l'institution du moulin à vent de la Butte.

Ce bois qu'il charroyait lui-même ou qu'on lui emmenait, il fallait bien le couper.

Or les fonds du collège étaient toujours, selon l'expression d'un bon Père, " une citerne desséchée." La scie et la hache étaient des instruments trop lourds, dont personne au collège ne connaissait bien le maniement. Dans cette dure extrémité, le P. Lefebvre inventa de toutes pièces son moulin à vent, qu'il plaça sur la Butte, un peu en arrière du collège actuel.

C'est là, quand les exigences de sa cure et les soins de son administration lui laissaient des loisirs, et qu'une forte brise faisait gémir les ailes don-quichottiques de son moulin, qu'il se retirait avec le garçon de ferme pour scier le bois qui fait les potages fumants et les classes tièdes.

Que de longues heures passées dans cette occupation, humiliante aux yeux de ceux qui ne comprennent pas la

---

1—Charroyer. Haler est un des nombreux termes maritimes dont la signification a été étendue aux choses de la terre.

sublimité du sacrifice, sous les froides rafales d'hiver, occupé à préparer de chaudes nuits aux enfants sur qui veillait son cœur paternel! Ce trait ne rappelle-t-il pas saint Paul, à Corinthe, confectionnant des tentes pour nourrir, loger et vêtir ses compagnons apostoliques?

Quand sonnait la récréation, les plus grands allaient, à tour de rôle, lui offrir leur aide, toujours agréée par une aimable parole, ou un sourire qui étaient toute une récompense.

Ce moulin fonctionna ainsi jusqu'à la construction du collège de pierre.

Un jour qu'il soufflait un vent de tempête, et que les palettes, comme nous appelions les volants, tournaient en tourbillons, le pan de sa soutane s'engagea dans les dents de la scie. C'était la mort certaine, horrible. Nous demeurâmes atterrés d'épouvante. Pendant que plusieurs serraient la barre d'arrêt, un des grands, M. Honoré Cormier, voulut se jeter devant les ailes du moulin, croyant, dans son affolement, pouvoir en les saisissant les retenir.

—Non pas, malheureux! cria le supérieur.

La roue fit plusieurs tours vertigineux avant qu'il fût possible de l'arrêter. Or tout le monde constata qu'elle glissait positivement sous la courroie, qui, elle, demeurait, en même temps que la scie, fixe et sans mouvement. Le Père dégagea tranquillement sa soutane toute hachée. Quelqu'un laissa échapper le mot: miracle!

—Pauvres enfants, nous dit-il, venez voir le miracle. Et il nous expliqua comment sa soutane, gênant le va-et-vient de la scie dans le trait, l'avait tout à fait immobilisée.

—Allons tout de même à l'église remercier Dieu de sa protection, nous dit-il. Mais ne parlez point de ceci. Et surtout pas de miracle.

C'est durant cette deuxième année du collège que fut commencée la construction du presbytère paroissial, solide et sévère édifice en pierre de taille, pouvant donner un logement confortable à douze personnes environ. Cette nouvelle maison devint la résidence de la petite communauté. Ne restaient au

collège que le préfet de discipline et les maîtres de récréation, qui cumulaient aussi la charge de surveillants du dortoir. [1]

En compulsant ce qu'il reste d'archives se rapportant aux premières années du collège, je trouve cette note bien typique de la pauvreté des bons Pères et de la douce bonhomie avec laquelle ils acceptaient leur dure situation :

" *Le 10 janvier* 1866. — On avait toujours souffert patiemment de la rigueur du froid, jusqu'à ce jour, à cause de la pauvreté ; cependant, on va acheter une peau de buffle pour les voyages, l'hiver, et un huilier pour la convenance des étrangers, à table."

Vous croyez lire la chronique des premières années de Clairvaux, ou entendre un écho de l'Alverne ! Saint François d'Assise ne se fût pas exprimé autrement, sauf qu'il y eût peut-être trouvé matière à un cantique français, avec ce refrain :

Le paradis est bien plus près
Des chaumières que des palais.

Quoique le latin eût été, dès la première ouverture du collège, enseigné à quelques jeunes gens venus d'autres institutions, [2] le " cours classique " régulier ne commença, à proprement parler, qu'avec la troisième année. Neuf écoliers, de douze à dix-sept ans, tous élèves de la première classe française de l'année précédente, y entrèrent.

Ouvrir un cours classique, c'est implicitement s'engager à le terminer, c'est-à-dire à exister huit ans, ou, tout au moins, six ans ; c'est, pour un collège, passer un pacte contractuel avec les parents, dont l'argent est mis à contribution et avec les enfants, dont la carrière est en jeu. Commencer son cours

1—*Petite Chronique*, 1870.

2—M. François Cormier, aujourd'hui curé de Boujagane ; MM. André Belliveau et Honoré LeBlanc, élèves du collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière, dont il a été fait mention plus haut ; M. Pierre Landry, de Memramcook, instituteur, (aujourd'hui juge de la cour suprême du Nouveau-Brunswick) ; MM. Michael McSorley, Michael Dolan, James McCaffrey et Joseph Murray (prêtre décédé) ; puis MM. Wm. O'Mahoney Moore et Edouard Meahan.

classique veut dire, en Acadie, se destiner à la prêtrise, ou bien à la profession de médecin ou d'avocat. La province de Québec a une troisième corde à l'arc des professions libérales, le notariat.

Malheur à celui qui, entré dans cette voie, regarde ensuite en arrière ! Malheur à celui qui n'y persévère pas jusqu'au bout ! Il eût mieux valu que celui-là n'eût jamais commencé son cours classique. Je ne connais guère, en effet, de spectacle plus désolant qu'un jeune homme qui découvre, après quatre, six ou huit ans de latin, qu'il n'a pas la vocation ecclésiastique, et qui manque de ressources suffisantes pour embrasser utilement une profession libérale.[1] Dix-huit fois sur vingt, c'est un déclassé qui ne rattrapera jamais les belles années perdues, et qui demeure jusqu'à la fin sans moyen efficace de faire sa vie.

A l'exception peut-être des méthodes d'agriculture transmises de génération en génération, rien n'a moins varié dans la province de Québec que les programmes d'études des collèges. Tels ils étaient il y a deux siècles, tels ils étaient à la cession du pays à l'Angleterre, tels ils sont encore aujourd'hui, avec la ferme modèle de Mgr de Laval en moins. On y enseigne toujours les mêmes choses et rien que les mêmes choses, de la même manière. Le mouvement politique et scientifique contemporain qui a changé la face de la terre, s'est opéré en dehors des congrégations enseignantes, et y est à peine ou mal noté ; et il en est résulté fatalement ceci, c'est que les protestants, ou tout au moins les laïques, remplissent aujourd'hui, à l'avant-garde du progrès humain, les positions si utilement et si glorieusement occupées, au moyen âge, par les recteurs d'université, les moines travailleurs et les autres représentants de la hiérarchie catholique.

Constatons, cependant, que la nécessité de vivre a amené certaines améliorations dans la culture des terres, même à l'est

1—Mgr de Laval, dont la carrière offre un très grand nombre de points de ressemblance avec celle du P. Lefebvre, avait été pris de pitié pour les élèves du séminaire de Québec qui n'avaient pas de vocation religieuse, et il avait pourvu à leur cas de la manière suivante : il les envoyait a sa ferme modèle du Cap Tourmente, à Saint-Joachim, et là leur faisait apprendre, "*avec le consentement de leurs parents*," l'agriculture ou quelque métier.

de Québec, et que, d'un autre côté, la plupart des collèges canadiens donnent, depuis plusieurs années, quelque enseignement commercial à ceux qui se destinent au cours classique. Dans deux ou trois collèges ce cours commercial préparatoire est même excellent.

Or, que doit-on enseigner à la jeunesse ? On fit un jour cette question à Aristippe :

— Ce qui lui servira dans la suite, répondit-il.

Cette réponse du philosophe grec est assez compréhensive pour embrasser tous les systèmes divers d'enseignement chez tous les peuples de la terre.

L'Eglise catholique elle-même s'en accommode très bien ; car c'est une erreur profonde de croire que l'Eglise se prononce spécifiquement en faveur de telle méthode d'enseignement, ou de tel programme d'études. L'Eglise laisse la liberté où Dieu l'a mise, chez les nations pour la forme de leur gouvernement, chez les individus pour le choix de leur métier ou de leur profession. Elle se réserve pour elle et impose de droit aux gouvernements, aux sociétés et aux individus, la foi doctrinale et la morale chrétienne. Elle est l'arome qui pénètre d'incorruptibilité céleste et de suave odeur les choses et les institutions humaines. Mais elle ne se substitue jamais aux institutions humaines. Ceux qui veulent qu'elle s'y substitue de droit sont de faux docteurs, ou de funestes courtisans.

L'idée que la plupart se font, au Canada, de l'éducation supérieure, consiste en ceci : faire ou ne pas faire un cours classique. Tout est là. Ce qui constitue la matière du cours est moins important que le cours lui-même.

Pourtant le "cours classique" en vogue aujourd'hui dans nos collèges n'est, même au point de vue de la religion, ni essentiel, ni immuable, ni non plus d'institution divine. Il ne se rattache pas aux origines de l'Eglise ; il ne remonte même pas, tel que nous le concevons ici, au moyen âge : on le voit éclore à la suite de la Renaissance.

On n'a guère de données sur les écoles chrétiennes du commencement de l'ère nouvelle ; mais nous savons que plusieurs d'entre les apologistes, des évêques et de grands écrivains dont

les noms et les œuvres sont parvenus jusqu'à nous, passèrent leur jeunesse, ou tout au moins complétèrent leurs études classiques, dans les hautes institutions païennes d'Athènes, de Rome ou d'Alexandrie.

Au moyen âge, les monastères prirent tout à fait possession de l'enseignement, aussi bien scientifique que théologique. Ils eurent des maîtres éminents, et les universités et les couvents dirigés par eux devinrent fameux par tout l'univers. Durant la première période, les arts libéraux, qui étaient passés des écoles romaines aux écoles chrétiennes, furent en honneur, avec le *trivium* et le *quadrivium*, dans les programmes congréganistes. C'est le règne de la *scolastique*.

Mais un revirement violent se fait dans les esprits, vers la fin du douzième siècle. La littérature est abandonnée pour la logique. On va discuter et disputer durant quatre siècles dans les écoles, "avant le dîner, pendant le dîner, après le dîner, en public, en particulier, en tous lieux, en tous temps"[1]. De Byzance à Paris, de Salamanque en Islande, on ergotera. Cela constituera le fond et la forme de l'éducation. La dialectique sera Dieu et Aristote son prophète.

De la discussion universelle naquit bientôt la violence, fille de l'orgueil. On devint intolérant en théologie, en philosophie, en littérature et même en grammaire. Tout clerc se crut le droit de tirer l'épée du fourreau et d'en couper l'oreille aux laïques récalcitrants. Il ne fut plus permis, de par l'Université, de penser autrement qu'Aristote, sous peine d'être brûlé en Grève.

Bientôt le cours des études scolastiques et philosophiques, matière et enseignement, s'uniformisa dans le royaume de France et de Navarre; puis il se cristallisa. Comme il ne variait plus, qu'il n'était plus permis de le modifier, on l'éleva à la hauteur d'un dogme. L'enseignement universitaire partagea bientôt l'immutabilité de l'enseignement doctrinal. Il fut

1—Vivès; 1531.

réputé de droit divin. On n'y toucha plus ; il ne fut plus permis d'y toucher. Les scellés furent apposés.

La Renaissance délivra la chrétienté d'Aristote, lui offrant, pour la dédommager, les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et romaine. Le cours de philosophie fut réduit à deux années. C'est le commencement de la période *classique*, qui dure encore aujourd'hui, plus ou moins modifiée, dans nos collèges.

Ce qui surtout relève les écoles du moyen âge et de la Renaissance et leur donne souvent un éclat qui n'a pas été dépassé depuis, c'est la compétence et l'enthousiasme des professeurs. Les premiers littérateurs et les plus grands savants se faisaient un honneur d'occuper les chaires d'enseignement ; et des milliers d'étudiants, venus de tous les points de l'Europe, se pressaient dans les écoles en renom. Personne ne décrétait alors, dans les monastères et dans les hauts conseils d'éducation, que le premier venu fût propre à professer la philosophie, la rhétorique, la grammaire et les sciences, pourvu qu'il portât le costume de l'emploi. " Et l'Eglise n'opposa aucun obstacle au triomphe d'un système d'éducation où la littérature païenne devenait le grand instrument de formation pour l'esprit des générations." [1]

Comme la féodalité s'éteignait à cette époque, et que barons et leudes remettaient leurs épées au fourreau, l'instruction franchit les murs et les préaux des monastères pour se répandre dans la noblesse et la bourgeoisie.

Le bas peuple, lui, toujours plus ou moins attaché à la glèbe, attendra longtemps encore, le front dans la poussière, l'heure de l'émancipation qui sera sanglante et épouvantable.

Du seizième au dix-neuvième siècle, tous les systèmes d'éducation furent mis à l'essai, en Europe, et eurent pour patrons Rabelais, Rollin, Jean-Jacques Rousseau, Pestalozzi, etc., etc.

Veut-on savoir selon quelles méthodes se sont formés les grands écrivains français du seizième et du dix-septième siècles, Montaigne, Pascal, la Fontaine, Racine, Fénelon ?

1—L'abbé Sicard

Jeunes écoliers, on leur inculquait le goût de la lecture des auteurs classiques, dans l'original latin et grec, quand ils comprenaient suffisamment ces langues pour les goûter, autrement dans les traductions. Ramus nous apprend que de son temps la journée de travail était divisée en dix heures, dont deux étaient consacrées à la leçon, une à l'étude de la grammaire, et *sept* à la lecture des textes classiques et à la composition.

Le cours classique consistait alors, comme aujourd'hui, en six années d'études; mais on y apprenait sérieusement les langues, que les maîtres se croyaient tenus de savoir pour les enseigner.

Au Canada, le " cours classique " fut, dans l'origine et jusqu'à la conquête, un cours essentiellement préparatoire à l'état monastique et ecclésiastique. C'est pour cela que nos collèges, jusqu'à ces dernières années, furent appelés des " petits séminaires."

Le peuple n'avait pas de voix au Conseil de l'instruction publique, pas plus, au reste, qu'il n'en avait dans les conseils de l'État, moins encore, si cela eût été possible ; et l'éducation qu'on lui donnait était en rapport avec ses prérogatives.

L'instruction secondaire était avant tout hiératique, pour le recrutement exclusif du clergé et le bénéfice de l'Église. A cela il n'y a rien à dire, puisque tels étaient les coutumes du royaume et les droits publics de l'époque.

Le paysan canadien, il est bien vrai, ne tarda pas à s'émanciper quelque peu, grâce à ses vertus guerrières de premier ordre, grâce aux immenses étendues de territoire qui le sollicitaient et grâce surtout à cet air ambiant de liberté qui s'exhale partout de l'Amérique et d'où est sortie, comme d'une chrysalide, la grande république voisine. Cependant, à la date de la cession du pays à l'Angleterre, en 1763, il n'avait pu s'élever encore au-dessus de la condition de contribuable obligé, à l'état passif. Il était toujours une quantité négligeable dans l'État, excepté à la corvée universelle.

Il avait pour lui les écoles élémentaires, quand il en pouvait avoir [1], et c'est à peu près tout ce que la sûreté de l'État, en France, et la tranquillité de la colonie, au Canada, semblaient pouvoir prudemment lui concéder.

Les professions libérales n'étaient pas alors tolérées au Canada, ou, si elles existaient, voyez quelle figure elles faisaient. Tous les médecins relevèrent longtemps du barbier du roi, comme aujourd'hui ils relèvent de Laval ou de McGill, ce qui devait simplifier considérablement leur cours de clinique. En France, des seringues, une lancette et un chapeau pointu ; ici, de grands mots de provenance grecque et latine, vestiges précieux d'un cours classique avorté par défaut de vocation religieuse, constituaient leur plus clair bagage curatif.

La profession légale ne se tenait guère mieux, de ce côté-ci de l'Atlantique, durant le régime français. De fait, les avocats, gent innovatrice et chicanière, n'étaient ni plus ni moins que supprimés, dans l'intérêt de l'autocratie royale et du droit divin, et pour ne pas éveiller d'idées dans le peuple. Le Conseil supérieur de Québec avait décrété ceci, en 1678 : " Il n'y a pas au Canada d'avocats, procureurs, ni praticiens, étant même de l'avantage de la colonie de n'en pas recevoir " [2]. Des huissiers les remplaçaient.

Rien d'étonnant, dans ces conditions-là, que la haute instruction échappât au peuple et fût tenue tout à fait en dehors de sa portée.

Ceux qui demandent aujourd'hui à grands cris des réformes brusques dans notre enseignement secondaire, devraient se souvenir qu'on ne réforme pas du jour au lendemain un système hiératique vieux comme les siècles, et respectable autant par son antiquité même que par les grands services rendus. L'évolution dans les méthodes d'agriculture et d'enseignement sera chez nous un travail nécessairement lent, que beaucoup de prudence et de patience pourra seul déterminer. Comme les anciens Egyptiens, et peut-être un peu pour les mêmes raisons, nous sommes ici une race décidément routinière.

1—Les Récollets se sont montrés d'admirables éducateurs du peuple pour le peuple.

2—*Édits et Ordonnances*, vol. Ier, p. 106.

D'un autre côté, ceux qui tiennent dans leurs mains l'éducation collégiale pourraient avec avantage pour eux-mêmes, pour l'Eglise et pour la société, détourner quelquefois leurs regards d'un passé qui les hypnotise, pour se rendre un compte exact de l'état des choses qui, bien ou mal, existe à la fin du dix-neuvième siècle, de l'orientation de la civilisation universelle, non répudiée par l'Eglise, et des besoins urgents, positifs, des nations en concurrence vitale les unes avec les autres. Les conditions de notre économie sociale et politique ont été radicalement modifiées par la conquête anglaise, et définitivement fixées par le pacte fédéral des provinces, en 1867. De sujets qu'étaient nos pères, nous sommes devenus des citoyens, chacun de nous possédant, comme disait récemment le P. Didon, un fragment de royauté. Nous avons désormais le droit légal de prendre notre juste part des libertés naturelles données en légitime héritage à tous les enfants d'Adam. Devant la loi humaine, un homme vaut désormais un homme, tout comme devant la loi de Dieu non travestie.

Il incombe à l'enseignement secondaire, sous peine d'abus, de tenir compte de ces changements organiques, tout comme il importe aux mandarins du Céleste Empire de ne plus contester à la vapeur, à l'électricité et à l'union postale leurs droits à l'existence, même en Chine.

Notre société franco-canadienne, profondément catholique, a sans doute le même besoin essentiel de prêtres qu'il y a deux cents ans, personne ne songe à le contester ; mais elle a aussi besoin de citoyens instruits ; et l'instruction d'il y a deux cents ans, sauf pour la religion et la langue, n'est plus que la demi-instruction d'aujourd'hui. Il n'est ni juste ni désirable que les programmes d'études soient toujours faits en vue de former tout particulièrement des ecclésiastiques et des religieux, comme cela se pratiquait très bien sous le régime français : sur cent élèves qui commencent aujourd'hui leur latin, soixante et quinze retournent dans le monde.

Au reste le clergé lui-même n'aurait rien à perdre à voir s'élargir un peu le cadre effectif de ses études. Est-il moins vénérable, est-il moins respecté, est-il moins apostolique le

clergé de France depuis que, grâce à l'amélioration des programmes antiques d'études, il est devenu le plus instruit peut-être (il n'est pas ici question de théologie) parmi le clergé de toute la chrétienté ?

Nous verrons dans la suite de ce récit quelle était l'orientation des idées du P. Lefebvre sur cette question, devenue d'une importance vitale pour la race française en Amérique.

La première année du cours classique, à Memramcook, se termina heureusement. Les élèves étaient pleins de docilité et avaient fait preuve de sérieuses aptitudes. Le supérieur exultait. Il voyait son œuvre grandir, sans qu'aucun nuage sérieux semblât en menacer la précaire existence. Le bruit de son succès s'était même répandu, sans y susciter d'ombrage, dans les diocèses voisins. Durant les vacances de 1866, il dut se rendre à Arichat, à la demande de M. l'abbé Cameron, aujourd'hui évêque d'Antigonish, qui désirait donner pour remplaçants aux Frères de la Doctrine chrétienne les RR. PP. de Sainte-Croix. Ces Frères s'étaient établis à Arichat, Nouvelle-Ecosse, vers 1861, dans une belle académie [1] construite pour eux par M. Giroir, alors curé de la paroisse, et dotée d'une étendue considérable de terrain. Arichat était, à cette époque, la plus riche paroisse française de toute la Nouvelle-Ecosse, et M. Giroir y avait entrepris, avec une puissance de volonté incroyable, l'œuvre à laquelle M. Lafrance vouait sa vie, à Memramcook : le relèvement des Acadiens par l'éducation.

Les Frères demeurèrent à Arichat aussi longtemps que M. Giroir en fut le curé ; mais, vers 1865, il fut violemment relégué à Acadieville, petite paroisse non encore organisée.

Pour des causes d'apparence assez futile, la mésintelligence se mit bientôt entre son successeur et les Frères ; et ceux-ci, de gré ou de force, reprirent le chemin du Canada, d'où ils étaient venus. Leur départ, joint à certains incidents antérieurs, causa un très vif mécontentement dans la paroisse. Les chers Frères enseignaient le français, et cela aux yeux des pauvres Acadiens leur donnait raison dans leurs démêlés avec les

1—Cette académie sert aujourd'hui de *Grammar School* pour le village ; mais le français n'y est pas enseigné et ne l'a plus été, m'affirme-t-on, depuis le départ des Frères.

autorités religieuses. Pour la première fois, peut-être, depuis le "grand exil," une paroisse française osait exprimer tout haut son mécontentement. Rien n'allait plus. C'est à la suite de ces événements, et pour y mettre fin, que M. Cameron s'était adressé aux Pères de Sainte-Croix, les priant de venir continuer à Arichat l'œuvre d'éducation des Frères.

Le P. Lefebvre examina les lieux et les choses, et en arriva à une conclusion finale favorable au projet, lequel, cependant, échoua. C'est la question des brevets provinciaux qui fut la pierre d'achoppement. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse venait de passer une loi, la loi Tupper, exigeant un diplôme de compétence pour tout instituteur rémunéré par l'Etat. L'affaire en demeura là, et n'a pas été reprise jusqu'aujourd'hui.

Il reste de ce premier voyage du P. Lefebvre à la Nouvelle-Ecosse un petit incident de gaieté dont les témoins se souviennent encore.

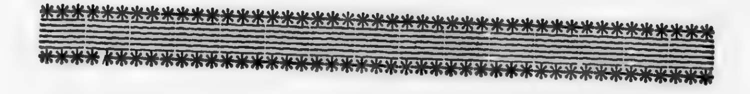
Le lecteur se rappelle que Mgr Sweeney, en se séparant de lui à Moncton, en juin 1864, lui avait sérieusement recommandé d'apprendre l'anglais. Le P. Lefebvre n'en avait guère eu le loisir. Cependant, il y mettait en toute occasion une extrême bonne volonté.

Le bateau qui les conduisait, lui et le P. Bourque, son compagnon, d'Halifax à Arichat, était rempli de voyageurs, pour la plupart des Ecossais, excellents catholiques à la figure franche et loyale et à la stature de six pieds, hommes et femmes. L'heure du souper sonna. Parmi les viandes il y avait de la dinde. Le P. Lefebvre, mis en appétit par le grand air de la mer, appela le garçon et lui dit assez haut pour être entendu de tous les passagers :

—*I will take one more turkey again.*

Rires étouffés à l'entour de la table. Il s'en aperçut, et demanda à son compagnon la cause de toute cette gaieté. Celui-ci lui traduisit sa phrase. Entendant tout ce qu'il avait demandé au *waiter*, il partit d'un éclat de rire si franc que l'hilarité devint générale et que tous les passagers, se levant, l'acclamèrent bruyamment.

— Voyez, dit-il, en se penchant vers le P. Bourque, comme mon dindon en a mis d'autres en joie !



CHAPITRE DIXIÈME

Mort de M. Lafrance. — 1867, Confédération canadienne. — Anglais et Français. — Travaux de construction. — Le Père Robert. — Nouveaux professeurs. — Charte du collège. — Subvention. — Construction d'une annexe. — Incendie miraculeusement arrêté. — Chapelle à saint Joseph. — Versification. — Concours homérique. — Missions à desservir. — Sainte-Anne-des-Beaumont. — Sauvages de l'Acadie. — Leurs vertus. — Leur conversion. — Leur amitié séculaire pour les Acadiens. — Anecdote.

La quatrième année du collège, deuxième du cours latin, vit entrer huit élèves aux éléments ; tandis que les latinistes de l'année précédente montaient en méthode et versification.

Tous ces enfants avaient fait au collège même leur cours préparatoire obligé ; car pour être admis à l'étude du latin, il fallait et il faut encore, justifier d'une somme assez considérable de connaissances rudimentaires du français et de l'anglais, ainsi que d'instruction commerciale. Ces préliminaires exigés des élèves équivalaient à l'école d'agriculture et de métiers de Mgr de Laval, où les déshérités de vocations ecclésiastiques allaient, au sortir de leurs classes latines, apprendre à gagner leur vie.

Dans l'intérêt des parents, tous assez voisins de la pauvreté, le P. Lefebvre fit plus. Il abrégea de deux ans, — sans nuire à son efficacité ordinaire, — le cours latin d'usage, en condensant en une seule année les éléments et la syntaxe, aussi bien que la méthode et la versification. Cela faisait moins de vers latins, mais deux ans de gagnés, tant pour les parents que pour les élèves.

Cette même année (1867) vit mourir l'homme fort que Dieu avait marqué pour préparer le salut de la nationalité acadienne, M. Lafrance. Il fut trouvé dans son lit, le matin du 26 novembre, foudroyé par une attaque d'apoplexie. Il avait cinquante-quatre ans à peine.

M. Lafrance était un homme à part, qui semblait parfois différent des autres hommes. On le voyait marcher, songeur, comme enveloppé de rêves, et tout à fait étranger aux choses qui l'entouraient.

Son ascendant sur ses semblables était merveilleux. Sa paroisse le vénérait ; ses confrères et ses supérieurs ecclésiastiques le craignaient. Qu'il fût venu en Acadie avec une mission d'en haut, tout le monde le sentait. Il y avait quelque chose d'écrit sur son front, d'imprimé au fond de son étrange prunelle. Un poète a dit de Napoléon Ier :

Rien d'humain ne battit sous son épaisse armure.

Rien d'humain ne put jamais détourner ce prêtre du but fixe qu'il semblait avoir distinctement aperçu dans une mystérieuse et claire vision. C'est pour lui qu'Horace a écrit son *Justum et tenacem propositi virum.* Dans la Judée antique il eût passé pour un prophète, et Achab eût été par lui repris de ses iniquités.

Doux avec les humbles et les faibles, il était terrible avec ceux qui entravaient la mission qu'il portait au milieu de son cœur. Son âme était à l'action l'âme de Jeanne d'Arc devant Orléans, trempée comme de l'airain antique.

Sa paroisse lui attribuait plusieurs miracles, [1] et aujourd'hui encore les anciens racontent, au coin du feu, le soir, à leurs enfants, des prédictions de lui qu'ils tiennent pour des prophéties. Le P. Lefebvre disait à M. l'abbé Casgrain, qui le rapporte dans un de ses ouvrages : " Les Acadiens n'ont pas eu de meilleur ami que M. le curé Lafrance."

Ses restes mortels furent enterrés à Memramcook, dans le caveau de l'église paroissiale, au milieu d'un concours immense de tout le peuple.

1—Ces miracles, tous de la nature de guérisons désespérées, sont, vraisemblablement, attribuables à ses connaissances de la médecine qu'il avait étudiée quatre ans à Québec. Il n'exerça jamais, suivant en cela la stricte discipline de l'Eglise, excepté dans certains cas de pauvreté et de détresse extrêmes.

L'année 1867 fut aussi celle où la Confédération canadienne fut consommée.

Deux races fières et séculairement rivales unissaient de plein gré leurs destinées politiques; Français et Anglais entraient d'un cœur léger dans une carrière de pacifique concurrence nationale, où les siècles décideront entre eux de la suprématie finale, d'après la loi de la survivance du plus apte.

L'avenir est à Dieu, sans doute; mais ici-bas ce sont les hommes qui le préparent et le déterminent. Dans les grandes comme dans les petites choses, le proverbe populaire reçoit son application: tel qu'on fait son lit on se couche. Nous sommes entrés dans le pacte fédéral un contre trois, un million de Français contre trois millions d'Anglo-Saxons et d'alliés. Aujourd'hui nous sommes un million et quart contre quatre millions. Numériquement débordés, nous ne devrons notre salut qu'à la supériorité de nos institutions. Nous serons l'Attique de l'Amérique du Nord, ou nous cesserons d'être Français. A moins de valoir mieux que nos concurrents, nous serons finalement absorbés par eux. Etre mieux armés pour la concurrence vitale ou périr: voilà notre inéluctable destinée.

Or quelle est l'armure dont nous devons nous revêtir pour la lutte suprême? A nous de la trouver à notre taille, en cherchant bien en nous-mêmes et autour de nous. Les Grecs ont choisi la poésie, la philosophie et les beaux-arts; les Français, la chevalerie, les arts libéraux et les lettres; les Allemands, les sciences; les Anglais, le commerce et l'industrie. Bossuet, qui avait profondément médité sur les causes de la suprématie des nations entre elles, nous dit en parlant des Romains, le plus grand d'entre les peuples: "Ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues de quoi les surmonter toutes."

Comme contingent numérique, les Acadiens apportaient à la province sœur de Québec près de 90,000 âmes ayant conservé le parler et le sentiment français. C'était peu, et cependant c'était un appoint inespéré.

Avec l'année 1868, nous entrons, à Memramcook, dans la période des grands travaux de construction.

La maison avait lentement, mais sûrement prospéré. Malgré le manque de confort et le défaut de place, le nombre des élèves avait aussi été en augmentant. Ils étaient maintenant soixante-quinze. Le dortoir étant trop petit pour les contenir tous, on avait dressé un autre dortoir dans une maison avoisinante, chez M. Thaddée Leblanc. [1] Personne n'était refusé, et tout le monde, les écoliers du moins, paraissaient enchantés d'un état de choses qu'une discipline draconienne venait rarement assombrir.

Quant au personnel enseignant, il avait changé juste autant que l'exigeaient les nouveaux besoins de la maison. Quelques-uns étaient partis, entre autres le fondateur désigné de l'école de réforme, le P. Robert, vivement regretté de son supérieur. Il paraîtrait que ce bon Père jouissait d'une pension ou de revenus personnels quelconques, car, parlant de son départ pour Petit-Rocher, le P. Lefebvre dit dans sa *Petite Chronique :* " Je vis nos ressources, déjà si limitées, diminuer encore par le départ (1866) du R. P. Robert pour le diocèse de Chatham. Nous n'avions pas cru devoir refuser ce service que nous demandait Mgr Rogers en faveur des missions de son diocèse." Etaient aussi partis pour un monde plus conforme à leurs mœurs deux ou trois apprentis frères, peu désirable goémon, qu'une mauvaise lame avait déposé sur nos falaises, et qu'un souffle indigné du P. Lefebvre rejeta au loin vers le large.

Les nouveaux arrivés, depuis 1864, étaient le F. Daniel (dans le monde M. Ethier) et un autre congréganiste, le F. Agathon, venus tous deux de New-York, où le P. Moreau avait fondé un établissement qui ne prospéra pas ; les FF. Edmond et Samuel (Cusson) ; M. Gagnon, aujourd'hui curé de Saint-Isidore, dans le diocèse de Chatham ; les RR. PP. O'Mahoney et Bernier, et M. Vanier, ecclésiastique. Ce dernier eut la première classe de latin, qu'il garda jusqu'aux belles-lettres.

C'est aussi cette année-là (août) que vint du Canada le R. P. Lecours, tout récemment décédé à Memramcook en

---

1—Père du R. P. André T. LeBlanc, C. S. C.

odeur de sainteté. Le P. Lecours, quoique membre perpétuel du Conseil, ne fit jamais la classe; mais la paroisse de Memramcook et ses annexes n'eurent pas de missionnaire plus zélé et plus infatigable que ce très humble prêtre. Pendant plus de vingt-huit ans il eut, entre autres charges, la desserte à peu près exclusive de Scoudouc. Sa principale occupation était d'entendre les confessions et d'assister les mourants, et sa joie, de faire le catéchisme aux petits enfants.

L'événement principal de l'année 1868 fut, pour le collège, un événement politique. La Législature du Nouveau-Brunswick lui octroya une constitution légale avec une charte universitaire. L'institution sortait de la pénombre et prenait dans l'État un corps distinct et politiquement constitué. C'était une affirmation authentique de son existence, à la face de toute la province. Il est vrai que la teneur de l'acte faisait du collège " de Saint-Joseph " la chose de tout le monde, excepté de la congrégation de Sainte-Croix. L'évêque de Saint-Jean, les curés de cinq ou six paroisses du diocèse et quelques laïques constituaient, eux et leurs successeurs, le bureau des " gouverneurs du collège," et avaient, entre autres privilèges, celui de " nommer et de congédier " le président (supérieur), les professeurs et les " tuteurs " du collège, et d'en diriger la partie financière et professorale. C'était réduire le P. Lefebvre à moins qu'à la portion congrue, et reléguer la congrégation dans les antichambres.

Une autre clause statuait ceci : " Les immeubles du collège ne devront en aucun temps excéder la valeur d'un millier de louis."

Ce chiffre était dérisoire, fatal; et M. Lafrance, si les bienheureux suivent ce que font nos législatures terrestres, dut bondir dans les hauteurs des cieux, en voyant son héritage à peu près frustré de sa destination. Une pareille législation n'eût pas été faite de son vivant.

Le P. Lefebvre, mieux inspiré sans doute, s'inclina avec une grâce parfaite devant l'inévitable et attendit. Il pressentait que cette charte, rédigée en dehors des Chambres, n'était pas définitive.

Elle fut, en effet, modifiée dans la suite, en 1871, de façon à donner aux Pères de Sainte-Croix droit de cité chez eux, à Memramcook ; en 1873, pour autoriser l'évêque catholique de Saint-Jean à céder à la communauté certaines propriétés foncières — les propriétes de M. Lafrance, dont il a été fait mention plus haut — ; et en 1894, pour octroyer enfin à l'institution une charte corporative convenable et suffisante. L'article 16 de cette charte autorise le collège à se rendre acquéreur de propriétés donnant jusqu'à dix mille dollars de revenus annuels. Il s'écoulera des années avant qu'il soit nécessaire d'élever ce chiffre.

La Législature du Nouveau-Brunswick fit davantage. Dans un large et louable esprit de *fair play*, et grâce au zèle de deux députés acadiens, MM. Amand Landry et Urbain Johnson, aidés de M. Joseph Moore, elle vota à la maison du P. Lefebvre une allocation annuelle de $400, portée à $800, en 1869. C'était le Pérou tout entier au collège attaché ; c'était le Pactole roulant ses ondes métalliques dans la caisse des bons Pères.

J'ouvre celle-ci, à la date du 31 mars 1868, et j'y trouve : " Recettes du semestre, $1,360.18 ; dépenses, $568.57 ; excédent, $791.00."

C'était la richesse. Les serments de pauvreté se trouvèrent tendus à se rompre. On respira durant sept semaines la bonne odeur jaune de l'or, et le 20 mai, le grand Conseil de la maison fut convoqué. J'en extrais les minutes suivantes :

" Il est décidé qu'une chapelle en bois sera construite, ainsi qu'une annexe au vieux collège, afin d'honorer plus dignement le grand saint Joseph, patron de l'établissement, en reconnaissance de sa visible protection.... On érigera aussi un chemin de croix dans le nouveau sanctuaire."

L'annexe fut construite, mais non pas avant que le corps principal du bâtiment eût été lui-même tout à fait restauré et mis à neuf. La chapelle, dont le rez-de-chaussée devait servir de salle commune pour la communauté, avait quarante-deux pieds sur vingt-six. C'était une métamorphose presque complète de l'établissement, dit la *Petite Chronique*.

Le tout, parachevé, coûta $4,000.00, dont $1,600.00 pour la chapelle.

Je vois mes lecteurs sourire, quelques-uns de pitié, et tout cela parce qu'il se trouve à Paris un échafaudage, la tour Eiffel, ayant mille pieds de haut ; parce que l'on construit à Chicago des maisons de vingt étages et que l'on en rêve une de quarante à New-York. Et qu'est-ce donc que quarante étages vus de la lune, ou mille pieds aperçus des étoiles ? Cela est-il bien plus considérable que l'annexe et la chapelle du vieux collège Saint-Joseph ? Il existe de sérieuses raisons d'en douter. J'imagine, moi, que, vue de plus loin encore, d'au delà du firmament bleu, la grande tour du héros de Panama s'estompe péniblement, comme une nébuleuse à peine en voie de formation, parmi les constellations du ciel, tandis que la maison du P. Lefebvre brille du vif éclat d'une étoile de première grandeur, visible à l'œil nu.


Le vieux collège Saint-Joseph.

Donc, j'ai eu raison de dire, plus haut, que 1868 fut, à Memramcook, l'année des grands travaux de construction.

Plusieurs d'entre ceux qui ont approché de très près le P. Lefebvre attribuent la construction de cette chapelle à un vœu. Et voici à quelle occasion.

Par un après-midi de février (1868), pendant que les écoliers s'amusaient, dans la grande cour, à rouler des boules de neige dont ils faisaient, qui des ébauches de statue, qui des retranchements et des forts, le feu se déclara à l'intérieur de l'établissement. L'alarme donnée, tout le monde se précipita vers le foyer de l'incendie, qui se trouva être au premier,

dans la classe anglaise. Un charbon ardent, tombé du poêle, avait pénétré au travers du parquet, et communiqué le feu à des déchets que les constructeurs avaient laissés entre les deux planchers pour assourdir le bruit des pas. La flamme ne jaillissait pas encore, mais une fumée épaisse, aveuglante, avait envahi la pièce. Que faire ? Armés de haches, les plus grands entreprirent de *déchirer* le plancher. Cela donna accès à l'air et activa l'action du feu. L'eau manquait. On s'avisa d'y suppléer en inondant la classe avec les pans de fortifications et les statues de neige des écoliers. La fumée aussitôt devint suffocante. J'emprunte la suite de ce récit à un article du R. P. Bourgeois, publié dans *le Moniteur acadien :*

" Plusieurs élèves se distinguèrent grandement en cette occasion, entre autres feu Gilbert Girouard, qui fut, plus tard, député de Kent à la Chambre des communes. Il était dans le groupe de ceux qui avaient travaillé énergiquement pour pratiquer une ouverture à travers les deux planchers, afin d'en laisser choir dans la salle inférieure les matériaux qui s'y trouvaient embrasés. Tous abandonnaient la tâche, car ils étouffaient. Les derniers qui se retirèrent l'invitèrent à sortir en même temps, lui aussi. Mais le brave Gilbert, n'écoutant que son courage, continua son travail.

" Quelques instants plus tard, comme ses amis s'inquiétaient à son sujet, deux des plus courageux remontèrent pour s'assurer s'il ne lui était pas arrivé malheur. Il était temps. Girouard était étendu sur le plancher, sans connaissance, asphyxié. Il fut traîné dehors, où le grand air et les soins qui lui furent administrés le remirent vite sur pied. Comme on le voit, à moins d'une protection d'en haut, la maison se trouvait abandonnée au fatal élément, que rien d'humain ne semblait désormais pouvoir contrôler.

" Le R. P. Lefebvre était au presbytère, lorsque la nouvelle du feu lui fut annoncée. Il accourut tout de suite, et essaya de parcourir les appartements de sa maison. Vit-il, au premier coup d'œil, qu'il n'y avait plus à compter sur les moyens ordinaires ? C'est ce qui est très probable, ca

il ne donna pas un seul ordre. Le feu avait fait trop de progrès. Tout le monde quittait la maison....

"Pour respirer il alla s'asseoir sur l'allège d'une fenêtre, ouverte du côté du nord.

"— Est-il donc possible, s'écria-t-il en sanglotant, que notre œuvre d'éducation périsse ainsi ! Non ! saint Joseph ne le permettra pas. Et s'il nous arrache aux flammes qui menacent de tout détruire, je ferai consacrer, au plus vite, une chapelle en son honneur."

"Son vœu était à peine formulé, qu'un changement sembla s'opérer. La fumée était devenue moins gênante. Il se hasarda à pénétrer encore une fois à l'intérieur. Le feu paraissait complètement éteint...

"En action de grâces pour cette protection miraculeuse, il y eut le soir, un salut solennel du très saint Sacrement, dans l'église paroissiale. Le *Te Deum* chanté, le P. Lefebvre monta en chaire. L'émotion, la joie d'avoir échappé à un désastre imminent, le rendirent vraiment éloquent. Il remercia chaleureusement ses élèves ainsi que tous ses voisins pour le courage et l'ardeur qu'ils avaient déployés, et les invita à leur tour à remercier saint Joseph, comme il le remerciait lui-même, car, s'écria-t-il : "J'ai eu recours à lui, et il a daigné " m'entendre ; je l'ai invoqué du fond du cœur, et il nous a " visiblement secourus." [1]

Restait l'accomplissement du vœu, la construction d'une chapelle à saint Joseph. Cette chapelle était d'ailleurs devenue de première nécessité pour le collège, qui était obligé, professeurs et élèves, de se rendre à l'église paroissiale pour les exercices religieux. L'hiver, surtout, les inconvénients étaient extrêmes.

1—Voici ce que m'écrit à ce sujet le R. P. Bourque, missionnaire au Bengale : "Quand le feu se déclara, je fus envoyé au presbytère pour en avertir le P. Lefebvre. Je le trouvai disant son bréviaire, et lui criai : " Le feu est au collège ! "Il me fit signe qu'il avait compris, continua son office pendant une minute ou deux, puis me dit : " C'est bien, j'y vais." Il se rendit d'abord à l'église, où il s'agenouilla quelques instants devant le saint Sacrement, et puis monta au collège, qu'il trouva en feu."

Mais pour construire une chapelle il faut des fonds, et la communauté de Memramcook en était totalement dépourvue. Les quelques cents dollars que nous avons vus tout à l'heure dans la caisse, étaient strictement réservés aux réparations urgentes et à l'annexe projetée. Le contrat de la chapelle n'en fut pas moins passé, sans aucune hésitation. Il s'agissait de racheter la parole donnée, et, sur la question d'honneur, le P. Lefebvre ne tergiversait point. Seulement, comme il avait choisi saint Joseph pour patron de son œuvre, il fit de lui, en cette occasion, son banquier, persuadé que celui qui avait sur la terre pourvu au vêtement et à la nourriture de l'Enfant-Dieu, ne manquerait pas, maintenant qu'il puisait à la source de tous les biens, d'honorer une obligation prise en son nom.

Les lettres de crédit qu'il tira sur lui furent l'*Association de Saint-Joseph,* une organisation pieuse, comme on en voit beaucoup au Canada et ailleurs. Les sociétaires, en payant un dollar d'initiation chacun, avaient part, en retour, à deux messes annuelles, que la communauté s'engageait à célébrer à perpétuité dans la nouvelle chapelle. Le projet eut un succès prodigieux. Le coût de la chapelle avait été estimé à $1,600. En quelques mois la somme réalisée par les initiations s'éleva à $2,000. Les listes furent closes ; et, à partir de ce jour jusqu'à sa mort, même dans les besoins les plus urgents, même en face de la " hideuse banqueroute ", le fondateur du collège Saint-Joseph, pour aucune raison et surtout sous aucun prétexte, ne recourra plus à ces moyens relativement faciles de prélever de l'argent. Le procédé religioso-financier, quoique fructueux pour lui au delà de toute espérance, semble avoir froissé l'exquise délicatesse de sa nature d'élite. Comme Notre-Seigneur, il trouvait préférable de donner que de recevoir, et surtout de demander sans une absolue nécessité.

En ce temps-là, les neuf latinistes de 1866, c'est-à-dire les élèves de première classe, étaient en versification. Dans les cours classiques canadiens, versification veut dire versification latine. Trouver à coup de *Gradus ad Parnassum* des dactyles et des spondées propres à faire des lignes latines longues de six pieds, leur semblait parfaitement orthodoxe, puisque le pro-

fesseur le leur disait ; mais les plus remuants voulurent savoir pourquoi la versification française ne leur était pas également enseignée. Le maître, M. Vanier, un excellent professeur et une nature d'homme meilleure encore, ne put trouver d'explication satisfaisante à leur donner. Ce qu'il offrit de mieux, c'est que la versification française n'entrait nulle part, à sa connaissance, dans le programme des études classiques.

— Eh bien ! il faut l'y mettre, hasarda le plus mutin de la classe, révolutionnaire en herbe, et déjà, à cet âge, féru du dieu des vers. Les autres opinèrent bruyamment du bonnet. M. Vanier, alarmé, alla trouver le P. Lefebvre.

— Père supérieur, lui dit-il, mes élèves veulent apprendre la versification française !

— Ah ! Eh bien, enseignez-la leur.

— C'est que, pour première raison, je ne la sais pas moi-même.

— Cela n'est pas une raison sérieuse : vous l'apprendrez. Savent-ils leur prosodie latine ?

— Pas encore aussi bien que défunt Santeul, ni même que le premier Ampère qui, pour se distraire, mit en hexamètres les théorèmes du quatrième livre de géométrie ; mais l'un d'entre eux, l'autre jour, a découvert que l'*Alma mater* est écrite en vers alexandrins.

— Sabre de bois ![1] Et la première raison pour laquelle vous n'enseignez pas la versification française à vos enfants, c'est que vous l'ignorez. Quelle est la deuxième ?

— Mais vous savez bien, mon Père, qu'elle n'est enseignée nulle part. Plusieurs prétendent que les vers français conduisent à l'impiété....

— Ta, ta, ta, ta ! Ceux qui parlent de la sorte sont des gens qui, comme vous, — et moi, peut-être, — n'en connaissent pas un mot, et n'ont pas le courage de l'apprendre. Allez, enseignez à votre classe comment on fait des vers français, puisque,

1—Cette exclamation est la plus forte qu'on ait jamais entendue tomber des lèvres du P. Lefebvre. C'était l'expression de sa colère ou de son profond étonnement. Saint François d'Assise, dans les mêmes circonstances, se servait du mot *mouche !* par jurement.

aussi bien, ils le demandent. J'ai parmi les livres de M. Lafrance un Racine et un Jean-Baptiste Rousseau, peut-être aussi un la Fontaine. Passez-les leur. Vous verrez bien que le goût des vers français ne leur fera pas perdre l'amour de la religion.

A quelques semaines de là, par un bel avanc-midi plein de soleil, il entrait dans notre classe et demandait à M. Vanier combien de poètes épiques il avait devant lui. "—Je vais ce soir au Ruisseau-des-Renards, ajouta-il, pour y chanter, demain, la grand'messe. Celui de vos poètes qui me fera, d'ici à midi, le meilleur quatrain sur l'hiver, je l'emmène avec moi."

Le tournoi commença sur l'heure.

> Pour chanter ce combat, l'Achéron nous devrait
> Rendre Homère [1].

O Muses, filles de Jupiter et de Mnémosyne, qui habitez les hauteurs éternellement ensoleillées de l'Hélicon, aidez-moi à raconter dignement ce combat lyrique, en comparaison duquel les joutes des bergers de Théocrite et de Virgile n'étaient que des concours de hautbois et de flûte à sept tuyaux. Voltaire, l'impie Voltaire, refaisant *Sémiramis* et *Catilina* pour mieux terrasser son rival haï, Crébillon père, n'implora pas avec plus ue véhémence le secours du divin Apollon, ne s'abreuva pas de plus de coupes d'eau puisée à l'Hippocrène, que nous ne le fîmes en cette homérique occurrence.

Notre joute fut comparable à celle qu'on rapporte des poètes de la cour d'Hermann, qui, pour décider de la question d'excellence entre eux, se mesurèrent en présence des grands et du peuple rassemblés. Une des conditions arrêtées était que celui dont les vers réuniraient le moins de suffrages serait, séance tenante, pendu haut et court par le bourreau, présent au tournoi. Ce qui fut fait.

Telle et non moins acharnée fut la joute des neuf versificateurs de la classe de M. Vanier. Les échos du collège en retentirent longtemps.

1—La Fontaine.

Le lierre fut décerné à Philippe Belliveau, qui fit le voyage du Ruisseau-des-Renards.

Je transcris son immortel quatrain, non pas parce que les vers en furent, par nous, estimés excellents, — au contraire, nous les trouvâmes détestables, — mais pour témoigner de l'absolue vérité de ce récit :

La terre a revêtu son blanc manteau de neige ;
Les aquilons frileux du nord sont revenus ;
Du givre et des frimas voyez le blanc cortège :
Les nuages sont gris et les arbres sont nus.

Personne ne fut pendu, — il n'y avait heureusement pas là de bourreau, — mais les huit vaincus se liguèrent méchamment contre le vainqueur et poussèrent la vindicte publique jusqu'à insinuer que ce quatrain avait été plagié du *Magasin pittoresque.*

M. Philippe Belliveau est aujourd'hui un compagnon distingué de la Société de Jésus, ce qui, vraisemblablement, le dédommage de tant de noire calomnie. Au reste, nous-mêmes, les huit autres, étions de moins grands poètes que nous ne l'imaginions ; et les sonnets que nous faisions ne valaient pas ceux de Pétrarque.

Ce voyage du P. Lefebvre au Ruisseau-des-Renards, accompagné de l'un de ses écoliers pour lui servir sa messe, n'était pas un fait isolé. Outre la grande paroisse de Memramcook, il avait, comme nous l'avons vu, la charge des missions de Scoudouc et du Ruisseau, et personne ne desservit jamais ces missions avec plus de soin et de sollicitude que lui et ses assistants. Tous les instants que ne lui réclamaient pas le collège et la paroisse, il les leur donnait. Il allait lui-même, tous les quatrièmes dimanches environ, leur chanter la messe et leur faire une instruction. Ce n'était pas, l'hiver surtout, de simples voyages d'agrément pour le missionnaire ; Scoudouc est à douze, et le Ruisseau-des-Renards à quinze milles, du collège. Et puis ces missions, dont l'une aujourd'hui a un prêtre résidant, n'étaient pas elles-mêmes précisément des lieux de plai-

sance. D'abord elles n'avaient pas de presbytère, ni l'une ni l'autre. Au Ruisseau-des-Renards la communauté de Sainte-Croix se retirait chez un cultivateur à l'aise, M. Eustache Babin; à Scoudouc, elle établissait ses pénates à la sacristie même, où un lit, dissimulé dans un coin, derrière un écran à pied, était réservé au missionnaire; le servant de messe, lui, s'enveloppait par terre dans les robes de la voiture, pour la nuit. Même à ces conditions-là, celui-ci se trouvait princièrement payé d'un quatrain, voire d'un sonnet tout entier. Aller à la mission en compagnie du P. Lefebvre, c'était pour l'écolier partir en voyage de plaisir.

En sus de ces deux missions, le P. Lefebvre en avait une troisième à desservir, celle de Sainte-Anne-des-Beaumont, sur la rivière Petitcodiac, à huit milles environ du collège. Celle-ci était consacrée aux sauvages, qui avaient là, en 1870, un campement de vingt-trois cabanes[1]. Pendant le reste de l'année, l'été surtout, les familles se dispersent, allant s'établir, pour tresser des corbeilles, faire des paniers, confectionner des seaux et des *bailles*[2], à l'entrée des villages, où l'écoulement des objets de leur fabrication est plus facile; mais, le 26 juillet, fête de la bonne sainte Anne, leur vénérée patronne, elles s'en reviennent chacune dans sa bourgade. La Sainte-Anne est la grande fête religieuse et patronale des Micmacs et des Souriquois.

Au risque de faire un hors-d'œuvre, je crois devoir, dans un travail où le fondateur du collège Saint-Joseph occupe sans doute la première place, mais où sont récapitulées toutes les forces vives de l'Acadie renaissante, consacrer quelques pages à ces tribus qui, dès l'origine de la colonie, furent nos alliés les plus fidèles, et qui ont, dans la suite, tant souffert avec nous et à cause de nous. Au reste, le P. Lefebvre eut toujours pour ces fiers enfants de la forêt une sollicitude, une tendresse de père. Il allait tous les ans lui-même, à la fête de la bonne sainte Anne, célébrer l'auguste sacrifice dans leur

1—Lettre du P. Lefebvre à M. Placide Gaudet.

2—Cuvettes. Mot sauvage passé dans la langue des Acadiens.

chapelle des Beaumont. Il les réunissait autour de lui, après la messe, *s'émoyait*[1] de leurs familles et de leurs affaires, faisait la connaissance personnelle de chacun d'eux, prenait à part leur chef pour lui laisser ses recommandations touchant la paix, la religion et la moralité de sa tribu, et leur distribuait quelques petits présents.

Il fallait voir avec quelle confiance sans bornes, avec quel amour, visible sur leur physionomie d'ordinaire si impassible, ils répondaient aux avances du *Pèle Lefeble*[2], comme ils l'appelaient. Pour nous autres, les écoliers, qui allions servir la messe, ou chanter au chœur, et qui tenions en médiocre estime les descendants de Membertou et tous les Sagamos généralement, cette excessive cordialité, sans nous étonner de la part du P. Lefebvre, qui était courtois et charitable pour tout le monde, ne laissait pas de nous intriguer.

Il serait peut-être difficile de préciser pourquoi les sauvages ne sont aujourd'hui ni recherchés, ni appréciés des Acadiens; il est plus aisé, si l'on s'en rapporte à l'histoire, de démontrer qu'ils ont droit à leur estime et à leur amitié.

A l'arrivée des Français, en 1604, ils occupaient et possédaient à titre d'aborigènes, toutes les provinces maritimes, savoir : les Souriquois ou Micmacs, la Nouvelle-Ecosse, le Cap-Breton, l'île du Prince-Edouard, le nord et l'est du Nouveau-Brunswick, et les Etchemins ou Abénaquis, aujourd'hui connus sous le nom de Malicites, le sud-ouest du Nouveau-Brunswick et la rivière Saint-Jean. Ces derniers s'étendaient, du côté du Maine, jusqu'au New-Hampshire.

Les nations européennes qui, sous prétexte de civilisation, se jetèrent alors sur l'Amérique pour la démembrer, à peu près comme elles le font aujourd'hui encore pour l'Afrique, en usèrent avec les aborigènes chacune selon son tempérament. Les Anglais et les Hollandais, peuples protestants, traitèrent

1—S'émoyer se dit encore, chez les Acadiens, pour s'enquérir. Même étymologie que *émoi*, qui s'employait quelquefois en bonne part.

2—Les Micmacs ne peuvent pas prononcer le *r*. Ils le remplacent généralement par un *l*.

les naturels de la Nouvelle-Angleterre, de Manhattan, de la Virginie et de l'intérieur, avec dureté et égoïsme; mais non pas inhumainement, d'abord. Ils distribuèrent parmi eux des Bibles, et leur enseignèrent à se servir des armes à feu, pour détruire les Français, et à boire de l'eau-de-vie, pour se détruire eux-mêmes; les Espagnols firent au Mexique, au Pérou et dans les Iles, ce que font aujourd'hui les Turcs en Arménie: ils volèrent, souillèrent, massacrèrent, exterminèrent, le tout au nom de la civilisation et de la religion catholique, dont ils se disaient les porte-étendard; les Français, venus dans le Nouveau-monde pour étendre le règne de Dieu et convertir les sauvages à l'Evangile, traitèrent ceux-ci comme des frères, et en firent des chrétiens.

La prompte et définitive conversion des Micmacs au catholicisme m'a toujours frappé comme un fait ethnologique inexplicable humainement, et tout à fait en dehors de l'expérience et des données scientifiques.

Voilà une race d'une tenacité extraordinaire qui, après trois siècles d'existence au milieu des Français et des Anglais, plus puissants et plus civilisés parle toujours sa langue, inaltérablement conservée, qui, ne trouvant plus dans la chasse et la pêche de quoi suffire à sa subsistance, se crée des industries particulières, mais n'adopte ni l'agriculture, ni les arts des nouveaux possesseurs de son pays; qui se vêt encore, surtout les femmes, d'un costume distinct et original; qui se construit toujours des cabanes coniques en écorce de bouleau (*mashkouï*) [1], comme au temps de Henri IV et de la reine Anne; une de ces races fières, irréductibles qui meurent, mais ne se rendent pas [2], et qu'on voit, cependant, après quelques années seulement de commerce avec les Français, abandonner, rejeter, en toute liberté, ce qu'elle avait absolument de plus

---

1—Mot passé dans le vocabulaire acadien.

2—"On a cru longtemps, dit le marquis de Denonville, parlant des sauvages du Bas-Canada, qu'il fallait les approcher de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnaître qu'on se trompait. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus français, et les Français qui les ont hantés sont devenus sauvages."

sacré, ses superstitions religieuses, ses dieux, ses démons, ses esprits, ses sorciers, pour embrasser une religion nouvelle !

Port-Royal n'était fondé que depuis six ans quand le grand sachem Membertou, alors âgé de près de cent ans, reçut, avec la plus notable partie de ses guerriers, l'eau du baptême, abjura ses faux dieux et se fit chrétien.

Il faut chercher ailleurs et plus haut que dans les formules scientifiques l'explication de ce phénomène ethnologique.

Saint Augustin dans *la Cité de Dieu*, plusieurs autres Pères de l'Eglise, Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle*, enseignent que Dieu réserve des récompenses magnifiques, même aux vertus naturelles. Aux Romains, qui étaient austères, sobres et d'une grande frugalité ; chez qui les vertus domestiques, durant la période républicaine, paraissent admirables [1] ; qui furent, parmi les païens, le peuple le plus religieux de l'antiquité ; dont l'ardeur pour la gloire, l'amour de la patrie, la vaillance et le sentiment de l'honneur à la guerre, n'ont jamais été surpassés, il donna l'empire du monde. " Si Dieu n'eût pas donné aux Romains la gloire passagère d'un empire florissant, les vertus qu'ils ont déployées afin de parvenir à cette gloire seraient restées sans récompense." [2]

Quelles récompenses allait-il donner aux Abénaquis et aux Souriquois, dont les vertus naturelles égalaient, sous plusieurs rapports, celles des Romains, et les surpassaient, sous quelques autres ? Examinons d'abord ces vertus [3].

1—Plutarque, dans une de ses *Vies*, rapporte que dans les premiers siècles qui suivirent la fondation de Rome, il n'y eut pas dans cette cité un seul cas de divorce.

2—Augustin, *la Cité de Dieu*, livre V, chap. XV.

3—On ne saurait attribuer leur étonnante conversion au fait que déjà, à l'arrivée des Français, ils tenaient la croix en superstitieuse vénération. Ceci peut, tout au plus, faire supposer que des missionnaires catholiques avaient passé par là, à une date bien antérieure, probablement les Islandais, au temps des Vikings. Il est constant qu'aucune notion du christianisme ne subsistait parmi eux, en 1604.

Peut-être aussi faut-il remonter encore plus haut. Une croix, symbole du culte rendu au soleil, était adorée, au rapport de certains historiens, des Chaldéens, des Assyriens et des Indous.

C'est contre toute vérité historique que le P. Rochemonteix, S. J., dans son ouvrage sur *les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, attribue ce culte aux prédications des Pères de son ordre.

Un grand esprit de charité fraternelle régnait parmi eux, à telles enseignes qu'ils répartissaient également entre tous ceux d'une même tribu, un peu à la manière des premiers chrétiens qui mettaient leurs biens en commun, le produit de leurs chasses et de leurs pêches.

Ils étaient braves, surtout les Abénaquis, à l'égal des Francs et des Romains. Le courage à la guerre leur tenait lieu de vertu. La guerre étant chez eux une nécessité pour l'existence, ils s'y préparaient comme au plus noble des arts ; mais ils ne lui sacrifiaient pas, comme les Spartiates, la pudeur de leurs filles et la probité de leurs garçons.

Mgr de Saint-Vallier, qui les visitait en 1686, dit, dans son rapport, " qu'ils ont des qualités merveilleuses pour le christianisme ; que l'impureté est en abomination chez eux ; que les garçons sont retenus et réservés avec les filles au delà de ce qu'on peut croire ; " et le tableau qu'a laissé d'eux l'abbé Thury ressemble, par ce qu'en rapporte le grand évêque de Québec, à une idylle écrite au temps des premiers chrétiens.

De son côté, Latour écrivait d'eux : " Ils sont extrêmement chastes et retenus, ce qui, parmi les sauvages, tient du prodige. Le vice chez eux est en abomination, et les plus légères libertés, même en paroles, leur sont inconnues."

Ni le mensonge, ni le vol n'étaient en honneur parmi eux.

Ils aimaient les petits enfants, avaient le culte des morts et le respect de leurs divinités. Pas un mot dans leur langue n'exprime le blasphème.

Ils étaient chastes,—Latour et les missionnaires ne sont pas les seuls contemporains à le constater. La chronique ne relate pas un seul cas où une femme blanche, tombée captive entre leurs mains, ait été insultée. On la brûlait quelquefois, mais on ne la souillait pas.

Ils croyaient à l'immortalité des esprits.

Quelles récompenses allaient-ils recevoir pour tant de vertus naturelles ? Mis en présence de peuples plus puissants et plus civilisés, ils ne pouvaient, comme les Romains, parvenir à la domination. Ils devaient, d'après la loi de la survivance du

plus apte, s'effacer, sinon disparaître tout à fait, pour faire place aux blancs, mieux outillés qu'eux pour la suprématie.

Encore une fois, quelle allait être pour eux cette récompense que saint Augustin annonce au nom du Tout-Puissant ?

La plus magnifique de toutes : le don de la foi. Pour ma part je ne m'explique pas autrement leur conversion étrange, extraordinaire.

Je ne vois dans l'histoire du christianisme que l'Irlande, dont l'évangélisation ressemble de près à celle des aborigènes de l'Acadie. Des vertus semblables ont amené une conversion pareillement surnaturelle. " Cette île vierge, où jamais proconsul n'avait mis le pied, qui n'avait jamais connu ni les exactions de Rome, ni ses orgies, était aussi le seul lieu du monde dont l'Evangile eût pris possession, pour ainsi dire, sans effusion de sang." [1]

A partir de leur conversion, ce fut entre ces sauvages et les Français une alliance à la vie, à la mort ; surtout à la mort, hélas !

Les Abénaquis furent les premières victimes de l'hostilité anglaise ; car, à cette époque, se constituer les amis des Français en Amérique, c'était encourir la haine implacable des colons de la Nouvelle-Angleterre. La guerre leur fut déclarée, en 1635, et, en 1679, ils avaient été presque tous exterminés. Quelques familles se réfugièrent au Canada, où leurs descendants se retrouvent aujourd'hui à Bécancour et à Saint-François.

Ce fut ensuite le tour des Souriquois. Plus éloignés des centres anglais et protégés par les Acadiens au sort desquels ils avaient uni leurs destinées, il était plus difficile de les atteindre. Alors on mit leurs têtes à prix. Cornwallis, le fondateur d'Halifax, offrit une prime de dix louis sterling, laquelle fut, en 1750, portée à cinquante louis, pour chaque chevelure de sauvage. On donnait trente louis pour un homme pris vivant, et vingt-cinq louis pour une femme. Les pauvres

---

1—Frédéric Ozanam.

Souriquois se retirèrent alors du côté des lignes françaises, sous la protection du fort Beauséjour.

La fidélité entre les alliés fut inaltérable de part et d'autre. Cependant, du côté des sauvages, il semblerait que la haine des Anglais eût plus d'intensité encore que l'amour pour les Acadiens. Quand ceux-ci, en 1754 et 1755, à cause de leur serment, ou prétendu serment d'allégeance, refusèrent de suivre l'abbé Le Loutre et de prendre les armes contre les Anglais, les sauvages se tournèrent contre eux et en massacrèrent un certain nombre, notamment à Cobéguit et à Beaubassin.

Chevaleresques comme leurs aïeux de France, les Acadiens, de leur côté, refusèrent obstinément, même devant les menaces les plus terribles, de donner leur allégeance à la couronne d'Angleterre, à moins qu'il ne fût stipulé dans le serment qu'ils ne seraient jamais requis de prendre les armes contre les Français et *contre les sauvages.* Ce refus réitéré fut une des causes les plus directes de leurs malheurs inouïs, et précipita le *grand dérangement.* Touchant et rare exemple d'une fidélité séculaire, plus forte que la mort !

Ce n'est que cinq ans après la dispersion de leurs amis, et lorsque Québec fut tombé entre les mains des Anglais, que les sauvages consentirent à enterrer la hache de guerre. La morne cérémonie se fit à Halifax, en 1760, en présence du Conseil de la chambre d'Assemblée et du gouverneur.

Les sauvages des provinces maritimes sont, aujourd'hui encore, distribués à peu près de la même manière qu'au temps de la première arrivée des Français, c'est-à-dire que les Abénaquis, désignés sous le nom de Malécites, ou Amalécites par les Anglais, à cause de la Bible, occupaient la rivière Saint-Jean et ses tributaires, et les Micmacs ou Souriquois, le reste des trois provinces. Chose bien singulière, leur nombre n'a pas diminué. On compte aujourd'hui 2,164 Micmacs à la Nouvelle-Écosse ; 287 à l'île du Prince-Édouard et 956 au Nouveau-Brunswick. Les descendants des Abénaquis sont au nombre de 712 âmes. Tous ensemble ils pourraient armer autant de guerriers qu'au temps de Membertou.

Autre fait remarquable : quoique plusieurs d'entre eux soient, quelquefois, pendant des années entières privés de missionnaires, que certains groupes isolés vivent au milieu de populations exclusivement protestantes, comme dans les comtés de King, de Queen et de Sunbury, au Nouveau-Brunswick, ils sont demeurés, jusqu'au dernier, attachés à la foi catholique. Aucun recensement n'a encore relevé au milieu d'eux *un seul* cas d'apostasie religieuse.

Quand les missionnaires ne peuvent pas les visiter, ils viennent à de grandes distances, les trouver pour accomplir leurs devoirs de religion, surtout à l'occasion de la fête de la bonne sainte Anne.

Un prêtre distingué, grand missionnaire des Micmacs, me racontait d'eux, tout dernièrement, cette anecdote bien typique dans sa naïveté.

Il y a quelques années, les sauvages de Pictou, à la Nouvelle-Ecosse, se réunissaient pour l'élection de leur chef. Après plusieurs tentatives infructueuses, ne pouvant s'entendre, ils convinrent entre eux d'en remettre le choix au curé. Celui-ci ne délibéra pas longtemps. Il y avait parmi eux un homme remarquablement intelligent, sachant lire et écrire, possesseur de quelques biens et réputé très honnête. Le curé le désigna, et annonça son choix aux délégués de la tribu. Ceux-ci se retirèrent sans rien dire. A quelque temps de là, le plus ancien d'entre eux revint trouver le curé de Pictou, et lui demanda de vouloir bien faire un autre choix.

— Pourquoi ? demanda le curé.

Il ne savait pas très bien, mais la tribu désirait un autre chef. Le prêtre le renvoya pour délibérer de nouveau avec les siens, et lui dit de revenir dans une semaine. La semaine expirée, l' " ancien " revint, accompagné de plusieurs délégués, et annonça que la tribu persistait dans son opposition.

—Mais pourquoi cela, leur demanda le curé, n'est-il pas capable ?

— Ah ! si fait.

— Manque-t-il d'honneur ?

— Non, mon Père.

— C'est donc que ses mœurs sont mauvaises ?

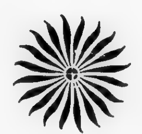
— Ses mœurs sont très bonnes.

— Alors pourquoi ne voulez-vous pas de lui ?

Ils ne savaient pas trop, mais ils voulaient un autre chef.

Intrigué et impatienté en même temps, le prêtre leur dit de lui déclarer le motif pour lequel ils s'opposaient au choix de cet homme. Personne ne voulait rien dire. Il leur commanda de parler. Alors l'"ancien," s'avançant tout près, lui dit à l'oreille : *Because he was made for fun.*

Il était de naissance illégitime !





CHAPITRE ONZIÈME

Paroisse et missions. — Quelques coutumes acadiennes. — Politesse. — Vêtements. — Ne s'embrassent pas en public. — Particularité du parler acadien. — Les notables de Memramcook. — Il est nommé grand vicaire (*in partibus*) de Mgr Connolly. — Tentative d'abolition de la langue française à la Nouvelle-Ecosse. — Le serment du test. — Vive Haliburton !

" Un mot maintenant sur la paroisse confiée à ma sollicitude. Cette paroisse, indépendamment des missions qui s'y rattachent et qui actuellement sont au nombre de cinq [1], comprend une étendue d'environ vingt-cinq milles de longueur sur quinze de largeur. Elle renferme six cent-vingt familles acadiennes-françaises et trente-trois familles irlandaises catholiques, formant un total de 4,050 âmes, dont deux mille et cent communiants. En y comprenant les missions ou dessertes, le total général des familles est de mille quatre : le nombre d'âmes, de six mille dix ; celui des communiants, de deux mille neuf cent soixante, plus les premières communions faites dans le cours de l'été 1869 ; ce qui peut porter le nombre total des communions à trois mille cinquante environ. Cette population est disséminée sur une étendue d'à peu près soixante milles.. La paroisse de Memramcook, qui est le centre principal de toutes les paroisses françaises des environs, possède une jolie église en pierre de taille de cent dix pieds sur soixante-cinq..." [2]

C'était toute une petite province dont Mgr Sweeney avait confié la direction spirituelle au jeune aumônier de Saint-Aimé. Il n'en avait été ni troublé, ni enorgueilli ; mais il s'était,

1—Scoudouc, le Ruisseau-des-Renards, Irishtown, les Beaumont et Dorchester, tombaient sous l'apanage curial de Memramcook.

2—*Petite Chronique*. Mars 1870.

en arrivant, mis résolument à l'œuvre, prenant charge d'âmes, à Memramcook, dans le même esprit que nous l'avons vu faire le catéchisme aux petits enfants de Saint-Laurent. Il se trouvait heureux dans les plus basses conditions ; il se sentait à l'aise dans les plus hautes. Militaire, il eût été, comme Napoléon Bonaparte, soudainement transféré d'une lieutenance à Paris, au commandement suprême de l'armée d'Italie, sans s'étonner plus que l'autre du subit changement de sa fortune. Son dépouillement d'ambition et son humilité de cœur lui faisaient trouver naturel d'habiter avec les humbles et les petits ; ses grands talents le mettaient facilement à la hauteur des plus hautes charges.

Disons toute la vérité. Un homme, ici-bas, ne peut rien sans le concours des autres hommes. Le Sauveur lui-même, opérant au milieu d'une population aveugle, égoïste et endurcie, ne sut, après trois ans de prédication, de prières et de prodiges, rallier qu'une poignée de disciples à sa doctrine.

Les Acadiens comprirent tout d'abord la mission de cet envoyé de Dieu, que leur avait annoncé M. Lafrance ; ils l'admirèrent après l'avoir entendu ; ils l'aimèrent après l'avoir connu ; et, quoique généralement pauvres et sans grande influence, ils le secondèrent de toute leur bonne volonté et dans la mesure de leurs ressources.

Sans doute ils étaient ignorants, en ce sens qu'un bien petit nombre seulement savaient lire, et que très peu savaient écrire. Mais l'ignorance des lettres est-elle la seule et la plus grande des ignorances ? Le paysan chrétien qui connaît un Dieu en trois personnes, en sait véritablement plus long qu'Aristote ; et, s'il le sert et l'aime, il est meilleur philosophe que tous les sages de la Grèce et de Rome réunis.

Les Acadiens avaient de la religion des notions très nettes, transmises de pères en fils dans les familles, et maintenues par les missionnaires. Peu ou point de ces coutumes et superstitions, ivraie que l'on trouve, par exemple, étouffant le bon grain dans plusieurs des provinces du sud de l'Amérique ; partout la plus grande soumission à l'Eglise et un extrême respect à l'autorité de ses pasteurs, sans pour cela oublier leur propre

dignité d'hommes devant d'autres hommes. Leur franche soumission n'était pas de la bassesse. Quoique les plus humbles dans la maison du Seigneur, ils se savaient les légitimes héritiers du royaume, et auraient cru manquer à Dieu en agissant vis-à-vis de ses créatures comme des mercenaires ou des esclaves. Aux pieds de l'orgueil se tient l'abjection, qui ne vaut pas mieux que l'orgueil, parce qu'elle en est la lâcheté. Le chrétien doit être humble, mais fort. Les Acadiens l'étaient généralement, ou s'efforçaient de l'être.

La misère, qui est, tout comme la mort, une niveleuse, avait rapproché nos gens plus près de leur égalité originelle. Il n'y avait parmi eux qu'un homme qui valût mieux que les autres hommes, le prêtre, à cause de son sacerdoce. A celui-ci ils disaient toujours : " Monsieur." Les autres répondaient à leur nom de baptême et les étrangers à leur nom de famille, non pas par manque d'égards, mais parce qu'ils les considéraient en tout leurs égaux, leur frères. Pourquoi ces distinctions cérémonieuses entre les enfants d'un père commun, quand c'est le cœur qui parle ? Les grands, qui exigent de leurs subordonnés des actes d'adulation idolâtrique, agissent entre eux avec beaucoup de simplicité.

L'empereur d'Allemagne, écrivant tout récemment à son " frère " d'Italie, lui recommandait de faire ses amitiés à " Marguerite." Marguerite, c'est la reine.

Cependant, à la tête des paroisses, il y avait les vieillards, la plus ancienne des aristocraties connues parmi les hommes ; non pas tous les vieillards, mais les plus éclairés et les plus vertueux. Ceux-ci étaient les guides naturels de leurs concitoyens ; ils présidaient aux conseils, frayaient les sentiers, et exerçaient la royauté de l'opinion. Quand les prêtres faisaient défaut, — ce qui arriva souvent durant la période qui précéda et suivit immédiatement l'expatriation de 1755, — on leur apportait les nouveau-nés pour les ondoyer, et les mariages se faisaient devant eux, sauf à être bénis, plus tard, par le ministre des autels. La parole de ces hommes n'était jamais mise en doute, et l'exemple de leur vie se répandait sur la bourgade comme un parfum de bienfaisante odeur.

A l'arrivée du P. Lefebvre, cet état de choses s'était quelque peu modifié, à cause des missionnaires, dont le nombre était devenu suffisant pour la desserte de tout ce pauvre peuple. Quelques-unes des anciennes coutumes tendaient à disparaître. La jeune génération, par crainte du ridicule, aspirait à se vêtir selon "la mode anglaise." Le "soulier sauvage" (mocassin) n'était plus de mise que pour les travaux des champs, et le *canisteau* [1] cédait le pas, les dimanches, aux bottes anglaises à jambières ; la "veste courte" de France était délaissée pour la redingote et le pardessus (*overcoat*) britannique ; la "calotte brochée" pour le chapeau de feutre et la casquette, tandis que les "culottes à double clapet," honnies des jeunes gens, restaient l'apanage des vieillards, dont elles avaient fait la joie aux jours ensoleillés de leur jeunesse.

Sauf au nord du Cap-Breton, à l'île du Prince-Edouard et dans une ou deux paroisses de la Nouvelle-Écosse, les jeunes filles avaient, de leur côté, adopté l'habillement de leurs sœurs britanniques ; mais leurs mères portaient toujours la cotte et le mantelet de laine, tissés à la maison et confectionnés de leurs mains.

Elle vécut chez elle et fila de la laine,

a dit un poète, faisant l'éloge de la matrone romaine. Sur leur tête, la *câline*, sorte de bavolet, pour l'usage de la maison, et, les dimanches à l'église, la coiffe en dentelle ou à béguin, recouverte du mouchoir de soie normand, noué sous le menton : leurs épaules et leur gorge étaient cachées sous un fichu blanc ou noir,ou quelquefois en couleurs, croisé bien modestement sur leur poitrine. Les jeunes personnes le croisaient avec un art tout féminin. Par-dessus le fichu, une petite croix d'argent massif et un cœur du même métal.

Ces us et coutumes avaient, dans le détail, échappé à l'observation du P. Lefebvre : d'autres usages intimes l'avaient

1—Espèce de chaussure faite de peau de bœuf non tannée, portant son poil en dehors.

frappé davantage. Au Canada, l'amitié est vibrante et l'amour démonstratif : non pas en Acadie. Deux amis s'aiment sans



Une Acadienne de Rustico, en 1897.

se le dire en paroles emphatiques : et les tendres sentiments des jeunes gens, leur cœur fût-il un cratère ardent, s'expri-

ment avec une timidité de vierge craintive. On ose à peine employer le mot amour. " — J'ai de l'*amitié* pour votre fille : voulez-vous me la donner pour femme ?" dira à son futur beau-père le jeune prétendant, dans les angoisses de la "grande demande." L'expression *amour* est au-dessus de son courage. Cela fait vaguement songer à Lacédémone.

Même réserve dans les familles. Aucune manifestation publique plus démonstrative que la poignée de mains, l'un des époux se mît-il en route pour la Chine. Les sœurs, les frères ne s'embrassent pas entre eux ; et la mère n'a plus de baisers pour son enfant en âge de faire sa première communion.

Ces coutumes se retrouvent ailleurs qu'en Acadie. L'entourage de Napoléon I[er] remarquait sa froideur pour sa mère et ses sœurs et disait : " Ils ne s'aiment pas entre eux." Des historiens lui en ont fait un crime. C'est que l'on ne se livre guère aux expansions du cœur, en Corse. " Pour aimer d'une façon sévère, tacite, peu démonstrative, dit M. Joseph Turquan, et sans marques de tendresse, on ne s'en aime pas moins qu'ailleurs, et l'esprit de famille y est plus vivace que sur le continent." Les mêmes usages se retrouvent dans la haute Bretagne ; et j'ai lu quelque part qu'une femme de Rennes avait un fils, depuis de longues années parti en mer, qu'elle croyait perdu. Il arrive inopinément chez lui, un soir qu'il y avait du monde. La pauvre mère contient sa joie. Mais, les gens partis, elle se jette au cou de son enfant, et expire de bonheur.

Certains autres usages sociaux et intimes, apportés par les aïeux, se conservent religieusement en Acadie, comme de précieux joyaux de famille. Les époux acadiens, comme cela se pratique dans une certaine classe de la société française, ne se tutoient pas entre eux ; et les cadets portent toujours respect aux aînés. *Vous*, disaient et disent encore les plus jeunes à leurs frères et à leurs sœurs ; *toi*, répondent ceux-ci. Ces formules du respect se retrouvent dans d'autres parties du discours. *Si, si fait*, expressions exquises de politesse, sont ici, comme en France, les synonymes de *oui*, pour contredire une déclaration formulée dans la forme dubitative.

— L'*Angelus* n'est pas encore sonné ?
— Si.
— Il n'est pas encore midi ?
— Si fait.

Quand l'affirmation ou l'interrogation est positive, la réponse est oui ou non : — Il est midi. — Oui. — L'*Angelus* a-t-il sonné ? — Non.

Le parler acadien diffère, sous plusieurs rapports, du parler canadien. Non pas qu'il existe de patois dans l'une ou l'autre province. Des voyageurs français à vol d'oiseau et des publicistes anglais de haute fantaisie l'ont affirmé contre toute vérité. La langue française qui se parle dans toute l'étendue du Canada est la langue d'oïl, puisée à ses sources primitives, telle qu'elle se parlait chez les paysans du centre et du nord de la France, au commencement du dix-septième siècle, et telle qu'elle s'y parle encore communément. Elle est normande, confinant à la Picardie, dans la province de Québec ; elle est plus Ile-de-France, Maine, Anjou ou Aunis, en Acadie, avec quelques pointes de Basque, en certaines paroisses.

C'est de ces dialectes, variant assez peu entre eux, que s'est formée la langue classique et académique de la France. Le P. Didon ou M. le comte de Mun, parlant devant un auditoire de paysans bas-canadiens ou acadiens, serait compris tout comme à Rouen et à Tours ; et eux-mêmes, entendant nos gens, croiraient, sauf les anglicismes, ouïr des paysans de Touraine ou des environs de Dinan.

La grammaire est plus correcte, chez les Canadiens ; la prononciation des mots est généralement meilleure, en Acadie, les intonations plus flexibles, les finales moins monotones et moins traînantes.

Moé, toué, ma *foué,* diront les Canadiens, en fermant et rétrécissant les sons ; les mêmes mots, en Acadie, donnent, au contraire, un son ouvert, se rapprochant du *moâ, toâ,* attribués aux Anglais de passage à Paris.

La conjugaison de nos verbes acadiens est surtout défectueuse : J'ai, tu as, il a, j'*ons* ou j'*avons,* vous avez, ils ont ou *avont.* J'aime, tu aimes, il aime, j'*aimons,* vous aimez, ils

aimont. Mais elle ne prend, en aucun cas, les proportions fantastiques que leur donnent certains écrivains, des mieux intentionnés d'ailleurs. M. Faucher de Saint-Maurice, dans son *De tribord à babord,* fait ainsi parler une Acadienne de Richibouctou, "aux yeux noirs" :

"Le homard, quand je le prenions étions malin. Je me défions de ses mordants qui serrions fort. Si voulions le manger, je mettions un petit d'eau sur le feu, y glissions la bête qui, du moment qu'elle touchions le chaudron, éprouvions un choc qui l'y rougissions : puis y bouillions tranquillement jusqu'à ce que, si je le voulions, un autre le remplacions." [1]

Autant parler nègre avec des infinitifs. Pas une Acadienne, eût-elle la prunelle plus noire que le fond de l'Erèbe, ne reconnaîtrait là sa langue maternelle. Tant qu'à se livrer à la fantaisie de son imagination, j'aime encore mieux voir le spirituel écrivain faire de la science rétrospective : "Du temps des Indiens, dit-il ailleurs, on faisait déjà la pêche aux huîtres (ô Darwin !) et les tribus de l'Acadie en séchaient de grandes quantités pour leur provision d'hiver." [2]

Il s'en est fallu de peu que la conjugaison à la mode acadienne ne prévalût à la cour de France, au seizième siècle, et ne devînt la langue écrite du royaume. Quand Henri IV chantait : "J'aimons les filles," il parlait la langue de la majorité des personnes du centre et du nord de son royaume et un peu celle de sa cour. Mais, dans la bouche du roi, aussi bien que dans celle de nos gentes paysannes, j'*aimons* se traduit par nous aimons, et non pas par j'aime.

Plusieurs mots ou acceptions de mots qui, de prime abord, paraissent insolites, sont, ou des termes maritimes étendus aux choses de la terre, ou, le plus souvent, de belles vieilles expressions françaises, reproduisant la physionomie de la langue à ses origines. Rabelais seul, dans un triage que j'ai fait de ses vieilles locutions gauloises, m'a donné plusieurs cen-

---

1—*De tribord à babord,* p. 279.

2—Faucher de Saint-Maurice, *Bulletin des recherches historiques.* Il vivait encore quand j'ai écrit ce passage.

taines de mots et d'acceptions de mots acadiens, dont le Dictionnaire de l'Académie ne fait pas mention. C'est à ces sources limpides que s'est formée la langue de Montaigne et de Bossuet, et qu'elle se rajeunit encore tous les jours.

Toute cette philologie laissait, au surplus, le P. Lefebvre assez indifférent. L'intensité de la foi chez les Acadiens l'avait bien autrement impressionné. Non pas que la foi fût nécessairement plus vivante, à Memramcook, qu'à Saint-Philippe de Laprairie ; mais elle portait une physionomie, ou, comme aurait dit Montaigne, un *visaige* différent. Il trouvait aussi plus d'initiative chez nos cultivateurs. Amand Leblanc, dès la première année de l'ouverture des classes, lui fit don d'un lopin de terre attenant au collège et valant quatre cents dollars. [1] Le P. Lefebvre l'accepta de bonne grâce ; mais, avec la délicatesse qui le caractérisait, il ne tarda pas à rendre en éducation gratuite à son généreux paroissien au delà de la valeur du don reçu. Il en usait toujours ainsi, du reste, avec tout le monde.

Il s'attacha d'amitié à quelques-uns des anciens de sa paroisse ; et ces liens du cœur l'affermirent et le fortifièrent aux jours des grandes épreuves. MM. Thaddée (Babé) Leblanc, Béloni Gaudet, Maxime Gaudet, Thaddée Bourque, David Cormier, Thaddée Gaudet, François-Jean Belliveau, Tamant Landry [2], Joseph Belliveau, pour ne nommer que les morts, formaient son conseil ordinaire de consultation.

M. François Belliveau était un enthousiaste méridional, au cœur large, au parler franc, et d'un patriotisme intransigeant M. Landry, vrai normand pour la finesse et l'esprit, était l'homme aux prudents conseils ; M. Joseph Belliveau, dans une

1—C'est sur ce terrain que se trouve aujourd'hui le couvent des révérendes sœurs de la Charité. Le P. Lefebvre en passa le titre à l'évêché de Saint-Jean.

2—Député à la législature provinciale du Nouveau-Brunswick, de 1846 à 1870. En témoignage de sa fortitude politique (il avait refusé un jour une forte somme qu'on lui offrait pour influencer son vote), ses collègues anglais lui présentèrent un pot en argent massif, religieusement conservé dans sa famille.

circonstance que le P. Lefebvre n'a pas voulu faire connaître, mais vraisemblablement à la suite de "l'acte d'incorporation," lui offrit en toute propriété sa maison avec les dépendances, pour y transférer le collège. Cette maison, sise à quelques cents pas de l'église paroissiale, était de beaucoup la plus belle et la plus considérable de toute la paroisse. Le P. Lefebvre refusa, ému jusqu'aux larmes de tant de grandeur d'âme. M. Belliveau, toujours réservé et digne, avait l'air d'un grand seigneur retiré sur ses terres.

Ces amitiés, fortes et discrètes, ne se démentirent jamais de part et d'autre, et, fait digne d'être noté, ne soulevèrent ni jalousie ni récrimination dans la paroisse.

Vers ce temps-là (1869), Mgr Connolly, archevêque d'Halifax, qui avait beaucoup entendu parler du P. Lefebvre et de son œuvre, eut la curiosité de passer par Memramcook, en se rendant au concile œcuménique de Rome. La chétive apparence du collège, modeste construction en bois, avec une chapelle sans prétention et simplement de bon goût, n'eut rien qui le frappât ; et l'apparence des écoliers, la plupart habillés d'étoffe tissée à la maison, ne dit rien à Sa Grandeur. Il n'en fut pas ainsi du supérieur de l'établissement. Celui-ci l'intrigua, d'abord, et finit par le troubler. Il lui faisait les honneurs de sa maison avec une grâce parfaite, sans embarras ni timidité, tout à fait à l'aise, comme s'il ne se fût pas trouvé en présence d'un prince de l'Eglise. De l'étonnement l'archevêque passa à ce sentiment pénible de gêne qu'éprouvent quelquefois les grands en présence d'un homme humble et véritablement supérieur. Mgr Connolly était un prélat doué de talents brillants, taillé pour la pourpre ou le sceptre souverain, devant qui tous les fronts se courbaient, à la volonté duquel personne ne résistait.

L'humble religieux de Sainte-Croix semblait ne pas se douter de tant de sujets d'éblouissement : il resta naturel. Ce fut l'archevêque qui subit l'ascendant de son hôte. Il en devenait mal à l'aise. Il fallait sortir de cette situation ridicule et rétablir les rôles. Il se fit apporter du papier, une plume et de l'encre.—" Je vous établis, durant mon absence à Rome,

mon grand vicaire, avec juridiction limitée aux paroisses françaises de la baie de Sainte-Croix, dit-il au P. Lefebvre. Aussi bien, il y a parmi vos compatriotes de mon diocèse quelque mécontentement. Vous les irez visiter, et arrangerez les choses. *Vous pourrez même fonder un collège au milieu d'eux*, si, toutefois, vous pouvez vous entendre avec mon grand vicaire."

A défaut de sceau officiel, il scella le document du chaton de son anneau pastoral.

C'est avec bonheur que je note ici ce fait important, heureux de trouver dans la vie de Mgr Connolly un acte qui puisse s'interpréter d'une manière sympathique aux Acadiens.

N'osant pas refuser, le P. Lefebvre accepta avec grâce et remerciements. A quelque temps de là, conformément à l'ordre du métropolitain, il s'en alla visiter les populations françaises du sud de la Nouvelle-Ecosse.

Il trouva les choses allant mal, dans les comtés de Digby et de Yarmouth. La langue française y était décrétée d'abolition ; et les pauvres Acadiens, ne sachant plus à qui s'adresser pour des conseils et des consolations, du côté du ciel aussi bien que de la terre (M. l'abbé Sigogne était mort en 1844), se sentaient poussés aux sombres extrémités du désespoir.

Ils ne convenaient pas qu'il fût ridicule, ni honteux de parler français entre eux, le soir, au retour des champs, les enfants rangés autour de l'âtre ; sur la haute mer, quand la houle est menaçante, ou que le vent gémit sa mélopée plaintive ; sur la grande place de l'église, le dimanche, où la paroisse se réunit, quitte à entendre, à l'intérieur, la parole de Dieu dans une langue étrangère que les femmes et les enfants ne comprenaient pas et ne comprendraient jamais. Ils étaient si doux à l'oreille les vieux cantiques de France ! Pourquoi les proscrire ? Que chanteraient-ils jamais, s'il ne leur était pas permis, non plus, de chanter les complaintes de Port-Royal et de Grand-Pré, qui les faisaient doucement pleurer ? Et le bon Dieu ? Est-ce qu'on peut prier le bon Dieu autrement qu'en français, chez soi, ou en latin, à l'église ?

Honteux de parler français, cela voulait dire honteux de l'être !

Leur sang, à cette idée, flagellait leur poitrine à la briser. Leurs pères étaient morts dans le martyre et dans l'exil. C'était mourir glorieusement. Eux, on voulait les tuer dans le mépris ; et quels étaient, grand Dieu ! leurs persécuteurs ?

J'ai entendu raconter ces choses, à mon premier voyage à la Baie-Sainte-Marie, et maintes fois, depuis ; des voyageurs de distinction, témoins auriculaires, m'en ont confirmé la vérité. Un vieillard acadien du nom de Trahan, rapportant ce qu'il avait entendu et vu, à l'église de Météghan, à ce sujet, pleurait comme un enfant.

Le P. Lefebvre parcourut la plupart des établissements français de la Baie-Sainte-Marie et du Cap-Sable, répandant sa parole comme un baume d'une suavité infinie. Il leur disait, après Jésus sur la montagne : " Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés." Il leur recommandait la résignation, ce vin qui abreuva leurs pères dans l'exil, et dont eux-mêmes, depuis plus d'un siècle, étaient repus.

— Ne rougissez pas de ce que vous êtes, ajoutait-il, car votre histoire est belle comme celle de tous les confesseurs ; et vous-mêmes, si vous aimez bien le bon Dieu, vous valez tout autant que ceux qui vous entourent : croyez-le sans vous enorgueillir. Continuez, surtout, de parler français, de prier et d'apprendre à vos enfants à prier en français. Cette langue est bien comprise en paradis, et, sur la terre, elle ne déshonore personne. Quant à la France, la belle, la glorieuse France, elle est toujours la fille aînée de l'Eglise.

La grande fermeté des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton l'avait frappé. Il leur trouvait plus de caractère qu'à leurs frères des autres provinces, et disait qu'ils se rapprochent davantage du type primitif de leur race. Il caressa longtemps le projet de fonder une maison d'éducation au milieu d'eux.

A son retour au collège, il nous raconta les incidents de son voyage, ce qu'il avait observé, les mœurs et les coutumes de ces populations et quelques traits de leur histoire contem-

poraine, retracée à grands coups de pinceau. Nous nous pressions autour de lui, à la récréation, pour l'entendre. C'était l'histoire de notre pays que nous apprenions avec un enthouthousiasme extrême.

Le récit de l'abolition du serment du *test* — de l'épreuve — eut surtout un auditoire haletant. Nous avions souvent entendu parler de ce serment comme d'une chose de l'enfer; mais personne d'entre nous ne savait au juste ce que c'était.

" C'est un M. d'Entremont de Pobomcou (*Pubnico*), vieillard d'une grande distinction, nous dit-il, qui m'a raconté dans quelles circonstances cet odieux serment, le *big oath*, comme on l'appelait, fut finalement supprimé à la Nouvelle-Ecosse. C'était en 1837. Mais il faut savoir que l'institution de cette profession de foi, ou plutôt de cet anathème politique de notre religion, remonte plus haut, à 1673, en Angleterre, au règne de Charles II.

" Pour assurer au protestantisme une éternité d'existence dans les-Iles-Britanniques, le parlement obligea ses membres, et tous les fonctionnaires publics, à le prêter. C'était fermer les communes anglaises, la chambre des lords, la magistrature et tous les emplois civils aux catholiques.

" Avec la conquête, ces institutions diaboliques passèrent au Canada.

" La province de Québec fut la première à en obtenir le rappel, cela dès 1774, grâce à la révolution américaine qui s'annonçait menaçante, et de laquelle il importait à l'Angleterre de détourner les Canadiens-Français.

" Il n'en fut pas ainsi des provinces maritimes, où vous étiez noyés dans la majorité numérique des protestants. Les lois de persécution furent maintenues contre vous, et les catholiques de toutes les nationalités se virent exclus des fonctions publiques.

" Le premier catholique qui siégea à la législature d'Halifax fut un Irlandais, M. Kavanagh, qui obtint d'Angleterre, par l'entremise du lieutenant gouverneur, l'autorisation de prendre son siège sans prêter " le grand serment." Mais la loi restait la même. C'était une faveur personnelle.

“ Quatre ans plus tard, en 1827, MM. Uniack et Haliburton firent voter une adresse par la chambre demandant à Sa Majesté l'abolition de l'odieux serment. C'est à cette occasion qu'Haliburton fit son grand discours, le plus beau, peut-être, qui ait jamais été entendu en Amérique.

“ Un acte d'émancipation fut enfin passé, en 1830, grâce auquel les députés catholiques pouvaient être dispensés de la prestation du serment du test.

“ Mais la mise en vigueur de cet acte semble avoir été de difficile application, puisqu'un comité fut chargé, six ans plus tard, en 1836, de faire un rapport sur la nature du serment d'Etat que les futurs députés seraient requis de prêter, et qu'un bill fut voté à cet effet par la chambre à la dernière session de ceparlement.

“ C'est sur ces entrefaites que deux Acadiens se firent nommer membres de la législature de 1837, à la Nouvelle-Ecosse : M. Simon d'Entremont, du *township* d'Argyle, et M. Frédéric Robicheau, du comté d'Annapolis. Un ou deux autres représentants catholiques, de langue anglaise ceux-là, avaient aussi été élus, je ne sais plus pour quelle circonscription électorale.

“ Quand vint le moment de prendre son siège et de prêter le serment, Simon d'Entremont se tint sous le portique de la législature, en dehors de l'enceinte. Son ami, Frédéric Robicheau, était retenu chez lui par la maladie ; de plus, son élection était contestée.

“ Ses collègues le sollicitèrent d'entrer et de jurer allégeance au roi et fidélité aux lois du royaume.

“—Montrez-moi le serment qu'il faut prêter ? leur demanda-t-il

“ Le greffier de la chambre lui en communiqua la vieille formule, qui se lisait comme suit : [1]

“ Moi, A. B., solennellement et sincèrement, en présence de Dieu, fais profession, atteste et déclare que je crois qu'il n'y a

1—Il existe plusieurs formules du serment du test. Le fond est à peu près le même pour chacune.

aucune transubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, au moment de la consécration ou après, opérée par aucune personne que ce soit; que l'invocation ou l'adoration de la Vierge Marie ou de tout autre saint, ainsi que le sacrifice de la messe, tel qu'il est présentement célébré dans l'Eglise de Rome, sont des actes de superstition et d'idolâtrie. Et, solennellement et en présence de Dieu, j'affirme, j'atteste et déclare que je fais la présente déclaration, en toutes ses parties, selon la signification propre et ordinaire des mots qu'elle renferme, tels qu'ils sont entendus habituellement par les protestants anglais, sans échappatoire, sans équivoque et sans restriction mentale d'aucune nature que ce puisse être, et sans dispense préalable accordée à cette fin, soit par le pape, soit par aucune personne ou autorité quelconque, et sans espérance d'obtenir aucune dispense semblable d'aucune personne ou autorité que ce soit, et sans croire que je sois ou puisse être justifié devant Dieu ou les hommes, ou absous de cette déclaration, ou d'aucune de ses parties, dût le pape ou toute autre personne ou puissance, me dispenser ou annuler cet acte en déclarant qu'il est tout à fait nul et non avenu."

"—Et je dois faire serment de ça ? demanda Simon d'Entremont ?

"— Sans doute, afin de témoigner de votre loyauté à notre glorieux roi, Guillaume IV.

"— Vous pouvez remporter votre document, répondit-il, avec beaucoup de calme. J'avalerais plutôt un chien de mer, la queue la première, que de jurer ça. [1]

" L'expression n'était pas très parlementaire, mes enfants, nous fit observer le P. Lefebvre, avec un sourire triomphant ; elle était plutôt d'un marin. Mais c'est avec ces sentiments-là dans le cœur que les premiers chrétiens entraient dans l'arène du Colisée romain pour se faire dévorer par les bêtes, plutôt que de sacrifier aux faux dieux."

1—M. George-David d'Entremont, son fils, me racontait à moi-même, en 1895 l'histoire de l'abolition du serment du *test*, dans presque les mêmes termes. A la demande que je lui fis de son âge : " Septante-huit, Monsieur" (soixante dix-huit).

Nous écoutions, frémissants.

"—Et qu'est-ce que les Anglais lui firent ? demandèrent plusieurs voix.

"— Dame, ils ne lui firent rien. Ils ne pouvaient rien lui faire. L'acte de 1830 et celui de 1836 le protégeaient. Mais cette élection de deux Acadiens avait bouleversé les esprits. On ne pouvait se résoudre à admettre dans l'enceinte de la Chambre le spectre de Banco.

" Certains députés parlèrent même de recourir aux moyens extrêmes.

" Simon d'Entremont ne fléchissait point.

" Le lieutenant gouverneur, sir Colin Campbell, mit fin à l'anxiété générale en nommant une commission composée de trois de ses principaux officiers, les autorisant " en vertu des pouvoirs dont la législature l'avait revêtu, à administrer, soit collectivement soit individuellement, le serment ordinaire d'État, selon la loi, à toute personne ou personnes élues membres de la chambre d'assemblée, ratifiant d'avance tout ce que les dits commissaires ou chacun d'eux feraient à ce sujet.

" Et d'Entremont prit son siège dans la chambre d'assemblée, au milieu des acclamations de ses collègues et à la grande satisfaction de toute la province."

— Et il ne jura point l'infâme serment, dit la voix grave d'un humaniste ; c'était un vrai Acadien !

— Et il n'avala pas de chien de mer la queue la première, crièrent cinq ou six des plus jeunes, en lançant leurs casquettes au plafond ; vive d'Entremont !

— Vivent tous ceux qui se montrèrent alors généreux vis-à-vis des catholiques, Uniacke, Murdock, et surtout le glorieux ami de l'abbé Sigogne, Haliburton ! dit à son tour le P. Lefebvre.

Et les quatre-vingts auditeurs qui avaient écouté son récit, haletants, reprirent tous d'une seule voix : " Vive Haliburton ! "



CHAPITRE DOUZIÈME

Congrégations enseignantes. — Leurs droits et obligations. — Coup d'œil sur l'enseignement donné à Saint-Joseph. — Le P. Geoffrion déclaré *juste*. — Concours interprovincial. — Le F. Grégoire, professeur de philosophie. — Sa méthode.

Les congrégations enseignantes sont demeurées, au dix-neuvième siècle, des monastères antiques, quant à leur constitution et à leur règlement intime; ce sont à toutes fins des sociétés d'affaires en participation, quant à leurs relations avec le public extérieur.

Les membres en sont des moines retirés du monde et engagés dans les serments de la perfection évangélique, la chasteté, l'obéissance et la pauvreté inividuelle; le "siècle" n'existe plus pour eux, et eux-mêmes sont devenus quelque chose de volontairement sacrifié, qui n'a plus de volonté propre, ni d'existence civile personnelle, des "cadavres", comme les appelle saint Ignace de Loyola. Dans cette capacité, ils n'ont de compte à rendre qu'à leurs supérieurs hiérarchiques et à Dieu.

En tant qu'entrepreneurs d'éducation, moyennant rétribution pécuniaire, ils ne diffèrent pas essentiellement des autres hommes engagés dans la même profession, excepté par la plus grande sainteté de leur vie. Ils bénéficient de tous les privilèges et de toute la protection civile dont jouissent les corporations laïques; rien ne semble, d'un autre côté, les soustraire, de droit divin ou autrement, aux obligations correspondantes. C'est, parmi les hommes d'Eglise, une phalange d'élite, mais ce n'est pas l'Eglise. Le décret du dernier concile œcuménique de Rome: "Dans les causes de la compétence ecclésiastique, il n'est permis à personne de juger le jugement du souverain Pontife," est exclusif, et ne s'étend pas aux écoles

congréganistes, qui sont, comme tout ce qui est humain, soumises à l'opinion et aux lois humaines, sans préjudice des droits hiérarchiques.

En faisant ou en croyant faire pour le mieux, les communautés enseignantes sont susceptibles de se tromper, soit dans la disposition de leur cours d'études, soit en n'adoptant pas les meilleures méthodes connues d'enseignement, soit encore en se faisant illusion sur la compétence de quelques-uns de leurs maîtres de classe, surtout lorsqu'il y a dispense de concours et d'examen et absence de brevets de capacité.

Une communauté religieuse qui s'engage par contrat, avec les parents et par charte, vis-à-vis du public, à fournir un " cours d'éducation," est tenue de le donner d'excellente qualité, de même que les parents sont tenus d'en payer le tarif en excellente monnaie.

Les congrégations, là-dessus, sont soumises aux mêmes obligations et jouissent des mêmes droits que les corporations laïques, Laval que McGill, Saint-Joseph que Mount-Allison.

La partie la plus importante de l'éducation, le professorat, préoccupa toujours vivement le P. Lefebvre. Il se croyait strictement tenu d'avoir des maîtres compétents, de la même obligation de justice que l'homme de profession est tenu de bien connaître l'art qu'il pratique, l'industriel de donner un bon article pour le prix d'achat convenu.

Sa communauté, neuve encore sur ce continent, était souvent dans l'impossibilité, malgré la meilleure des volontés, de lui en fournir en nombre suffisant. C'est que Saint-Laurent, à cette époque, était surtout un collège commercial, supérieurement outillé pour former des hommes d'affaires, mais peu pourvu de professeurs classiques.

A l'impossible nul n'est tenu, dans la plupart des cas, au moins. Le P. Lefebvre n'était pas responsable d'un état de choses imposé à son obéissance par ses supérieurs, et à sa raison et à sa charité par les besoins urgents des Acadiens, qu'il était venu sauver. Au reste, avouons-le, son personnel enseignant n'était pas, en somme, inférieur à celui des collèges classiques du Bas-Canada.

L'année 1869 lui fut propice sous le rapport des professeurs. Les vacances lui en amenèrent deux, le R. P. Geoffrion [1] et le F. Grégoire [2]. Au premier échut la rhétorique, où la classe la plus avancée allait entrer.

Nous avons, dans un chapitre précédent, étudié la situation générale des Acadiens à l'arrivée du P. Lefebvre ; nous connaissons le personnel du corps enseignant du collège ; nous venons de faire une incursion parmi le peuple, examinant ses coutumes et notant quelques particularités de son langage. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître un peu plus intimement les écoliers du collège Saint-Joseph, leurs habitudes, leur esprit, ou, pour parler la langue des romanciers contemporains, leur " état d'âme."

L'écolier est un censeur né. Il est bien malaisé, même aux plus éminents d'entre les professeurs, de sortir indemnes du redoutable jugement d'une classe d'humanistes ou de rhétoriciens. S'ils ont la vertu qui impose le respect, ils seront trouvés courts du côté de la science ; s'ils ont la science en même temps que la vertu, ils devront redouter encore le ridicule qui tue, et qui consiste souvent en peu de chose, un certain geste habituel, une attitude particulière, un tic amusant, démesurément grossis dans la lanterne magique de la classe.

Un très estimable ecclésiastique, employé comme pion aux études et à la recréation, en échange de leçons de théologie que lui donnait le P. Lefebvre, dut, vers ce temps-là, quitter le collège, tout simplement parce qu'il avait une manière réjouissante de marcher. Quand il entrait à l'étude, ou qu'il se promenait en récréation, les élèves se tordaient. " Cet âge est sans pitié." Il ne sut jamais pourquoi son congé lui fut prématurément donné.

1—Né à Varennes en 1838.—Entra au collège Saint-Laurent en 1859.—A Memramcook, de 1869 à 1873.—Supérieur du collège Saint-Laurent de 1873 à 1889.—Délégué au chapitre général de Paris, en 1889—Affilia le collège saint-Laurent à l'université Laval. Aujourd'hui, supérieur au noviciat de la Côte-des-Neiges.

2—Mort en octobre 1875. Un autre religieux non moins estimable, le F. Ladislas, les accompagnait.

Le P. Geoffrion, lui, après plusieurs ballottages mouvants, sortit enfin de l'urne avec le titre de *juste*, décerné à l'unanimité de sa classe. Si ce titre n'est pas en soi concluant en tant que diplôme pédagogique, c'est peut-être le plus beau qu'un homme, même un professeur de rhétorique, puisse ambitionner. L'Évangéliste n'en donne pas d'autre à saint Joseph, et celui-là suffit à sa gloire. Voici à quelle occasion le P. Geoffrion devint officiellement *juste*.

A l'ouverture de l'exercice de 1869, il arriva d'un collège bas-canadien un écolier qui monta avec la première classe en rhétorique. C'était le premier confrère qui nous venait de la province sœur. Ce fut tout un événement. Pour une classe moins déterminée, c'eût été, dans les circonstances, le signal d'un sauve-qui-peut. C'est que nous avions les oreilles rabattues d'entendre dire que le dernier des Canadiens était un phénomène, à nous comparé. C'était un certain Frère qui s'était bénévolement chargé de nous chanter cette cantilène.

Quand nous obtenions quelque succès, et que le P. Lefebvre nous en faisait compliment, le cher Frère ne manquait pas de venir, le lendemain, à la recréation, nous dire: "C'est par pitié pour vous que le P. Lefebvre a dit cela. Au Canada on ne prend pas le *trouble* de relever ces petits succès de rien du tout. Ah! s'il pouvait donc venir ici un élève de l'un de nos collèges, pour vous apprendre à vivre; pour vous faire voir comme vous êtes des ignorants! Le plus capable d'entre vous tiendrait la queue dans le dernier de nos collèges de Québec."

Si cela était vrai,—et comment en douter, celui qui nous l'affirmait portait soutane,—c'est que nous étions, comme race, intellectuellement inférieurs aux autres races, même aux autres membres de la famille française, surtout aux Canadiens. Or voici qu'un de ces derniers, réputés des plus forts, [1] venait apparemment tout exprès pour nous montrer notre chétiveté.

Chacun fit bonne contenance. Mais le nouveau confrère tomba en plein camp ennemi. Il eût été positivement

1—Il porte aujourd'hui la décoration de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

dangereux pour lui de faire aucune remarque blessante, ou simplement hautaine, à l'adresse des Acadiens.

Ni le P. Geoffrion, ni le nouvel arrivé, ne soupçonnaient rien des orages qui grondaient dans nos cœurs aigris et humiliés.

Dès le premier jour de l'ouverture de la classe, quelqu'un d'entre nous demanda qu'il fût fait une composition générale sur un sujet déjà étudié l'année précédente. Nous avions hâte d'élucider tout d'abord un doute qui nous étouffait. Le sujet choisi fut une composition en vers latins sur l'*Immaculée Conception*. Deux heures sur le trépied d'Apollon! Il en exsuda des plus fortes têtes de vingt-quatre à trente-six alexandrins. Nous demandâmes que la correction en fût faite sur le tableau, les vers de chacun étant corrigés par tous. Toutes fautes de facture relevées, notre confrère canadien se trouva le troisième sur la liste. L'honneur national était sauf!

Quel ne fut pas notre ébahissement lorsque le professeur, revisant les notes, assigna à son compatriote la quatrième place!

La semaine suivante, nouvelle composition. Notre ami du Canada (il était devenu presque notre ami) proposa une version grecque. Déroute complète de l'Acadie; les plus forts mordirent la poussière; ce fut un véritable Waterloo. Le Canada planait, victorieux, au haut de la liste.

—Bah! fit observer le plus philosophe d'entre les derniers vaincus, les honneurs sont partagés. Nous avons autant de chances de faire notre vie en ce monde-ci et notre salut dans l'autre avec des vers latins, que les Canadiens avec des versions grecques. De la fraternité sur toute la ligne, mes amis.

D'autres compositions révélèrent des connaissances générales à peu près pareilles, de part et d'autre; mais, sauf en grec, nullement supérieures du côté canadien.

Le nouvel arrivé, jeune homme tout à fait aimable et bien né, devint le favori de la classe en sa qualité d'étranger; le P. Geoffrion fut décoré du nom de *juste*, à cause de son impartialité constante en toutes occasions. Mais le frère, à partir

de ce moment, eut une vie semée de ronces, d'épines et d'accidents variés. Il ne put jamais découvrir d'où lui venaient tous ses déboires.

La leçon à tirer de cet incident, qui faillit fausser notre jugement et nous faire prendre en aigreur nos meilleurs amis, c'est que, si, pour enseigner dans les collèges, il est nécessaire d'avoir des maîtres, frères ou profès, ayant de l'instruction, il est encore plus nécessaire de les avoir ayant de l'éducation. La réunion des deux qualités fait la perfection du professeur.

Le P. Lefebvre voulut que la première classe latine de son collège fît deux années de philosophie. Il redoutait pour ses enfants le monde et ses luttes fratricides, et ne voulait les envoyer parmi les loups que revêtus de la meilleure armure. Or, les maîtres compétents à faire une seconde année de philosophie n'abondaient pas au collège de Memramcook. Les intéressés lui demandèrent le F. Grégoire pour professeur.

Ce F. Grégoire, M. Travers de son vrai nom, a une histoire qui pourrait figurer avec luxe dans la *Bohème* de Mürger. Au sortir de ses classes, dans un collège quelconque de France, la nostalgie du monde l'avait pris. Il avait parcouru sa planète en tous sens, enseignant, pour vivre, les langues en Espagne et en Italie, les mathématiques en Australie, les sciences naturelles aux Etats-Unis ; et, quand la faim impérieuse parlait, cassant volontiers des pierres pour son dîner et son gîte. Mais il avouait préférer les beaux-arts au macadam. C'était un Hercule. Une fois, dans un campement de mineurs, en Californie, il fut choisi pour arbitre (*referee*) d'un tournoi de boxe entre deux *professionnels*. Le vainqueur se permit, séance tenante, quelques remarques désobligeantes à son adresse. Sans autrement s'émouvoir, le bachelier ès sciences entra dans la lice et administra au champion, selon les règles les plus classiques de "l'art viril," une leçon de choses appliquées dont les journaux parlèrent longtemps.

Frère Grégoire était avant tout un Irlandais pétillant d'esprit, ayant toutes les qualités de sa race, avec quelques-uns de ses défauts. D'étape en étape il était venu atterrir, comme l'avons vu, en 1869, à Memramcook, où il fit sa profession

religieuse, la première qui ait été prononcée au collège Saint-Joseph. Il avait alors environ soixante ans.

La terreur des autres professeurs, à cause de ses reparties caustiques, et peut-être aussi à cause de la supériorité de ses connaissances générales, il était, au demeurant, doux et rempli de charité. Jusqu'à sa mort il fut un modèle de soumission et de régularité monastiques.

Le Père supérieur le donna pour professeur aux finissants de la philosophie, à leur demande expresse.

Pour la première fois de sa vie, peut-être, le F. Grégoire se trouva dépaysé en entrant en fonctions.

— J'ai été envoyé ici, dit-il à ses élèves, pour vous enseigner la philosophie que je n'ai jamais sue et encore moins pratiquée. Vous ferez de moi ce que vous pourrez. Voyons d'abord ce que vous savez vous-mêmes de philosophie.

Hélas ! nous n'en savions rien que ce que nous avions appris par cœur, mot à mot, l'année précédente, sans y comprendre grand'chose.

Nous réglâmes tous ensemble, d'un commun accord, le programme de l'année, qui consista surtout dans la revision des sciences que nous avions apprises de mémoire.

Souvent nous sortions pour voir et comprendre le grand livre de la nature, que nous avions étudié dans les traités. Nous allions dans les champs prendre les fleurs en flagrant délit, voir respirer les arbres dans les bois d'alentour, et surprendre la circulation de leur sang végétal au travers du rude tissu de leur écorce. En ramassant des cailloux, nous découvrîmes la différence qui existe entre un grès et un calcaire, entre un schiste et un granit ; notre professeur nous fit lire, en examinant les couches terrestres, le livre des époques de la création, et, grâce à la découverte de quelques fossiles, nous fit voir l'âge géologique du sol où repose le collège aussi clairement que le siècle et l'année chronologique où nous vivions. Ce sol appartient, paraît-il, à l'âge du carbonifère inférieur.

La biologie se montra à nous face à face, dans les êtres organisés qui nous tombaient sous les yeux, et nous parla d'un

Dieu créateur. Le soir nous sortions, quelquefois, pour contempler les étoiles, et nous assurer si les constellations étaient bien réellement distribuées dans le ciel comme dans notre traité d'astronomie. Nous prenions aussi l'élévation de la lune et des planètes. L'étude ainsi faite des œuvres du Créateur nous paraissait belle et attirante. Nous n'apprenions peut-être pas ces sciences au sens scolastique du mot, mais nous apprenions à les aimer.

La philosophie purement spéculative n'était pas non plus négligée ; mais, loin de tenir lieu de corvée, elle devenait chose aimable, susceptible, très souvent, d'être appliquée. C'était, entre le maître et les élèves, des causeries pleines d'entrain, d'où la leçon se dégageait sans effort sous des formes toujours aimables.

La philosophie, nous répétait-il souvent, ne consiste pas dans l'art de jongler avec les subtilités de l'esprit, pas plus, au reste, que la vertu ne réside dans certaines formules religieuses onctueusement présentées. Subtilités et formules sont des moyens. Ce qu'il faut essentiellement, ce sont les œuvres. Aussi définissait-il cette grande science : "la sagesse en action."

Il recommandait particulièrement deux choses : ne jamais s'en rapporter aveuglément à l'affirmation des hommes, quelles que soient leur dignité, leur position sociale, ou la renommée de leur science ; mais vérifier, chaque fois que la chose est possible, l'exactitude de leurs prémices et la rigueur de leurs conclusions, attendu qu'ici-bas "tout homme est menteur" et susceptible d'être trompé, et que le pape seul, et seulement quand il "définit *ex cathedrâ* une doctrine de foi ou de mœurs," est infaillible ; sa seconde recommandation c'était d'honorer, en toutes occasions, ce qui est égal à soi-même, sa parole, son verbe. "L'homme qui pratique la vérité," nous disait-il souvent, "vaut mieux que l'homme qui en connaît la définition."

A notre demande il nous ouvrit tout grands les arcanes de la vie réelle, et nous dévoila les mystères du monde où nous allions entrer. Cela fit quelque bruit, et il fut accusé devant le supérieur de nous enseigner l'iniquité, à peu près comme

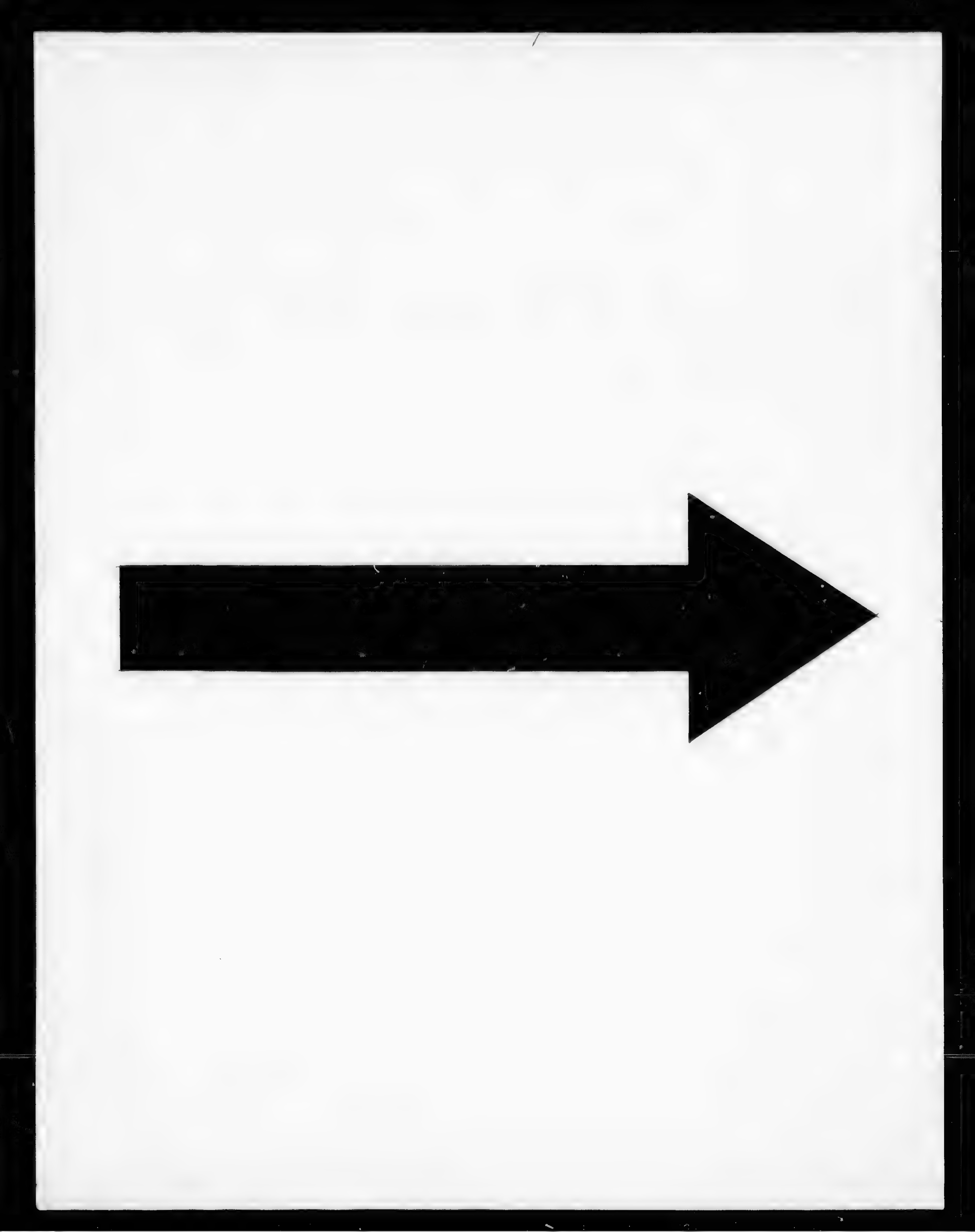
Socrate fut accusé, devant l'Aréopage, de corrompre la jeunesse d'Athènes.

Alarmé, le P. Lefebvre informa, comme on dit au palais. Le cas était grave. Frère Grégoire fut requis de se justifier. Il le fit en philosophe chrétien éclairé.

Un cours de philosophie complet doit être, selon lui, une armure complète, propre à la défense aussi bien qu'à l'attaque. C'est pour cela qu'il s'appliquait à faire connaître à ses élèves tous les systèmes de l'erreur philosophique, depuis Pythagore jusqu'à Auguste Comte, afin que, ces auteurs leur tombant plus tard sous la main, ils ne fussent pas séduits par eux. Même logique et même nécessité pour ce qui est des séductions de la chair. Nécessité plus grande encore. — C'est exposer, dit-on, le jeune homme à succomber. — Soit, mais vaut-il mieux qu'il s'expose seul ? Et dût-il, comme les *Fils de la Liberté*, à Bunker-Hill, fléchir sous le premier baptême du feu ; eût-il toutes les faiblesses du jeune Télémaque de Fénelon devant Eucharis, il se retirera en bon ordre, ayant à ses côtés Mentor pour le guider et le soutenir. Quand, ensuite, il entrera dans le monde, il sera fort.

“Sans doute, ajouta-il, l'éducation morale d'une vierge cloîtrée est en soi plus parfaite ; c'est celle qui convient aux futurs contemplatifs, aux anachorètes du désert, aux personnes appelées à pratiquer dans la solitude les conseils évangéliques, à saint François d'Assise, à saint Jean de Pathmos. Mais que seront, dans six mois, dans six ans, les dix philosophes de ma classe ? Des professeurs congréganistes, destinés eux-mêmes à former la jeunesse, c'est-à-dire d'autres hommes ; des ecclésiastiques ayant charge d'âmes et de paroisses ; des enfants du siècle obligés à lutter pour la vie et le salut éternel. Cultive-t-on en serre chaude les fleurs destinées à décorer, sur la grande route, le reposoir où Dieu daignera s'arrêter ? Mais le premier souffle du nord, mais une tiède brise même les flétrira.

“ Mon Père, je viens du monde dont la voix arrive rarement, ou arrive mal aux communautés enseignantes. Nos obligations vis-à-vis des parents et des enfants sont plus grandes que celles des universités laïques. Au point de vue



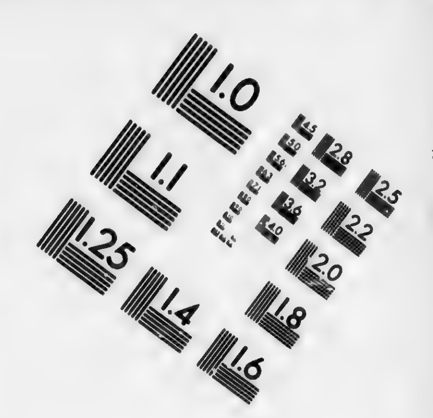
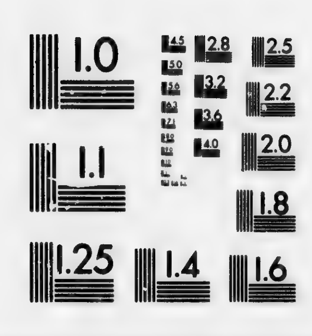


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

contractuel elles sont les mêmes; mais nous jouissons, dans l'enseignement, d'une réputation d'infaillibilité égale à celle de l'Église, réputation qu'il nous est d'obligation stricte de justifier selon tous nos moyens. Les universités laïques visent peut-être trop bas. Si nous visons trop haut, en dehors de la vie réelle et possible, en plein éther, faisons-nous véritablement mieux ? En toutes choses ne faut-il pas considérer la fin et les moyens ?

" Pour ma part, continua-t-il, je ne connais pas de spectacle plus cruel que celui que nous offre notre jeunesse, sortant des serres chaudes du collège pour s'en aller à la ville étudier les professions libérales. L'extrême liberté succédant, sans transition ni préparation, à l'extrême réclusion ! La bride sur les épaules, après avoir été tenu rigidement à la lisière ! Regardez-les, après un an, après deux ans de cette vie vertigineuse, et dites-moi en quoi leur conduite diffère de celle des étudiants qui ont fait leurs classes dans les institutions dites sans Dieu ? "

Puis il fit l'application du passage de la *République*, où Platon raconte les effets aveuglants de la lumière sur les yeux du citoyen qui, après plusieurs années de cachot obscur, est jeté subitement en plein soleil.

Il cita aussi plusieurs moralistes chrétiens, entre autres Moigno, *les Splendeurs de la Foi*, etc.

Le P. Lefebvre ne disait rien, se contentant de secouer quelquefois la tête. Il donna congé au Frère Grégoire, sans se prononcer. Le plaidoyer lui semblait probablement raisonnable, mais qu'il différait des méthodes reçues ! Il se mit à surveiller sa classe de finissants avec un surcroît de sollicitude, les interrogeant séparément, les exhortant à s'approcher plus souvent du sacrement de la pénitence ; mais il laissa Frère Grégoire continuer comme il l'entendait son cours final de philosophie.



CHAPITRE TREIZIÈME

Son tempérament d'artiste.—Période de paix.—Fanfare.—Voyage à Moncton.—Un canon qui part tout seul.—Attaques anglaises.—Premier avocat acadien.—Absence de préjugés.—Excursion au fort Beauséjour.—Demoiselles de l'Académie de Sackville passées en revue.—Séances dramatiques et auteurs tragiques.

Le P. Lefebvre avait une âme d'artiste. Le beau, cette "splendeur du vrai," le jetait dans le ravissement.

Toute grande vertu commence par l'enthousiasme et finit par l'amour. L'enthousiasme et l'amour étaient toute la vie du fondateur du collège Saint-Joseph. Un beau morceau d'architecture ou qu'il croyait tel, la décoration de sa chapelle de Saint-Joseph, par exemple, un grand trait, une action généreuse, un site gracieux, un tableau, la musique, le mettaient dans des extases d'enfant. L'art pour lui c'était la forme matérielle de la vertu. Il voyait Dieu dans tout ce qui est beau, dans tout ce qui est bien, dans tout ce qui est bon Le cardinal Perraud, de l'Académie française, vient de publier un livre sur la musique, où il paraphrase la doctrine platonienne de la musique assimilée à la morale. Le sage, pour lui, est un musicien et la vertu une harmonie. Le P. Lefebvre ne pensait pas différemment.

Quand, en 1871, il dota la paroisse de Memramcook d'un orgue, le premier qui ait été installé dans une église acadienne, il fit venir pour l'inaugurer un maëstro d'une ville éloignée. Cet événement avait, en quelque sorte, halluciné son imagination. Les élèves, qui n'avaient jamais entendu d'orgue, s'attendaient à ouïr dans les sourdines les harmonies mêmes dont les oreilles des chérubins sont éternellement caressées; dans les notes pleines, quelque chose comme le choc de

cristaux célestes, visibles à l'œil nu; et dans les basses profondes, le sourd mugissement de l'abîme insondé.

Le P. Lefebvre vit et entendit tout cela.

Il eut, enfin, au collège même, son professeur de musique, qu'il fit venir de Montréal. Ceux qui, jusqu'en 1871, avaient enseigné le piano à ses enfants étaient des croque-notes, ayant plus de bonne volonté que de doigté. Puis, un jour, le paquebot transatlantique apporta de France de beaux instruments en cuivre jaune destinés à former un corps de musique. Ce jour-là personne au collège Saint-Joseph n'eût trouvé exagéré M. Joseph Prud'homme déclarant à ses amis que le sabre qu'ils lui présentaient était le plus beau jour de sa vie. Il y a des joies qui absorbent tout, le temps et la notion des choses. Les âmes dénuées d'enthousiasme ne comprennent pas ces joies-là.

L'organisation matérielle, quant aux besoins urgents de l'établissement, se trouva, à partir de ce moment, à peu près au complet, et le P. Lefebvre put passer en revue l'œuvre accomplie par lui et se rendre le témoignage qu'il était bon et utile à ses frères.

Les rudes travaux de fondation étaient heureusement terminés, et les promesses de la moisson se laissaient apercevoir. Il se vit dans la position d'un marin sûr de son navire et de son équipage, et naviguant sur une mer bien connue de lui. Il coula, à cette époque, dans l'exercice de ses fonctions de curé et de supérieur de son collège, plusieurs années qui furent les plus douces et les plus heureuses de toute sa vie. Le ciel et la terre lui souriaient; et son âme, sous cette double convergence de rayons, se dilatait en Dieu, certaine d'avoir trouvé sa voie et de la suivre.

Cependant, il avait hâte de faire entendre au dehors, surtout aux oreilles des hérétiques, le répertoire déjà considérable des airs de sa fanfare; de leur côté, les écoliers, qui s'estimaient, devant l'Eternel, de grands souffleurs dans les cuivres sonores, brûlaient d'une hâte plus vive encore. Il fut arrêté (1872) que tout le collège, musique en tête, irait dîner à Moncton, le premier jour de grand congé.

— Le projet est hardi, firent observer les pusillanimes.

— Oui, mais beau, répliquèrent les enthousiastes.

Tout alla bien d'abord. La ville se montra même accueillante, à cause de l'honneur inattendu qui lui était fait. Mais quand vint le moment de monter en voiture pour le retour, une foule de grands gamins qui s'était massée dans la cour de l'hôtel, assaillit les enfants à coups de pierres. Le P. Lefebvre fut lui-même cruellement atteint à l'épaule.

Cette attaque n'a rien d'extraordinaire, excepté qu'elle constate la survivance, en 1872, d'une ancienne habitude, chère à beaucoup d'Anglo-Saxons, d'assommer les Acadiens chaque fois qu'ils les rencontraient par groupe ou isolément. Les habitudes de cruauté se forment vite dans les âmes humaines, même dans celles qui ne sont pas naturellement mauvaises. Attendu que les pères avaient dépouillé, exilé, tué les aïeux, les les petits-fils ne croyaient peut-être pas mal agir en faisant sentir de la même manière leur supériorité britannique aux descendants, qui étaient encore sans protection civile, autant le dire, et sans moyens pratiques de revendication de leurs droits devant les tribunaux.

C'est surtout aux processions du Très Saint Sacrement que les forts-à-bras en goguette aimaient à venir se donner carrière. Mais ici il y avait pour eux risques et périls. La religion est douce, mais non pas ses enfants quand ils se battent pour elle.

Une calèche, attelée de deux chevaux et montée de la fine gomme anglaise des environs, s'en était venue, l'année précédente, à Memramcook même, enfiler en sens contraire toute la procession, en chantant des airs bachiques et d'autres chansons. Par malheur, un vieux canon français, trouvé dans le marais sur son affût encore assez bien conservé, escortait depuis cinquante ans, le Très Saint Sacrement, aux processions de la Fête-Dieu. C'était le pacifique et seul usage auquel il fût réservé. Mais quel tonnerre il faisait éclater à l'élévation de l'hostie, enveloppant le reposoir dans les volutes de son épaisse fumée ! Les femmes et les enfants en frémissaient, et les hommes, au travers de leur adoration profonde, croyaient entendre l'écho de la France qui revenait.

Comme la voiture arrivait vis-à-vis du canon, celui-ci partit tout à coup sous les narines des chevaux qui, de leur côté, partirent à travers champs. On ramassa dans le fossé quatre ou cinq citoyens de la puissante Angleterre, avec des roues fracassées, des lambeaux pleins de boue, et des "membres affreux," que des charrons affirmèrent avoir appartenu à une voiture de louage. Le canonnier, Martin LeBlanc, la mine désolée, déclara que le vieux canon français était parti tout seul, par accident, oui, tout seul, en voyant les Anglais.

Messieurs les trouble-fête revinrent l'année suivante, à pied, cette fois, et bien déterminés à prendre une éclatante revanche. Ils se firent assommer. Pour avoir le dernier mot quand même, ils intentèrent un procès criminel, — procédé qui ne manquait jamais de réussir, — contre celui dont ils avaient le plus à se plaindre, un jeune Théophile B. LeBlanc, qui les avait abattus comme des épis mûrs. Or, il arriva ce qui ne s'était pas vu depuis le régime français dans l'histoire de l'Acadie : les inculpés eurent pour se défendre en cour de justice un avocat de leur race, M. Pierre Landry, qui occupa pour eux.

L'émotion soulevée par cet incident dans la paroisse de Memramcook et dans les centres français environnants fut intense. Une cause criminelle française défendue par un avocat français !

LeBlanc échappa à la prison et n'eut qu'une légère amende en argent, vite payée par la paroisse. Mais le bruit de ce procès se répercuta au loin, et, depuis ce temps-là, les Acadiens font leurs processions du Très Saint Sacrement, à Memramcook et ailleurs, sans être molestés.

Le P. Lefebvre ne prétendait pas laisser la lumière de son collège sous le boisseau. Chaque fois qu'il se présentait une occasion favorable, il produisait ses écoliers au dehors. Avec son admirable esprit, qu'éclairait sans doute l'Esprit de Celui qui l'avait suscité, il comprenait que sa mission en Acadie ne devait pas se borner aux choses techniques de l'enseignement, mais embrasser le relèvement général de toute la race.

Le beau côté du caractère anglais et les avantages qu'il pouvait en retirer pour les siens ne lui échappaient pas. Il sentait que le mépris et les injustices dont les Acadiens étaient l'objet provenaient bien plus des préjugés et des habitudes transmises, que d'un parti pris. Pour dissiper ces ténèbres, il ne fallait qu'un peu de lumière. L'Anglais, amateur forcené de la liberté, ne trouverait pas mauvais le relèvement des Français catholiques, et leur tendrait même, à l'occasion, une main amie. Le P. Lefebvre n'en doutait pas, lui qui regardait toujours les choses de leur côté lumineux, et voyait dans les hommes ce qu'ils ont de meilleur. La charité le rendait optimiste. Et puis il eût été absurde d'isoler les Acadiens, de les immobiliser, en faisant accroire à leur vanité qu'ils valaient mieux que les autres,—cette croyance entre souvent dans l'âme des races les plus nécessiteuses—; au contraire, il importait de les jeter dans la mêlée, après les avoir bien armés pour la concurrence vitale.

Son collège était ouvert à tout le monde ; et jamais Irlandais catholique, ni Anglais protestant n'eut à s'y plaindre d'une injustice, ou d'un passe-droit. L'amour du prochain, presque égal à l'amour de Dieu, si positivement commandé dans les Ecritures, si peu pratiqué parmi les chrétiens, y compris les catholiques, surtout vis-à-vis des dissidents en matière religieuse, était un précepte rigoureux au collège Saint-Joseph. L'égalité stricte régnait devant le règlement et dans l'air ambiant.

En traitant bien chez lui ceux de race anglaise, il préparait l'opinion et ménageait à ses enfants une entrée plus facile dans le monde, quand ils quitteraient le collège. Mais ce travail de préparation, tout à fait nécessaire, était lent dans ses résultats.

Nous avons vu comment, à sa première sortie, son voyage à Moncton, les choses avaient failli tourner au drame. Cela ne le découragea pas. Il fit d'autres excursions semblables, à Fox-Creek, à Shédiac, à Barachois, sans avoir à constater aucun incident fâcheux. En vacances, il se faisait souvent accompagner par quelqu'un de ses élèves dans ses courses et

pérégrinations. Quelques touristes distingués du Canada étant venus visiter les sites historiques de l'Acadie, il leur donna pour *ciceroni* les plus ferrés en histoire parmi ses philosophes. Une autre fois il s'organisa, entre les plus avancés parmi les élèves et le professeur de rhétorique, une grande excursion au fort Beauséjour, aujourd'hui Cumberland, distant d'environ dix lieues. L'assentiment du supérieur fut assez difficile à obtenir : la route était longue, et il fallait passer par Sackville, très mal réputé alors par son intolérance pour tout ce qui était français et catholique. La promesse d'une composition historique sur le fameux fort fit lever toutes les objections.

On partit, trois grandes voitures chargées d'écoliers, par un beau soleil levant du mois de juin.

Beauséjour est situé sur la limite qui sépare le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Ecosse. Entouré d'immenses prairies naturelles, au fond desquelles s'estompent Amherst à l'est, et Sackville au nord-ouest; dominant la nappe d'eau qui fut l'antique Beaubassin des Français, et qu'on voit s'étendre en gracieux contours le long des villages acadiens maintenant disparus, jusqu'aux falaises de Menoudie, jusqu'aux Jardins-Elyséens, ce plateau était plus propre à y construire les palais de Sémiramis que les mauvais fortins du roi " bien-aimé " de France. Les Anglais firent de Beauséjour une bouchée. Un boulet de canon qui pénétra par ricochet au travers d'un vasistas dans une casemate, ayant dérangé le déjeuner des officiers de madame de Pompadour, ceux-ci se hâtèrent de capituler. L'affaire fut appelée le " siège de velours."[1]

Au retour, l'excursion écolière s'arrêta à Sackville. Sackville possède une grande université anglaise, Mount-Allison, et

1—Moncton, assisté des lieutenants-colonels Windslow et Scott, prit position devant Beauséjour, le 2 juin 1755, avec 2,000 hommes. La place capitula le 16 du même mois, entraînant dans sa chute la reddition des forts Gaspareau et de la Baie-Verte.

De Vergor commandait avec 160 soldats. Il se trouvait aussi dans le fort plusieurs centaines d'Acadiens. Mais ceux-ci refusèrent de faire le coup de feu sur les Anglais, à cause de leur serment de " neutralité."

une académie de jeunes filles, non moins considérable. Nos jeunes amis se rendirent à l'université, où ils furent reçus en camarades. Les inspections terminées, le recteur les invita à visiter l'académie des demoiselles ! Le professeur, à qui l'invitation fut adressée, faillit tomber à la renverse. Telle chose n'entrait pas dans le programme et n'avait pas été prévue. L'un des écoliers, saisissant toute la délicatesse de la situation, accepta, sans hésiter, au nom du professeur et de ses confrères. Et l'on vit les rhétoriciens et les philosophes du collège Saint-Joseph passer en revue les demoiselles de l'académie de Sackville, ou plutôt se faire passer en revue par elles.

Amour, tu perdis Troie !

Le P. Lefebvre, à qui le professeur, très inquiet, raconta l'incident, demanda quelle figure ses élèves avaient faite dans un rôle si nouveau pour eux.

— Oh ! une figure excellente. Ni timidité gauche, ni hardiesse. Des vrais petits *gentlemen*.

— Alors tout est bien. C'est une vertu, ici-bas, de se bien tenir sous le feu, lorsque le devoir ou les convenances sociales nous y appellent. Mais il ne faudra pas recommencer. Notre Seigneur n'est allé qu'une seule fois aux noces de Cana.

La chronique du collège relate un autre voyage, à l'Ile-aux-Meules, celui-là, vis-à-vis des *montains*[1] de Chipoudie, en pleine baie de Fundy, voyage dramatique, s'il en fut, présidé par le P. Lefebvre lui-même, et dont les incidents se moduleraient mieux qu'ils ne se raconteraient en infime prose. Homère l'eût fait entrer dans son *Odyssée*, s'il l'eût tenu sous son stylet, et en eût fait un épisode bien plus homérique que celui de l'île de Circé. Les écoliers se le racontent encore, les aînés aux plus jeunes, surtout certain incident, où le dévouement, la tendresse du P. Lefebvre, arrachent des larmes d'admiration.

1—Les Acadiens disent indifféremmet *montain* ou montagne. Cette finale est curieuse à étudier dans la formation de la langue française.

Quoique considérablement élastique, le plan de cet ouvrage ne me justifierait pas de trop abuser des digressions. C'est pourquoi je laisse à d'autres la narration du très intéressant voyage de l'Ile-aux-Meules.

Il ne faudrait pas croire que toutes ces distractions du dehors se tissent au détriment des études. Elles en étaient, au contraire, le complément. Les classes se poursuivaient, à l'intérieur, avec toute la régularité des vieux programmes d'études classiques du Bas-Canada, et toute l'efficacité qu'y pouvait mettre le P. Lefebvre, avec le personnel enseignant qu'on lui fournissait. Le dévouement absolu chez les maîtres, la bonne volonté et l'entrain chez les élèves, faisaient le reste.

Ceux-ci, en outre des exercices du sport, le ballon (*foot ball*) le *base-ball* et le *cricket*, jeux nationaux des Américains et des Anglais, avaient une autre passion bien plus en harmonie avec leur atavisme romain et grec, et partagée avec enthousiasme par leurs parents et par tout le public : les représentations dramatiques. Dès la deuxième année, on termina les exercices scolaires par une séance publique où, après les discours, les dialogues, les déclamations et les chœurs, une pièce de théâtre fut représentée.

Cela constitua tout un événement pour le public. Semblable chose ne s'était probablement jamais vue en Acadie, depuis l'Escarbot ; et, comme l'aimable pharmacien était passé de vie à trépas depuis deux cent cinquante ans, personne ne se souvenait plus guère de l'ordre du " Bon-Temps." Aux séances publiques et dramatiques de fin d'année on ajouta bientôt, lorsque la société Saint-Jean-Baptiste eut été organisée parmi les élèves, une séance à la Saint-Joseph ou à la Sainte-Cécile. Les Irlandais en firent une autre annuellement à la Saint-Patrice ; de sorte que les planches et les tréteaux du collège ne chaumaient guère. Mais le théâtre que l'on faisait n'était pas celui de Thespis, où les acteurs se barbouillaient de lie, ni celui des mascarades italiennes. C'était du vrai théâtre, avec des vraies pièces. Molière lui-même y entrait avec l'*Avare*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Malade imaginaire*, écourtés, il est vrai, de leurs personnages féminins, ce

qui faisait dire à un loustic en herbe que c'était des comédies *mises en pièces.*

Le P. Lefebvre présidait aux répétitions, et se constituait metteur en scène. Quel imprésario il faisait ! Il y avait foule à toutes ces séances.

Quand les pièces manquaient au répertoire, les professeurs et, au besoin, les écoliers, y suppléaient en en confectionnant eux-mêmes. Ces productions du cru étaient toutes de grandes tragédies sanglantes, genre Crébillon père.

J'ai remarqué chez tous les auteurs dramatiques sortis du collège Saint-Joseph un penchant prononcé pour la tragédie homicide. Dès la fin de l'année 1870, un jeune ecclésiastique irlandais [1], d'ailleurs parfaitement estimable, en fit une sur un épisode de l'expatriation des Acadiens. Rien de plus douloureux à voir et surtout à entendre ! Le sang coulait à flots, dès le premier acte.

Au quatrième, tous les personnages français avaient péri sous le poignard ou par l'épée ; et, quand le rideau tomba sur la scène finale, il ne restait plus assez de vivants pour enterrer les morts.

Il a passé peu de rhétoriciens par les classes du collège Saint-Joseph, qui, à un moment donné, n'aient eu une tragédie, ou tout au moins un drame, inédit, "rampant," comme disent les Anglais, au fond de leur pupitre.

Pendant ce temps-là, le collège, sans faire aucun bruit au dehors, sans chercher la réclame, poursuivait toujours dans le travail ardu et dans l'effacement, sa mission de régénération des Acadiens.

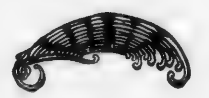
En 1870, M. Pierre Landry, sorti de ses classes depuis quatre ans seulement, se faisait élire député de Westmoreland, comté où est situé le collège, à la Législature provinciale ; et, en 1871, un an plus tard, un M. Peck, dans une discussion sur le budget de l'éducation, déclarait, en pleine Chambre d'Assemblée, qu'il n'était nullement nécessaire d'ouvrir des crédits pour une nouvelle université dans la province, attendu que celle de

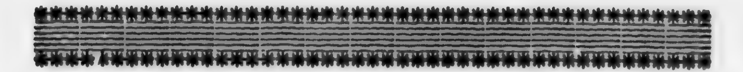
---

1—Aujourd'hui décédé.

Memramcook répondait parfaitement aux besoins intellectuels des deux races, et "était de beaucoup supérieure à toutes les autres."

D'un autre côté, le P. Rézé, ancien supérieur provincial et, cette année-là, visiteur général de la communauté, terminait ainsi, le 16 octobre 1870, le rapport de sa visite à Memramcook : "Je pars, heureux de tout ce que j'ai vu, et je prie Dieu de maintenir dans cette maison le bon esprit que j'y ai trouvé."





CHAPITRE QUATORZIÈME

Prions pour la France.—Abolition des écoles "confessionnelles" au Nouveau-Brunswick.— Emeute à Caraquet.— Meurtre.— Procès.— Apaisement.— Journalistes politico-religieux.— Une apparition diabolique.—Inspection par l'Etat des collèges subventionnés.—Le P. Lefebvre est nommé Provincial.—Ses résistances.—Un mystère.—Voyage en France.—Le collège Saint-Joseph dans l'angoisse.—Son retour.—Amour des Acadiens pour la France.—Auguste Renaud.—Sermon sur la France.

Si nous voulons demeurer Français, au Canada, prions pour que la France soit toujours glorieuse et forte. Son rayonnement est nécessaire à notre vie nationale, comme à nos poumons la chaleur qui vient du soleil. Nous pouvons sans elle devenir un peuple agricole, industriel ou commercial; mais il nous faut longtemps encore sa littérature, ses beaux-arts, l'assurance de sa force, sa langue, son génie, son prestige dans le monde, si nous voulons asseoir la Nouvelle-France d'Amérique sur des "bases éternelles." Ne nous faisons pas d'illusions là-dessus.

Le contre-coup de la guerre franco-prussienne se fit péniblement sentir en Acadie. Avec la France terrassée, sanglante, agonisante, nous nous sentions diminués, et on nous le faisait sentir. L'Anglais est un adorateur de la force; non pas par un esprit de crainte ou de pusillanimité, étant lui-même intrépide et fort, mais par tempérament.

Une période de trouble, occasionnée par une loi des écoles dites sans Dieu, suivit chez nous immédiatement, soit conséquence, soit coïncidence, l'abaissement de la France. Les écoles "confessionnelles" ou "séparées" furent prohibées par un acte de la législature du Nouveau-Brunswick, et l'enseignement primaire fut mis sous le contrôle immédiat de l'exécutif. Il ne fut plus permis de par la loi d'enseigner aux

enfants la religion, aucune religion, dans les écoles publiques, — la Bible fut jusqu'à un certain point tolérée, — les croix et autres emblèmes chrétiens furent proscrits, et défense légale fut faite aux maîtres et maîtresses de porter dans l'école le costume d'aucun ordre religieux. C'était un coup droit dirigé contre les congrégations enseignantes.

Les catholiques, le clergé à leur tête, se levèrent contre cette législation ; mais tout effort tenté à la législature échoua fatalement.

Appel fut interjeté au parlement fédéral.

Les deux partis politiques, à Ottawa, conservateurs et libéraux, se trouvèrent successivement en grand péril administratif, pour avoir essayé de faire du capital politico-religieux avec cette question de principes. Les déclarations étaient superbes ; les actes furent nuls. Finalement, d'habiles manœuvres parlementaires, aidées d'une décision judiciaire du Conseil privé de la reine, qui rejetait le pourvoi de la minorité, donnèrent raison au gouvernement du Nouveau-Brunswick ; et les catholiques restèrent seuls à seuls en face des protestants exaspérés et supérieurs en nombre et en puissance, avec cette question brûlante à régler. De part et d'autre les esprits étaient montés à un haut degré de haine religieuse. (Que ce mot haine détonne, accouplé à religion, institution d'amour !)

Sur ces entrefaites, le chef du cabinet, M. King, en appela au peuple. On vit alors le spectacle, renouvelé des guerres du moyen âge, de toute une population se rangeant, dans les choses de gouvernement, chaque citoyen sous sa bannière religieuse. Catholiques d'un côté, protestants de l'autre, se tenaient en phalanges serrées, prêts à s'entre-égorger pour la plus grande gloire de Dieu. Les protestants, numériquement les plus forts, balayèrent la province. Seuls, les comtés français de Kent, Gloucester et Madawaska élurent des députés de l'opposition.

L'administration se mit alors à prélever les taxes d'écoles. Grand nombre de curés protestèrent, en refusant de payer leurs contributions, ce qui fit qu'à l'instar des martyrs de Rome,

ils furent jetés en prison, d'où leurs paroissiens venaient aussitôt les tirer.

Certaines municipalités s'insurgèrent en bloc. A Caraquet, grande paroisse française du comté de Gloucester, les agents du fisc, rencontrant quelque résistance, firent feu sur un groupe d'Acadiens, dont l'un, nommé Mailloux, fut tué. Ceux-ci ripostèrent, et un " constable " resta mort sur le carreau.

La milice fut appelée, le village envahi, et vingt-quatre personnes furent appréhendées, dont sept furent envoyées aux assises, sous inculpation de meurtre ou d'incitation au meurtre. Le premier à subir son procès, Joseph Chiasson, fut trouvé coupable au premier chef, et condamné à être pendu. Le même sort attendait les six autres[1].

Tout à coup la situation se détendit ; il n'en était que temps.

Mgr Sweeney, au nom des catholiques de Saint-Jean, et l'honorable M. Boyd,[2] au nom des protestants de la même ville, deux hommes de grande modération, se rencontrèrent et jetèrent les bases d'un compromis local.

Les députés catholiques[3], s'autorisant de ce commencement de trève de Dieu, s'approchèrent du gouvernement avec des paroles de paix. Il en résulta un *modus vivendi*, accepté comme pis aller, et qui subsiste encore.

Les écoles sont communes dans toute la province ; le prélèvement des taxes est uniforme ; les catholiques ont la même instruction scolaire non-confessionnelle que les protestants, les Français que les Anglais ; maîtres et maîtresses sont astreints à un cours préparatoire d'école normale, où des brevets de capacité leur sont délivrés sur concours, après un examen qui ne reconnaît pas de classes privilégiées, c'est-à-dire inférieures ; certains livres de lecture à l'usage des Acadiens sont en anglais

1—Il y eut appel. Les procédures furent déclarées nulles pour irrégularité de forme, et les sept prisonniers, y compris le condamné à mort, furent finalement élargis.

2—Sénateur. Nommé lieutenant gouverneur de la province, en septembre 1893. Mort subitement en décembre, même année.

3—MM. Johnson (grand patriote acadien avec un nom anglais), O'Leary, Blanchard, Burns et Thériault.

avec traduction française en regard; tous les autres livres sont en anglais seulement.

Ce qui rend ces écoles parfaitement acceptables — dans la pratique — aux catholiques, c'est que chaque district scolaire se trouve placé sous le contrôle de trois syndics choisis par les contribuables, et que ces syndics, ou la majorité d'entre eux, constituent un *imperium in imperio*, qu'ils engagent les maîtres et les maîtresses — diplômés — qu'ils veulent, et stipulent les arrangements qui leur conviennent pour l'enseignement du catéchisme, en dehors des heures réglementaires. Aujourd'hui, la jeunesse catholique et française du Nouveau-Brunswick est sur le même pied d'instruction que la jeunesse protestante; le catéchisme est enseigné aux enfants à peu près comme si les écoles "séparées" existaient; les religieuses, qui le veulent, enseignent sous la loi, sans incapacité légale provenant de leur costume religieux, et celles qui ont justifié de leur aptitude pédagogique devant le bureau de l'école normale[1] reçoivent la subvention ordinaire du gouvernement.

Et une grande paix religieuse règne dans toute la province.

Mais la loi organique de 1871 n'a pas été modifiée d'un iota, et, aujourd'ui encore, le pourrait difficilement être. Seulement la lettre qui tue est vivifiée par l'esprit de bonne composition du Conseil, qui en surveille l'application.

De la bonne volonté vaut mieux que de bonnes lois.

C'est un fait historique, passablement bien établi, que les querelles religieuses ont toujours eu, tout comme les autres querelles, leurs tribuns, j'allais dire leurs exploiteurs.

L'apaisement des esprits et le compromis qui suivirent la crise aigüe de 1874, ne furent possibles, au Nouveau-Brunswick, que lorsque certain journal politico-religieux cessa, du côté des catholiques, d'invectiver ceux qu'il voulait convertir. Celui qui tire l'épée périt par l'épée. A ces articles super-

1—Le conseil de l'Éducation accorda, en 1874, date du premier compromis, aux religieuses le privilège de subir leurs examens d'aptitude dans leur couvent même, les dispensant de suivre le cours, obligatoire pour tout autre, à l'école normale de Frédéricton.

bement écrits, mais d'une virulence extrême, les journaux anglais répondaient avec non moins d'acerbité, et, les reproduisant, faisaient facilement croire à leurs lecteurs que tous les catholiques écumaient de rage religieuse et couraient aux armes.

Les champions des différents cultes, sans courir eux-mêmes aucun danger sérieux pour leurs personnes, faisaient généralement leurs frais dans ces croisades saintes. D'abord, ils étaient élus députés aux diverses législatures.

Le champion catholique, — mais non pas celui des Acadiens —, l'honorable M. Anglin, attrapa pour sa part un siège aux communes fédérales. Il n'en fut d'abord que plus violent. Mais, en 1874, ayant été placé dans un fauteuil richement capitonné, ceci eut pour effet de ralentir momentanément son zèle religieux, ou, dans tous les cas, de diminuer l'aigreur de ses articles. Ce n'est que de ce moment-là que la bonne entente devint possible entre les partis.

J'ai entendu des hommes autorisés attribuer sérieusement la détente, du côté des journalistes protestants, à l'incident grotesque que le lecteur me pardonnera de rapporter. C'est l'éternelle histoire du grain de sable de Pascal dérangeant la marche de l'univers; ou, dans l'espèce, c'est un esprit fort désarçonné par une ombre.

Les deux principaux journalistes protestants, sectaires des "écoles sans Dieu," étaient M. Willis, éditeur du *News* de Saint-Jean et grand chef des orangistes, et M. Elder, rédacteur du *Telegraph*. Tous deux siégeaient à la Législature provinciale de Frédéricton. L'apaisement relatif du journal catholique, le *Freeman*, ne les avait pas encore désarmés, et, soit conviction religieuse, soit bénéfice politique à en retirer, ils continuaient toujours à sabrer les écoles "dénominationnelles," quoique leurs articles, faute d'adversaire dans la lice, tombassent maintenant comme de grands coups d'épée dans l'eau. Des amis les avaient avertis qu'il pourrait bien leur arriver malheur, s'ils ne cessaient d'attaquer l'Eglise catholique, dont les persécuteurs font tous une mauvaise fin.

Comme ils étaient l'un et l'autre des esprits forts, ils méprisèrent ces sages avertissements.

Willis était pompeux et solennel. Chaque fois qu'il entrait à la Chambre, ses collègues se retournaient pour le voir s'avancer tout d'une pièce, le corps droit, les coudes arrondis, bien persuadé de sa haute importance.

Quand il arriva, cette après-midi-là, le cabinet était saisi d'une interpellation, où la véracité d'un ancien article du *News* contre les prêtres était discutée.

Après avoir gravement déposé son chapeau haut de forme à son côté, et s'être pincé du pouce et de l'index les deux pointes de la moustache, il se leva, solennel.

—J'ai les preuves de ce que j'ai écrit contre les prêtres de Rome, dit-il.

—Vous n'en avez aucune, crièrent plusieurs voix.

—Je les ai toutes, ici, affirma-t-il, en frappant du poing le couvercle de son pupitre, qui retentit.

—Montrez-les à la Chambre, vociférèrent plusieurs députés, pendant que d'autres voix criaient : — Il n'en a pas !

Lui, prenant alors de ses deux mains tendues, selon sa manière ordinaire, le rebord de son pupitre, il l'ouvrit. Horreur ! Il en sortit, avec un bruit assourdissant, quelque chose de noir et de vivant, ayant des ailes de bête de l'Apocalypse, qui brûla son visage en l'effleurant, alla s'abattre un instant sur la tête pelée d'Elder, et, de là, s'élançant du côté de la galerie des dames, s'y jucha en chantant un cocorico éclatant.

C'était un coq noir, luisant, lustré, que deux de ses collègues à la Législature [1] s'étaient procuré dans les environs de la ville, et avaient enfermé dans son pupitre.

Willis était devenu pâle comme un suaire et tout prêt à perdre connaissance, tandis qu'Elder était sorti précipitamment de l'enceinte.

1—M. Blanchard, aujourd'hui député au parlement fédéral, et M. Adams, aujourd'hui sénateur.

Ces deux champions des " écoles sans Dieu " ne purent plus adresser la parole à la Chambre pour le reste de la session. Quand ils se levaient, les huées couvraient leurs voix. Willis avoua qu'il avait cru voir le diable sortir de son pupitre. On remarqua que les attaques des deux journalistes contre les catholiques cessèrent de ce jour-là. C'est peu de mois après, que Mgr Sweeney et l'honorable M. Boyd posèrent les bases du compromis dont il a été fait mention plus haut.

Le P. Lefebvre fit à la " loi des écoles " toute l'opposition qu'il put, mais sans éclat, sans ostentation, et surtout sans haine des personnes. Les $800 de subvention que son collège recevait du gouvernement furent supprimés, sur son refus formel de recevoir plus longtemps l'inspecteur désigné par le conseil de l'Education pour faire l'examen des classes. Car c'est un fait, peu croyable en certains lieux, scandaleux même, qu'un visiteur laïque, protestant par surcroît, venait tous les ans faire l'inspection des classes, au collège Saint-Joseph, interroger les élèves sur le latin et le grec, qu'il n'entendait guère, examiner le cours commercial, dans lequel il était mieux entendu que personne. Pas de contrôle, pas de subsides ! Telle est la séculaire et très logique devise du peuple anglais, qui se croit tenu en stricte justice de surveiller l'emploi des deniers publics. D'où un inspecteur pour le collège subventionné de Memramcook.

Au reste, la présence d'un inspecteur nommé par l'Etat pour visiter les collèges et les couvents subventionnés, n'a rien, en principe, que l'Eglise condamne ; c'est la société civile, c'est César exerçant ses droits. Ce fait n'a rien, non plus, qui soit de nature à humilier l'institution assujétie à un examen officiel, excepté s'il arrivait que les professeurs manquassent de compétence et que l'instruction donnée ne fût pas à la hauteur requise.

L'opposition du P. Lefebvre à la loi scolaire dura toute sa vie. Ce nivellement religieux dans le champ des écoles publiques avait profondément froissé son âme de prêtre et ses sentiments de citoyen chrétiennement libéral. Il ne comprenait pas qu'on pût être, comme le professent les protestants,

partisans de la liberté absolue des cultes, et capables, en même temps, d'une pareille mesquinerie législative. Il ne pouvait souffrir la discussion sur ce sujet. Non seulement il ferma net la porte de son collège à l'inspecteur du gouvernement, mais il ne permit pas à la partie de sa paroisse, située dans le rayon d'un mille du collège, de s'ériger en district scolaire sous la loi.

Cependant, six mois avant sa mort, soit qu'il eût changé de sentiment,—ce qui n'est guère probable,—soit qu'il crût devoir se " rallier " à un ordre de choses définitivement établi et, en somme, acceptable dans son application, il convoqua et présida une assemblée ayant pour objet l'établissement d'une école publique à la porte même de l'église paroissiale, dans une des salles du couvent des Sœurs de la Charité.

Depuis qu'il avait été désigné pour fonder, au Nouveau-Brunswick, une maison d'éducation, qu'il avait effectivement fondée, sans secours pécuniaire de la maison mère, et entouré d'obstacles quasi insurmontables, l'ancien catéchiste de Saint-Aimé avait grandi dans l'estimation de ses pairs et de ses supérieurs. On ne se souvenait plus qu'il n'avait pas fait de cours d'études classiques, et qu'il était, par conséquent, impropre aux fonctions de l'enseignement. L'écho des grandes choses qu'il opérait en Acadie arrivait au Canada, mêlé aux poétiques mélodies du chantre d'Evangéline, et il se faisait comme une auréole autour de son nom. Ses devoirs d'administration l'avaient mis en rapport avec les Pères de communauté, et son commerce avait confirmé les bruits de la renommée. On le trouvait tout à fait distingué. Le fait est que le P. Lefebvre imposait par son grand air, par son cœur plus grand encore, et par la supériorité de son esprit, aux personnes, laïques et ecclésiastiques, au contact desquelles il venait.

Sur ces entrefaites le T. R. P. Villandre tomba sérieusement malade, et donna sa démission de supérieur provincial du Canada. Au conseil qui s'ensuivit, la voix presque unanime des Pères désigna le supérieur de Memramcook pour lui succéder (17 janvier 1871).

Le poste de supérieur provincial de la congrégation de Sainte-Croix est une charge honorifique très importante. Celui qui l'occupe commande un corps d'armée. Ses ordres sont absolus, et ses désirs exprimés sont des ordres. Quand les Pères, même les plus élevés, l'abordent ou prennent congé de lui, ils mettent genou en terre et lui baisent la main, en témoignage de soumission.

La nouvelle de sa désignation au grade de supérieur provincial jeta le P. Lefebvre dans la stupeur.

Le lecteur irrévérencieux va se dire qu'il tombe ici sur un cliché. Tout le monde, c'est entendu, — je m'adresse exclusivement aux laïques, — a refusé longtemps le poste élevé qu'il n'a enfin consenti d'accepter que pour ne pas déplaire à ses amis.

L'élévation des hommes à de hauts emplois, si l'on en croit leur très véridique témoignage, a toujours mis leur humilité aux abois. Tel saint se cachant au fond des déserts pour ne pas être contraint de revêtir la pourpre romaine, tel autre préférant la mort à la dignité épiscopale, saint Philippe Béniti se dérobant à la tiare souveraine, c'est, soi-disant, l'histoire des efforts tentés par tous ceux qui sont, malgré eux, parvenus aux honneurs.

La stupeur du P. Lefebvre fut réelle, et les efforts qu'il tenta pour se soustraire à la responsabilité de provincial furent véritables et sincères.

Il ne se croyait pas suffisamment instruit pour prendre la haute direction des différents collèges et académies de Sainte-Croix au Canada. Que savait-il des systèmes comparés d'éducation en usage chez les peuples les plus avancés en civilisation ? Peu de chose, à son sens. Ses connaissances classiques lui semblaient insuffisantes, et ses études scientifiques à peu près nulles. Il tenait l'administration des affaires financières, quoique importante en soi, pour secondaire dans une maison d'éducation bien ordonnée, l'éducation elle-même étant ce qui importe le plus. Un parfait administrateur des biens de la communauté lui semblait incomplet, s'il n'était en même temps un éducateur.

En sus de ces raisons, il appuya son refus sur la nécessité où il se trouvait de demeurer en Acadie. Il pria, il supplia qu'on le laissât à Memramcook.

Il faut que ses résistances soient allées au-delà des bornes permises chez les religieux, et aient même frisé l'insubordination, car voici la lettre foudroyante, datée du 31 mars 1871, qu'il reçut du supérieur général de l'ordre.

Bien cher père,

J'aime à espérer que vous avez eu le temps de réfléchir et de vous convaincre qu'en refusant, il y a plusieurs mois, ce que l'obéissance religieuse demandait de vous, peut-être avez-vous assumé plus de responsabilité que vous n'en vouliez éviter.

Je viens donc de nouveau vous déclarer que mes volontés sont les mêmes à votre égard, et que vous aurez à répondre devant Dieu de toutes les conséquences de votre délai. Dieu me garde d'agir à la légère dans des nominations aussi graves. Veuillez donc m'informer, à Notre-Dame, que vous allez partir immédiatement pour Saint-Laurent....

Donc, je maintiens chaque ligne de ma dernière et unique obédience.

Votre tout dévoué en J.-C.,

E. Sorin, sup. gén.

Rév. P. Lefebvre,
Provincial, etc.

La première lettre d'obédience portait la date du 17 janvier.

Ceci brisait toutes les résistances; il fallut partir sur-le-champ pour Saint-Laurent.

Il se passe ici dans la vie du P. Lefebvre quelque chose de mystérieux sur lequel il m'est impossible de jeter le moindre jour. Aucune tradition, aucun document n'existe auquel le biographe puisse référer. Malgré l'ordre impératif que nous avons vu, le P. Lefebvre ne demeura pas au Canada. Il s'en revint en Acadie. C'est de Memramcook qu'il dirigea les établissements canadiens de la communauté de Sainte-Croix, de 1871 à 1880. Seulement il fit nommer le P. Beaudet supérieur du collège de Saint-Laurent, résidence ordinaire du pro-

vincial. Deux ans plus tard, il le remplaça par le P. Geoffrion[1], son ancien professeur de rhétorique, " l'homme juste " des collégiens de Memramcook.

Quelles larmes versa-t-il, quelles supplications fit-il entendre, quelles raisons fit-il valoir auprès du supérieur général ? Personne ne le saura probablement jamais. Un jour, cependant, il fit à l'un de ses élèves, qui venait d'être ordonné prêtre, une confidence qui pourrait bien donner la clef du mystère qui nous occupe. Il se rendait auprès d'un malade et invita le nouveau lévite à l'accompagner. Il était, ce jour-là, heureux et expansif. La conversation roula sur la fondation du collège Saint-Joseph et sa mission, à lui, en Acadie.

— A la suite d'une scène d'exaltation de M. Lafrance, dit-il, il me fut donné de voir clairement que le bon Dieu me voulait à Memramcook. Peu de temps après, le dénoument inespéré et tout à fait favorable au collège, de la lutte que soutenait ce saint prêtre contre le projet d'une école de réforme, me confirma dans cette certitude.

Quelque manifestation pareille aurait-elle été faite au P. Sorin, ou bien le P. Lefebvre lui fit-il modifier son ordre en lui révélant tout à fait ce qu'il ne fait ici qu'indiquer ? Le prêtre de qui je tiens ce fait est porté à le croire.

Ces deux lettres d'obédience sont les seules correspondances qui nous restent de cette période de la vie du bon P. Lefebvre. Pourquoi ont-elles été conservées, lorsque toutes les autres, les documents, les pièces, tout, jusqu'à sa nomination de grand vicaire de Mgr Connolly, ont été par lui détruits ? J'ai lu quelque part qu'un saint moine, élevé bien malgré lui à la dignité de prieur de son couvent, fit mettre dans son cercueil son brevet de nomination, afin de montrer au Père éternel qu'il était parvenu à cet honneur à son corps défendant. Peut-être aussi le P. Lefebvre conserva-t-il ces deux pièces accusatrices pour s'humilier devant Dieu de ce qu'il avait hésité d'obéir à l'ordre de son supérieur hiérarchique.

1—Le départ du P. Geoffrion fut vivement regretté en Acadie, particulièrement au collège.

Il fut appelé en France, en 1873, où siégeait le chapitre général de la congrégation.

C'était son premier voyage d'Europe, véritable événement dans sa vie. Comme il était le premier Canadien qui eût été élevé à la dignité de père provincial, tous les regards, à Neuilly, étaient pour lui.

A titre de conteur véridique, je me suis procuré, sur son séjour en France, tous les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir. Donnerai-je les propres termes de mon correspondant principal ? — " Nous le trouvâmes un homme idéal." Mettons d'une haute distinction. Il eût été trouvé tel dans un consistoire de cardinaux.

A Paris comme à Notre-Dame d'Indiana, " l'homme idéal " restait avant tout le supérieur du collège Saint-Joseph de Memramcook. Si les intérêts généraux de l'ordre passaient les premiers, Memramcook arrivait toujours bon second. Il voulut profiter de son séjour en France pour amener des recrues à la congrégation — c'est ainsi que le comprit le général—disons, nous, des professeurs à son collège. Avec une lettre du P. Sorin le recommandant aux *reverendissimis Episcopis et seminariorum Superioribus*, il fit le tour de la France. A Paris, à Nantes, à Rennes, à Vannes, à Lyon, à Bordeaux, on l'écouta avec curiosité, d'abord, puis avec avidité, parler du Canada et de ses chers Acadiens demeurés français. Les évêchés et les séminaires voulurent surtout l'entendre. Mais il ne ramena avec lui que le P. Lefloch, breton de la Haute-Bretagne et prêtre d'une grande sainteté de vie, qui mourut à Grandigue, en 1888, des suites d'un accident de voiture, un jour qu'il allait porter le saint Viatique à un mourant.

Un hasard heureux a mis entre mes mains sa feuille de route, ou, pour ne pas emprunter de terme militaire, le budget de ses déboursés de voyage.

" De Paris au Mans, 20 francs... Pension à Rennes, 6 francs... Dépenses à Londres, 1.50 franc, etc." En ma qualité de politicien, j'en ai tout de suite conclu qu'un religieux, fût-il provincial de toute l'Amérique britannique du Nord, voyage à

moins de frais qu'un plénipotentiaire du Céleste Empire, ou qu'un premier ministre d'une province canadienne.

Il est intéressant de revenir en Acadie, et d'examiner ce qui s'y passe pendant le voyage du P. Lefebvre en Europe. Un nid de jeunes oiseaux laissés seuls durant l'absence de leur mère, tel est le collège Saint-Joseph. Tous les regards sont tournés du côté de la France, les oreilles sont tendues, et s'il arrive quelque message d'outre-mer, si quelque bruit d'Europe parvient jusqu'aux écoliers, quel délire ! Il leur vient une lettre de Paris, datée du 29 mai. Le provincial jouit d'une excellente santé et se prépare à visiter la province et Rome. Vite ils font publier la nouvelle dans les journaux, afin que tout le peuple se réjouisse avec eux. La clôture de l'année scolaire est l'occasion ordinaire d'une grande séance dramatique et de réjouissances publiques, au collège. Il n'y aura pas de joie durant l'absence du Père, et *le Moniteur acadien* publie ceci :

" La sortie des élèves aura lieu le 3 juillet. Vu l'absence du révérend P. Lefebvre, supérieur, et les dangers auxquels il est exposé dans son voyage, nous avons cru, nous ses enfants de Saint-Joseph, par respect pour notre bon père, et comme marque de deuil, devoir retrancher tout le brillant ordinaire de la fin de l'année. Par conséquent, il n'y aura pas, cette année, de réjouissances, ni de séance publique à la sortie.

" P. Geoffrion, Ptre."

Le P. Geoffrion, supérieur intérimaire, parlait ainsi en son nom propre, au nom de la communauté et au nom des élèves.

Quand on apprit son embarquement sur un paquebot, à Liverpool, on se prépara à fêter royalement son retour. Ce n'étaient plus les élèves et la communauté seulement, c'était toute la paroisse, en armes, sous les drapeaux. Adresses, arc triomphal, bourse à présenter, chemins balisés [1] sur tout le par-

---

1—Comme beaucoup d'autres termes maritimes, le mot baliser a reçu, en Acadie, une application terrestre. Il signifie ici un chemin planté de jeunes arbres, des deux côtés, et au milieu desquels, le Saint Sacrement, si c'est la Fête-Dieu, ou le héros, s'il s'agit d'une réception, s'avance triomphalement.

cours de la procession, mobilisation des adultes, bref, toute la féerie que peut monter une paroisse de campagne fut organisée d'avance, afin qu'on ne fût pas pris au dépourvu. Jour et heure furent arrêtés : il allait arriver le samedi. C'est le vendredi qu'il arriva. Mais il lui fut impossible de dérouter son monde. Le télégraphe avait joué, et tout Memramcook se trouvait à la gare, à l'arrivée du train.

C'est au presbytère que se fit la présentation des adresses et d'une bourse. Il répondit sous l'empire d'une grande émotion. Il dut même s'arrêter quelque temps pour laisser couler ses larmes.

— Mes amis, dit-il en reprenant son discours, mes bons amis, allez abattre cet arc que vous avez eu la malencontreuse idée de dresser, et enlevez toutes ces balises.

Ceux à qui il s'adressait crurent avoir mal compris, et n'obéirent pas.

— Allez tout de suite, reprit-il d'un ton ferme et en fronçant ses grands sourcils noirs ; ces choses-là font entrer l'orgueil dans l'âme de ceux qui les reçoivent. Dans tous les cas, continua-t-il en se ravisant, de tels honneurs ne se font pas à un pauvre prêtre comme moi [1].

Il voulut se retirer : — Parlez-nous de la France ! Oui, la France ! crièrent toutes les voix.

— Pas maintenant, mes bons amis. Nous sommes un peu trop épuisés, tout le monde. Mais dimanche prochain, je ferai mon sermon sur la France et sur vos devoirs de catholiques français.

Cette nouvelle, répandue en même temps que l'annonce de son arrivée, eut pour effet de rassembler à Memramcook, le dimanche suivant, non seulement la paroisse, mais aussi les paroisses environnantes.

L'amour de la France est resté un objet de culte pour les Acadiens. Son nom est une musique à leur cœur ; et son souvenir, grandissant dans la fantasmagorie du passé, s'élève

1—Les journaux ont rapporté, il y a quelques années, un acte de semblable humilité de la part du cardinal Taschereau, en tournée épiscopale.

jusqu'au ciel, semblable à un sommet étoilé. Après Dieu et son Eglise, c'est la France la première. A la confédération des provinces, dont la plupart des Acadiens ne se souciaient guère, plusieurs pensaient toujours "qu'elle reviendrait." Plusieurs le pensent encore, s'appuyant sur des prophéties que l'aïeul raconte à ses petits-enfants. On est résigné, on est fidèle à l'Angleterre ; mais on aime la France. Il est si naturel, il est si doux d'aimer sa mère, même quand elle n'est plus là, même quand elle ne doit plus revenir !

Vers 1864, il s'échappa d'un navire passant près de la dune de Bouctouche, un matelot fatigué de la mer, qui gagna la rive à la nage, ayant appris que cette plage était habitée par des Français [1]. On le recueillit, on l'habilla, et l'on s'aperçut bientôt qu'il savait lire et écrire. Une école fut incontinent ouverte, à laquelle se rendirent tous les enfants du village. A la confédération (1867), il fut choisi candidat pour la chambre fédérale, et élu, en dépit d'une opposition anglaise [2] acharnée. M. Auguste Renaud, c'est son nom, siégea aux Communes canadiennes, de 1867 à 1872, en qualité de seul représentant acadien, et s'acquitta de ses fonctions avec beaucoup d'habileté et une grande fidélité [3]

Il n'existe pas de préjugé, en Acadie, contre la mère patrie, et un "Français de France" y est aussi bien, sinon mieux mieux, accueilli, que tout autre étranger. C'est que le dénigrement systématique de la France n'est pas chez nous une fonction sainte et rémunératrice pour aucune classe dirigeante. Nos journaux ne se font pas une religion de ramasser avec amour tout ce que les infidèles font et écrivent contre l'Église, et d'en faire un tableau qu'ils présentent à leurs lecteurs

1—Les Acadiens se désignent entre eux sous le nom de Français. Français veut aussi dire catholique.

2—Anglais, en Acadie, signifie généralement tous ceux dont l'anglais est la langue maternelle, et aussi protestant.

3—Il n'y a que l'anglais qu'il ne put jamais apprendre et qu'il prononça toujours d'une façon réjouissante. McLeod, son concurrent, devenait *Maclott ;* et Kingston, un des centres principaux du comté, faisait *Quinze tonnes*, ou quelque chose de pis encore. Il vient de mourir (juillet 1897.)

comme l'état normal de la France républicaine et des républicains français, tout en prenant un soin extrême de cacher le revers lumineux de la médaille ; personne, parmi les nôtres, n'est encore devenu fameux en prêchant la haine de la France, parce qu'elle persiste, en suivant ses propres conseils (et ceux de Léon XIII), à ne pas se donner aux descendants de ses rois ou de ses empereurs. Nous nous gouvernons comme nous le pouvons, et laissons les Français, devenus à peu près libres, se gouverner comme ils l'entendent. Et nous aimons toujours la France.

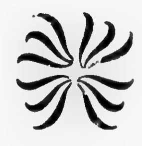
Le sermon du P. Lefebvre fut écouté comme le serait celui d'un bienheureux qui, arrivant du paradis, raconterait ce qu'il y a vu. La France venait de succomber, elle la forte, elle la glorieuse, sous les noirs canons des Prussiens ; et ceux-ci l'avaient foulée aux pieds de leurs chevaux, l'avaient traînée dans la boue, avaient déchiré sa merveilleuse tunique, dont ils s'étaient partagé entre eux les lambeaux. Il montra là la main de Dieu s'appesantissant sur les superbes et les irréligieux. Ses rois et ses empereurs tout-puissants n'étaient plus. Mais il ne trouva dans son cœur aucune parole de haine contre Thiers, le président qu'elle s'était librement donné, et aucune injure ni malédiction à l'adresse de ses ministres. Le mot " canaille " ne tomba même pas de ses lèvres.

Il la dépeignit se relevant, humiliée, mais formidable encore ; secouant, grave et digne, ses vêtements souillés, et payant aux vainqueurs sa rançon de cinq milliards. Mais elle n'allait pas pour cela mourir. Elle était toujours la fille aînée de l'Eglise, châtiée de Dieu, mais non rejetée ; insultée par les hommes, mais admirée, mais convoitée toujours ; toujours digne d'être aimée de ses enfants et de ceux qui le furent. Il la voyait reprenant bientôt son rang parmi les nations de la terre ; redevenant le bouclier des opprimés, le flambeau de ceux qui s'égarent ; frayant, la première, les sentiers infranchis, et s'élevant de la terre le front couronné d'étoiles, comme cette reine dont parlent les Ecritures.

Il ne nia, ni ne cacha le mal, mais il se plut à montrer le bien.

Ceux qui entendirent ce sermon se le rappellent encore et s'en souviendront toujours.

A quelque temps de là, étant allé à Saint-Louis bénir la pierre angulaire d'une nouvelle église, il dut, pour répondre aux sollicitations de la foule, répéter son sermon de Memramcook, où, tout au moins, parler de la France.



Con
g
sa
ac
d
p
co
L

I
s'ét
naï
titr
qu'
fais
Ses
l'éc
dev
fais
tag
nou
plu
œur
Lau
I
per
pro
Le
plu
fall
—
les



CHAPITRE QUINZIÈME

Construction du collège de pierre.—Lettre de Mgr Sweeney.—Embarras d'argent.—Maladie.—Construction d'un couvent.—La femme et la civilisation.—Opinion de Molière.—Convention de 1880 à Québec.—Convention acadienne de 1881.—L'Assomption fête nationale des Acadiens.—Douleur du P. Lefebvre.—Convention nationale de Miscouche.—Adoption d'un drapeau.—Air national.—Convention de la Pointe-de-l'Eglise.—Fondation du collège Sainte-Anne.—Les Eudistes.—L'abbé Guay.—L'abbé Parker.—L'abbé Rouxel.—Mgr O'Brien.

Les écoliers, qui n'avaient ni bourse ni couronne à offrir, s'étaient réunis en grande séance publique—touchante et naïve démonstration—et avaient décerné à leur supérieur le titre de *Bon*. Ils lui offraient leurs cœurs. C'est cette offrande qu'il préféra, sans doute parce que c'étaient ceux-là qui la lui faisaient qui l'aimaient le mieux. *Ego diligentes me diligo.* Ses élèves étaient, pour employer la vieille expression de l'école, la *forme* de son collège. Sans se distraire de ses devoirs de provincial, il se donna plus particulièrement à eux, faisant, autant que l'équité le permettait, tourner à leur avantage les moyens d'action plus efficaces que lui donnait sa nouvelle charge. Il songea à construire un nouveau collège, plus spacieux, plus conforme aux destinées évidentes de son œuvre, "plus durable que l'airain." Il s'en ouvrit, à Saint-Laurent, au grand Conseil de la communauté.

Les Pères, accoutumés à lui voir accomplir des prodiges, et persuadés que l'esprit de Dieu était avec lui, trouvèrent le projet à peu près raisonnable. Au reste, il y avait urgence. Le nombre des écoliers augmentait toujours ; et il n'y avait plus assez de place dans les dortoirs et les classes. Il avait fallu réquisitionner les maisons du voisinage.

— Avez-vous au moins les fonds nécessaires pour couvrir les frais de cette entreprise ? lui demanda l'économe d'une

maison relativement florissante. (Les enfants de lumière sont quelquefois aussi éclairés, sur les questions d'argent, que les enfants du siècle.)

— Pas vingt dollars en caisse, répondit le provincial.

— Mais avec quoi allez-vous bâtir ?

— Saint Joseph.

Cette réponse contenait peut-être assez de foi pour transporter une montagne ; un homme strictement d'affaires l'eût trouvée insuffisante à transporter les pierres nécessaires à la construction du nouvel édifice.

Il eut carte blanche, cependant.

Son évêque, auquel il soumit son projet, l'approuva en tous points, après s'être minutieusement enquis des détails. Les appréhensions manifestées à l'origine de l'œuvre, et bien naturelles chez un homme aussi prudent que l'est Mgr Sweeney, s'étaient dissipées, et avaient fait place à une confiance sans bornes. Quelque chose de providentiel s'accomplissait dans son diocèse ; il le sentait, il le voyait ; et le collège Saint-Joseph en était visiblement l'instrument.

Quelque temps après, le journal français publiait la lettre suivante :

" Saint-Jean, 3 décembre 1873.

" Au R. P. Lefebvre, C. S. C.,
" Supérieur provincial,
" Collège Saint-Joseph.

" Très révérend et cher Monsieur,

" C'est avec un bien grand plaisir que j'apprends votre détermination de commencer bientôt l'érection d'un nouveau collège en pierre, à Memramcook.

" Les présentes bâtisses en bois sont de beaucoup trop petites pour loger le nombre toujours croissant des élèves placés sous vos soins. Le grand succès qu'ont obtenu vos travaux, votre zèle et vos sacrifices, dans la fondation du collège Saint-Joseph, ont surpassé mes espérances les plus ardentes ; et je

sens que ce succès est une preuve que Dieu bénit votre œuvre. Le collège, au milieu de nombreuses difficultés et avec le peu de ressources à votre disposition, a, déjà, dans les quelques années de son existence, rendu de grands services à la religion et à l'éducation, non seulement parmi les Acadiens-Français, mais à la population catholique entière du diocèse. Tous doivent donc avoir fortement à cœur le succès de votre entreprise. Plusieurs jeunes gens, qui ont reçu leur éducation dans le collège font honneur à leur *Alma mater*, non seulement dans les rangs du clergé, mais encore dans les professions libérales et leurs divers états, et ce nombre s'accroîtra d'année en année. J'espère donc que le clergé et les laïques vous viendront en aide d'une manière substantielle dans votre lourde entreprise, que je leur recommande fortement, comme une œuvre qui intéresse tout le diocèse.

" Je suis, bien révérend et cher Monsieur,
" Votre fidèle serviteur en J.-C.,

" J. SWEENEY,
" Evêque de Saint-Jean."

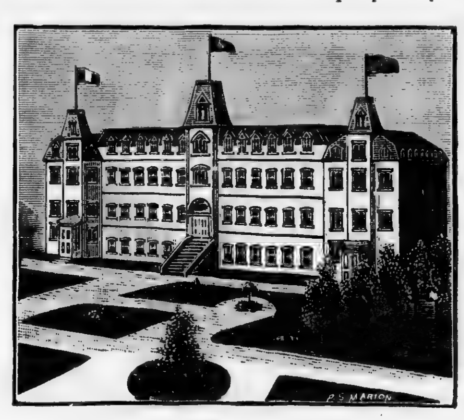
Un chèque de $500 accompagnait cette belle lettre[1]. Le nouveau collège était une vaste et fière bâtisse en carrée long, de 120 pieds sur 65, à deux étages pleins, avec rez-de-chaussée et mansardes. Le prix de construction était de $30,000. Parachevé, le tout en coûta quarante mille. Pour le service seul des intérêts, saint Joseph avait devant lui de fortes échéances. Comment allait-il solder le capital ?

Si j'entre ici dans des considérations pécuniaires, c'est que ces considérations, absorbantes pour la plupart des humains, prirent dans la vie du héros de ce livre une plus large place qu'elles ne prennent d'ordinaire dans la vie d'un religieux. La construction de son grand collège fut le point culminant de la carrière du P. Lefebvre. Œuvre d'amour et de charité, c'était aussi, aux yeux du monde, une œuvre de gloire.

1—M. Rameau de Saint-Père, le grand et fidèle ami des Acadiens, envoya, me dit-on, de Paris, 1000 francs au fonds de construction.

Plus beau monument d'éducation n'existait pas dans les provinces maritimes.

Il semble y avoir une loi qui fasse expier ici-bas, surtout aux prédestinés, les triomphes éclatants qui sont de la gloire humaine, ou y ressemblent de trop près. Le roi David songeait sur son trône à cette mystérieuse loi, que l'étonnante destinée du saint homme Job n'explique que partiellement. Pour devenir pur, l'or appelle le creuset. Les succès de la terre appellent l'expiation. Je trouve à plaindre l'homme à qui tout succède, et ceci n'est pas un paradoxe.



Le nouveau collège Saint-Joseph.

Le nouvel édifice n'était pas achevé, que les déceptions d'argent commencèrent. Une maison religieuse de Montréal lui avança dix mille dollars, au lieu de vingt ; mais, comme les garanties qu'il pouvait offrir étaient surtout des garanties morales, le taux de l'intérêt fut celui des banques. Il obtint dix autres mille dollars d'une corporation religieuse du Nouveau-Brunswick, mais à des conditions pareilles. Les agents terrestres de saint Joseph étaient décidément des agents d'affaires.

L'argent manquait toujours. Le P. Lefebvre s'adressa à la petite épargne acadienne. Celle-ci fut vite épuisée. Épuisée aussi s'en allait [1] la santé du supérieur. Cette course après le vil métal, si contraire à sa nature, commença vite à le tuer.

1—Les Acadiens ont conservé l'usage courant de ces expressions : il s'en va fini, le printemps s'en va venu, la maison s'en va terminée, que Bescherelle trouve, on ne sait pourquoi, vulgaires et de mauvais goût.

Il en perdit complètement le sommeil. Un protestant, sir Albert Smith, vint heureusement à son secours et lui prêta ce qu'il lui manquait d'argent.

Mais les nuits d'insomnie passées dans l'incertitude et l'angoisse, la hideuse vision de la banqueroute imminente, le spectacle des familles confiantes, frustrées peut-être de leurs économies à cause de lui, avaient sourdement miné sa forte constitution.

L'expiation de la gloire commençait.

Cependant, le nouvel édifice était terminé, et la date de la prise de possession en était fixée aux vacances de Noël (1875).

D'autres, avant lui, avaient aperçu la terre de promission, sans y pouvoir entrer. Le 1er décembre, les forces lui manquèrent tout à coup, une grave défection du cœur se déclara, compliquée d'un commencement de paralysie, et tout le monde, son médecin le premier, crut qu'il allait mourir. Lui se résigna, mais ne désespéra pas tout à fait. N'avait-il pas passé un pacte de confiance avec saint Joseph ? S'il avait, comme bâtisseur, manqué de prudence évangélique, sa foi n'avait pas un seul instant défailli. Sa foi le sauva de la mort, comme elle allait sauver son œuvre de la faillite. Six semaines plus tard, il était à Montréal, en pleine convalescence, tandis que sa communauté de Memramcook et ses élèves entraient, le 17 janvier 1876, dans le nouveau collège, sous la direction du père Labbé, supérieur intérimaire.

L'année suivante, le nombre des élèves atteignit le chiffre de cent quarante-cinq. C'était le collège sauvé, sinon payé. Le personnel enseignant se composait alors de seize religieux, douze ecclésiastiques, huit auxiliaires et trois domestiques. A cette date, plus de mille enfants avaient déjà passé par l'institution, et dix prêtres en étaient sortis.

Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Il n'est pas bon, non plus, qu'il soit seul instruit. Pour n'avoir pas toujours été admis, ce corollaire de la Génèse n'en est pas moins, aujour-

d'hui, généralement concédé.[1] Il est même exagéré en certains lieux. Le P. Lefebvre, sur cette question, était plutôt de l'école moderne, et, avant lui, M. Lafrance, secondés l'un et l'autre par les habitants de Mamramcook. M. Lafrance avait essayé d'ériger un couvent pour les jeunes personnes de sa paroisse ; mais la construction inachevée en avait été forcément interrompue à la fermeture de son "séminaire."

Le P. Lefebvre reprit en sous-œuvre le projet de son prédécesseur. En 1868, il ouvrait une école aux jeune filles, dans une maison particulière. L'année suivante, ayant fait venir du Canada une maîtresse diplômée, il transporta l'école dans le haut de la sacristie. Toute la paroisse alors s'enthousiasma pour un couvent, dont la charpente fut incontinent montée, avec accompagnement de réjouissances publiques, tel que cela se pratiquait autrefois en France et dans la vieille Acadie.

Un ouragan la fracassa durant la nuit.

Tenaces, pasteurs et paroissiens se réunirent, le dimanche suivant, et ceux-ci souscrivirent, séance tenante, $1,000 pour l'érection d'un couvent, plus grand que le premier. " — C'est, disaient-ils, parce qu'il n'était pas convenable que le vent l'a renversé."

Au mois de septembre de l'année suivante (1871), la maison était terminée et prête à recevoir les élèves. Le P. Lefebvre voulait en donner la direction aux sœurs de la congrégation de Sainte-Croix ; mais Sa Grandeur Mgr Sweeney y préféra mettre les sœurs de la Charité, communauté nouvellement fondée par l'épiscopat des provinces maritimes. Sœur Basile en fut la première supérieure.

1—Au siècle lumineux de Louis XIV, l'abbé Fleury, ami de Fénelon, disait que ce serait un grand paradoxe de soutenir que les femmes doivent savoir autre chose que " leur catéchisme, la couture et divers petits ouvrages, chanter, danser, faire bien la révérence et parler correctement." Et Molière est d'avis que :

> Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés,
> Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Aujourd'hui elles déposent leurs bulletins de vote dans les urnes municipales, exercent la médecine et montent à bicyclette.

Cette institution, le couvent de Notre-Dame du Sacré-Cœur, inaugurée le 15 octobre 1873, complétait, à Memramcook, l'institution nationale du collège Saint-Joseph. Elle est aujourd'hui prospère, et, sous la prudente direction spirituelle du R. P. LeBlanc, elle peut compter sur la confiance des parents, assurée qu'elle est de la protection de Dieu.

Memramcook n'est pas la première paroisse acadienne qui ait eu son couvent. Bien longtemps avant 1873, même avant l'arrivée du P. Lefebvre en Acadie, les bonnes religieuses de la congrégation de Notre-Dame étaient venues de Montréal fonder des couvents dans les diocèse de Charlottetown, de Chatham et d'Antigonish. Depuis leur héroïsme au pied de la croix, les femmes ont presque toujours devancé leurs frères dans les œuvres de charité et de civilisation. Les premières au tombeau du Ressuscité, ce sont elles qui instruisent les disciples du grand mystère, et leur disent où aller pour rencontrer le Maître. *Last at His cross and first at His grave.*

Saint Jean est le seul, parmi les amis de Jésus, qui paraisse avoir eu, en présence des déicides, autant de courage que sa Mère et les saintes femmes. Il le suivit avec elles et demeura à ses côtés pendant l'agonie. Pour cela il eut la vision des choses à venir. Mais c'est sous l'influence bienfaisante de la femme que cet avenir s'élabore ; ce sont les mères, les épouses, les vierges, ce sont ces admirables ordres de religieuses qui affinent les mœurs et rendent les générations plus policées et meilleures.

Dans les diocèses d'Halifax et de Saint-Jean, la direction des couvents est confiée, à peu près exclusivement, aux révérendes sœurs de la Charité.

La mission bien évidente du P. Lefebvre chez les Acadiens était de reconstituer en nationalié ce petit peuple infortuné que tout le monde, jusqu'à ses meilleurs amis, avait cru à jamais anéanti. Les assises de l'édifice, retrouvées sous les décombres amoncelées par le grand cataclysme, étaient, grâce à Dieu, demeurées intactes : c'était la langue française et la religion catholique, conservées avec amour. Il avait, lui l'apôtre, lui l'architecte, élevé des murailles, l'éducation. Mais

cela ne suffisait pas. La charpente d'un édifice bien lié est complexe et consiste en plus d'une pièce. C'est un organisme auquel il faut la cohésion et l'unité. Or, dispersés comme ils l'étaient (et comme ils le sont encore) : 10,751 à l'île du Prince-Edouard, d'après le recensement de 1880; 12,430 au Cap-Breton, 28,789 dans le reste de la Nouvelle-Ecosse, et 56,572 au Nouveau-Brunswick, ce n'était pas une opération facile de réunir en un faisceau tous ces éléments épars. Ce qui ajoutait à la difficulté de l'entreprise, c'est que tous ces groupes de la même famille, les plus éloignés surtout, n'avaient entretenu entre eux aucunes relations ; ils ignoraient même, en bien des endroits, l'existence les uns des autres. Un événement fortuit fournit au P. Lefebvre une occasion favorable d'opérer un rapprochement.

Québec, la vieille cité glorieuse de Champlain, invitait à se réunir dans ses murs, le 24 juin 1880, tous les représentants de l'antique empire colonial de la France en Amérique, à l'exception des Louisianais.

Sur sept "commissions" nommées pour étudier la question franco-canadienne, la septième était réservée aux Acadiens. Ce fut, pour me servir d'un mot cher aux Anglais, l'opportunité du P. Lefebvre. Il la saisit d'autant plus volontiers que, six ans auparavant, ses compatriotes de Montréal, conviant à une fête pareille toute la famille française du Canada, avaient fait plus que d'ignorer les délégués de l'Acadie, les avaient profondément blessés dans leurs sentiments de fraternité, en les plaçant officiellement parmi les "nationalités étrangères," et, dans cette catégorie les rangeaient après les Anglais, les Irlandais et les Ecossais, c'est-à-dire les derniers sur la liste des étrangers. Les Acadiens avaient protesté, et s'en étaient retournés.

Soixante et dix délégués, venus de toutes les parties des provinces maritimes, répondirent à l'appel du P. Lefebvre et du comité d'organisation. Québec faisait les choses fraternellement. Un discours avait été réservé pour les Acadiens à la convention même, et une santé au banquet. Pour mieux faire valoir ses enfants, sans doute, mais aussi par un senti-

ment de profonde humilité, le " bon Père " refusa, lui l'orateur jadis le plus acclamé de tout le district de Montréal, de porter la parole devant les délégations assemblées. Ce fut le P. Bourgeois [1] qui fit le discours, et M. Landry qui répondit au toast. Un autre de ses anciens élèves dut s'improviser rapporteur de la commission, dont le Père supérieur refusa jusqu'à la fin d'être le président.

La septième commission, en séance à Québec, avait décidé de convoquer une assemblée plénière des Acadiens à Memramcook, pour l'année suivante. Plus de cinq mille personnes se trouvèrent au rendez-vous. C'était la première fois que les Acadiens se voyaient réunis, *fratres in unum*, depuis le grand *dispersement*. Ils arrivaient de tous les points des provinces maritimes, comme autrefois leurs pères étaient revenus de tous les points de la terre, pauvres proscrits rapportant la patrie dans leur cœur. Mais combien changée la situation ! C'était alors une race condamnée à la mort, parce qu'elle était française et catholique, et que l'on avait conduite au supplice, avec des raffinements de cruauté dignes des Césars de Rome. C'est ici un peuple se réveillant d'un long sommeil d'agonie, étonné et incertain du jour national qu'il voit luire ; c'est Lazare sortant du tombeau, surpris d'être enveloppé d'un suaire. Pour l'un et pour l'autre c'était bien, cependant, la vie qui leur était miraculeusement rendue.

Les réjouissances du peuple, à cette occasion encore, ressemblèrent, — plusieurs en firent la remarque, — à des sanglots de joie refoulés au fond du cœur. On eût dit qu'il avait peur d'être heureux.

Une des questions à résoudre par la convention était le choix et l'adoption d'une fête nationale. Question importante, dont la solution transperça d'un glaive l'âme du P. Lefebvre.

Dès son arrivée en Acadie, il avait sérieusement songé à instituer une fête patronale pour le peuple ; et, de son chef privé, il avait, en 1867, choisi à cette fin la fête nationale des Canadiens, la Saint-Jean-Baptiste.

1—Aujourd'hui professeur de rhétorique au collège.

C'était, tous les ans, jour de grande liesse à Memramcook, le 24 juin. Les plus éloquents parmi les professeurs et les élèves préparaient de grandes harangues patriotiques, qu'ils débitaient, au sortir des offices divins, à toute la paroisse réunie. Le P. Lefebvre se croyait, ce jour là, à Saint-Eustache ou à Sorel. L'enthousiasme de Memramcook lui donna l'illusion de l'enthousiasme de toutes les paroisses françaises de l'Acadie. Il n'en était rien, cependant. A part un ou deux curés de Madawaska[1] et M. Poirier, le vénérable missionnaire de l'île du Prince-Edouard, personne, en dehors de Memramcook, semblait s'être aperçu qu'il existât pour l'Acadie une fête officiellement nationale. Personne non plus ne protesta. La Saint-Jean-Baptiste semblait plutôt un essai qu'une chose établie. Le comité d'organisation l'avait compris ainsi. Le peuple, lui, était venu sans aucune idée préconçue touchant cette question.

La commission chargée de présenter un projet de fête nationale arrêta son choix sur l'Assomption.

Le P. Lefebvre, à qui la chose fut aussitôt rapportée, n'en put croire ses oreilles. Jamais l'idée ne lui était venue que la Saint-Jean-Baptiste ne serait pas adoptée.

La lutte se prépara pour la discussion du lendemain, devant la convention générale, c'est-à-dire devant tout le peuple ; mais aucun travail de sollicitations particulières, aucune coterie ne se fit de part ni d'autre. La question était importante, et chacun y allait de ses convictions. Deux propositions furent mises de l'avant et soutenues respectivement avec beaucoup d'éloquence : la Saint-Jean-Baptiste et l'Assomption. Le P. Lefebvre lui-même entra dans l'arène. Le peuple avait bien pour lui beaucoup d'amour et d'admiration ; mais, en véritables Bretons, il ne savait pas démordre de ses convictions. L'Assomption fut préférée par les cinq-sixièmes de la convention, puis, sur entente des deux parties, ratifiée à l'unanimité des votants.

1—Comté français situé au haut de la rivière Saint-Jean, où un certain nombre de Canadiens sont venus, autrefois, se fixer parmi la population acadienne.

Cet événement eut beaucoup de retentissement en Acadie et aussi dans la province de Québec. Des journalistes, bien intentionnés, sans doute, mais jouant avec des explosifs, laissèrent entendre au public que le choix, par les Acadiens, de l'Assomption pour fête nationale, était un acte de mauvais vouloir vis-à-vis des Canadiens. Cette idée prévaut encore dans certains milieux de la province sœur. Et pourtant les Acadiens n'ont fait en tout ceci que suivre les brisées de leurs frères du Canada, qui n'ont pas cru faire acte d'hostilité vis-à-vis de la France, dans une occasion absolument pareille, en se séparant d'elle pour se choisir une fête nationale, qui leur fût propre et leur convînt. [1]

Personne, en France, ne s'est avisé de morigéner les Canadiens, à cette occasion. La chose eût paru impertinente, attendu que charbonnier est maître en sa maison.

On a aussi employé le mot *ingratitude*. Assurément les Acadiens ne doivent pas plus aux Canadiens que ceux-ci à la France. Ils ne font qu'apprendre à les connaître et à les aimer. Avant la confédération de 1867, ils étaient aussi étrangers les uns aux autres que le sont aujourd'hui avec eux les Louisianais; la colonisation des deux pays s'était faite

1—Avant le choix définitif de la Saint-Jean-Baptiste, en 1834, par Duvernay et les auteurs des 92 résolutions, les Franco-Canadiens n'avaient, à proprement parler, pas plus de fête nationale que les Acadiens avant 1881, s'il est vrai qu'en cette matière

L'Église fait le saint, le peuple le choisit.

Dès le commencement de la colonie canadienne, le clergé avait essayé, il est vrai, mais avec beaucoup de ménagements, d'imposer la Sainte-Anne pour fête nationale. Mgr de Laval fit même de cette solennité un jour d'obligation. Le peuple aimait sainte Anne, mais ne l'adopta pas pour patronne nationale. Saint Joseph, la sainte Famille, eurent à peu près le même sort, quoique de Maisonneuve ait consacré toute l'île de Montréal à la sainte Famille, et que, dès 1637, tout Québec pavoisé fêtât la Saint-Jos ph.

Les Jésuites proposèrent pour second patron un de leurs Pères, saint François-Xavier. Mgr de Laval, qui leur était tout dévoué, rendit cette fête d'obligation. Le peuple n'en voulut pas davantage.

La Saint-Jean-Baptiste, fête des solstices du printemps, renouvelée des Druides, dit-on, semble avoir eu de tout temps ses préférences. La veille de la Saint-Jean fut longtemps, à Québec, l'occasion de grandes réjouissances. En 1666, la chronique rapporte qu'il y eut entre Mgr de Laval et le gouverneur, M. de Tracy, lutte courtoise pour savoir lequel des deux dignitaires appliquerait la torche, un flambeau de cire blanche, au monceau de bois, qui devait être le feu de joie.

dans des conditions différentes ; le sort des deux peuples avait été différent ; ils étaient ecclésiastiquement séparés ; civilement ils l'avaient été à peu près toujours ; leur origine seule était commune.

Mais, qu'ils aient ou non agi avec sagesse en se donnant pour patronne la Mère de Dieu, rien que des motifs du plus pur patriotisme ne les a animés. La Saint-Jean-Baptiste, contemporaine des grandes luttes pour les libertés civiles de la province de Québec, et aujourd'hui si chère à tous les Canadiens, n'avait pour eux aucune signification, ne disait rien à leur cœur. L'essentiel n'était pas de choisir une fête patronale, c'était de la vulgariser, de la faire adopter par tout le peuple. Une fête religieuse seule avait quelque chance d'y réussir ; et quel nom sous le ciel était, après Dieu, plus tendrement aimé, invoqué avec plus de confiance, que celui de Marie, la "consolatrice des affligés," Notre-Dame-du-Miel, comme la désignent les Soudanais du roi Ménélick, "celle qui a repeuplé les rangs des anges." Les plus faibles sur la terre, ils se sont choisi au ciel la plus puissante des protectrices. Si l'Assomption n'est pas la fête des Franco-Canadiens, elle est celle de la vieille France catholique, depuis le vœu de Louis XIII. Elle était la fête officielle sous l'Empire, et le 14 juillet ne l'a pas fait oublier.

Pour le P. Lefebvre, ce fut surtout une question de sentiment : il avait introduit la fête du 24 juin au milieu de son peuple d'adoption, et la pensait agréée. Les motifs les plus sérieux ne manquaient certes pas à l'appui de ces sentiments, la nécessité, par exemple, pour les Canadiens et les Acadiens de n'avoir qu'une fête nationale, la même. Mais, à ses yeux, l'argument probant était le fait accompli, l'adoption qu'il croyait faite.

Tel était cependant son respect de toutes les libertés légitimes, qu'il eût de bonne grâce accepté le verdict de la convention, si on ne lui eût fait entendre que le peuple acadien, ses anciens élèves même, n'étaient plus avec lui, que leur amour était ailleurs. Il prêta l'oreille à ces discours et en pensa mourir. N'être pas aimé de ceux qu'il voulait à tout

prix sauver lui était une pensée intolérable. Il ne récrimina pas, mais se retira dans son cœur pour souffrir en silence et pleurer. En revoyant Jérusalem qui ne l'aimait pas, Jésus aussi pleura.

C'est le malheur des hommes habitués au commandement, soit qu'ils relèvent de l'État, soit qu'ils appartiennent à la hiérarchie ecclésiastique, de se montrer impatients de toute contradiction de la part des autres hommes. Presque toujours ils prennent pour un manque de considération personnelle l'expression d'une opinion contraire à la leur.

Non, il n'était pas vrai que la confiance du peuple acadien se fût retirée de lui, qu'il y eût diminution d'amour pour lui dans le cœur de ses élèves, de ses enfants. Mais ces derniers, devenus des citoyens responsables de leurs actes civiques, avaient un devoir à remplir envers leur pays, et ils le remplissaient sans défaillance, au meilleur de leur jugement. Les avis différaient, voilà tout.

Peut-être y eut-il, au moment du vote, de bien pénibles luttes dans le cœur de ceux qui se rangèrent contre son avis; peut-être plus d'un de ceux qui lui refusèrent leur suffrage souffrirent-ils ce que Lacordaire appelle " le martyre douloureux de combattre ceux qu'on estime et qu'on aime ;" peut-être même versèrent-ils dans la suite d'amères larmes, en songeant que lui, le " bon Père," pleurait.

La convention de Memramcook fut suivie, en 1883, d'une deuxième convention, tenue à Miscouche [1], île du Prince-Edouard. Ainsi qu'à la première, toute l'Acadie s'y trouva représentée. Le choix de l'Assomption fut confirmé, et un drapeau, le glorieux tricolore, AVEC UNE ÉTOILE DANS LE BLEU, fut adopté aux accents de la *Marseillaise* [2].

L'étoile, c'était celle de Marie, la patronne des Acadiens.

Ce choix était une déclaration de nationalité habile et hardie.

1—Autrefois Belle-Alliance.

2—L'hymne révolutionnaire était alors entaché d'hérésie politique et religieuse. Le tsar de toutes les Russies ne l'avait pas encore écouté, debout et découvert, à Cronstadt; les Pères Blancs du cardinal Lavigerie n'avaient pas encore appris à le jouer, et le grand pape Léon XIII, que Dieu a suscité pour sauver le dix-neuvième siècle, n'avait pas encore, à cette date, réussi à faire admettre la légitimité de la République au haut clergé de France.

Les trois couleurs flottent aujourd'hui impunément au haut des mâts, dans la vieille terre d'Acadie. Nul n'y peut trouver matière à sérieuse offense. Ce n'est pas le drapeau d'une puissance étrangère, — celui de la France n'a pas d'étoile, — c'est un drapeau nouveau, celui des Acadiens, un petit peuple bien loyal à la couronne d'Angleterre.

La convention terminée, quand les délégués, embarqués sur le steamer *Northumberland* pour s'en retourner, demandèrent au capitaine de hisser au grand mât le drapeau acadien, il ne le leur refusa pas à cause de l'étoile. Les navires anglais du port arborèrent leur grand pavois et agitèrent leurs pavillons en l'honneur des trois couleurs ; et tous les cœurs acadiens se fondirent dans les poitrines, tous les yeux se mouillèrent de larmes, en voyant saluer l'étendard de la France et de l'Acadie.

Un air national fut aussi adopté à cette convention, l'air grégorien de l'*Ave maris stella*. Quant aux paroles, elles étaient toutes trouvées ; c'est l'élégie suave et mélancoliquement plaintive de Gérin-Lajoie, dont la mesure s'adapte au rythme religieux :

Un *Acadien* errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un jour, triste et pensif,
Assis aux bords des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux.

Pour jamais séparé
Des amis de mon cœur,
Hélas ! où je mourrai,
Je mourrai de douleur. [1]

1—Ce chant est une *complainte* acadienne, d'inspiration tout acadienne, composée par M. Gérin-Lajoie, quelque temps après sa tragédie en trois actes de *Charles Latour*. Le mot "Canadien," dans le premier vers, fut, par le peuple, substitué au mot " Acadien," de l'original.

Une troisième convention générale a été tenue, en 1890, à la Pointe-de-l'Église, Baie-Sainte-Marie de la Nouvelle-Écosse. Les conventions des Acadiens sont strictement des conventions d'affaires nationales; leur dissémination dans trois provinces, le défaut de ressources et l'urgence de leurs besoins, ne leur permettant pas d'en faire des solennités de grand apparat, des apothéoses de la patrie, ainsi que cela se pratique à Montréal et à Québec.

Ils avaient des couvents et quelques écoles françaises, à l'île du Prince-Édouard ; ils avaient des écoles, des couvents et un collège, au Nouveau-Brunswick ; ils voulaient, autant qu'il dépendait d'eux, avoir les mêmes institutions, à la Nouvelle-Écosse. Les résolutions qu'ils passèrent, à cette occasion, parurent sévères ; mais elles étaient justes et devenues nécessaires.

Après quelques difficultés préliminaires qui faillirent amener un douloureux éclat, l'entente se rétablit, grâce surtout à la diplomatie bienveillante de M. l'abbé Parker et à la grande autorité de vertu de M. l'abbé Guay, puis la convention suivit son cours avec les plus excellents résultats.

Un incident, salué avec une vive émotion, l'arrivée inattendue d'un contingent de Canadiens des environs de Montréal, en releva singulièrement l'éclat. Ils étaient les bienvenus en terre d'Acadie, ces délégués de la province sœur, ces vaillants, ces frères du Canada, qu'un roi de France, bien plus que la fortune des armes, livra un jour à leurs ennemis ; mais qui, eux, ne livrèrent jamais ce qu'ils tenaient de Dieu, leur foi catholique, leur langue française et la fleur de leur amour pour la France.

Le même jour, 15 août, à l'heure où tout le peuple, mêlé aux délégations, chantait, agenouillé devant les autels, l'hymne national de l'*Ave maris stella*, suppliant sa toute-puissante patronne de ne pas abandonner l'Acadie française, le R. P. Gustave Blanche, de la congrégation des Eudistes, recevait à Rennes, en Bretagne, l'obédience d'aller fonder à la Pointe-de-l'Église, dans le district de la Baie-Sainte-Marie, à

la Nouvelle-Écosse, à l'endroit précis où se tenait la convention, un collège pour les Acadiens !

D'un autre côté, le président général de la convention, M. Landry, recevait de Rome une dépêche de la part du Saint-Père, à lui directement adressée, bénissant les délégations et le peuple assemblés, et appelant la miséricorde de Dieu sur leurs desseins !

Deux mois plus tard, le P. Blanche était nommé curé de la Pointe-de-l'Église et de Saulnierville, M. l'abbé Guay[1] lui cédant ces deux paroisses dans le même esprit et avec la même grandeur d'âme que M. l'abbé Lafrance, vingt-six ans auparavant, avait cédé Memramcook au P. Lefebvre, pour y fonder un collège; et le 2 novembre suivant, les Eudistes ouvraient les classes dans la maison curiale de la Pointe-de-l'Église, en attendant la construction de leur collège, le premier sur la terre française de la Nouvelle-Ecosse.

L'heure de Dieu était arrivée, et tous les obstacles s'étaient dissipés comme une légère brume sous les rayons d'un ardent soleil de mai, et toutes les bonnes volontés avaient concouru à l'œuvre, comme ces pierres dont parle la Fable antique, qui couraient d'elles-mêmes se placer sur les murs de Thèbes, aux sons divins de la lyre d'Amphion.

Dieu avait entendu les gémissements de ses serviteurs, et les Acadiens de la Nouvelle-Écosse avaient enfin un collège, tout comme leurs frères du Nouveau-Brunswick.

M. l'abbé Parker, dont la mémoire devra subsister dans le cœur de l'Acadie reconnaissante aussi longtemps que la langue française sera parlée sur la terre d'Évangéline, présenta au P. Blanche une bourse de $7,000, résultat des contributions du peuple et des bénéfices de la convention, pour être employée à la construction du futur collège, ce collège devant servir de monument commémoratif au saint et glorieux apôtre de la Baie-Sainte-Marie, l'abbé Sigogne.

1—Originaire de la Haute-Savoie, en France, ordonné, en 1855, par Mgr Walsh, et l'un des très rares prêtres d'origine française que l'on rencontrât, jusqu'à ces dernières années, dans le diocèse d'Halifax.

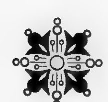
C'est à la demande formelle de Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qu'un collège classique fut fondé au milieu des populations françaises de la Baie-Sainte-Marie.

Dès 1887, il s'était abouché avec Mgr Fabre, de Montréal, mais sans succès, pour obtenir une communauté enseignante. Il s'adressa ensuite successivement aux Oblats, aux Rédemptoristes et aux Pères de la Miséricorde. Pressé par le vœu unanime des paroisses [1], il ne perdit pas espoir, mais confia finalement son projet à un prêtre dont toute l'Acadie prononce avec vénération le nom, M. l'abbé Rouxel, du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal.

C'est lui qui détermina le RR. PP. Eudistes à accepter les ouvertures de Mgr O'Brien.

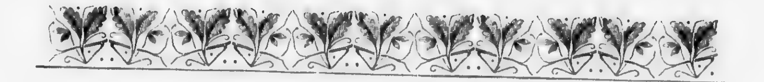
L'illustre archevêque, rompant ainsi avec une tradition malheureuse, qui n'avait rapporté de bien à personne, ni à l'Église, ni aux Irlandais catholiques, ni surtout aux Acadiens, s'est acquis la reconnaissance de ces derniers, et se prépare une large place dans leurs cœurs.

1—Sous la poussée persévérante d'un patriote dont le nom mérite de passer à la postérité, M. François-Xavier Vautour, ancien élève du collège Saint-Joseph, les Acadiens de Saulnierville et de toute la Baie avaient tenu, à plusieurs reprises, des conventions et réclamé par de viriles résolutions l'établissement d'un collège français au milieu d'eux.



v
n
N
v
q
ce

qu
j'a
en
de
fo
la
m
je
ju
du
da
un
no



CHAPITRE SEIZIÈME

Considérations sur l'humilité. — Il refuse d'être Provincial une seconde fois. — Docteur en théologie. —On lui coule sa statue. — Discours à cette occasion. — On veut le faire *Monsignor*. — Progrès général chez les Acadiens. — L'abbé Richard et le collège Saint-Louis. — Le P. Lefebvre et les Irlandais catholiques. — Vingt - cinquième anniversaire épiscopal de Mgr Sweeney. — Quart de siècle d'existence du collège. — L'abbé François Cormier. — Translation des cendres de M. Lafrance.—Missionnaire apostolique.

Quoique cela puisse paraître paradoxal, il est cependant vrai que des personnes se sont trouvées qui ont fui les honneurs avec autant d'empressement que d'autres les recherchent. Nous avons vu, à propos de son élévation au poste de provincial, que le P. Lefebvre était de ce nombre ; ce qui prouve que les saints canonisés n'ont pas le monopole exclusif de cette vertu rare.

Dans l'étonnement où me jette toujours une dignité vraie, qui n'est pas faite de vanité déguisée ou d'orgueil inconscient, j'ai étudié particulièrement l'attitude psychique du P. Lefebvre en face des honneurs. J'en ai tiré pour mon usage particulier de précieuses leçons d'observation qui me permettent quelquefois, — j'ai du moins la prétention de le croire, — de discerner la dignité d'avec un certain orgueil qui lui ressemble étonnamment. Je ne fatiguerai pas le lecteur de mes conclusions ; mais je le prie de croire avec moi que s'il ne se trouva pas dix justes dans Gomorrhe, il y a bien, malgré toutes les apparences du contraire, à peu près dix personnes véritablement humbles dans la Confédération canadienne, et que le P. Lefebvre était une de ces personnes-là. Je fournirai, quant à lui, quelques nouvelles preuves à l'appui.

Grâce à l'état précaire de sa santé, il réussit, en 1880, à se faire relever de la charge de provincial, ce qui lui permit de demeurer, à partir de cette date jusqu'à sa mort, simple supérieur du collège Saint-Joseph et curé de Memramcook, modestes fonctions qui suffisaient à son ambition.

Ce fut cependant, à son corps défendant, qu'il resta jusqu'à la fin au pied de l'échelle. Le Canada le réclamait. Pour des raisons d'âge et d'infirmités, le P. Rézé s'étant retiré, en 1890, le Conseil désigna le P. Lefebvre pour le remplacer dans la charge de provincial. Le supérieur général, l'illustre et bon P. Sorin, fut affligé de ce choix. Il se rappelait ses luttes et presque son désespoir, lorsqu'une première obédience lui avait été donnée, en 1871, et il hésitait à le soumettre à une nouvelle épreuve. Au lieu d'une obédience formelle, il se contenta de lui communiquer l'arrêté du Conseil, ce qui lui laissait la liberté d'accepter ou de refuser. Il refusa.

Écrivant au P. Roy au sujet de ce refus, il disait : " Mon cher Père, on m'a offert la charge de provincial que j'ai refusée ; car la seule, l'unique province dont je désire l'administration, c'est mon cher Memramcook."

Un peu plus il persuadait à son ami et se persuadait à lui-même que c'était dans un but intéressé, pour des motifs d'égoïsme, qu'il avait refusé le provincialat.

Sur la fin de sa vie, l'université Laval de Québec voulut lui donner une preuve honorifique de sa haute appréciation, en le nommant docteur en théologie. Cet honneur le consterna. Il chercha à s'y soustraire. Son conseil lui fit voir qu'il ne le devait pas dans l'intérêt de sa maison. Au reste, tout le monde savait que depuis trente ans il enseignait la théologie, préparant à la prêtrise non seulement ceux de sa communauté, mais aussi les ecclésiastiques séculiers du diocèse. Ses cours étaient tenus en haute estime, tant à Laval qu'à Saint-Sulpice ; et ceux qu'il avait formés vantaient sa doctrine en théologie morale.

Voici en quels termes il annonça l'événement au P. Roy, supérieur du collège Saint-Laurent. Le P. Roy avait passé dix ans avec lui au collège de Memramcook, il était son ami

de cœur et le seul confident, si l'on en excepte le P. Rézé, à l'époque de son noviciat, qu'il eût jamais en religion :

" 18 mai 1894.

" Bien cher Père,

" Décidément nous sommes en pleine fin de siècle. Devinez la chose la plus mirobolante, la plus ébouriffante, la plus renversante... vous n'y arriverez pas ! Lisez plutôt la lettre suivante reçue de Mgr Laflamme, recteur de Laval, et vous serez aussi étonné que je l'ai été moi-même :

" Mon révérend Père,

" J'ai le plaisir de vous annoncer que l'université Laval a " décidé de vous offrir le titre de docteur en théologie, à cause " des nombreux services que vous avez rendus et rendez encore " à la cause acadienne, au Nouveau-Brunswick. Veuillez me " dire si vous acceptez ce degré, etc.

" J. C. K. Laflamme,
" Recteur."

" Qu'en dites-vous ? Moi, docteur en théologie. C'en est drôle. En vérité je n'y comprends rien. Le P. Girard[1] a reçu le même degré, après avoir soutenu une longue thèse par écrit. Lui, du moins, il l'a mérité. Je n'ai cependant pas cru devoir refuser dans l'intérêt de la cause.

" Bien à vous en N.-S."

Le lecteur a saisi au passage la note tonique qui révèle le diapason d'âme du nouveau docteur en théologie, note d'une exquise humilité : le P. Girard méritait cet honneur, mais non pas lui, le P. Lefebvre. Et il le croyait comme il l'écrivait à son ami.

1—Professeur de philosophie à Saint-Joseph, et supérieur intérimaire après la mort du P. Lefebvre.

Ne croirait-on pas assister à une de ces scènes intimes de la famille, où l'on fait voir à un enfant un jouet, une chose énorme, qu'on lui donne aussitôt à son grand ahurissement ?

Telle ne fut pas cette autre circonstance, où son cœur fut blessé, et qui fut pour lui l'occasion d'une très grave maladie. Je la raconte parce qu'elle montre à nu, chose rarissime, une âme véritablement humble et profondément humiliée.

L'académie Saint-Jean-Baptiste, fondée par lui, au collège, allait atteindre son quart de siècle d'existence. Le directeur, M. Migneron, et les membres résolurent de fêter cet anniversaire par la publication d'un volume faisant l'historique du collège, et par la présentation au P. Lefebvre (les malheureux !) de sa statuette. Le tout, véritable œuvre de conspirateurs, se trama dans le plus profond mystère. Il fallait que le P. Lefebvre n'en sût rien, ou le projet était manqué, à cause de la statuette.

Les supérieurs de nos collèges exercent le privilège de haute et basse main sur la correspondance de leurs subordonnés. Des lettres indiscrètes, saisies au passage, révélèrent au P. Lefebvre tous les détails de l'intrigue. Il en fut atterré. Une statue à lui ! Ce que l'on élève aux grands hommes, et après leur mort, encore ! Il fait aussitôt part de sa découverte à son confident de Saint-Laurent.

"8 septembre 1893.

"Mon cher Père,

"*Oh ! mirabile auditu !* Devinez en vingt, en cent ; vous n'y êtes pas en mille. Jetez votre langue aux chats. Oh ! la belle farce ! Voilà M. Migneron et son académie en frais de m'élever une statue. Hébert est consulté au sujet de cette statue du grand homme (!) sur le socle de laquelle on mettra cette inscription : Père Lefebvre qui ne fut rien, pas même académicien.

"Heureusement, j'ai mis la main sur le fil de la trame que je vais rompre sans miséricorde. Des lettres écrites à

M. Rameau de Saint-Père, à M. Sulte, à M. Fréchette, etc., que j'ai saisies au vol, m'ont tout dévoilé.

"En vérité, malgré mes nombreux péchés, je ne croyais pas mériter une pareille humiliation. Gardez ce secret pour vous, afin de m'épargner le ridicule qui écornerait furieusement ma trop petite dose d'humilité...."

Il est quelquefois aussi malaisé d'arrêter le cours des honneurs que de le déterminer. Rendons aux hommes, nos frères, cette justice de dire qu'ils se laissent rarement réduire à cette dure extrémité, et qu'ils se résignent assez facilement aux couronnes, aux arcs de triomphe, aux apothéoses, aux génuflexions, aux décorations, aux compliments hyperboliques, aux hautes charges de l'Etat. Des princes, cependant, se sont cachés dans les cloîtres pour fuir le sceptre; d'autre part, des religieux, le jésuite Bellarmin, par exemple, ont été malgré eux faits cardinaux, et d'aucuns, comme le P. Lefebvre, ont été condamnés à subir de leur vivant et sous leurs yeux, le moulage de leur statue.

Car il se faisait illusion, le bon Père, en annonçant à son ami qu'il allait "rompre cette trame sans miséricorde." C'est pour les religieux surtout qu'il est écrit: l'homme propose et Dieu dispose. Au moment où la "trame" fut découverte, elle était déjà trop bien tissée pour être facilement rompue. Les conditions avaient été arrêtées avec l'éditeur pour l'impression de l'*Album*, — c'est le nom du livre, — et M. Hébert [1] avait accepté de fondre la statuette.

Sur la défense formelle du P. Lefebvre de laisser couler la statue et imprimer le livre, qu'il soupçonnait d'être hyperbolique à son sujet, l'académie en appela au provincial.

Le P. Beaudet, [2] qui remplissait alors la fonction élevée qu'avait refusée le P. Lefebvre, était un homme ascétique et bon, mais avant tout utilitaire. Considérant que les choses

1—Sculpteur canadien renommé, même à Paris. M. Hébert est de descendance acadienne.

2—Nommé provincial en 1890, mort subitement à Saint-Laurent, le 13 janvier 1896.

étaient trop avancées pour être décommandées, et qu'il n'était pas désirable de revenir sur des contrats en partie exécutés, il leva la défense et permit de terminer et le livre et la statue. Le P. Lefebvre pria, supplia. Dans son affolement, il se rendit à Saint-Laurent pour remettre sa démission de supérieur du collège Saint-Joseph entre les mains du P. Beaudet. Celui-ci le renvoya sévèrement à Memramcook, avec l'ordre de rester à son poste.

C'est au 12 juin, vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la société Saint-Jean-Baptiste, qu'était fixée la présentation.

Un mois avant la date fatale, il apprit par une lettre du P. Roy que Saint-Laurent et la Côte-des-Neiges seraient représentés à la fête. Il écrivit aussitôt à son ami :

"Je serai toujours heureux de recevoir le T. R. P. Provincial et ceux qui l'accompagneront ; mais pour la circonstance dont vous faites mention et dont la pensée seule m'est si intolérable, veuillez m'excuser auprès de lui. Je serai absent ; je ne puis me résigner à subir une telle humiliation. Je ne me sens ni la force morale, ni la force physique d'y faire face. Inutile d'essayer de me contraindre à une telle chose qui me révolte souverainement et dont les conséquences pourraient être fâcheuses pour moi. Je confesse mon peu de vertu en cela comme en bien d'autres choses. Je compte sur la clémente bonté de Dieu qui connaît mes intentions."

Il était condamné à boire jusqu'à la lie son calice d'apothéose.

Le 12 juin arriva. La fête eut un éclat inouï. Au personnel enseignant, aux écoliers, à la paroisse de Memramcook, se joignirent les paroisses environnantes, les anciens élèves et le clergé à trente lieues à la ronde. Le P. Lefebvre présida — par obéissance — à toute cette liesse, avec les sentiments d'un condamné à mort qui dresserait lui-même son propre gibet. C'était Isaac faisant les frais de son bûcher. A la fin de la séance, avec *le Médecin malgré lui* au programme, un élève en rhétorique, le président de l'académie, donna lecture d'une adresse et fit le dévoilement de la statue, au milieu d'un délire d'enthousiasme. Les discours se succédèrent, tombant sur le

front du héros comme des couronnes. Il se leva le dernier et lut le sien. Je le transcris, l'offrant comme modèle du genre :

" Messieurs, — La plus grande humiliation de ma vie m'arrive aujourd'hui. Dieu, sans doute, l'a ainsi voulu pour l'expiation des fautes nombreuses commises dans ma carrière : car naturellement je me demande quelle est la raison qui me vaut d'être élevé sur ce piédestal. Ne suis-je pas du nombre de ceux dont parle le Seigneur, quand il dit : " Lorsque vous aurez fait tout en votre pouvoir pour accomplir votre devoir, dites encore : je suis un serviteur inutile ?" Il n'y a donc pas de mérite extraordinaire à remplir la tâche imposée.

" Je n'ai rien fait ici de moi-même ; je n'ai accompli que la volonté de Dieu, manifestée par mes supérieurs. Le pantin qui s'agite dans la main de celui qui lui imprime les mouvements qu'il exécute, n'a droit à aucune récompense pour la dextérité dont il semble faire preuve. Le religieux n'est-il pas du nombre des serviteurs du centurion de l'Évangile, exécutant les volontés de son maître ?

" Qu'ai-je fait ici ? L'œuvre de Dieu, et pas seul. Je suis déjà trop honoré d'avoir été choisi entre tant d'autres plus dignes que moi pour être l'instrument de ses desseins sur la jeunesse de ces contrées. J'ai peut-être été un obstacle à sa volonté sainte, plutôt qu'un docile serviteur dans la mission confiée à mon zèle, contrariant souvent ses vues divines sur son œuvre. Et c'est à ce religieux, à cet indigne instrument de sa volonté qu'on veut élever une statue ! Assurément on commet une erreur, on se trompe d'adresse, on fait fausse route. Parfaitement convaincu de mon entière inutilité, j'ai donc raison de dire que je ne vois dans cette démonstration que de nombreuses raisons d'humiliation.

" Je pardonne, cependant, à ceux qui en sont les auteurs inconscients. Si j'ai usé ma vie pour Dieu et mon prochain, je n'ai fait que mon devoir ; on a donc tort de chercher à m'attribuer un mérite qui ne m'appartient pas. Si je puis dire à Dieu, mon juge, au dernier moment : *Domine, bonum certamen certavi et cursum consummavi et mercedem laboris speravi*, c'est là toute mon ambition."

Le lendemain (13 juin 1894), il écrivait au P. Roy :

" Les fêtes sont passées. Séance magnifique ; clergé nombreux, mais fiasco complet dans l'exécution de la statue, qui ressemble à Marc Marquis, le chef micmac.... Que Dieu ait pitié de moi." [1]

Ce discours, cette lettre ne souffrent pas de commentaire.

Son humilité fut mise à une troisième épreuve, devant laquelle il faillit manquer de vigilance. " La vertu se perfectionne dans l'infirmité," a dit saint Paul. Sur la fin de sa vie, de fervents amis reprirent un projet, depuis longtemps caressé, le faire nommer protonotaire apostolique *ad instar*. Le titulaire de cette distinction a droit à la soutane violette, et s'appelle *Monsignor*. Monsignor veut dire en français Monseigneur, en un seul et quelquefois en deux mots. C'est un titre purement honorifique. Pour la consommation légitime des grandes choses, il faut le consentement des intéressés. Le P. Lefebvre donna le sien au projet, après s'être laissé dire que cette dignité retomberait tout entière sur l'Eglise et sur le collège Saint-Joseph.

Il ne tarda pas à s'en repentir comme d'une grande faute, et ne se donna de repos qu'il n'eût reconquis son droit d'aînesse.

Celui à qui avait été confiée la mission de voir l'évêque diocésain, Mgr Sweeney, afin de l'intéresser à recommander le projet en cour de Rome, se rappellera longtemps une brusque visite que lui fit *Monsignor* Lefebvre.

" Je vous défends positivement, entendez-vous, positivement, de voir Mgr Sweeney, ou tout autre évêque, ou d'écrire à Rome à propos de cette affaire-là. Je retire mon consentement. Oh ! que j'ai souffert depuis un mois ! "

Puis, prenant les deux mains de son ancien élève dans les siennes, il ajouta, en le pénétrant d'un regard d'indéfinissable tristesse :

1—Cette statuette, peu ressemblante, peut-être, de visage avec son modèle, est une œuvre d'art de grand mérite. Elle paraissait affreuse aux yeux de l'humilié, un portrait de sauvage.

"Je vous sais homme d'honneur; donnez-moi votre parole que cette malheureuse affaire en restera là."

Il n'en fut plus question, le violet romain lui eût brûlé les chairs. [1]

Sans son opposition formelle, il eût été vraisemblablement promu aux honneurs. A Rome, où il était tenu en haute estime, on le désigna pour la dignité de protonotaire en Terreneuve.

Le collège de Memramcook fut, à partir de sa fondation, le foyer du mouvement intellectuel et social parmi les Acadiens, la sphère de son rayonnement s'agrandissant d'année en année. Le P. Lefebvre, qui en était l'âme, ne poussait rien à outrance, ni la discipline ni le dogme. [2] Sa religion, austère pour lui-même, était aimable et douce pour autrui. Il n'était pas de ceux qui croient servir l'Eglise en étendant son domaine en dehors des choses de sa juridiction. Il voulait pour elle et pour ses ministres tout ce qui leur revient et rien de plus.

Il était libéral. Il était progressif aussi. Il voulait les Acadiens au niveau des autres nationalités, par le bien-être matériel, par les moyens d'action et surtout par l'éducation, persuadé que la religion, qui est le lien de Dieu, s'accommode très bien du progrès humain et de toutes les lumières.

Mais il n'était déjà plus seul à imprimer un mouvement auquel il avait donné l'élan initial. Un clergé selon son esprit, des congréganistes enseignants, des médecins, des avocats, une foule de jeunes gens ayant des connaissances commerciales, des politiciens (ce mal nécessaire), des maîtres d'écoles diplômés, étaient sortis de son collège, et se répandaient parmi la population avide de s'instruire et de se relever. C'était le manque de curés français et de maîtres d'école dont les Acadiens, depuis un siècle, avaient le plus

1—Lacordaire aussi refusa, au sortir de Saint-Sulpice, d'aller à Rome avec le titre de Monsignor. Ces refus n'infirment en rien la haute valeur honorifique de cette distinction. Certaines natures s'en accommodent mal, voilà tout.

2—Le cardinal Newman disait, en parlant des intransigeants fâcheux de l'Eglise, qu'ils "poussent les dogmes assez loin pour les rompre."

souffert. Au Nouveau-Brunswick, au moins, tous les groupes importants en étaient désormais pourvus.

Parmi ceux qui prirent, à la suite du P. Lefebvre, la plus grande part au relèvement national des Acadiens, il convient de nommer, quoiqu'il soit encore, grâce à Dieu, vivant, M. l'abbé Richard [1]. M. Richard n'est pas un élève de Memramcook, ayant fait ses classes au collège Saint-Dunstan, à l'île du Prince-Édouard ; mais il est le chef de l'état-major du P. Lefebvre. Nul parmi les Acadiens n'a plus fait pour la colonisation, l'éducation et l'idée nationale. Ses titres principaux dans notre histoire seront surtout l'établissement d'un couvent des Dames de la Congrégation, et la fondation d'un collège à Saint-Louis, sa paroisse natale.

Le couvent existe encore ; mais le collège, ouvert en 1873, et maintenu principalement à ses frais personnels, fut violemment fermé, en 1882, par Mgr Rogers, l'évêque diocésain, pour des raisons alléguées en séance publique de fin d'année, en présence des élèves, des professeurs et de la paroisse, et qui, cependant, paraissent tout à l'honneur de M. Richard et de son institution.

Saint-Louis semblait devoir être une pépinière d'ecclésiastiques. Une douzaine de ses élèves ont terminé ailleurs leurs études, et sont aujourd'hui prêtres. Le directeur des études, M. l'abbé Biron, de France, âme douce et sympathique, a laissé parmi ceux qui l'ont connu un souvenir qui ne s'effacera qu'avec leur vie.

Le collège Saint-Joseph n'était pas seulement un foyer de rayonnement intellectuel et un centre d'activité nationale ; il servait aussi, du moins au Nouveau-Brunswick, de trait d'union entre les Acadiens et les autres nationalités, principalement les Irlandais catholiques. Je ne puis mieux faire ici que de citer des opinions étrangères. Le témoignage des intéressés portera plus de conviction que le mien ne le pourrait faire. Voici ce que disait dans un discours prononcé à Saint-Jean, le R. P. O'Neil, écrivain de renom et poète distingué :

1—Né en 1847.

"Il me serait facile de démontrer de la manière la plus claire et la plus convaincante que l'établissement du collège Saint-Joseph — l'œuvre de toute la vie du P. Lefebvre — a été une source de bienfaits inestimables pour l'Église tout entière de cette portion du Canada, bienfaits dont nous autres, Irlandais catholiques, ne devrions lui être guère moins reconnaissants que nos frères acadiens. Cette vérité n'est peut-être pas suffisamment comprise par nos compatriotes."

"... Le plus grand nombre des prêtres de ce diocèse ont puisé leur éducation, et, dans bien des cas, trouvé leur vocation, à Saint-Joseph. Est-il nécessaire de démontrer les avantages sérieux qu'il y a pour nous de posséder un clergé national, sorti de notre peuple ? Qu'il me suffise de dire qu'au P. Lefebvre est due, après Dieu, l'ordination d'au moins cinquante des soixante et dix prêtres qui sont sortis de son collège ; cela, grâce aux conditions excessivement faciles d'enseignement qu'il leur a faites, et, bien souvent, à un cours gratuitement donné."

Poursuivant sa démonstration, il ajoutait que, s'il était juste de reporter sur le collège Saint-Joseph l'élévation de plusieurs Acadiens aux hautes charges de l'État, il n'était pas moins incontestable que cette même influence "avait rendu possible la nomination de M. Ritchie au poste de chef de police à Saint-Jean, l'élection de M. McInerney à la Chambre des communes et l'entrée de l'honorable M. Costigan dans le cabinet fédéral."

Ceci n'est que la stricte vérité, loyalement déclarée.

Le P. Lefebvre est venu en Acadie, d'abord parce qu'on l'y a envoyé ; il a fait du relèvement des Acadiens l'objet le plus spécial de sa mission, parce qu'ils étaient plus malheureux, plus abandonnés et qu'ils appartenaient à sa race ; mais, s'il est permis de comparer de loin les choses humaines aux divines, parce que le Sauveur est venu particulièrement pour les siens[1], en a-t-il été moins magnifique vis-à-vis des gentils ?

1—*Pro gente.*

Memramcook devint vite le centre de réunion non seulement des Acadiens, mais aussi du clergé diocésain. L'évêque aimait venir y consacrer ses lévites, et souvent il assistait aux séances de fin d'année. Les réunions annuelles des curés de la partie nord de son diocèse se faisaient au collège, ainsi que les grandes retraites du clergé.

Le 17 juin 1885, les prêtres et les fidèles du diocèse s'y donnèrent rendez-vous pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Sweeney.

Tout le monde venait rendre hommage au prélat distingué, à l'évêque bien-aimé. Les Acadiens y ajoutaient l'expression de leur reconnaissance pour l'homme juste et libéral qui, en 1864, était allé chercher à Saint-Laurent le fondateur de leur collège. Dans la péroraison du panégyrique qu'il fit à cette occasion, le P. Lefebvre put dire avec un accent qui trouva son écho dans tous les cœurs: " Voici le grand pontife ; c'est à lui que le diocèse doit sa prospérité et le peuple acadien sa résurrection."

Trois ans plus tard (1888), le collège exerça, pour la première fois, le privilège de conférer des degrés universitaires.

La plus grande solennité qui se soit vue à Memramcook est la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la fondation du collège, en 1889. A cette occasion, Irlandais, Français et beaucoup de protestants se donnèrent la main pour mieux témoigner leur estime et leur reconnaissance au grand éducateur. Les fêtes durèrent deux jours entiers, et, avant de se séparer, les anciens élèves remirent entre les mains de leur Père la somme de $2,500, destinée à servir de noyau au fonds de construction d'une aile au grand collège.

En effet, l'édifice de 1875 n'était déjà plus assez spacieux pour les besoins généraux de l'institution ; et pourtant, une aile (en bois) y avait été ajoutée, en 1885. Les frais de cette annexe furent portés mi-partie par le collège et mi-partie par M. l'abbé François Cormier, dont nous avons vu le nom figurer parmi les premiers latinistes inscrits, en 1864, sur les registres du collège. La mise de M. Cormier, $3,000, était à fonds perdu.

Au mois d'octobre, 1889, le P. Lefebvre et sa généreuse paroisse de Memramcook convièrent à leur tour les populations à une solennité imposante, la translation des restes de M. Lafrance dans le cimetière paroissial, où un superbe monument funéraire lui avait été érigé. Le P. Lefebvre ne craignait pas d'honorer la mémoire de l'homme qui partageait avec lui la gloire d'avoir fondé le premier collège acadien. Il lui en attribuait même la meilleure part.

L'histoire les placera l'un à côté de l'autre, la force à côté de la suavité ; et la vénération publique les enveloppera tous deux dans une commune auréole.

En examinant les archives du collège, je trouve qu'à la date de février 1876, le P. Lefebvre avait reçu de Rome le beau titre de missionnaire apostolique. Le souverain Pontife reconnaissait en lui un continuateur de l'œuvre des apôtres. Comme c'est un titre d'honneur, il n'en fatigua pas les journaux. C'est à peine si la nouvelle en est parvenue au dehors de la communauté.





CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

L'amour.—Piété du P. Lefebvre.—Ses saints préférés.—Son amour de l'Acadie.—Ses écoliers.—Ses paroissiens.—Anecdotes.—Sa charité.—Son esprit.—Ses rapports avec les élèves.—Son grand air.

Quelqu'un a dit que le plus beau spectacle qu'il soit donné de contempler en ce monde, c'est une belle âme.

Celle du P. Lefebvre respirait du côté du ciel et se répandait du côté des hommes. Elle était faite d'amour et de charité. Il aimait Dieu tendrement de la manière qu'un enfant peut aimer son père et sa mère.

Cet amour objectif de Dieu pour Dieu n'est pas bien compris dans le monde. On est plus ou moins honnête homme ; on remplit assez exactement ses devoirs ; mais c'est dans un but égoïste : le paradis que l'on espère, l'enfer que l'on craint, et, souvent, l'opinion publique que l'on redoute. C'est soi-même que l'on aime en définitive. Peu aiment Dieu comme ils ont aimé les créatures, avec intensité, avec ivresse, avec passion. Cela ne se conçoit même pas comme une chose qui se puisse faire. C'est sans doute parce que cela ne se pratique guère ; car de même qu'on n'arrive à aimer le beau qui tombe sous les sens, — une toile d'un grand maître, la musique savante, la poésie classique [1]—, que si l'on a beaucoup pratiqué ces arts, de même il faut pratiquer l'amour pour l'aimer. C'est pourquoi, sans doute, Dieu a laissé aux hommes le commandement étrange de l'aimer par-dessus toutes choses et de s'aimer les uns les autres. Quand il voulut donner un chef à son Eglise, il l'examina sur l'amour.

1—Parlant de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, Boileau dit : " C'est avoir profité que de savoir s'y plaire." Quintilien avait exprimé la même idée avant lui : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.*

"— M'aimes-tu, Pierre ?" C'est toute la science, c'est toute la théologie qu'il requérait de lui, l'amour.

Il semblerait que le ravissement en Dieu où saint Paul a été élevé, [1] que l'état d'extase où s'est trouvé saint Jean reposant sur la poitrine de Jésus, fut le plus haut degré d'amour qu'il soit possible à l'homme d'atteindre, cet amour étant semblable à celui des chérubins.

L'amour de Dieu et des hommes est cependant plus parfait encore. C'est la charité, qui est "la perfection de l'amour" (saint François de Sales), qui est "la perfection de Dieu et de l'homme" (cardinal Manning), parce qu'il comprend le sacrifice et la souffrance, et qu'il remplit ici-bas toute la loi (Rom., XIII, 18). C'est de cet amour que Marie vécut, surtout à partir de la passion, et que son Fils est mort sur le Golgotha.

Ces considérations peuvent paraître présomptueuses, voire déplacées sous la plume d'un laïque. Et qui donc prétend que l'amour est l'apanage exclusif de la vierge cloîtrée ou du moine contemplatif ? L'amour est le commencement et la fin de toutes choses ordonnées. Il est l'air vital que respirent les âmes, le froment dont se rassasient les cœurs. Qui en est privé meurt. C'est parce que les païens avaient peu d'amour que saint Paul s'est pris de compassion pour eux ; et sainte Thérèse exprimait toute l'horreur que lui inspirait Satan en disant de lui : "Le malheureux, il n'aime pas !"

Dieu, qui est l'essence increéée de l'amour, a fait de l'amour la loi universelle, selon des degrés divers.

Nos attaches, nos préférences, nos amitiés, notre amour, sont des formes de l'amour. Amour conscient et libre. L'instinct, chez les animaux, en est une forme irréfléchie. Qu'est-ce que le mouvement, l'énergie, la matière cosmique, la gravitation universelle, mal dénommée peut-être par Newton, si ce n'est une des manifestations éloignées de ce premier principe ? Qui attire le soleil et tout son système vers un point du monde constellé ? Qui appelle les constellations elles-mêmes

1—Si c'est avec son corps ou sans son corps, il n'en sait rien. (II Corinth., XII, 19.)

vers un centre déterminé de l'univers, en les y précipitant avec une vitesse dont il est malaisé de se faire une idée juste ? Qui, dans les cristaux, fait courir les molécules et les fait se ranger en ordre symétrique ? Quel principe préside à la distribution des éléments dans la création, et leur fait prendre la figure, qui d'une fleur, qui d'un papillon, qui d'un nuage errant, qui d'un arbre, qui d'un rocher, qui d'un homme ?

Prodigieux problème que la science s'efforce en vain d'expliquer, et qui ne sera résolu que lorsque sera bien comprise la loi universelle d'amour que le Créateur a mise dans les choses.

Nous avons vu comment le P. Lefebvre aimait le prochain. Nous en reparlerons plus loin. Il aimait Dieu comme les saints l'ont aimé. Dans ses grandes douleurs, il se réfugiait devant le très saint Sacrement pour prier et pleurer, et dans le débordement de ses joies, il s'y réfugiait encore. Le règlement de la communauté appelle les Pères à la chapelle, à cinq heures et demie du matin.

Le P. Lefebvre y était toujours le premier rendu, longtemps avant les autres, prenant sur son sommeil une demi-heure et souvent plus, qu'il donnait à l'adoration. "J'ai passé dix-huit ans avec lui, m'écrit le R. P. Girard, et je puis certifier qu'il a toujours été très régulier à ses exercices de piété. Je ne me rappelle pas qu'il ait manqué à la méditation et à la lecture spirituelle une seule fois, sans une grave raison légitime.... Je ne l'ai jamais vu omettre la messe une seule fois par sa faute."

Il aimait Dieu tendrement et le faisait aimer.

C'est encore là un trait qu'on trouve chez les saints. Son grand air de dévotion à l'autel inspirait la dévotion ; mais c'est surtout auprès des mourants que s'exerçait l'étrange fascination de cet homme. Plusieurs de ceux qu'il a administrés, un prêtre, entre autres, m'ont déclaré, qu'à l'arrivée du P. Lefebvre à leur chevet, ils s'étaient sentis saisis et réconfortés, comme par la pénétration dans tout leur être d'une grande chaleur lumineuse. "Assistée par lui, je serais morte

16

sans frayeur," me disait une autre personne, qu'il avait administrée dans une grave maladie.

C'est que le P. Lefebvre était prêtre avant tout, si visiblement, si totalement prêtre, qu'il était impossible de ne pas apercevoir l'onction sainte répandue dans toute sa personne.

Il avait ses préférés dans le ciel. C'était d'abord Marie, que sa mère lui avait appris à aimer plus que tout autre, après Dieu et le Sacré-Cœur de Jésus. Il s'était ensuite épris de sainte Anne, quand, à la suite d'un pèlerinage, il avait trouvé sa vocation religieuse et le moyen de la suivre. A Memramcook, saint Joseph fut plus particulièrement l'objet de son culte. Il avait fait du doux charpentier l'économe de sa maison, son trésorier mystérieux, aux heures de suprême angoisse. Saint Joseph avait arraché son collège aux flammes, en 1867, et l'avait sauvé de la faillite, quelques années plus tard. Il lui faisait, tous les 19 mars, des fêtes splendides, auxquelles sa communauté, ses élèves et sa paroisse prenaient part.

Une autre affection particulière était venue s'ajouter aux précédentes, vers la fin de sa vie : la Sainte-Famille. Il est, avec Sœur Marie Léonie, le fondateur d'une communauté de ce nom, au Canada, dont le siège principal se trouve maintenant à Sherbrooke. L'invocation de la Sainte-Famille était une de ses prières favorites ; il demandait tous les jours de mourir comme saint Joseph.

Ses préférences terrestres étaient pour les Acadiens, et, parmi ceux-ci, pour ses élèves. Ce n'était pas un amour fait de vanité et d'égoïsme, comme sont à l'analyse la plupart des préférences que nous avons pour les œuvres opérées ou inspirées par nous ; c'était un amour allant du dedans au dehors, désintéressé, capable de grands sacrifices, l'amour de Mgr Lavigerie pour l'Algérie, l'amour de saint Vincent de Paul pour ses petits orphelins, l'amour des mères pour leurs enfants.

Des philosophes ont prétendu que l'amour de Dieu est incompatible avec les amours de la terre. Rien de plus faux. Seulement il les épure, il les transforme, élève jusqu'au mar-

tyre l'amour des âmes chez les apôtres et les missionnaires, jusqu'à la sainteté d'un sacrement les affections naturelles entre l'homme et la femme.

Les amours "forts comme la mort" sont le plus souvent douloureux comme des agonies. "Je lui apprendrai comme il devra souffrir pour mon nom," fut-il dit à l'Apôtre des nations païennes.

Dans les premières années du collège il emmena un de ses élèves avec lui au Canada. Arrivé à Montréal, il s'arrêta tout à coup, pris d'une grande émotion, et, montrant à son compagnon le fleuve, puis la montagne : "Tu vois, lui dit-il, ce fleuve majestueux, cette montagne justement nommée le *mont Royal*. C'est mon pays ; j'ai appris à l'aimer sur les genoux de mon père : je l'aime toujours avec intensité. Je n'en rêvais pas de plus beau. Eh bien ! si l'on me donne à choisir entre les deux, c'est chez vous, en Acadie, que j'irai vivre et que je mourrai."

Après une pause, il ajouta : "Vois-tu, il y a une destinée voulue de la Providence et préparée par elle. Je suis né tout près de l'Acadie. [1] Dans ma plus tendre enfance j'ai souvent entendu raconter les malheurs des proscrits de la grande Acadie. Le récit de leurs souffrances m'a fait quelquefois pleurer. J'ai commencé dès ce moment à les aimer et à leur vouloir du bien. Mon parrain est un Acadien. Maintenant que je les connais, je les aime davantage, et je leur donnerai volontiers tous les jours de ma vie, si cela peut aider à les relever et à les consoler."

Ces dernières paroles furent dites avec un grand calme, comme si elles exprimaient une pensée longuement méditée et bien arrêtée.

Un des signes ordinaires de l'amour, c'est de ne voir dans l'être aimé que perfections et rayonnements. Les amoureux se trouvent l'un l'autre adorables, et aux yeux des saints les haillons de la pauvreté jettent des feux. Lamartine mettait des lunettes vertes pour n'être pas ébloui en lisant Saint-Victor, qu'il aimait, "tant sa forme, disait-il, était lumineuse."

1—Village fondé par des exilés acadiens dans le comté de Saint-Jean.

Le P. Lefebvre prêtait à ses enfants toutes les qualités qu'enfantait son imagination ; ils étaient la crème des enfants, des génies, des prodiges. Il leur découvrait des quantités de perfections que n'avaient pas les autres enfants. On souriait, à Saint-Laurent, de tant d'enthousiasme.

A Memramcook on exploitait cette faiblesse, tant chez les écoliers que chez les professeurs.

" Certains moines, m'écrit un bon religieux, attendaient la fin de la récréation du midi pour demander des permissions. C'est-à-dire qu'en profonds machiavélistes, ils amenaient sur le tapis, au cours de la causerie, tel ou tel ancien élève, auquel ils faisaient accomplir quelque grande prouesse. Notre bon Père ne manquait pas de tomber dans le piège ; il s'enthousiasmait ; puis quand, sur la fin de la récréation, demande de congé ou d'autre faveur lui était faite : " Oui, certainement," répondait-il.

" Les religieux sont des grands enfants."

Les beaux traits du caractère de ses écoliers, leur piété, leur talent, leur esprit, le charmaient.

Voici une anecdote qu'il me racontait lui-même, quelques semaines avant sa mort.

La grande inquiétude de certains écoliers, à leur rentrée, l'automne, c'est de savoir qui sera préfet de discipline et maître de récréation. La personnalité du supérieur les intéresse moins. Or, la communauté de Sainte Croix a la desserte du pénitencier de Dorchester, situé à sept milles environ du collège. L'un des Pères est préposé officiellement à cette charge.

Quelques jours avant la rentrée des classes, il rencontre, en chemin de fer, le jeune X.... et s'enquiert, selon son habitude, de sa famille et de lui. L'enfant, dix ans environ, prend de son côté des informations sur le collège. Le P. Cormier avait été, l'année précédente, préfet de discipline, avec un succès retentissant pour l'épiderme de certains écoliers, parmi lesquels notre jeune espiègle.

—Qui aurons-nous pour préfet de discipline cette année ? se hasarde-t-il à demander au supérieur ?

—Le P. Roy.

—Ah ! Et le P. Cormier ?

—Nous l'envoyons au pénitencier.

—C'est très bien, ça, Père supérieur, il l'a mérité.

Et ce quiproquo spirituel de son petit Fontenelle de dix ans le faisait rire aux larmes, chaque fois qu'il le racontait.

Les plus légers succès de ceux qui étaient entrés dans le monde, surtout de ceux des premières années, le jetaient dans le ravissement. Alors, comme pour modérer chez eux les ardeurs qu'il ressentait lui-même, il leur donnait des conseils de prudence, ou leur ouvrait son cœur.

A l'un d'eux, qui avait obtenu quelques avantages à sa sortie du collège, il écrivait, en 1872 :

"Je le dis avec fierté, je suis heureux d'avoir été l'indigne instrument dont Dieu s'est servi pour opérer le relèvement des Acadiens. Sans doute il reste encore beaucoup à faire, mais la graine de sénevé est germée."

Il lui écrivait encore :

"Quant à moi, mon bonheur est et sera toujours de voir réussir tous les élèves qui auront acquis la science sous l'humble toit de ce collège qui m'est cher à plus d'un titre..... Dieu seul sait l'immense intérêt que je porte à ces jeunes gens qu'il m'a été donné de diriger dans le sentier difficile de la vertu et de la science. Oh ! si l'élève avait pu pénétrer la rude écorce du cœur du supérieur obligé de commander et quelquefois de sévir, il eût trouvé que l'amour du devoir et une affection toute paternelle étaient sans cesse en guerre. Aussi avec quelle anxiété j'envisage l'avenir des jeunes finissants ! Que de crainte de les voir échouer dans la carrière qu'ils ont choisie ! Quelle n'est pas mon inquiétude à la pensée que quelques-uns, en sortant du collège, seront peut-être privés des ressources pécuniaires nécessaires pour atteindre leur but !"

A un autre qui hésitait :

"Le temps est arrivé où les fils des victimes de Port-Royal et de Grand-Pré doivent prendre place au rang des autres nationalités. Allez hardiment !"

Il aimait ses paroissiens de Memramcook presque à l'égal de ses élèves, tous sans distinction, les plus déshérités autant que les notables, et son dévouement pour eux ne s'est jamais ralenti. Que de misères soulagées en secret, que de voisins réconciliés, que de familles brouillées remises d'accord à la suite d'une visite discrète, ou d'une douce parole de paix prononcée avec amour! Il procédait avec les humbles et les petits comme avec les grands et les puissants ; même courtoisie et même délicatesse exquise.

Que de fois les Pères et les élèves l'ont vu revenir triste et tout affligé de ses visites aux malades! "Un tel est mort, un tel va mourir," disait-il, en réponse aux questions qui lui étaient faites.

Un jour qu'il venait d'administrer un de ses paroissiens les plus aimés, ses confrères furent frappés de l'altération de ses traits: "Il est mort dans mes bras, leur dit-il. Tenez, son dernier regard me poursuit encore; son œil mourant, que je n'oublierai jamais, me disait:—Je me meurs, je me meurs. Mais sauvez-moi donc, mon Père! Faites donc au moins quelque chose pour moi!—Oh! que je comprends bien Jésus pleurant sur son ami, et le ressuscitant, ajouta-t-il. Mais nous, que pouvons-nous devant la mort? Puis, pour ramener la conversation à des idées plus sereines:—Ah! que notre bonne mère Eve nous en a préparé des misères avec sa curiosité et sa pomme fameuse! [1]

Il était de bonne composition, et la loi de la dîme ne fut jamais onéreuse pour les nécessiteux de sa paroisse. Souvent, ce qu'il recevait d'une main, il le donnait de l'autre. Une année qu'il faisait sa visite ordinaire du jour de l'an, une dame lui mit dans sa "carriole" [2] une magnifique *piroune*. [3]

1—La *Fameuse* est une pomme renommée des coteaux de Montréal.

2—Voiture d'hiver fine, en Acadie.

3—Une oie. L'oison de la *piroune* est un *piron*.

—C'est pour vous que je l'ai fait engraisser, lui dit-elle. Je veux qu'elle soit servie sur votre table.

A quelque distance de là, il s'arrêta à la maison d'un paroissien assez pauvre, qu'une longue maladie tenait cloué sur son lit. Les enfants à son arrivée s'éclipsèrent de tous côtés, comme une nichée d'oiseaux affolés.

—Mais pourquoi ont-ils peur de moi vos enfants ?

—Ils n'ont pas peur de vous, mon Père, mais ils sont mal gréés, [1] lui répartit la mère, qui avait eu le temps elle-même de mettre un fichu et de faire un brin de toilette.

—Ont-ils au moins de quoi manger ?

—Ah ! oui, mon Père.

—Je gage que vous ne leur avez pas fait de fricot, ni à la Noël, ni au jour de l'an ?

—Pour ça, non ; je n'en ai même pas à donner à mon *houme*, [2] qui pourtant en aurait bien besoin.

—Prenez ceci, lui dit-il, en revenant de sa voiture. Mais ne le dites à personne.

C'était la *piroune* de tout à l'heure, qu'il laissait à ces pauvres gens, avec autant de joie qu'en eut saint Martin, en une occasion pareille, à diviser en deux son manteau.

Ce trait dépeint le bon P. Lefebvre.

Aussi était-il profondément aimé de toute la paroisse. Sa parole faisait foi et loi. Le P. Lefebvre l'a dit, cela suffisait. Il n'est jamais arrivé qu'aucun de ses paroissiens soit revenu sur une décision rendue par lui.

A un reporter qui lui demandait si le P. Lefebvre était aimé à Memramcook, un paroissien, indigné, répondit un jour. " Vous n'entendrez point parler mal de notre prêtre [3] par ici. Si c'est cela que vous cherchez, vous ferez mieux d'aller ailleurs, " et, dessinant un geste significatif : " Je vous conseille, ajouta-t-il, d'y aller tout de suite. "

1—Mis, vêtus. Terme maritime qui se prononce *grayé*.

2—Homme.

3—Prêtre est synonyme de curé, en Acadie. Recteur a la même signification, en Bretagne.

Jusqu'à ses serviteurs et engagés qui, une fois entrés à son service, n'en voulaient plus sortir. D'aucuns poussèrent leur attachement jusqu'à l'héroïsme, témoin Bob.

Bob était un beau nègre de Saint-Domingue, intelligent et bien musclé, qui était venu s'échouer, avec un voilier, dans les eaux de Memramcook. Le P. Lefebvre le recueillit. Ce trait parut au fils de Cham, peu habitué à des procédés pareils, le fait d'une belle âme, et il se mit à aimer éperdument son bienfaiteur. Un jour, un Père le trouva à la station du chemin de fer Intercolonial, en frais d'assommer un paysan.

— Pourquoi fais-tu cela, Bob ? lui dit-il, en lui arrachant des mains sa victime.

— C'est lui moquer P. *Lefeuve ;* moi le punir.

Le paroissien, grand ami de la vigne, s'était, en effet, permis certaines réflexions peu séantes à l'adresse de son curé qui, le dimanche précédent, avait tonné contre l'ivrognerie ; et le sang de l'inflammable moricaud n'avait fait qu'un tour en entendant les remarques de l'ivrogne.

On ne badine pas avec l'amour.

Le P. Lefebvre était en toute occasion très aumônier. Il ne calculait pas, mais donnait de la part de son cœur. Comme Pasteur, il croyait qu'en fait de bien à répandre, le devoir ne cesse que là où le pouvoir manque. Mais c'était surtout quand il s'agissait de ses écoliers que sa charité ne connaissait plus de bornes. L'économe du collège m'affirme qu'il n'a jamais exigé d'un seul Acadien le tarif complet de la pension et de l'enseignement, qui pourtant n'était guère élevé. Pour les étrangers, même pour les riches, il trouvait moyen de placer des réductions de prix. C'était un besoin de son cœur de rendre service. Il a laissé monter des arrérages jusqu'à cinq et six cents dollars, sans congédier les élèves. Il était incapable d'en renvoyer un seul pour des causes d'argent. " Cela, ajoutait le digne économe, est plus admirable qu'imitable. "

Les traits de sa charité abondent. Profitant de son absence, le conseil de sa maison avait décidé de ne plus admettre un jeune Anglais, né d'un père protestant et d'une mère catholique, qui négligeait tout à fait de se mettre en règle avec la

caisse. Le P. Lefebvre arriva sur la fin de la séance, et vit cet arrêté dans le cahier des minutes.

— Vous n'allez pas renvoyer ce brave enfant? dit-il à ses Pères.

— Mais il n'a pas payé un seul dollar depuis cinq ans qu'il est ici.

— Soit, mais nous devons quelque chose à saint Joseph, notre protecteur.

— Saint Joseph, repartit l'économe, en a bien assez de solder les arrérages de vos douze apôtres. [1]

—Tenez, dit le P. Lefebvre de sa voix la plus enveloppante, quelque chose m'assure que ce jeune homme fera un prêtre. S'il devient jamais curé, vous savez que nous avons quelque chance qu'il nous rembourse.

Et l'arrêté fut rescindé au milieu des sourires malicieux qu'avait provoqués ce dernier trait.

Chez lui la charité prenait toutes les formes de la courtoisie. Il y en a qui donnent un morceau de pain comme d'autres un soufflet. Les nécessiteux l'avalent en s'essuyant le front. Le P. Lefebvre donnait avec les grâces de la charité. Par exemple, il n'y a pas d'hôtel public dans un rayon de trois milles du collège. Les parents et les étrangers en visite se trouvent dans l'obligation de s'asseoir à la table des Pères. L'hospitalité ainsi pratiquée leur paraît une affaire de nécessité. On voit bien la main qui donne, mais le cœur qui a tout préparé se dérobe. Ce procédé, tout comme l'autre, est certainement plus admirable que profitable aux finances du collège.

Un jour, il arrive chez lui une pauvre femme, mal vêtue et tenant par la main un petit garçon couvert de haillons. Elle expose sa misère au P. Lefebvre, et lui dit qu'elle ne peut trouver nulle part à s'engager ayant cet enfant avec elle. Il était déjà surchargé de protégés. Tout à coup, comme frappé d'une inspiration, il s'écrie : "C'est aujourd'hui la Saint-Joseph ! Je ne puis refuser l'hospitalité à cet exilé en Egypte." Alors,

---

1—Une année, le P. Lefebvre avait pris douze enfants à sa charge. On les appela les douze apôtres. Jamais choix apostolique ne fut plus malheureux.

prenant l'enfant par la main, il le mène au couvent et dit aux Sœurs: "Voici un enfant que saint Joseph vous envoie. Habillez-le convenablement. Je me charge de son éducation."

Une autre fois il se rend au couvent tout désolé. Cela se voyait qu'il avait pleuré.

—Sœur Léonie, dit-il avec embarras, j'ai un grand service à vous demander, bien difficile et tout à fait en dehors de vos fonctions.

Il lui expliqua que dans une famille de sa paroisse, dont tous les enfants avaient été atteints des fièvres, le père et la mère venaient d'en être frappés à leur tour, et qu'il était absolument nécessaire de leur porter du linge, et de nettoyer et désinfecter la maison. Une heure après, il partait en voiture, le visage rayonnant, en compagnie de trois religieuses.

— Où allez-vous donc, Père supérieur ? lui demanda un de ses professeurs, frappé du changement subit de sa physionomie.

— Au sucre, cria-t-il.

Le professeur le crut ainsi qu'il le disait. On était alors au printemps.

Ce qui légitimait ce quiproquo du sucre, devenu synonyme d'une visite aux malades, c'est cet incident qui avait fait rire aux larmes le bon curé de Memramcook, quand on le lui raconta.

Un petit malade qu'il avait plusieurs fois visité, et auquel il avait fait faire sa première communion, disait dans la candeur de sa reconnaissance : "Il n'y a pas de sucre aussi bon que celui du P. Lefebvre."

L'avant-veille de sa mort, il rencontre monsieur X. qui lui trouve l'air tout joyeux.

— Que vous est-il donc arrivé d'heureux, Père supérieur ? lui demanda-t-il.

— Deux familles pauvres sont venues me voir. Les temps sont durs. J'avais justement une couple de barils de farine.

Et il s'éloigna le visage radieux.

La force chez lui sortait de la douceur. C'est par le cœur qu'il régnait. Il avait l'âme d'un chevalier antique et la sensibilité d'une femme.

Il avait aussi, ce qui vaut mieux que l'esprit, les grâces de l'esprit :

"... la grâce plus belle encore que la beauté." [1]

La grâce est une culture dont le germe est dans l'âme.. Né avec un esprit moqueur et, au besoin, caustique, toutes les pointes de cet esprit s'étaient adoucies au frottement de son âme. Au lieu de briller, comme cela lui eût été facile, il se contentait d'être aimable, répandant, en conversation surtout, juste assez de chaleur et de rayons pour plaire, sans jamais brûler ni éblouir.

On a dit de sir John Macdonald qu'il savait se faire des amis, même en refusant des requêtes. Le P. Lefebvre ne savait pas refuser ; mais quand il le fallait absolument, il trouvait des réponses comme celle qu'il fit un jour à un Père qui lui demandait une soutane neuve, alléguant des motifs de charité :

— Prenons garde, mon cher Père, lui dit-il, charité *désordonnée* commence par soi-même.

La caisse de la communauté était vide, ce jour-là, sans aucun moyen visible de la reconstituer.

Ce qu'il imposait quelquefois aux autres, il le pratiquait volontiers lui-même. Il reçoit un jour — l'année qui suivit son arrivée à Memramcook — une dépêche de Mgr Sweeney l'appelant à Saint-Jean. Comme il allait prendre le train, à Shédiac, un ami lui fit observer que les prêtres du diocèse n'allaient pas à Saint-Jean en soutane.

— Comment ferai-je alors ? dit-il à son ami ; je n'ai pas de pantalon convenable ; celui que je porte est à deux étages [2], et il n'y a pas dans cette partie du pays de magasin de confections ?

Il accepta avec une gaieté bruyante "l'indispensable" que lui prêta son ami. Celui-ci en me racontant la chose me pria de n'en point parler "dans mon livre", pour ne pas jeter de

1—La Fontaine.

2—Fait de drap fin par le bas et d'étoffe "du pays" par le haut.

ridicule sur le P. Lefebvre. Le sublime touche, en effet, au ridicule, et quelquefois à la folie. Mais de grossiers détails peuvent aussi ouvrir un jour sur les âmes. Platon voyait l'orgueil de Diogène à travers les trous de son manteau. Dieu voit, sans doute, la charité de ses saints dans leur dénûment volontaire. " Ma soutane rapiécée, disait le curé breton de Louis Veuillot, paraîtra au grand jour du jugement dernier comme une pourpre brillante ; ma pauvre étole usée lancera d'éternels rayons."

J'ai parlé de l'esprit du P. Lefebvre. Ce passage d'une lettre qu'il écrivait à Saint-Laurent, durant les grands froids de 1872, pourrait en faire saisir la teinte : " Cent sept élèves grouillent dans notre salle de récréation. C'est une grande économie de bois."

Il aimait venir à la récréation voir ses enfants s'amuser et quelquefois prendre lui-même part à leurs jeux, surtout dans les commencements du collège. Ces rapports n'engendraient pas la familiarité chez les enfants, parce qu'il savait toujours rester digne. Un regard, un sourire, une parole de lui les électrisait. En me rappelant ces choses, je comprends la fascination exercée par Napoléon sur ses soldats.

Une fois qu'il jouait aux dames avec un polisson d'écolier, celui-ci lui dit sans réflexion : " Mais je crois que vous trichez, mon Père ? "

Le P. Lefebvre sourit.

—Non, mon ami, je ne triche pas. Il ne faut jamais tricher, même pour s'amuser. Je connais mieux que toi la partie, voilà tout.

L'enfant, voyant qu'il avait manqué de respect, en eut une douleur extrême. Le supérieur le consola doucement.

C'est ce même enfant qui répondit, un jour qu'on demandait ce qu'étaient les Récollets :

" Des missionnaires, dit-il, auxquels les sauvages du Canada coupaient le cou, et que l'on envoyait ensuite en Acadie, après les avoir recollés."

Que si cet amour du jeu chez le P. Lefebvre scandalise le lecteur, qu'il se rappelle que saint Ignace de Loyola, l'austère

fondateur de la Société de Jésus, joua contre un évêque une partie de billard dont l'enjeu était, pour le saint la privation de sa liberté durant un mois, s'il perdait, et pour le dignitaire ecclésiastique, le retour à une vie meilleure. L'évêque perdit... et se convertit.

A une partie de *base-ball* ("soule"), jeu national des Américains, entre les écoliers de l'université de Mount-Allison et les siens, la divinité qui préside à ces sortes de joutes semblait décidément favoriser les étrangers. Ils avaient déjà gagné la première et la deuxième partie. Le tournoi se faisait sur le terrain du collège. Il était là lui-même, et, voyant les siens plier, il marchait fiévreusement de long en large à côté des joueurs, l'œil enflammé, les lèvres exsangues. A la troisième partie perdue, n'y pouvant plus tenir, on le vit s'éloigner du côté d'un bois avoisinant. Quelqu'un des Pères, allant dans cette direction, le trouva récitant son chapelet.

—Comment va la partie? lui demanda-t-il avec un grand calme.

—Nos élèves reprennent courage.

Il s'enfonça un peu plus avant dans le bois.

A quelque temps de là, un domestique se trouvant à passer de son côté, il l'appela.

—Comment va la partie?

—Nos élèves sont devant.

—C'est bien.

Et il s'en revint, sans rien dire, pour être témoin de la fin du tournoi, où ses enfants eurent le dessus. [1]

A la suite des fortes pluies d'automne et quelquefois des doucins du printemps, la grande prairie naturelle qui s'étend en face du collège, sur un parcours de huit milles, en suivant le cours de la rivière, se couvre d'eau, dont une gelée opportune fait une immense nappe de glace. C'est, au propre, le

---

1—A quatre-vingts ans, le cardinal Manning accepta l'invitation d'être présent à un tournoi de *cricket* entre les élèves d'Eton et ceux d'Harrow, son vieux collège, son *Alma mater*, comme disent les Anglais. Se trouvaient là, du côté des *Harroviens*, sir Robert Peel, lord Spencer, George Russell, Ashley, etc.

débordement des grandes eaux de la joie, le triomphe des patineurs, c'est-à-dire de tous les écoliers de Saint-Joseph, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

Le P. Lefebvre, dans ces occasions-là, ne manquait pas de venir évolutionner au milieu de ses élèves, monté sur une fantastique paire de patins, dont la tête relevée s'enroulait sur elle-même en demi-spirale, cadeau de quelque admirateur de Saint-Eustache. Il patinait merveilleusement, se balançant avec une grâce parfaite sur l'un et l'autre "écart" de ses patins.

—Voyez comme il louvoie bien! s'écria, en le voyant pour la première fois, un vieux marin de Memramcook.

Cette grâce du P. Lefebvre, dans le maintien, dans le geste, dans toute sa personne, lui était naturelle. Il avait sans s'en douter le marcher d'un grand acteur sur la scène. Quand il passait, ses écoliers, les étrangers même, s'arrêtaient pour admirer son port. Virgile reconnaissait à sa démarche — *incessu patuit Dea*—l'auguste épouse de Jupiter s'avançant au milieu de toutes les divinités de l'Olympe.

C'était surtout à l'autel que le grand air sacerdotal du P. Lefebvre impressionnait. Le voir célébrer les saints mystères inspirait le recueillement, et portait les assistants à l'adoration de la Victime qu'il adorait lui-même.

Une année qu'il se rendait à Montréal en bateau à vapeur, accompagné de l'un de ses élèves, un touriste américain, qui l'avait longuement observé, [1] demanda à l'enfant si c'était un évêque.

—C'en est un, répondit l'espiègle et menteur écolier.

—J'en étais sûr, repartit le Yankee, c'est un *noble looking man*, qui m'a l'air pieux, car il lit souvent sa Bible.

1—Les Acadiens disent aussi dans le même sens, *rouillé*.



CHAPITRE DIX-HUITIÈME

Portrait. — Chez les Pères de la communauté. — A-t-il opéré des miracles? — Préférait la sainte Vierge à Diana Vaughan. — Son esprit de justice. — Etait né orateur. — L'enseignement au Canada. — Il était un homme de progrès. — Le progrès humain. — Autorité des parents. — Punitions avilissantes. — Trait.

Il était de taille un peu au-dessus de la moyenne, avec un air de grand d'Espagne. Les sourcils étaient noirs, et, sous leur forte arcade, le regard, vif et doux, jaillissait avec une pénétration puissante. Sa bouche, naturellement moqueuse, avait une expression habituelle de bienveillance et de bonté, qui faisait quelquefois place à une grande sévérité. La main, le nez étaient parfaits. Deux ou trois grains de petite vérole ponctuaient son visage qui était d'un ovale régulier, mais plutôt long. On eût dit, quand il s'animait, qu'une lumière intérieure sortait de lui.

Lorsqu'il parut, pour la première fois, en chaire à Memramcook, un paroissien traduisit ainsi ses impressions, au sortir des offices :—Ce prêtre-là a une grande mine dans la face.

C'est embellir le beau que d'y joindre le grand [1].

Aimable et poussant la courtoisie jusqu'à la vertu, tolérant pour les personnes au point de pouvoir, comme saint François d'Assise, ressembler à un pécheur en compagnie des pécheurs, sa présence, cependant, inspirait toujours beaucoup de respect. Il imposait à ses supérieurs mêmes, qui ne s'expliquaient pas l'ascendant inconscient qu'il exerçait sur eux. " J'étais très

1—Hugo, *Toute la lyre*.

familier avec lui en récréation et à la salle," me disait un de ses Pères ; "mais quand j'entrais dans sa chambre, je me sentais saisi. Plusieurs de mes confrères m'ont avoué la même chose."

Il faisait rarement part à ses Pères de ses peines intérieures, même aux jours des grandes tribulations. Dans ses plus profonds abattements, sa figure restait toujours sereine. Il gardait pour lui seul la douleur. Mais la joie, il la répandait au dehors. Le moindre flot en faisait déborder son cœur. C'était un breuvage jaillissant, dont il fallait que tout le monde eût sa part. Nous avons vu comme ses plus grandes joies lui venaient de ses élèves, qu'il suivait, dans le monde, au séminaire, en religion. Leurs triomphes le mettaient dans le ravissement ; mais, d'autre part, leurs dures épreuves, leurs insuccès, le jetaient dans une tristesse morne dont il souffrait profondément.

L'été qui précéda sa mort, il se trouvait, la veille de la distribution des prix, chez les Sœurs, à l'infirmerie, malade, avec l'ordre formel de son médecin d'éviter toute émotion, et même d'assister à la séance de fin d'année, le lendemain. Dans la journée, une dépêche arriva de Washington, annonçant que l'un de ses gradués de l'année précédente, un jeune O'Leary, qui suivait le *Post graduate course* de l'université de Georgetown, à Washington, y avait décroché les plus fortes timbales : prix de philosophie, prix de français, prix d'excellence.

Personne n'osait en porter la nouvelle au supérieur.

Comme on était à table pour le souper de six heures, on s'entretenait, au réfectoire des Pères, de cet événement bien glorieux pour l'université de Memramcook. Je laisse ici la plume à l'un d'eux. Le lecteur verra par lui-même que tout n'est pas morose au dedans du cloître, et que l'esprit, même assaisonné de fine malice gauloise, fleurit très bien parmi les religieux.

"L'appétit, quelque peu distrait par cet incident, commençait à reprendre ses droits. Frère George, avec sa promptitude habituelle, mangeait déjà des yeux son deuxième plat de hachis ; le Père du Musée en était rendu à sa quatrième botte de salade ; l'ascétique Lazare se perdait dans le *foro*

interio de saint Alphonse de Liguori ; Berthiaume dégustait scientifiquement sa troisième pinte de lait ; le bon P. Lecours ramassait ses *rapaillages ;* Tessier attendait son pousse-café (il l'attend encore) ; le P. André Cormier, qui se trouvait en visite au collège, allait partir pour Shédiac en passant par Moncton, quand tout à coup un bruit assourdissant, une clameur semblable au débordement des grandes eaux, se fait entendre. Des applaudissements à ébranler le collège frappent nos oreilles à travers les murs. C'était le P. Lefebvre qui arrivait au réfectoire des élèves. Quelqu'un lui avait annoncé la nouvelle et, n'y tenant plus, il venait, pâle et la voix brisée par l'émotion, la communiquer à ses enfants.

" Le lendemain, il présida à la distribution des prix, et prononça l'une des plus vibrantes allocutions de sa vie. Sa belle voix d'or lui était revenue. Ce fut, hélas ! son chant du cygne."

Quelqu'un a dit de de Lesseps que, s'il eût été un ingénieur, il n'eût jamais entrepris le creusement du canal de Suez. L'observation s'applique au P. Lefebvre. Il n'eût jamais entrepris la construction de sa bâtisse en pierre, s'il eût été un financier ; et un homme d'affaires n'eût pas réussi à fonder le collège de Memramcook. La fondation de ce collège est un acte de foi et d'amour, et non pas d'administration. Là où l'esprit se confond, il reste encore aux saints des ressources ; la folie apparente est quelquefois le dernier mot de la sagesse ; c'est ce qui faisait dire à Pascal que la foi en Dieu est la suprême habileté du calcul humain.

Une discussion s'était élevée un jour entre des ouvriers, à Moncton, relativement aux pouvoirs respectifs des prêtres et des ministres. Un Acadien, du nom de Robichau, accablé par le nombre de ses contradicteurs, qui tous étaient des protestants, se hasarda de dire que les prêtres catholiques faisaient quelquefois des miracles, et que ce pouvoir n'avait pas été donné aux ministres protestants.

Des huées accueillirent cette hardie affirmation.

Un ouvrier qui n'avait rien dit (il appartenait à l'Église anglicane) s'avança au milieu des discutants, et, s'appuyant sur sa hache :

— Ce *Frenchman* a raison, dit-il à ses compagnons, les prêtres catholiques peuvent faire des miracles. Moi qui vous parle, j'ai vu le P. Lefebvre de Memramcook en faire un.

Tous, jusqu'au contremaître, s'approchèrent pour l'écouter.

— "C'était, continue-t-il, l'année dernière, au village des Beaumont.

"Le *refoul*[1] avait été effrayant, et la marée montait; les "levées" étaient emportées, et la mer commençait à charrier les bâtiments situés sur les bords du marais. Elle arrivait aux habitations et montait toujours. La terreur était au comble parmi les gens : on croyait à un nouveau *Saxby gale.*

"Quelqu'un fit remarquer que le P. Lefebvre se trouvait dans le village. On alla aussitôt le chercher.

"Lui s'avança tranquillement au bord de la rivière, et, ayant tracé avec un bâton un sillon, à l'endroit où les vagues étaient arrivées, il se mit à lire sa "Bible" en se promenant lentement.

"Les flots continuèrent de rouler, mais ne dépassèrent pas la ligne tracée par ce prêtre de Rome.

"Ce que je vous dis là, moi, protestant, je l'ai vu de mes yeux et vous l'affirme sur ma parole."

Il parlait comme sous l'empire d'une forte émotion.

Les ouvriers reprirent leur ouvrage, et pas un n'osa contredire cette étrange affirmation.

Mais a-t-il opéré des miracles ? me demandera-t-on. Je ne le crois pas, et j'en serais presque fâché, pour mes concitoyens et moi.

Les grands thaumaturges surgissent aux époques des grandes dépravations humaines : au treizième siècle, lorsque l'amour de Dieu, au rapport même des moines de Saint-Fran-

1—Rat d'eau ou mascaret, que les Anglais appellent *the bore.* C'est la première lame qui précède le retour de la marée dans les tributaires de la baie de Fundy, et qui roule, haute de six à dix pieds, avec un bruit sourd.

çois parcourant l'Italie, la France, l'Allemagne, semblait disparu de la terre, noyé dans l'amour des richesses, des dignités et de la luxure ; au temps de la réforme protestante, lorsque la simonie, d'un côté, les ambitions effrénées, de l'autre, les scandales chez les grands, l'absence de fraternité partout, couvraient la chrétienté. Dieu les suscite encore pour l'évangélisation des infidèles ; et lui-même a prouvé sa divinité en guérissant miraculeusement les malades et ressuscitant les morts.

Pourquoi des prodiges, pourquoi des miracles en Acadie ? Tous ceux d'entre ses enfants, sans une seule exception connue, qui ont conservé leur langue française, croient d'une foi vivante et active en l'Église catholique. Abraham et les douze apôtres sortiraient du tombeau sans éclairer ceux qui n'y croient pas. Au reste, le privilège d'opérer des miracles, pour être une très forte présomption, n'est pas une preuve absolue de sainteté.

J'imagine que s'il nous vient un saint héroïque et thaumaturgique, au Canada, il ressemblera au curé d'Ars. Sa religion ne consistera pas à chercher éperduement, pour les exposer au public dans les gazettes, les défauts réels ou supposés du prochain, par zèle excessif de la maison du Seigneur, ni à faire croire aux gens que tous ceux qui pensent différemment de lui sont des adorateurs du démon ; mais, au contraire, qu'il enseignera qu'une religion pareille, fût-elle, quant à la lettre, de la dernière orthodoxie, si elle n'a pour elle ni charité, ni humilité, ne vaudra peut-être pas, au jugement dernier, l'honnête administration de l'Indou vivant dans l'erreur invincible, et pratiquant de bonne foi les préceptes de Vichnou.

Prêtre d'une absolue soumission à l'autorité doctrinale de l'Église et à la hiérarchie, le P. Lefebvre exerçait jalousement la vigilance que commande l'Évangile. Comme saint Ignace, il se gardait de mettre la prière à la place de la vertu et les paroles à la place des actes, quoiqu'il fût un fervent de la prière et un maître de la parole. Il croyait aux agneaux, mais refusait sa foi aux loups couverts d'une toison. Par exemple, il faisait une distinction entre le *Grand coup*, quoique écrit

par un ecclésiastique, et le jugement dernier ; comme docteurs de l'Eglise, il mettait M. Léo Taxil et le Dr Bataille fort au-dessous de saint Paul et de saint Augustin, et il n'échangea jamais le culte de la sainte Vierge contre celui de Diana Vaughan.

Croyances parasitiques qui sont de l'ivraie dans le champ du père de famille ; que les âmes neuves et qui reçoivent leurs idées toutes faites, confondent sincèrement avec le bon grain ; et qui, sous couleur de mettre l'Église à l'abri de ceux qui l'attaquent, ouvrent le champ à ceux qui l'exploitent.[1]

Le trait suivant, pour ceux qui savent ce qu'il y a dans ce pays de prévention (quelquefois justifiée, malheureusement) contre tout ce qui émane de la France contemporaine en matière d'instruction scolaire, a de quoi surprendre.

L'*Alliance française* de Paris, mise au courant des efforts, souvent entravés, que fait la société nationale de l'Acadie, *l'Assomption*, pour répandre l'enseignement du français dans les écoles de la Nouvelle-Ecosse, offrit généreusement de pourvoir ces écoles de livres de lecture, histoires, géographies, traités rudimentaires des sciences, etc., et envoya au conseil de direction une soixantaine de volumes sous forme d'échantillons divers.

Le Conseil rapporta la bonne nouvelle au P. Lefebvre et soumit à son examen les livres de l'Alliance française.

Au lieu de commencer par jeter au feu avec fracas tous ces ouvrages maçonniques et sataniques, de dénoncer pour irréligion la société nationale acadienne, que pense-t-on qu'il fit ? Il examina attentivement tous ces livres, les fit scruter par une commission de ses professeurs, et, mis en connaissance de cause, il en recommanda l'usage dans les écoles acadiennes. Il recommanda surtout certains livres de lecture où sont illustrés et nommés les instruments aratoires et mécaniques dont se servent habituellement les cultivateurs et les ouvriers, et que nous désignons souvent ici par des mots étrangers,

1—"Prends les petits renards qui démolissent la vigne."—*Cantique des cantiques.*

faute de connaître les noms dont on les appelait au siècle de Louis XIV et qu'ils portent encore.

Il songea sérieusement à en introduire un certain nombre dans son collège.

Un seul ouvrage fut rejeté, *l'Esprit des bêtes*, recueil de traits et d'anecdotes pris sur le vif, et propres, selon lui, à trop rapprocher la bête de l'homme, " héritier du royaume," sans être, cependant, plus accentués que ne l'est sur ce sujet la philosophie de Montaigne. Peut-être aussi le P. Lefebvre se souvenait-il de la célèbre hypothèse de l'animal-machine de Descartes, et de la controverse théologique qu'elle suscita en France, au commencement du dix-septième siècle.

Quoi qu'il en soit, il osa recommander ce qu'il y avait de bon dans ces ouvrages, et ne condamna que ce qu'il y trouva, après examen, de répréhensible ou de dangereux.

Une particularité chez le P. Lefebvre ; il ne disait jamais : j'ai construit telle église, j'ai bâti ce presbytère ; mais j'ai fait construire ce presbytère, ma paroisse a bâti cette église. La vérité lui semblait préférable à la gloire.

Si un de ses paroissiens eût différé d'opinion avec lui, il n'eût pas considéré cela un péché irrémissible ; mais il eût entendu ses raisons, et, si elles lui eussent paru bonnes, il s'y fût volontiers rangé, sans croire ravaler pour cela la dignité de Dieu, ni compromettre son Eglise. Le fond de sa dignité, à lui, était fait de justice et de charité ; et il ne lui arrivait jamais de confondre la gloire du Père éternel avec la sienne. Il croyait que plus une personne est élevée et apparemment irresponsable, plus il lui incombe d'être juste et courtoise envers le prochain. La dignité qui se refuse à reconnaître un tort ou à réparer une injure, lui paraissait ressembler comme un frère à de l'orgueil.

Telle est aussi l'opinion de tous les saints et notamment de saint Bernard, qui, dans ses lettres au pape Eugène III, dit là-dessus des vérités qui sembleraient des impertinences, sous la plume d'un laïque. [1]

1—" Le pardon des injures n'est pas un manque de dignité." Le P. Français, supérieur général de Sainte-Croix.

Il était du petit nombre de ceux qui sont nés orateurs. Jeune enfant, il s'exerçait, seul, ou en présence des plus discrets parmi ses compagnons de jeu, aux intonations.

Il leur adressait très sérieusement de longues harangues avec force gestes grandioses. Tout lui revenait sous la forme de discours; le bruissement de la forêt, la plainte des vents, toutes les voix qui chantent dans la nature, toutes celles qui pleurent et font pleurer, lui semblaient des voix humaines. Ravi, il les écoutait, les regardait parler; puis il essayait de reproduire sur le mode entendu leurs accents profonds.

Démosthène aussi, le plus grand des orateurs de la Grèce, avait été pris dès son bas âge par l'obsession de l'éloquence; jeune homme, il se retirait dans une grotte pour parler aux échos de la forêt, ou s'arrêtait devant le rivage de la mer pour haranguer les flots soulevés. On le crut fou. Les compagnons de Camille Lefebvre se moquèrent de lui. Il s'en aperçut et laissa faire. Un jour, au milieu d'une partie de jeu très animée, il quitte tout à coup ses petits amis et disparaît. On le retrouve sous un grand orme, à la lisière de la forêt, pérorant à tue-tête.

M. l'abbé Morin, [1] le vénérable curé de Saint-Jacques-le-Mineur, qui a bien connu Camille dans son enfance, me confirme ces détails qui m'avaient semblé assez étonnants, et ajoute ce trait qui pourrait aussi bien être une douce épigramme des prédicateurs d'antan qu'un éloge de l'éloquence juvénile de son ami : " Quand il avait entendu un sermon dans une retraite, m'écrit-il, il le répétait mot à mot à la maison, faisant pleurer tout le monde, plus même que n'avait fait le directeur de la mission. "

Mettons que le directeur de la mission eût de l'éloquence, l'enfant en avait certainement davantage.

C'est ainsi qu'il a dû, lui dont l'oreille était fine, la parole sonore et richement timbrée, le sens esthétique merveilleux, perfectionner sa diction et lui donner cette chaleur, ce ton naturel, cette onction, cette flexibilité, cette véhémence, cette

1—Il vient de mourir.

douceur, qui firent de lui l'un des orateurs les mieux doués qu'il m'a été donné d'entendre, soit au Canada, soit en Europe.

Tout dans sa personne respirait l'éloquence ; son port était imposant et gracieux,

" Son geste large ouvert s'envolait comme une aile, " [1]

et sa phrase, qui péchait assez souvent au point de vue de la correction, était toujours nombreuse, avec une grande abondance et un contour sculptural. Il était un enchanteur d'oreilles, un fascinateur des foules haletantes.

Cicéron affirme que le propre du grand orateur, c'est de paraître tel, même aux yeux du peuple.

Au carême de 1865, il prêcha une retraite de plus de huit jours, sa première à Memramcook. Les maisons restaient désertes, et la paroisse se réfugiait à l'église.

— J'avais sept ans, et on me laissait à la maison pour garder les enfants, me disait monsieur X., aujourd'hui l'un des premiers citoyens de l'endroit. [2]

Sa prédication rappelait ce qu'on lit de celle de saint Antoine de Padoue. Pour entendre le grand saint les villes se vidaient. Il se trouva, un jour, en pleine campagne, entouré de 30,000 personnes. Cette puissance de la parole fait comprendre l'autorité souveraine et indépendante du miracle du plus grand des prédicateurs, Jésus, que la foule des Juifs suivait des jours entiers le long des lacs et jusque sur le sommet des montagnes, oubliant à l'écouter le boire et le manger.

Il fit, en différentes occasions, des missions dans chaque diocèse du Nouveau-Brunswick, de l'île du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, et toujours avec le même succès prodigieux. Les triomphes qu'il préférait étaient les conversions et

1—Richepin.

2—Dans son rapport aux *Directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi*, à Paris, daté le 3 décembre 1866, Mgr Rogers, évêque de Chatham, écrivait : " Durant la mission que je fis l'automne dernier, le R. P. Lefebvre, de la congrégation de Sainte-Croix, prêcha tous les jours ; et, par son ardente éloquence, électrisa tous ceux qui l'entendirent. "

les retours à Dieu. Beaucoup allaient l'entendre qui ne comprenaient pas un mot de français.

Ce qui donne à son éloquence évangélique son dernier cachet de perfection, c'est ce témoignage véridique que me fournit un des Pères qui l'accompagnèrent le plus souvent dans ses stations. "Jamais, après le sermon, ai-je pu lire sur sa figure cette expression : — Voyez comme j'ai bien parlé ! Pas la plus légère allusion à ses discours, même dans l'intimité."

Ce trait est plus grand que ses plus grands mouvements d'éloquence. Tenir les foules suspendues à ses lèvres et rester humble dépasse l'effort humain. On rapporte que Lacordaire, pour réprimer les bouffées de satisfaction qui s'élevaient dans son âme après ses prodigieux triomphes oratoires, à Notre-Dame de Paris, s'enfonçait une pointe d'acier sous les ongles, jusqu'à ce que la douleur physique eût ramené chez lui la notion de son néant.

La nature avait fait du P. Lefebvre un éducateur, un pétrisseur d'âmes. Il était moins un meneur d'hommes qu'un initiateur de l'enfance. Sa mission se résume dans le collège Saint-Joseph, qu'il était prédestiné à fonder, comme Mgr de Laval, le séminaire de Québec.

En tant qu'éducateur Mgr de Laval n'a pas été dépassé dans sa province d'adoption, ni peut-être égalé. Ce grand évêque avait de l'éducation une idée large et progressive ; il osa, sans pour cela forfaire à la doctrine, ne pas se borner à copier paresseusement le programme du séminaire de France où il avait puisé son éducation. Il étudia les besoins de la colonie et y pourvut.

L'enseignement dans notre pays est, pour la plupart de ceux qui l'exercent, un état, et pour un bien petit nombre seulement une étude. Le premier venu peut enseigner le latin, et souvent l'enseigne. Sans savoir deux mots de botanique ou de géométrie, et sans avoir jamais entendu parler de la méthode de Jacotot, je puis m'installer dans la chaire du professeur des sciences naturelles et des sciences exactes. Tout ce dont j'ai besoin pour former des savants à mon image et ressemblance, c'est un traité, dont je ferai apprendre par

cœur à mes écoliers le texte qu'ils réciteront en classe. S'il s'agit de traduction, le livre encore fera mon affaire. Il n'est pas nécessaire de comprendre Virgile, il suffit de le traduire. Le professeur, dans la plupart de nos institutions secondaires, est le répétiteur du livre.

Il résulte de ce système d'enseignement que la mémoire, faculté auxiliaire de l'esprit et l'une des moins élevées, devient la qualité maîtresse de l'intelligence; que l'élève le mieux doué est celui qui en est le plus richement pourvu. Le caractère, l'esprit de recherche et d'initiative, le jugement se développant par la comparaison des idées et des faits entre eux, le sentiment de la dignité personnelle, l'observation, la raison, la volonté, toutes choses qui, avec la religion, font l'homme, passent souvent après la mémoire.

Système facile qui dispense le professeur de connaître par lui-même ce qu'il enseigne et la manière de l'enseigner.

L'approfondissement de cette question, que je ne fais ici que toucher, expliquerait peut-être comment il se fait que les premiers-prix dans nos collèges sont rarement ceux qui réussissent le mieux dans le monde.

Dans les choses d'enseignement le P. Lefebvre sortait de la routine, au point de ne pas croire que l'habit infuse la science, ni même nécessairement la vertu; et, ne le croyant pas, il n'essaya jamais d'en imposer la doctrine au peuple comme une vérité naturelle et encore moins comme un dogme révélé.

La compétence des professeurs auxquels il confiait ses classes fut de tout temps sa vive préoccupation. C'était pour lui une affaire de conscience, parce que c'est une affaire de justice. Les missions providentielles ne suppriment pas les responsabilités humaines; et sa conscience, à lui, n'était pas atrophiée par la routine.

Nous savons comme il aimait l'Acadie; comme ses travaux, ses angoisses, ses succès l'avaient attaché à son cher collège; comme il espérait y laisser ses os, après y avoir dépensé sa vie goutte à goutte. Eh bien! une année qu'on lui enlevait un de ses professeurs pour le nommer supérieur à Saint-Laurent, quelques jours seulement avant l'ouverture des

classes, et qu'il lui était impossible de le remplacer par quelqu'un de suffisamment compétent, il demanda à être relevé de son poste de supérieur à Memramcook.

Il alla en confidence consulter un théologien pour s'assurer si, dans ces conditions, manquant de professeurs compétents, et vu son état de santé, il pouvait *en conscience* continuer de rester à la tête de son collège.

Je laisse ce trait rare à la méditation des directeurs d'établissements d'éducation. [1]

Il aimait ses professeurs et s'attachait à eux ; mais il ne les gardait jamais contre leur gré à Memramcook. Il ne pouvait tolérer dans son collège un maître qui ne s'y plaisait pas, qui n'avait pas un bon mot pour sa maison, pour ses écoliers. Celui-là était sûr d'avoir son *exeat.*

" C'était un homme de progrès, m'écrit le R. P. Girard. Il aurait désiré mettre en pratique tout ce qu'il voyait de bon chez les autres."

Le progrès, c'est la création continuée, ne l'oublions pas.

Pour être un homme de progrès dans les choses d'éducation, " il ne faut pas s'asseoir aux portes des cimetières, pleurant sur

---

1—Cette nécessité d'avoir, dans les maisons d'éducation religieuse, des professeurs d'une compétence égale à celle qui est exigée dans les universités laïques, fait aujourd'hui l'objet des plus louables et des plus incessants efforts du supérieur général de l'ordre de Sainte-Croix, le R. P. Français. Puisse sa voix être entendue, non seulement de sa communauté, mais du Canada tout entier.

S'adressant à ses profès, il leur écrivait tout récemment encore : " Je n'hésite pas à déclarer que l'étude des sciences doit désormais avoir sa place à côté de la théologie et de l'Écriture sainte... Il faut que le prêtre soit instruit, non seulement pour lui-même, mais aussi pour le peuple... *Débarrassons-nous d'abord de la vieille routine.*"

Il faut que cette question de la compétence des professeurs dans nos maisons d'éducation canadiennes ait été sérieusement agitée à Rome, puisque le souverain pontife, Léon XIII, dans sa dernière encyclique touchant les écoles catholiques du Manitoba, recommande expressément " que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles requièrent, naturelles et acquises," afin que les écoles catholiques " puissent rivaliser avec les plus florissantes par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement."

La communauté de Sainte-Croix envoie, depuis quelques années, un certain nombre de ses professeurs se perfectionner dans les grandes universités ; le R. P. Tessier vient de passer deux ans à celle de Washington, et le R. P. Guertin, un autre professeur de Memramcook, prêtre aussi lui, a suivi, l'année dernière, les cours spéciaux de Harvard, université protestante. L'un et l'autre sont revenus, aussi bons catholiques que devant, et meilleurs professeurs.

des tombes qui ne s'ouvriront pas, et oubliant le monde qui marche de l'avant."[1] Il faut, quand on est du métier, concevoir d'abord que ses propres méthodes soient susceptibles de perfectionnement, ce qui est à peu près impossible au préjugé humain, si l'on ne va soi-même étudier, sans parti pris, ce qui se fait chez les autres ; en second lieu, il faut avoir assez d'humilité et être suffisamment dépouillé d'amour-propre pour admettre que d'autres, même des protestants, puissent avoir en éducation des systèmes supérieurs aux siens, au moins sous certains rapports.

C'est parce que les mandarins chinois ne conçoivent ni n'admettent ces choses, que l'immense empire du Milieu s'est immobilisé depuis trois mille ans. Ils étaient, au temps de leur première grandeur, le peuple probablement le plus policé de la terre. Ils sont aujourd'hui aussi civilisés qu'ils l'étaient il y a trois mille ans, n'ayant ni avancé, ni reculé. Or, voyez comme ils sont dépassés !

Ne sont-ils pas un exemple vivant de l'orgueil puni, stérilisé, par l'aveuglement ? Car s'immobiliser pendant que l'humanité marche, c'est se suicider. Quelqu'un d'autorisé l'a déclaré positivement : "Celui qui n'avance pas recule." Cette loi est fatale.

Oh ! que c'est une erreur funeste de faire pénétrer dans la conscience publique cette idée, née des préjugés, c'est-à-dire de l'orgueil et de la paresse, que le progrès c'est le mal ! que toute amélioration dans les méthodes du passé, c'est de la révolution contre l'ordre ! " L'homme est un dieu tombé." La perfectibilité, ou pour mieux dire le relèvement, est la première nécessité de sa condition de déchu. Le champ de cette perfectibilité embrasse tout le cycle soumis à sa double nature, physique et spirituelle ; il va de la matière au monde intellectuel, du monde intellectuel au monde moral, et de là il arrive aux pieds de Dieu, où il s'épand comme un fleuve dans un océan infini.

On a peur du progrès qui est une ascension vers Dieu ! Mais voyez jusqu'à quel point de perfection les saints ont

1—Mgr Ireland.

porté la nature humaine. Créé un peu au-dessous des esprits, l'homme a lutté avantageusement contre l'ange avec Jacob, et l'a dépassé avec la Vierge Marie. Dans l'ordre matériel, le champ du progrès possible est aussi illimité que la nature elle-même.

Qu'importe ensuite si le mal, qui s'infiltre partout, s'introduit aussi dans le progrès humain. N'a-t-il pas pénétré dans le lieu saint ? Et ferme-t-on, à cause de cela, les portes du sanctuaire ?

Ce qu'il faut pour rendre saines les aspirations vers le mieux et le meilleur, vers la science humaine et le progrès universel, c'est de faire ouvrir le chemin par l'éducation chrétienne, c'est l'Eglise élevant au-dessus du boisseau son flambeau divin et éclairant la voie. " Que parmi les catholiques se trouvent les historiens les plus érudits, les savants les plus expérimentés, les philosophes les plus habiles, et l'histoire, la science, la philosophie, ne seront plus en divorce avec la religion."[1]

Les grands savants, au moyen âge et durant la renaissance, se recrutaient dans les cloîtres, où ils occupaient les chaires d'enseignement. Pendant de longs siècles, ils se sont passé de main en main le flambeau. Quelles lumineuses *révolutions* n'ont-ils pas faites dans le monde !

Pressées par le grand Léon XIII, les congrégations enseignantes de France sont entrées aujourd'hui en concurrence avec les lycées et les écoles techniques de l'État, sur leur terrain, avec leur propre programme. Voici déjà que leurs élèves reviennent des concours de l'Université chargés de couronnes. La religion y gagne l'appui de la science, et celle-ci se réconcilie avec la religion, sa sœur aînée. Et le salut national sort de là.

Les États-Unis possèdent, à l'heure qu'il est, deux ou trois universités catholiques égales, sous le rapport de l'enseignement scientifique, aux meilleures universités protestantes. De ce nombre est l'université Notre-Dame de l'Indiana, dirigée

---

1—Mgr Ireland.

par les religieux de Sainte-Croix [1]. Que ces établissements retournent demain aux anciens programmes de deux cents ans passés, et le prestige catholique tombera perceptiblement, dans la grande république américaine. C'est ce qui faisait dire à Mgr Ireland, dans son livre hardi, mais nécessaire, *l'Église et le Siècle :* " Nos écoles catholiques doivent être modernes dans leur programme et dans leur méthode, afin que les hommes qui en sortent soient des hommes du vingtième siècle et des hommes de l'Amérique... Notre siècle s'est épris de savants, et l'Église sera jugée à la mesure de l'intelligence... Il faut qu'elle reprenne le sceptre de la science qu'elle a glorieusement tenu en main, autrefois... Faisons marcher la science avec la baguette de la religion... Je crois que Dieu attend que le présent soit meilleur que le passé, et l'avenir meilleur que le présent." C'est aussi la doctrine de saint Ignace de Loyola.

Dans l'esprit de Mgr Ireland, et je peux bien ajouter, de Léon XIII, tout cela veut dire progrès. Dans le vocabulaire de ceux qui ne veulent plus monter, parce que dans leur sot orgueil ils se croient arrivés au dernier sommet, à l'*ultima Thule*, au delà duquel il n'y a plus rien que le vide, cela s'appelle révolution, et cela est condamné. [2]

1—Le professeur des sciences, au collège Notre-Dame, fut longtemps le P. Zahm, un des hommes les plus avantageusement connus dans le monde scientifique contemporain, et aujourd'hui procureur général de la communauté, à Rome. Dans son ouvrage *De l'évolution et du dogme*, il ne trouve rien de dogmatiquement condamnable dans la théorie darwinienne de l'évolution, entrevue par saint Thomas et saint Augustin. La génération spontanée elle-même n'a rien, selon lui, de contraire à la foi et à la philosophie, pourvu qu'elle reste un effet ultérieur de l'action créatrice de Dieu, le développement d'un germe initial, et qu'elle soit circonscrite à la matière.

2—Pour réprimer tout sentiment exagéré de suffisance chez ses religieuses, sainte Chantal leur disait : " L'estime que vous faites de notre ordre, en le mettant au-dessus des autres, procède de la trop grande estime que vous avez de vous-mêmes, *ce qui est un grand orgueil que nous ne connaissons pas.*"

Le " bonhomme " la Fontaine faisait dire la même chose aux bêtes, n'osant, pour sa tête, le dire aux hommes :

L'amour-propre, au rebours, fait qu'au degré suprême
On porte ses pareils ; car c'est un bon moyen
De s'élever soi-même.

(Le Lion, le Singe et les deux Anes.)

Les parents portent la responsabilité de l'éducation de leurs enfants, et ont le devoir de les suivre, durant leur première enfance, partout, même au dedans des murs du collège. Nulle autorité n'intervient de droit entre eux et leurs enfants ; et l'Eglise, qui est la mère surnaturelle des uns et des autres, sanctionne la relation naturelle et l'intensifie. L'intervention de l'Etat lui-même n'est légitime que pour des fins de moralité, d'intérêt majeur ou d'ordre public, et sa légitimité vient de ce que cette intervention, chez les peuples libres, est l'intervention indirecte des parents.

Dans l'automne qui précéda sa mort, le P. Lefebvre présida une réunion de ses anciens élèves, anglais et français, et approuva une résolution qui paraîtra à plus d'un lecteur invraisemblable et même entachée d'un commencement d'hérésie.

Il fut décidé que demande serait faite à la Législature de modifier la charte du collège de manière à faire entrer dans le conseil de la Faculté deux directeurs choisis parmi les anciens élèves et élus annuellement par eux. C'était inviter les parents, des laïques, à participer à la préparation du programme des études de leurs enfants ; c'était s'abaisser jusqu'au point d'entendre et, au besoin, de suivre leurs avis. Cette innovation, qui plus est, était empruntée des collèges protestants, lesquels se tiennent, par ce moyen, en rapport immédiat, *in touch* comme ils disent en anglais, avec le monde extérieur, où la plupart des élèves, au sortir de leurs classes, doivent entrer.

Où d'autres auraient vu de l'impiété, lui ne vit que du progrès, qu'il adopta.

Il n'est pas à ma connaissance que le P. Lefebvre ait lui-même usé de violence dans les punitions infligées aux élèves. Dans les commencements de l'institution, la discipline, quoique peu rigide, était bien exercée selon les procédés en usage, il y a trente ans, dans la plupart des petits séminaires de la province de Québec. Sans en diminuer l'efficacité, il ne tarda pas à en éliminer les punitions honteuses et avilissantes. Ce sont des citoyens d'élite que le collège prépare, de futurs

religieux, des curés, des hommes destinés aux professions libérales, des législateurs, des commerçants, des journalistes. Ils persévéreront difficilement dans l'habitude, par exemple, de baiser l'ordure des planchers, soit au palais, soit auprès des malades, soit dans les couloirs de la Législature, soit même à la chapelle. Ce serait pour eux une éducation à refaire.

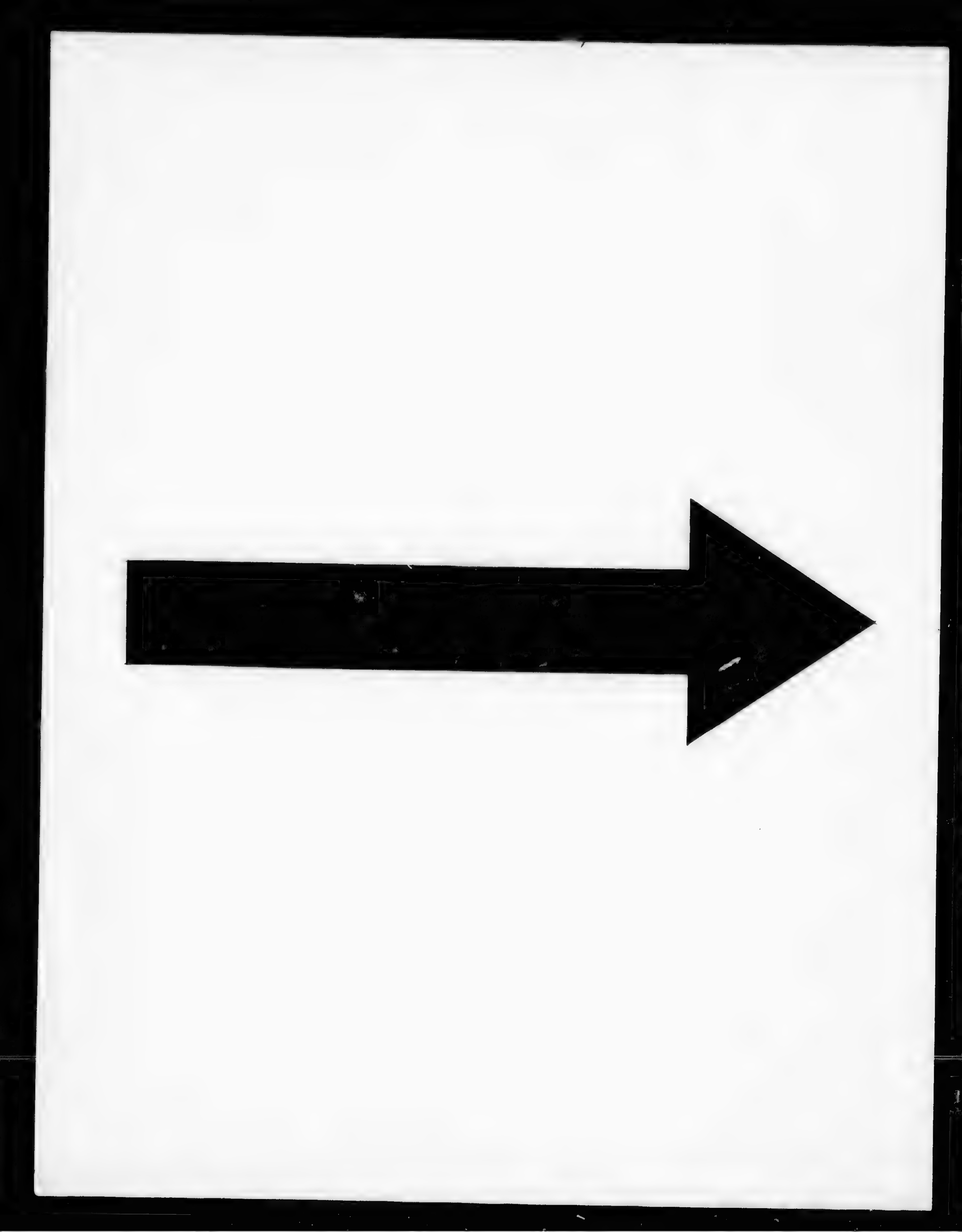
Que les punitions soient plutôt au niveau des intelligences et des états. A la bête de somme le fouet et le bâton, soit; encore les entraîneurs de chevaux et les dresseurs de chiens savants vous diront-ils que, même dans leur art, "douceur vaut mieux que violence." Plus la personne se rapproche par son éducation de la brute, plus la verge peut être lourde, je le concède, quoique sans conviction. Mais celui que vous préparez à vivre par l'intelligence et le cœur, parlez-lui surtout au cœur et à l'intelligence. S'il n'entend pas ce langage, s'il ne finit pas par le comprendre, renvoyez-le; il vaut mieux pour lui et la société qu'il ne fasse pas son cours classique: il est ou vicieux ou idiot.

Les éducateurs laïques du dix-neuvième siècle sont là-dessus d'accord avec les plus éminents éducateurs de l'Eglise. "Il faut agir dans les esprits, dit le doux saint François de Sales, comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence."

Sainte Chantal, la grande éducatrice des âmes, n'a écrit que ce seul mot sur l'éducation des jeunes filles: "Elles seront conduites et stylées ès choses spirituelles fort suavement par une sœur bien douce et bien discrète."

Dom Bosco, le glorieux fondateur de l'ordre des Salésiens, l'éducateur auquel les ouvriers des villes doivent des statues, et que l'Eglise mettra peut-être un jour sur ses autels, prescrivait ceci: "S'il faut absolument punir, faites-vous aimer avant de vous faire craindre."

Le P. Lefebvre, qui était profondément aimé de ses enfants, eut rarement besoin de punir, et jamais, je le répète, ses punitions ne furent dégradantes. Dans l'enfant il voyait un homme, un chrétien, et dans celui-ci, une âme, un élu.



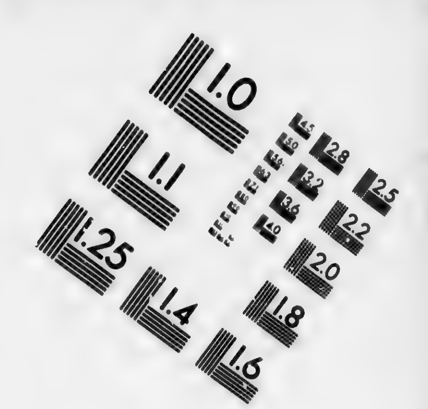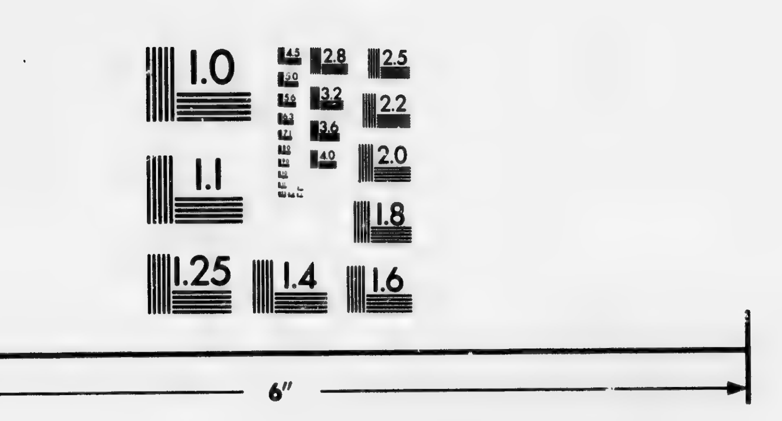


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





Vers 1880, il emmena avec lui, au Canada, un de ses humanistes, aujourd'hui missionnaire. Celui-ci, se promenant un jour dans une rue de Montréal, s'arrêta devant la vitrine d'un libraire. Je lui laisse la parole.

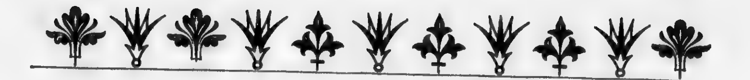
" Parmi les ouvrages exposés j'aperçus, m'écrit-il, un volume qui me tenta démesurément, *les Mystères de Paris*, par Eugène Sue. J'entrai subrepticement et j'achetai l'ouvrage, que je dissimulai le mieux que je pus sous ma redingote boutonnée jusqu'au col. Rentré au collège de la Côte-des-Neiges, où nous nous retirions, je passai ma soirée à lire en secret ce sale roman, dont j'étais tout bouleversé. Le lendemain matin, en m'éveillant, mon premier regard, et, l'avouerai-je, ma première pensée, fut pour le livre que j'avais laissé tout ouvert sur ma table de nuit, avant de m'endormir. Il n'y était plus ! Je le cherchai en vain par toute ma chambre. Les *Mystères* avaient disparu mystérieusement.

" Ce n'est pas sans une vague inquiétude que je descendis au réfectoire pour le déjeuner. Sournoisement je repassai l'un après l'autre tous les visages, cherchant à découvrir mon visiteur nocturne. Arrivé au P. Lefebvre, je m'aperçus tout de suite que j'étais flambé. Au reste, l'explication ne se fit pas attendre.— André, me dit-il, comment trouves-tu le bifteck, ce matin ? Vois-tu, je l'ai fait préparer d'une manière *mystérieuse*, et c'est monsieur Eugène Sue qui m'a, pour cette fois-ci, m'a fourni le combustible.

" Jamais punition pareille ne me fut infligée ; et jamais, depuis ce jour-là, je n'ai lu un livre défendu."

Qu'eût valu une correction brutale en comparaison de cette flagellation de l'esprit ?





CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

Agonie de deux ans et demi. — Son amitié pour le P. Roy. — Il démissionne. — Correspondance. — On veut l'envoyer à l'Hôtel-Dieu de Montréal. — Diphtérie au collège. — Suprême angoisse. — Maladie. — Retour à Memramcook. — Fondation de la communauté des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille.* — Sœur Léonie. — *Sic vos non vobis.* — Mort du P. Lefebvre. — Funérailles. — Deux oraisons funèbres. — Epitaphe.

" A la vérité le R. P. Lefebvre a été trouvé mort dans son lit ; cependant, il n'en a pas moins eu une douloureuse agonie de deux longues années et demie."

Voilà ce que m'écrivait, en 1895, la révérende Mère Léonie, alors supérieure des Sœurs de la Sainte-Famille à Memramcook ; et personne n'est plus autorisé à parler des dernières années du fondateur du collège Saint-Joseph que cette pieuse femme, toute dévouée en Dieu à son ami et bienfaiteur.

Nous avons vu comment une première attaque de paralysie avait failli l'emporter, en décembre 1875, au moment où il se préparait à entrer dans son nouveau collège, sa terre de promission.

Le 7 février 1888, sur les trois heures du matin, il fut subitement éveillé par un accès de toux. C'était le commencement d'une hémorragie des bronches dont un petit vaisseau venait de se rompre. L'hémorragie se renouvela une deuxième fois, à cinq heures et une troisième fois, à sept heures. Tout le monde crut que c'était fait de lui.

Dieu lui réservait une autre agonie, plus douloureuse, plus sanctifiante, plus semblable à celle du divin Abandonné, l'agonie du cœur. Une œuvre de charité n'est réellement parfaite que lorsqu'elle prend la vie de celui qui l'a faite. Tant qu'un homme ne s'est pas donné lui-même, il n'a pas rempli tout le précepte de l'amour.

Le P. Lefebvre avait commencé, depuis près de trente ans, la fondation du collège Saint-Joseph. C'était l'œuvre, c'était le triomphe de sa vie. Il s'y était attaché démesurément, comme à son sang, comme à sa chair ; il s'était aussi attaché à ses collaborateurs par les liens d'une amitié forte et consolante. Il fallait défaire l'un après l'autre tous ces liens du cœur, les briser, au besoin, sans pitié, pour être tout à fait propre, au sens évangélique, à entrer dans la gloire. Il fallait que le froment fût trituré pour en extraire la fine fleur qui fait les saints. C'est ce qui arriva.

Parmi ceux des Pères auxquels il s'était le plus profondément attaché se trouvait le P. Roy. Cette amitié, fondée sur l'accord réciproque de deux caractères, sur la conformité de deux âmes qui se convenaient, sanctifiée devant Dieu par la charité monastique, avait, cependant, un côté faible, humain, matériel, si je puis m'exprimer ainsi. Il n'était pas tout à fait désintéressé chez le P. Lefebvre. Le P. Roy était l'enfant de confiance auquel, vieillissant et brisé, il déléguait le soin de sa maison. Celui-ci dirigeait avec beaucoup de succès toute l'administration du collège. Il joignait à son zèle une tendresse, une piété filiale. Quand il s'élevait des difficultés parmi les élèves et quelquefois les professeurs, le P. Lefebvre n'en avait connaissance que lorsque tout était harmonieusement réglé.

Tous les ennuis, tous les tracas de l'administration étaient avec un tact infini écartés de son chemin ; et sa vie se partageait entre la prière, la surveillance de la ferme, les soins du jardin, la cure de la paroisse, la direction de sa communauté et son collège, dont il avait le gouvernement et le P. Roy la charge. Il était comme un souverain sur son trône, régnant avec un premier ministre fidèle et dévoué.

Et sa vieillesse s'écoulait dans la sérénité, les joies de l'esprit et la paix du cœur.

Il en était arrivé à considérer le P. Roy comme un fils dont il ne devait plus être séparé, un fils qui l'assisterait à ses derniers moments et lui fermerait pieusement les paupières.

Ce fut un beau rêve dont une dure réalité le réveilla.

Le Chapitre général de la communauté se tint cette année-là (1892), le 15 août, à Notre-Dame de l'Indiana. Il y fut décidé que le P. Dion, supérieur du collège Saint-Laurent, serait envoyé à Rome, en qualité de procureur général de la congrégation de Sainte-Croix, et que le P. Roy le remplacerait à Saint-Laurent. Celui-ci fut chargé de porter cette nouvelle au Père Lefebvre. En même temps, le très révérend Père provincial lui écrivait avec tous les ménagements possibles : “ Des circonstances incontrolables ont forcé le Conseil à une chose bien pénible pour vous. Le R. P. Dion partant pour Rome, nous avons été obligés de nommer le R. P. Roy supérieur à Saint-Laurent. Je comprends vos justes récriminations ; nous les avons pesées ; nous avons lu dans votre âme ; nous avons compris votre détresse ; cependant, malgré tout, il a fallu agir. Il a reçu son obédience. ”

On était à la veille de la rentrée des classes. Le départ du P. Roy laissait le collège Saint-Joseph sans directeur et sans préfet de discipline. Affolé par la douleur, et pris de scrupule à cause de l'insuffisance de son personnel enseignant, il envoya sa démission au Père provincial dans une lettre d'une énergie extraordinaire :

“ Le collège Saint-Joseph est immolé, lui disait-il. Nous restons avec un personnel dont les deux tiers sont des laïques. En face d'un pareil état de choses, je décline toute responsabilité et n'hésite pas un instant à vous remettre mon obédience. J'ose espérer que vous me ferez la grâce de l'accepter ; j'ose espérer aussi qu'il me sera permis d'aller mourir loin, bien loin, si possible, du lieu où j'ai sacrifié mes meilleures années, afin de n'être pas témoin de misères faciles à prévoir. ”

Il reçut le commandement de demeurer à son poste.

Les deux amis se séparèrent sans avoir le courage de se faire d'adieux.

Le lendemain, passant chez les Sœurs où se trouvait un portrait du P. Roy, il éclata en sanglots.

Ce fut le commencement de l'agonie de deux ans et demi dont parle la Mère Léonie.

Il reprit sans murmure et avec son courage de trente ans la direction active de son cher collège. Mais les forces n'y étaient plus ; la paralysie, des attaques successives aux bronches, avaient fait une ruine de cette forte organisation ; le cœur surtout était brisé.

Il épanchait plaintivement sa douleur dans le cœur de son ami absent, comme eût fait un père séparé de son enfant de prédilection.

" Votre lettre était attendue avec impatience, lui écrivit-il, aussitôt qu'il le sut installé à Saint-Laurent. Je ne puis vous offrir de consolations dans l'épreuve que vous traversez ; j'en éprouve un trop grand besoin moi-même. Mais je prie le doux Cœur de Jésus de vous donner ce que je ne puis vous offrir. "

Et il signe : " Celui qui se souvient de tant de services rendus."

La douleur de la séparation n'avait pas été moins vive du côté du P. Roy. Il s'ensuivit entre ces deux hommes une correspondance bien touchante, qui sera peut être publiée un jour. Les lettres du P. Lefebvre nous font conn[aître] les intimes pulsations de son cœur, ses moments de suprême découragement, suivis de touchants retours à l'espérance.

" Adieu ! adieu ! mon cher Père, écrivait-il encore, que Dieu vous soit en aide. Priez beaucoup pour moi, car j'ai le cœur bien malade ; je souffre jusqu'aux larmes."

La réserve de force physique qui lui restait ne tarda pas à s'épuiser dans la dépense quotidienne qu'il en dut faire pour mener de front la cure de sa paroisse [1], l'administration matérielle du collège, la surveillance des élèves [2], et surtout pour suppléer, dans la mesure de ses moyens, à la pénurie de maîtres compétents.

1—Il fut secondé avec zèle, à la paroisse, par le P. L'abbé, curé-assistant, aidé des RR. PP. Lecours et Basoge, ces deux derniers malades et aujourd'hui morts.

2—Le P. Wilmes remplaça le P. Roy, à la discipline, et mit beaucoup de bonne volonté dans l'accomplissement de sa charge.

Le 5 octobre, il écrivait à son ami :

" Tout va bien au collège ; mais ma part de travail est rude et absorbante ; je crains de succomber à la tâche. "

Et, quelques jours plus tard : " Je me sens mourir sur la brèche ; c'est à peine si je puis dire mon bréviaire et une messe basse, mon écriture vous dira assez où j'en suis réduit. Revenez prendre ma place ; je m'attends à tomber d'un jour à l'autre. Le courage est impuissant quand les forces manquent. Ne soyez pas sourd à ma voix de détresse."

La croix, il l'embrassait avec amour ; mais, à bout de force, il demandait qu'on lui aidât à la porter.

Dieu qui, sans doute, mesurait à son serviteur la quantité de souffrance qu'il pouvait endurer pour son amour, lui versa dans le même temps une goutte nouvelle d'amertume dans laquelle son cœur se noya. Un de ses élèves mourut. Même lorsqu'il était en possession de toute sa santé, la mort de l'un des siens l'accablait jusqu'à donner des craintes à ses amis. Il en fut cette fois-ci brisé. Son médecin lui ordonna un repos absolu.

Il écrivit au P. Roy, à la date du 22 novembre :

" Bien cher Père, me voilà confiné dans ma chambre, avec l'ordre de ne m'occuper de rien, afin d'éviter une attaque de paralysie. C'est facile, n'est-ce pas, de ne rien faire dans ma position, où je dois tant faire ?... Si le sacrifice de ma vie peut assurer l'existence du collège Saint-Joseph, c'est tout. Il me semble que mes cendres reposeront tranquillement à son ombre. Peut-être une prière reconnaissante viendra de temps à autre soulager ma pauvre âme au lieu de l'expiation."

Il ne tarda pas à reprendre le dessus, comme le témoigne cette autre lettre, datée de quelques jours plus tard :

" Béni soit Dieu et saint Joseph. Me voilà en complète convalescence ; subitement aussi je reprends la besogne avec un nouveau courage, et Dieu me soutiendra, je l'espère. Aidez-moi à le remercier, et puisse saint Joseph toujours veiller sur nous. Je ne vous écris que ces quelques mots, car la main me tremble encore, quoique les symptômes de paralysie soient disparus."

Il l'avait dit lui-même : " Le courage est impuissant quand les forces manquent." Les siennes étaient épuisées. Il vaquait encore à ses devoirs ; il allait encore parler du bon Dieu à ses paroissiens, le dimanche, du haut des marches de l'autel, étant trop faible pour monter en chaire ; il assistait toujours à la lecture des notes hebdomadaires de ses écoliers, le samedi, et trouvait la force de leur adresser des mots d'encouragement ; mais c'était un mourant qui leur parlait, c'était une ombre qu'ils voyaient venir et s'en retourner lentement.

L'alarme fut sérieusement donnée à Saint-Laurent, et le très révérend Père Beaudet arriva, le 12 décembre, en compagnie du P. Geoffrion, dans le dessein d'emmener l'auguste malade se remettre à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La nouvelle de son départ lui fut communiquée en même temps que l'ordre de s'y préparer pour le surlendemain. Il fit quelques observations dans l'intérêt du collège d'abord, et pour lui-même, ensuite, déclarant que s'il montait à Montréal dans l'état de santé où il se trouvait, il ne s'en reviendrait plus, et qu'il voudrait bien mourir à Memramcook, au milieu de ses Acadiens.

Le Père provincial, qui croyait à l'efficacité d'un changement d'air et à la nécessité d'un repos absolu pour son ami, demeura ferme. Il ne se doutait pas qu'en maintenant son ordre il prononçait un arrêt de mort.

Le P. Lefebvre se retira devant le très saint Sacrement et là, dans une vive effusion d'amour et de reconnaissance, il prononça son *consummatum est*, remerciant Dieu du sacrifice suprême qu'il exigeait de lui, et lui offrant sa vie pour son collège et son peuple d'adoption. Il se releva fortifié et prêt à partir. [1]

1—Mgr de Laval, se trouvant en France, après s'être démis de l'administration du diocèse de Québec, demanda à ses supérieurs la permission de retourner au Canada pour y finir ses jours. On la lui refusa. Il alla aussitôt se prosterner devant le saint Sacrement et récita le *Te Deum* pour remercier Dieu de la suprême épreuve qu'il lui envoyait. Il mourut plus tard à Québec, néanmoins. Il y a plusieurs autres points de ressemblance entre la vie de Mgr de Laval et celle du P. Lefebvre.

Tout le monde fut consterné en apprenant son départ, mais personne autant que Sœur Léonie et ses compagnes de la Sainte-Famille. Il devait partir le 15 au soir. C'était la dernière fois qu'elles le reverraient vivant, elles en avaient le sûr pressentiment. Le climat de Montréal lui était depuis longtemps contraire; chaque fois qu'il était obligé d'aller à la maison provinciale, il se faisait une petite pharmacie et disait en partant : "Je vais chercher une maladie." Il allait cette fois-ci chercher la mort. Elles voulurent au moins être les dernières à recevoir sa bénédiction, et, avec une diplomatie toute féminine, elles décidèrent le P. Beaudet à venir, en compagnie du P. Geoffrion et du P. Girard, prendre avec le P. Lefebvre leur dîner d'adieu chez elles. Le Dr Gaudet fut aussi invité à ces agapes funèbres.

Le P. Lefebvre s'y traîna, et, se laissant tomber dans un fauteuil, se prit à pleurer en songeant à tous ceux qu'il laissait orphelins, surtout à ces dévouées Sœurs, dont l'établissement n'était pas reconnu canoniquement par Mgr Sweeney, [1] et qui seraient obligées de s'expatrier après sa mort.

Il reprit vite empire sur lui-même.

— Allez donc, dit-il à Sœur Léonie, demander au docteur de bien vouloir mettre en écrit le régime que je dois suivre à Montréal. Il connaît mieux que moi ma constitution, et j'ai plus de confiance en lui que dans tout autre médecin.

Sœur Léonie se hâta de faire le message. Comme tout le monde, elle croyait que le médecin ordinaire du malade avait été consulté, et que c'était sur son avis, ou tout au moins avec son consentement, qu'il allait à l'Hôtel-Dieu.

La foudre tombant sur le P. Lefebvre n'eût pas plus atterré le Dr Gaudet que la nouvelle de son départ pour Montréal.

— Le P. Lefebvre à l'Hôtel-Dieu ! s'écria-t-il, les larmes aux yeux. Si on l'envoie à Montréal, c'est un homme mort. Ni vous ni moi ne le reverrons vivant.

1—Nous avons vu que les Sœurs de la Charité sont désormais les seules admises dans les diocèses d'Halifax et de Saint-Jean.

— Ce n'est donc pas avec votre congé qu'il s'en va ?

— Mon congé ! Mais c'est le premier avis que j'ai de son départ.

Le Dr Gaudet, l'un des premiers élèves du collège Saint-Joseph, était, avec le P. Roy, le confident, l'ami de cœur, l'enfant absolument dévoué du P. Lefebvre.

La Sœur Léonie et lui se concertèrent sur les moyens à prendre pour empêcher le départ du prêtre aimé et vénéré, du " bon Père ".

Devant les larmes des religieuses et l'assaut de l'homme doux qu'est le Dr Gaudet, devenu semblable à un lion déchaîné, le P. Beaudet fut obligé de capituler. Les billets de chemin de fer étaient achetés ; ils furent rendus, et le P. Lefebvre eut son " repos absolu," mais à Memramcook même, au presbytère, où il fut relégué avec ordre formel de ne s'occuper ni de la paroisse ni du collège. Le P. Labbé eut la charge de la paroisse, et la direction du collège fut confiée au P. Girard.

Quelques mois de recueillement, avec ses élèves sous les yeux, ses professeurs qui venaient causer avec lui durant les heures de la récréation, et sa paroisse qu'il voyait se presser autour de lui, le dimanche, lui rendirent vite un regain de santé, et, avec la santé, la joyeuse humeur qui ne l'abandonnait jamais complètement.

Le 13 janvier (1893) il écrivait au P. Roy :

" Un petit mot de ma belle écriture pour vous donner de mes nouvelles, depuis que je vis de mes rentes. Je n'aurais jamais cru qu'il fût si facile de vivre paresseusement à ne rien faire. Saint Joseph doit se moquer de moi en me voyant boire, manger et dormir comme un pacha d'Egypte... Tout va bien au collège, chacun y mettant sa quote-part de bonne volonté. Une chose me distrait beaucoup, c'est d'aller passer quelques minutes avec les élèves ; cela me rappelle les premières années du collège. Quelle belle place ils ont pour patiner sur le nouveau lac ! [1] Aussi quelle jouissance de les

1—Un lac artificiel de toute beauté, caché sous la ramure dans l'enfoncement de la forêt, et l'œuvre du R. P. Cormier et du LeNôtre de Saint-Joseph, le R. P. Leblanc.

voir s'y ébattre gaillardement! Dieu est bien bon de me donner encore quelques moments de consolation."

Des consolations, tous les saints en ont eu dans leurs plus atroces souffrances; transformées par l'amour de Dieu et par le désir violent d'être conformes au divin Crucifié, leurs douleurs elles-mêmes leur ont tenu lieu de consolations; mais il leur a fallu tout de même souffrir, parce qu'il est bon que l'or soit purifié par le feu.

Le P. Lefebvre avait, par ses paroles et dans son cœur, accepté d'aller mourir en exil, loin de son collège; son sacrifice avait été généreux et complet; mais était-ce bien là le plus grand sacrifice qu'il fût capable de faire, la plus forte torture que son cœur pût endurer? Non; car il y avait quelque chose qu'il estimait plus que sa vie: l'existence, la prospérité de son collège.

L'épreuve du collège Saint-Joseph en danger de se fermer ne lui fut pas épargnée.

Dans les premiers jours du mois de mars (1893), la diphtérie se déclara parmi les écoliers avec une grande virulence. Il fut impossible de cacher l'existence du fléau à l'exilé du presbytère, qui en fut atterré. Le jour il venait à l'infirmerie, et ses nuits il les passait sans dormir, torturé, angoissé par la vision de l'agonie de ses chers malades. Un premier pensionnaire mourut. Un esprit de panique se répandit aussitôt parmi les écoliers et les professeurs, et les parents voulurent retirer leurs enfants. Le collège allait-il se vider? Etait-il préférable de le fermer? Pendant qu'il disait la messe, à l'autel de Sainte-Anne, on vint lui annoncer qu'un second écolier, Basile Nealis, un petit saint qu'il affectionnait particulièrement, venait d'expirer, et qu'un troisième était à l'agonie. Il recueillit devant Dieu toutes les énergies de son âme, et fit deux promesses à sainte Anne, dont l'une, un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré, si elle obtenait la cessation du fléau et la guérison de l'enfant dont on venait de lui annoncer l'agonie.

A l'étonnement des Sœurs et à la joie de sa mère venue pour veiller à son chevet, le jeune McDonald, — c'était le nom

de l'agonisant, — prit subitement du mieux et put, après quelques jours, s'en retourner chez lui. De son côté, le petit Basile avait dit à la Sœur qui le soignait, quelques minutes avant de mourir, qu'il n'y aurait plus de diphtérie au collège.

Le P. Lefebvre partit le jour même pour Sainte-Anne de Beaupré.

A son retour, il fut vivement sollicité par la Faculté de revenir au collège reprendre sa charge de supérieur, afin de rétablir la confiance parmi les familles, et rassurer les enfants effrayés. L'ordre du provincial était formel : ne s'occuper activement ni de la paroisse, ni du collège. Il reprit son existence de reclus au presbytère.

Au collège, cependant, on était dans l'émerveillement de ce qui arrivait ; les diphtérisés guérissaient l'un après l'autre, et il n'était question que de la prédiction du jeune Basile Nealis, du pèlerinage du P. Lefebvre et de l'intervention miraculeuse de la bonne sainte Anne. Il y eut, le lundi de Pâques, distribution des témoignages aux écoliers. Vivement sollicité, le P. Lefebvre vint au collège présider cette cérémonie, qu'il termina par une allocution des plus touchantes. Ce fut parmi les écoliers et les maîtres une explosion d'enthousiasme, du délire. On l'entoura, on l'escorta, on le porta, malgré ses protestations, à sa chambre de supérieur, restée vacante depuis son départ pour le presbytère, et on le supplia avec larmes de l'occuper comme autrefois. La foule des écoliers l'enveloppait encore, quand le facteur lui remit son courrier. Une lettre portait le cachet de la maison provinciale. Il l'ouvrit et y lut, à son étonnement et aux acclamations de sa garde délirante, que, vu la gravité de la situation à Memramcook, il était relevé de l'ordre de demeurer au presbytère, et qu'il pouvait désormais en user selon ce que lui dicterait son jugement.

Il resta au collège, gardé par les maîtres et les élèves, réunis dans un même sentiment d'amour et de reconnaissance.

Ecrivant au P. Roy, il lui raconte l'épidémie, ses angoisses mortelles, le retour de ses élèves au collège, la confiance publique revenue, et il termine en l'invitant à remercier la bonne

sainte Anne et saint Joseph, auxquels il attribue l'éloignement du terrible fléau et la conservation de ses élèves.

" Je me sens revivre, continue-t-il. Mes confrères les curés et d'autres personnes qui m'honorent de leur bienveillante amitié s'accordent à me féliciter sur mon apparence de santé tout aussi bien que sur mon retour au collège ; et moi, crédule comme un enfant, je me prends à croire à la réalité de toutes ces paroles, dictées, sans doute, par une complaisante charité."

Le fait est qu'il se sentait lentement mourir.

Cependant, l'année 1893 se passa sans accident grave ; il en fut ainsi du printemps de 1894.

Il restait toujours à la tête de son collège.

Aux vacances, obligé de se rendre à la maison provinciale, il y fit son séjour aussi court qu'on le lui permit, et reprit le chemin du Nouveau-Brunswick.

Arrivé à Québec il se sentit malade. " L'air de la mer me remettra," pensa t-il, et il prit le bateau. Il se trouva bientôt plus mal, et crut qu'il allait mourir. Seul, sans une connaissance à bord, il ramassa tout son courage et se recommanda à ses saints. Le bateau fit une relâche à la Rivière-du-Loup.

—Si je ne puis pas arriver vivant au collège, se dit-il à lui-même, au moins je mourrai chez les miens, et j'aurai un prêtre.

Il trouva au débarcadère M. Louis Levasseur, qui avait deux de ses garçons au collège Saint-Joseph.

—Je suis bien malade, mon ami, lui dit-il, et je m'en vais chez vous.

M. Levasseur, qui avait sa voiture, s'empressa de l'y faire monter et téléphona pour un médecin. Le Dr Sirois les attendait, quand ils arrivèrent. Le P. Lefebvre descendit en souriant, trouvant des mots agréables sur son état, et monta au salon. Là, épuisé, rendu, il perdit connaissance. Une fièvre intense se déclara, et il fut deux jours aux portes de la mort. Son courage ne l'abandonna pas, cependant. Il ne voulait pas mourir là. L'idée de son collège l'obsédait ; et, pour y retourner, dût-il expirer en arrivant, il eût marché sur des charbons ardents.

Le médecin lui avait défendu de boire. Dans son délire le plus violent, il demandait qu'on lui appliquât sur la bouche un linge trempé dans de l'eau glacée, mais il n'en avala pas une seule goutte, « afin de pouvoir se rendre à Memramcook ».

M. Levasseur a une jeune fille, Mlle Minie, qui est musicienne comme le sont toutes les Canadiennes, un peu plus même. Installée au piano, l'enfant se mit un jour à jouer discrètement un air que lui avait chanté son frère. Les malades ont l'oreille fine. Le P. Lefebvre se leva aussitôt sur son séant, l'œil étincelant, le visage tout illuminé.

"— N'est-ce pas, dit-il, *le Breton exilé* que j'entends ? Oh ! un souffle de Memramcook ! Un parfum de mon collège ! De grâce, qu'on joue un peu plus fort. Je sens que je vais guérir.

Ce chant avait été composé au collège même, la musique par le P. Arseneault et les paroles par le P. Laperche, un Breton pur sang.

De ce moment il entra en convalescence, et, peu de jours après, il prenait le train de Memramcook, accompagné du Dr Gaudet, qui était venu au devant de lui.

Il est rare que les hommes, même les prédestinés, accomplissent de leur vivant toute l'œuvre de leur vie. Ils ouvrent les sentiers, ils tracent le sillon, ils jettent la semence : et cela suffit. Le soleil, la terre feront inconsciemment le reste. S'il faut disséminer au loin les germes, les oiseaux du ciel s'en chargeront.

L'exemple germe dans les consciences comme le froment dans une terre bien préparée ; et la prière des serviteurs de Dieu contient assez de rayons pour faire fructifier et mûrir les plus abondantes moissons.

Le P. Lefebvre voyait son collège grandir et prospérer. Il était content de ses écoliers ; plusieurs avaient été consacrés prêtres ; d'autres avaient embrassé l'état monastique ; le plus grand nombre étaient retournés dans le monde, où ils faisaient œuvre de chrétiens et d'utiles citoyens. Toutes les carrières s'ouvraient devant eux ; mais autre était la condition de la femme acadienne.

Celle qui avait été pleine de fortitude dans la persécution, héroïque dans la souffrance et l'exil, admirable dans la mort, l'humble et douce Acadienne restait impuissante et presque oubliée dans le mouvement d'émancipation qui se faisait autour d'elle.

Le P. Lefebvre savait ses vertus; il avait été témoin de sa foi naïve et forte, de ses sentiments violents de religion, de son amour sans bornes pour Dieu et la Mère de Dieu; mais comme elle était pauvre et généralement sans instruction, les grandes avenues de la vie restaient sévèrement fermées devant elle. Le cloître même lui refusait ses portes; car, n'ayant pas de dot à offrir, elle se trouvait trop pauvre pour être admise à faire ses vœux de pauvreté perpétuelle dans les communautés ordinaires.

Depuis longtemps le P. Lefebvre cherchait les moyens de venir en aide à ces douces délaissées, surtout d'offrir à celles qui soupiraient après la vie religieuse une retraite auprès des autels, accessible à l'ignorance et à la pauvreté, et où elles pourraient du travail de leurs mains subvenir à leur propre existence. Il voulait des Sœurs conformes aux aspirations et aux moyens des Acadiennes, qui fussent de fait aussi bien que de nom, pauvres et humbles.

Prenez les dernières places au banquet, a dit le Sauveur des hommes, et le maître ensuite vous fera monter plus haut.

Parmi d'autres très graves difficultés était celle de trouver une Claire ou une Marguerite Bourgeoys capable d'initier à son projet des jeunes personnes tout à fait étrangères à la vie religieuse. Cela n'était pas possible en Acadie.

Il fit venir de Notre-Dame de l'Indiana, en 1874, un essaim de sept religieuses appartenant à la congrégation des Sœurs de Sainte-Croix. Cette congrégation avait été fondée au Mans, en 1835, pour le service manuel des séminaires et collèges de la communauté de Sainte-Croix.

En 1842, Mgr de la Hailandière, évêque de Vincennes, aux Etats-Unis, fit venir du Mans quelques-unes de ces religieuses qu'il établit à Bertrand. La même année, le P. Sorin ayant fondé, à l'Indiana, le collège Notre-Dame, obtint le concours

des Sœurs de Bertrand pour le service temporel de son nouvel établissement.

A Memramcook, on autorisa les Sœurs à recevoir des postulantes, mais à condition qu'elles fissent leur noviciat à Notre-Dame. Cela n'était pas possible, la distance entre les deux endroits étant de plus de cinq cents lieues.

Le P. Lefebvre forma alors le projet d'établir, avec le concours de ses religieuses, une communauté nouvelle, tout à fait distincte de celle de Sainte-Croix, et qui serait destinée exclusivement au service temporel des maisons d'éducation.

Par un de ces sentiments d'exquise délicatesse, dont les saints et les âmes d'élite semblent avoir seuls le parfait secret, il les voulut tout à fait indépendantes de lui et de sa communauté.

A la tête de la petite communauté se trouvait une femme remarquable par sa piété et ses grands talents d'organisation, une Canadienne-Française, née Paradis, Sœur Marie Léonie en religion.

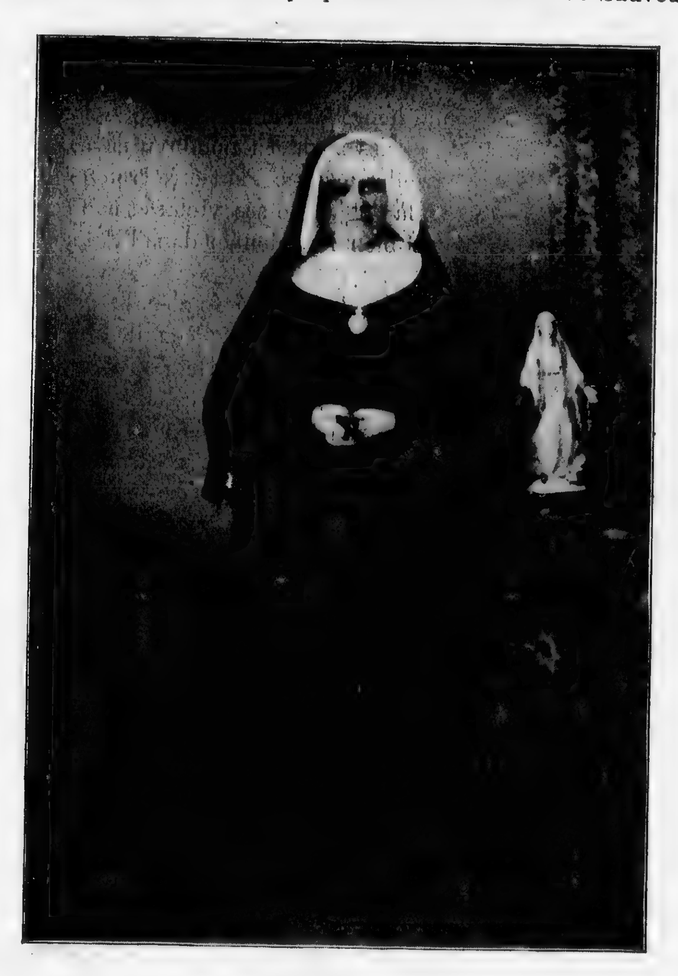
Cette femme courageuse, à qui la pauvreté personnelle aussi bien que collective n'inspirait pas de terreurs, que ne rebutaient pas les durs et humbles travaux de la domesticité, avait pour le P. Lefebvre la vénération, j'allais dire le culte, qu'eurent sainte Monique pour saint Ambroise, sainte Paule pour saint Jérôme, sainte Scholastique pour saint Benoît, sainte Chantal pour saint François de Sales, Mme Legros pour saint Vincent de Paul, Mme Swetchine pour Lacordaire.

La nouvelle agrégation de femmes devint une ruche, où de nombreuses abeilles vinrent timidement demander à butiner dans les parterres de la religion. Elles étaient étonnées et charmées tout à la fois d'être admises, pauvres et sans instruction pour la plupart, au nombre des épouses de l'Agneau.

Il se fit là, dans le silence et l'effacement, comme une incubation d'âmes à Dieu.

Elles s'étaient d'abord appelées les Petites Sœurs. Au chapitre général des religieux de Sainte-Croix, tenu en France en 1880, le P. Lefebvre, alors provincial de toute l'Amérique

britannique du Nord, les fit appeler les *Petites Sœurs de la Sainte-Famille.* Marthe préparant des aliments au Sauveur



Sœur Léonie.

et vaquant aux soins de la maison, serait leur modèle. Marie, sans doute, a choisi la meilleure part ; mais celle de Marthe n'est-elle pas, malgré tout, excellente ?

Une des grandes préoccupations du bon P. Lefebvre était, nous l'avons vu, de ne pas laisser ses Petites Sœurs orphelines. L'évêque diocésain, Mgr Sweeney, pour des raisons de haute prudence, sans doute, persistait à leur refuser l'institution canonique ; et il sentait, lui, qu'il allait mourir.

Il commença de bonne heure à essaimer, afin que, lorsqu'il serait parti, les ruches fussent assez nombreuses et assez fortes pour subsister par elles-mêmes. Peut-être trouveraient-elles au Canada,—c'était là l'objet de ses vœux et son espoir,—un évêque qui voulût bien leur donner dans l'Eglise une existence canonique.

C'est le 5 octobre 1874 qu'avait été fondée la première maison des Petites Sœurs, dans le vieux collège de Memramcook. Celle de Notre-Dame de la Côte-des-Neiges fut instituée en 1876 ; celle de Saint-Césaire, en 1878 ; celle de Farnham en 1879 ; celle de Van Buren, en 1893. Trois autres maisons ont été fondées depuis la mort du P. Lefebvre : celle de Marieville en 1895, celles de Lévis et d'Ottawa, en 1896.

A Sa Grandeur Mgr Paul Larocque, évêque de Sherbrooke, reviennent le mérite et l'honneur d'avoir, le 26 janvier 1896, promulgué le décret d'érection canonique de la communauté fondée par le P. Lefebvre et la Sœur Léonie. La maison mère et le noviciat avaient été transférés de Memramcook à Sherbrooke, le 5 octobre 1895.

La famille religieuse des Petites Sœurs, composée de sept membres seulement, en 1874, compte aujourd'hui près de deux cents professes, novices et postulantes, chargées, tant au Canada qu'en Acadie, de la desserte matérielle et des soins du ménage des collèges et des communautés religieuses [1].

---

(1) Dans son mandement d'érection canonique, document ecclésiastique écrit avec beaucoup d'onction, et qui rappelle, à la lecture, certaines lettres de saint François de Sales à ses filles spirituelles de la Visitation, Mgr Larocque trace succinctement la genèse de la communauté, et, après avoir noté la part prise par le P. Lefebvre à sa fondation, il ajoute :

" Jetée dans une terre féconde, au milieu de cette courageuse population acadienne, où la foi, en dépit des obstacles, est restée si vive et si tenace, cultivée par le dévouement et la piété admirables se son Fondateur, la petite communauté ne tarda pas à se développer.

" La grâce de Dieu, comme une rosée féconde, faisait germer, nombreuses et solides, les vocations religieuses au milieu de ces jeunes Acadiennes que des événements malheureux avaient bien pu condamner à la pauvreté et à l'ignorance sans pouvoir jamais les dépouiller des dons de la grâce et de la vertu."

Les religieux de Sainte-Croix font, en hiver, la méditation commune à la chapelle, à cinq heures et demie du matin. Le P. Lefebvre y était toujours le premier arrivé ; jamais il n'y



Le P. Lefebvre en 1895.

manquait. On fut étonné de voir son prie-Dieu inoccupé, le lundi, 28 de janvier (1895). Les Pères s'en alarmèrent ; mais, les exercices terminés, quelques-uns passant de son côté et

apercevant de la lumière chez lui, tous se rassurèrent et allèrent à leurs occupations.

Une demi-heure plus tard, les deux Sœurs qui avaient coutume de faire sa chambre pendant qu'il célébrait sa messe, l'aperçurent, en ouvrant la porte, étendu sur son lit, et crurent qu'il dormait. Inquiètes, elles allèrent cependant rapporter la chose au P. Arsenault, préfet de discipline. Celui-ci, accompagné du P. Cormier, pénétra chez le supérieur et trouva son corps inanimé et déjà froid. Ses mains étaient croisées sur sa poitrine, ses paupières étaient closes, et il souriait comme un enfant qui entrevoit une vision d'anges dans son sommeil.

Le P. Lefebvre était mort !

Son âme s'était envolée au ciel, comme s'échappe la dernière flamme que jette la lampe du sanctuaire, quand l'huile est épuisée.

Ce fut dans le collège une douleur que la plume ne saurait décrire.

La nouvelle se répandit au dehors comme l'éclair, et il y eut un sanglot dans toute l'Acadie. En s'abordant les gens se regardaient avec stupeur et disaient : " Notre libérateur est mort ! " Ce fut un deuil universel ; celui qui venait de mourir était, en vérité, le père de tous.

La pensée de l'Acadie fut longtemps en deuil, et le tribut des larmes lui fut rendu par tout le peuple à deux genoux devant les autels.

Ce qui reste de nous, quand l'âme est partie, n'est plus que de la terre qui doit retourner à la terre. Les funérailles furent fixées au jeudi, à dix heures.

Celui qui, en 1864, était allé chercher à Saint-Laurent le fondateur du collège Saint-Joseph,—le vénéré évêque de Saint-Jean, Mgr Sweeney,—vint le conduire à sa demeure dernière. Le T. R. P. Beaudet, provincial de la Congrégation, le P. Blanche, Eudiste, supérieur du collège Sainte-Anne à la Nouvelle-Ecosse, les supérieurs des collèges canadiens de Sainte-Croix, le clergé du Nouveau-Brunswick, plusieurs curés de la Nouvelle-Ecosse et de l'ile du Prince-Edouard, le collège, les anciens élèves, toute la paroisse de Memramcook, une foule

énorme accourue de tous les points de la province, étaient venus contempler une dernière fois les traits du bien-aimé bienfaiteur de l'Acadie et lui faire les suprêmes adieux de la mort.

C'était un deuil et c'était aussi un triomphe.

O mort, tu perds ton aiguillon devant le juste qui s'endort dans le Seigneur! Le corps du libérateur de l'Acadie était retourné à la poussière, mais son âme, déjà béatifiée, circulait au milieu de la foule recueillie; il vivait glorieusement dans les cœurs. Le peuple était en larmes; mais ses sanglots s'achevaient en prières et en invocations.

M. l'abbé Philippe Belliveau, curé de Barachois, prononça l'oraison funèbre.

Son discours, pour me servir de ses propres expressions, fut l'apothéose "du meilleur d'entre tous ceux qui ont vécu et sont morts en Acadie. Le P. Lefebvre sera dans l'histoire la plus belle figure parmi la génération contemporaine; il fut un grand serviteur de Dieu et un insigne bienfaiteur de ses frères, et sa longue vie a été une constante préparation à la mort."

"O cher et bien-aimé P. Lefebvre, s'écria-t-il en terminant, c'est avec un déchirement inexprimable du cœur que nous venons te dire un suprême adieu, pleurer et prier autour de ton cercueil. Sois assuré que ta mémoire vivra dans nos cœurs aussi longtemps que vivra le peuple acadien. Toi, du haut du ciel, tu veilleras sur tes enfants, sur le peuple que tu as tant aimé, et pour lequel tu as tant fait! Adieu! Adieu!"

Le service de trentième attira une seconde fois la foule du clergé et des laïques, particulièrement ceux de langue anglaise, parce que M. l'abbé Meahan, curé de Moncton, devait prononcer le discours funèbre.

Prenant pour texte ces paroles de l'Ecclésiaste: "Que la mémoire de Néhémie soit longtemps conservée, parce qu'il a relevé nos murailles qui gisaient par terre," le prédicateur retraça la carrière de l'illustre et bien-aimé défunt. Il raconta ses luttes, son héroïsme, son humilité, sa charité, ses triomphes. "Le P. Lefebvre, dit-il, était le prêtre idéal, prédestiné au service de l'autel. Il fut toute sa vie un modèle de la per-

fection sacerdotale, il était impossible de ne pas voir en lui le prêtre."

S'adressant aux Acadiens: "Cet homme a relevé l'édifice gisant de votre nationalité. Il a posé votre pied sur le roc, et mis sur vos lèvres un cantique nouveau, le cantique de la délivrance."

De son côté le P. Français, supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, adressait, le lendemain même une lettre-circulaire à tous les siens, faisant un magnifique et généreux éloge du défunt, et le recommandant aux suffrages de toute la communauté.

Mais de tous les témoignages d'amour et de reconnaissance qui lui furent rendus, le plus touchant est peut-être celui des Micmacs. Leurs délégués vinrent des extrémités de la province s'agenouiller sur sa tombe et demander au nom des tribus le portrait du "patriarche."

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie;
Entre les plus beaux noms leurs noms sont les plus beaux;
Toute gloire auprès d'eux passe et tombe éphémère;
Et comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leurs tombeaux. [1]

Un jour de l'an dernier, que j'étais allé prier sur sa tombe, j'y rencontrai un cultivateur de Memramcook que je savais avoir été l'un de ses plus fervents amis.

—Ne trouvez-vous pas ce monument bien pauvre pour un si grand bienfaiteur, lui dis-je, en lui montrant l'humble croix, au pied de laquelle s'épanouissaient une rose et quelques œillets?

—Je crois que le P. Lefebvre l'aime mieux ainsi, me répondit-il. Quand nous avons bâti le monument de M. Lafrance, que vous voyez là, nous lui avons demandé quel monument il faudrait lui élever, à lui, et il nous a répondu (je cite textuellement):

Mettez du gazon sur ma tombe,
Et, s'il y croît des fleurs, ne les arrachez pas.

1—Victor Hugo.



CHAPITRE VINGTIÈME

Acadiens en dehors de l'Acadie. — Journaux acadiens. — Le catéchisme dans les écoles. — Le français. — Les Eudistes. — Le P. Le Doré. — Le P. Blanche. — Le P. Roy. — Situation présente des Acadiens. — Monument commémoratif. — Historiens : Rameau de Saint-Père, l'abbé Casgrain, Edouard Richard, Brown, Haliburton, Hannay, Murdock, Campbell, Smith. — *Jacques et Marie*. — L'*Evangéline*.

Ce qu'il y a de plus étonnant chez les Acadiens, c'est qu'ils existent encore. Leur race devait périr, en 1755, lorsque leurs maisons et leurs églises furent incendiées sous leurs yeux, leurs troupeaux et leurs moissons confisqués au profit des spoliateurs, leurs terres et leurs marais donnés aux ennemis, lorsque leurs familles furent séparées les unes des autres et les membres d'une même famille entre eux, pour être dispersés "comme ces feuilles d'automne qu'une violente rafale arrache aux arbres, fait tourbillonner un instant et répand au loin sur les mers [1]."

On retrouve aujourd'hui leurs lambeaux par toute la terre, reconnaissables encore ; vous les distingueriez à Belle-Isle-en-Mer et dans les Landes, à l'intensité de leur foi et à leur fidélité au culte de la patrie perdue ; ils forment des groupes distincts au Labrador, et sont le dernier rempart de la nationalité française à la Louisiane. Un publiciste canadien, chiffres en main, affirme qu'ils sont 80,000 aux Etats-Unis et 100,000 dans le vieux Canada, où leurs groupes principaux se trouvent dans le district de Joliette ; dans les comtés de Saint-Jean, de Verchères, de Napierville, d'Iberville et de Laprairie ; à Bécancour, à Saint-Grégoire, à Nicolet ; dans les townships de l'Est, à Drummond, Arthabaska, Mégantic ; dans les villes de Mont-

---

1—Longfellow, *Evangéline*.

réal, Québec et Trois-Rivières ; le long des rivages de la Gaspésie et de Bonaventure, au Témiscouata, aux îles de la Madeleine. Ceux d'entre eux qui s'établirent dans les districts de Montréal et de Trois-Rivières, venant assez directement de l'Acadie, apportèrent avec eux les notions agricoles de leur pays et devinrent les agronomes modèles de ces régions. Certaines paroisses, comme Bécancour et Saint-Jacques de l'Achigan, sont exclusivement acadiennes et comptent parmi les plus prospères de la province.

" Dans presque chaque famille acadienne, nous dit M. L. U. Fontaine, dans son rapport sur les Acadiens de la province de Québec, lu à la convention de 1880, on compte un ou plusieurs prêtres, des sœurs agrégées à différentes communautés, des avocats, des médecins, des notaires, etc.

" Mais on dit : têtu comme un Acadien, tout comme on dit en France : têtu comme un Breton.

" Au fond l'Acadien de la province de Québec est bon enfant, assez frondeur, aux allures libres, au franc parler, croyant que la parole a été donnée à l'homme pour exprimer sa pensée et dire la vérité."

Les Acadiens ont été pour le Bas-Canada ce qu'ont été pour l'Allemagne et l'Angleterre les Français expulsés par la révocation de l'édit de Nantes : beaucoup de leurs descendants se trouvent aujourd'hui à la tête de l'industrie, de la finance et du commerce canadiens-français ; les lettres et les beaux-arts de la province sœur se réclament également d'eux.

Ceux qui retournèrent en Acadie furent moins fortunés. Obligés de se cacher longtemps le long des rivages et au milieu des rochers arides, le plus grand nombre se fit pêcheur pour vivre, et laissa se perdre les fortes notions d'agriculture qui avaient fait d'eux et de leurs pères les cultivateurs les plus éclairés de toute l'Amérique.

Nous avons vu ce qu'ils étaient, en 1864, à l'arrivée du P. Lefebvre à Memramcook, et nous avons suivi leur développement coïncidant avec les progrès annuels du collège.

Leur premier journal *le Moniteur acadien*, publié à Shédiac, remonte à l'année 1867. Ils ont aujourd'hui trois autres

journaux : *le Courrier des Provinces-Maritimes*, publié à Bathurst, au Nouveau-Brunswick : *l'Evangéline*, publié à Weymouth, à la Nouvelle-Ecosse, et *l'Impartial*, publié à Tignish, à l'île du Prince-Edouard.

La langue française est officiellement reconnue dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick, en ce sens que l'Ecole normale compte parmi ses professeurs un Acadien, M. Alphée Belliveau, ancien élève du collège Saint-Joseph, à qui est dévolue la fonction exclusive de préparer les maîtres et les maîtresses français à leurs examens d'aptitude.

Ces examens se font en langue anglaise ; mais il est tenu un certain compte, aux futurs maîtres et maîtresses, de leurs connaissances du français, qu'ils auront ensuite le privilège d'enseigner dans les districts acadiens, concurremment avec l'anglais.

Le fameux bill des "écoles séparées" (1871) a peut-être plus profité que nui aux Acadiens, même au point de vue religieux. Le catéchisme est enseigné aux enfants, autant que la préparation à leur première communion l'exige, mais en dehors des heures réglementaires, sans nuire, par conséquent, au programme officiel des études ; les maîtres et maîtresses sont obligés d'avoir la même compétence que leurs confrères anglais ; et les écoles étant défrayées en partie par le trésor public et en partie par la cotisation immobilière, les pauvres se trouvent placés absolument sur le même pied que les riches. Il en résulte entre catholiques et protestants une grande harmonie, prélude de cette bonne volonté parmi les hommes qu'annoncèrent les anges à la naissance du Sauveur.

A l'île du Prince-Edouard, les écoles françaises, tout en relevant, comme celles des provinces sœurs, du conseil de l'Instruction publique, sont placées sous la surveillance particulière d'un inspecteur acadien (M. Joseph-Octave Arsenault), et, quoique communes quant au programme des études avec les écoles anglaises, constituent un département à peu près séparé. Il s'est formé, en 1893, une "Association des instituteurs français", composée de tous les maîtres et maîtresses

acadiens de l'île, dont l'objet spécial est l'enseignement, dans les écoles, du français et de l'anglais mis sur un pied d'égalité. Cette association opère un bien sensible dans les paroisses françaises, que l'envahissement de la langue anglaise menace très sérieusement. Le gouvernement la tolère et l'encourage. Le clergé de l'île, Mgr McDonald tout particulièrement, mérite la reconnaissance des Acadiens pour la part généreuse qu'il a prise dans l'organisation de ce mouvement, et aussi pour le large esprit de justice et de libéralité dont il use envers eux en toutes occasions.

Rien de ce genre n'existe encore à la Nouvelle-Ecosse, où prévaut, d'ailleurs, à peu près le même système d'écoles communes qu'au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard. Le français n'y est pas officiellement reconnu dans les écoles publiques ; mais les autorités anglaises sont, au fond, bien disposées envers notre langue. Une académie française, dont M. Alphonse Benoit est le directeur, reçoit une subvention de l'Etat, à la Baie-Sainte-Marie ; des livres de lecture français sont placés sur la liste officielle, et la crainte seule de soulever de fâcheuses susceptibilités empêche, croyons-nous, le Conseil de faire un pas de plus. Sous le rapport de l'enseignement du français, l'écho de ce qui s'imprime et se dit au sujet des écoles du Manitoba produit un mauvais effet dans les provinces maritimes. Cette question réglée, et les zélés devenus moins bruyants, nous aurons l'espérance d'obtenir certaines concessions que le Conseil ne croit pas prudent de nous accorder aujourd'hui.

Nos deux collèges français,[1] celui de Saint-Joseph, au Nouveau-Brunswick, et celui de Sainte-Anne, à la Nouvelle-Ecosse, occupent l'un et l'autre une bonne situation parmi les écoles secondaires des provinces maritimes, et jouissent d'un succès satisfaisant. Ce dernier est dirigé par les Pères Eudistes de France, qui, en outre du collège Sainte-Anne, ont fondé un séminaire théologique à Halifax. Les Eudistes font pour nous

---

1—Comme nous l'avons dit plus haut, l'anglais et le français y sont sur un pied d'égalité.

ce que les Sulpiciens ont fait et font encore pour les Canadiens : ils mettent à notre service leurs talents, leur dévouement et leur bourse. Le supérieur général de l'ordre, le R. P. Ange Le Doré, l'un des ecclésiastiques les plus marquants de France [1], et que l'Acadie est heureuse de compter au nombre de ses plus illustres amis, a pour le seconder au milieu de nous le R. P. Blanche [2], l'émule du P. Lefebvre et le digne continuateur de son œuvre de régénération acadienne ; le R. P. Levallois, supérieur du grand séminaire du Saint-Cœur-de-Marie, à Halifax, et un nombre considérable de docteurs en théologie et de professeurs de sciences et de littérature.

Le fondateur du grand séminaire, le P. Pierre-Marie Crochet, un saint, de qui son supérieur général disait : " C'est un religieux dont toute la vie n'a été qu'un acte prolongé d'humilité, d'obéissance et de sacrifice," est décédé à Halifax, en 1896.

Ce séminaire, élevé sur un terrain acheté de Mgr l'archevêque, dans un des plus riants quartiers de la ville, et qui a déjà coûté à la communauté une somme considérable d'argent, est peut-être le plus beau monument d'éducation supérieure des provinces maritimes.

C'est le R. P. Roy, le fils spirituel de prédilection, l'ami, le confident intime du P. Lefebvre, qui lui a succédé à Memram-

1—Né à Auray, en Bretagne, en 1833.

Dans les difficultés qui ont surgi, il y a quelques années, entre le gouvernement et les congrégations religieuses, en France, le P. Le Doré a été choisi comme président du Comité de défense.

C'est un écrivain de renom et un orateur distingué.

Les électeurs de la 3e circonscription de Brest, en Bretagne, viennent de lui offrir la succession législative de Mgr d'Hulst à l'Assemblée nationale, qu'il a refusée.

Ce fut sous les fenêtres de la maison de son aïeul que partit, en juillet 1632, l'expédition de Razilly, qui reprit possession de l'Acadie au nom du roi de France.

2—Né à Josselin, en Bretagne, en 1848. Fut d'abord clerc d'avocat, puis soldat dans la guerre franco-prussienne, officier d'ordonnance du général Martenot, puis prêtre, en 1878. Les plus hautes charges de la communauté lui furent confiées dès son entrée en religion ; il fut successivement préfet dans les collèges de Besançon et de Rennes. C'est lui qui fut choisi pour fonder le grand collège de Versailles.

cook, en mars 1895.[1] Sous son habile et féconde direction le collège Saint-Joseph continue, comme au temps de son fondateur, son œuvre de bienfaisance religieuse et nationale.



Le P. Roy.

Le conseil de la communauté continue, de son côté, d'envoyer à Memramcook des Pères et des Frères choisis parmi

1—Le R. P. Girard, D. D., avait été nommé supérieur intérimaire.

les plus compétents de l'ordre. La stabilité de l'institution semble assurée.

Voulant donner un prompt témoignage de leur vive reconnaissance envers le grand bienfaiteur de l'Acadie et de leur profond attachement au collège de Memramcook, les anciens élèves, tous, sans distinction de nationalité et de religion, se sont réunis, peu de temps après sa mort, et ont décidé de lui élever un monument commémoratif.

Le monument est terminé; l'inauguration en a été faite l'été dernier. C'est un superbe bâtiment en pierre, dont le rez-de-chaussée servira de musée, de cabinet de physique, de laboratoire et de classes pour l'enseignement des sciences, et l'étage supérieur de salle publique pour les exercices de fin d'année.

Le P. Lefebvre entre dans l'histoire, comme il est entré dans le cœur des Acadiens. [1]

Le progrès accompli par les Acadiens dans les trente dernières années est à peine croyable. Il est vrai qu'ils étaient alors tout à fait ignorés, sans moyens d'action et sans un seul ami de leur race dans les provinces, ce qui fait que leur relèvement saute davantage aux yeux.

Par leur modération dans le succès, leur bonne foi et leur libéralité vis-à-vis des autres nationalités, leur dépouillement de tout fanatisme religieux, leur ferme détermination de ne pas s'isoler dans l'Etat, et les efforts qu'ils font pour arriver aux premiers rangs, les Acadiens se sont gagné l'estime et le bon vouloir des populations protestantes. D'inférieurs qu'ils paraissaient être, ils sont devenus leurs égaux en toutes choses, sans susciter aucun sentiment mauvais. Ceux qu'ils placent à leur tête évitent surtout de mettre de bruyantes professions à la place des actes, et de faire de tout bois religion.

1—L'autre jour M. Emmerson, le premier ministre provincial, inaugurant un superbe pont en acier, lui donnait, de son propre chef, sans en avoir été requis, le nom de LEFEBVRE. Un seul journal anglais y a trouvé à redire, mollement.

M. Emmerson est un ancien élève de Saint-Joseph.

Dans l'ordre civil et politique justice leur est à peu près rendue; ils ont des ministres dans l'exécutif du Nouveau-Brunswick (MM. Labillois et Richard), de la Nouvelle-Ecosse (M. Comeau), deux conseillers législatifs[1] et trois représentants à la Législature d'Halifax; huit membres à la chambre



Monument commémoratif.

d'Assemblée du Nouveau-Brunswick et un à celle de l'île du Prince-Edouard; un député à la chambre des Communes d'Ottawa, un sénateur,[2] et un juge de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick.

1—Le Conseil législatif a été aboli au Nouveau-Brunswick, il y a quelques années, et il est devenu électif à l'île du Prince-Edouard.

2—M. Stanislas Poirier, député aux Communes, et M. Joseph O. Arsenault, sénateur, Acadiens l'un et l'autre, viennent de mourir.

Ils ont de plus des avocats, des médecins, des notaires, des commerçants et des industriels, des maîtres et des maîtresses en nombre suffisant pour leurs écoles, au Nouveau-Brunswick et à l'île du Prince-Edouard, des religieuses — en petit nombre — dans les couvents de la Charité, et des prêtres français[1] dans la plupart de leurs paroisses.

Le fait suivant montre quel chemin ils ont fait dans la considération de leurs frères protestants, et comme le fantôme de l'intolérance se dissipe vite avec de bons procédés.

Il y a quelques années, les procès-verbaux de la chambre d'Assemblée du Nouveau-Brunswick eurent à enregistrer les minutes d'une séance tout en français. M. Olivier J. LeBlanc, ministre acadien dans le cabinet, fit dans sa langue maternelle une proposition qu'appuyèrent, dans la même langue, tous ses compatriotes et ceux, parmi la députation anglaise, qui avaient lu le *Télémaque* dans l'original; et M. White, l'orateur, mit la proposition aux voix dans un français très tolérable, au milieu des acclamations de toute la Chambre.

Les os des aïeux en tressaillirent dans leurs tombes.

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! On s'est beaucoup occupé de celle des Acadiens, depuis cent ans. Leur premier historien français, depuis la dispersion, tant par ordre de date que pour l'importance des services rendus, est M. Rameau de Saint-Père. Il vint en Amérique, comme on va aujourd'hui en Asie, chercher les champs où fut Troie. Dans ses fouilles il découvrit l'Acadie et les Acadiens, ceux qui sont vivants aussi bien que ceux qui sont morts. Son premier livre, *la France aux colonies*, paru en 1859, nous révéla à la France et au Canada. Il nous apprit aussi à nous-mêmes notre histoire. Personne ne connaissait l'Acadie, avant 1859. Dans un deuxième ouvrage, *Une colonie féodale en Amérique*, il a repris le même thème, retraçant de main de maître toute notre histoire, jusqu'à la dispersion de 1755, et au delà.

1—Par Français on entend, en Acadie, toute personne de nationalité française, qu'elle soit née en France, au Canada ou en Acadie.

Ensuite est venu M. l'abbé Casgrain qui, outre plusieurs études très documentées sur l'expulsion de 1755, a publié successivement un *Pèlerinage au pays d'Evangéline*, livre couronné par l'Académie française, *Une Seconde Acadie*, qui est surtout la relation d'une seconde dislocation des malheureux Acadiens,de ceux qui avaient pris refuge à l île Saint-Jean, aujourd'hui l'île du Prince-Edouard, et dont le sort fut aussi tragique que celui des habitants de Grand-Pré, et, tout récemment, *les Sulpiciens et les Pères des Missions-Etrangères en Acadie*, peut-être le plus soigné des trois ouvrages.

Cette trilogie historique place l'abbé Casgrain de plein pied à côté de Garneau, de Sulte et de Ferland.

Il était devenu de mode chez certains écrivains des plus considérables, Parkman en tête, de justifier la déportation de 1755 par tous les moyens, surtout en s'appuyant sur le témoignage de traîtres et de renégats, et en mettant à profit la compilation partiale et tronquée des *Archives* de la Nouvelle-Ecosse par Thomas B. Aikins, sinistre figure dans la galerie des dilapidateurs de l'Acadie.

M. Edouard Richard a supprimé la légende des gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse vertueux. Armé de rayons X, il a scruté leurs cœurs et leurs reins, il a compté les trente pièces d'argent que leur ont rapportées le sang et les larmes d'un peuple injustement mis à mort ; il a fait voir sous la fauve clarté des documents retrouvés, des perfides, des voleurs et des bourreaux, dans Philipps, Armstrong, Lawrence et Boscawen, et chez les Acadiens, des victimes. Son livre, *Acadia*, [1] est sombre comme Eschyle et vengeur comme Némésis.

Avec Brown et Haliburton les Anglais avaient pris les devants (Raynal, 1780, se classe plutôt parmi les poètes que parmi les historiens) même sur M. Rameau, le premier en collectionnant les documents officiels, partiellement détruits, depuis, par Aikins et Cie, se rapportant aux événements qui

1 — Ecrit en français et traduit en un anglais digne de Parkman, par le R. P. Drummond, de la Société de Jésus.

amenèrent le *grand dérangement* [1], et le second en publiant, en 1829, une histoire de l'Acadie, remarquable par sa composition et son impartialité.

M. Hannay est venu, après un long intervalle, en 1879, avec une nouvelle histoire de l'Acadie, honnête, consciencieuse et bien écrite, mais entachée d'erreurs fondamentales de faits et de critique. S'il avait à refaire le même ouvrage, maintenant qu'il connaît le manuscrit de Brown, et que les écrits de Mgr O'Brien, de l'abbé Casgrain et de M. Richard ont paru, nous croyons qu'il porterait sur les hommes et les événements de 1755 un jugement différent du premier.

Mentionnons encore Beamish Murdock (1865), l'auteur d'un livre documenté qui tient le milieu entre une très consciencieuse compilation et une synthèse historique proprement dite ; une *Histoire de la Nouvelle-Ecosse* par Campbell (1873) et *Un Chapitre perdu de l'histoire de l'Amérique*, par Smith (1884), le prédécesseur de Richard ; une *Histoire de Port-Royal*, etc., par Caluck ; une monographie, *Wolfe et Montcalm*, par Parkman.

Un grand nombre d'autres écrivains se sont exercés, au sujet de l'Acadie, et dans le roman et dans la poésie. *Jacques et Marie* de Bourassa est peut-être le roman le mieux réussi d'entre tous ceux qu'a produits la littérature canadienne. Une Américaine, Madame Williams, est l'auteur d'un ouvrage de fiction, *les Français, neutres*, qui mérite aussi d'être mentionné.

Mais il y a la gracieuse idylle de Longfellow, pétrie de rayons et de larmes, l'*Evangéline*, qui toute seule tient lieu d'histoire et d'épopée. Ce chef-d'œuvre de la poésie en Amérique a fait entendre, chez tous les peuples où les beaux vers sont lus, les sanglots de l'Acadie agonisante. C'est une lumière placée bien haut dans le firmament, dont les rayons doux et pénétrants éclairent un drame qui marque d'infamie ses auteurs.

Hélas ! c'est dans l'histoire et dans la poésie que sont les seuls trésors que le monde nous envie. Nos biens nous ont

1—Le manuscrit de son histoire inachevée fut découvert dans la boutique d'un épicier, en 1852, avec les pièces officielles qui ont permis à M. Richard de reconstituer la chaîne des événements qui aboutit au drame de 1755.

été enlevés pour ne plus nous être rendus; l'héritage matériel des confesseurs de la Foi ne fera jamais retour à leurs descendants. Nous avons vécu de résignation durant cent cinquante ans, et ce n'est que depuis l'arrivée du P. Lefebvre et de ses compagnons de Sainte-Croix dans notre Acadie que nous nous reprenons à espérer.

Que béni soit celui qui a mis dans nos cœurs ce germe d'espérance dont toute une race peut renaître!





ADDENDA

Depuis l'impression du chapitre IV de ce livre, il nous est parvenu des documents importants se rattachant à la question de l'excommunication des "patriotes" canadiens de 1837-38. Nous donnons l'extrait suivant dans son intégralité. Il contient, croyons-nous, le célèbre mandement d'excommunication de Mgr Lartigue, ou plutôt les "instructions" données au clergé du diocèse de Montréal.

Le lecteur remarquera que ce décret fut lancé après dîner, à la suite d'une santé.

(Copie.)

MGR BOURGET.

ALLOCUTION DE MGR LARTIGUE.

(Le 25 juillet 1837, fête de saint Jacques.)

Après la santé du Pape, Mgr de Montréal adressa (la parole au) clergé présent par l'allocution suivante :

"MM., comme il ne peut se rencontrer une occasion plus solen-
"nelle ni plus nombreuse que celle-ci, je dois en profiter pour
"donner aux pasteurs des paroisses quelques avis de la plus haute
"importance dans les circonstances spéciales où se trouve le pays,
"savoir: que les pasteurs devraient faire tous leurs efforts pour
"rétablir la charité et l'union parmi leurs ouailles; qu'ils devraient
"représenter à leurs paroissiens qu'il n'est jamais permis de se
"révolter contre l'autorité légitime, ni de transgresser les lois du
"pays; qu'ils ne devraient point absoudre dans le tribunal de la
"pénitence quiconque enseigne ou qu'il est permis de se révolter

" contre le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre " ou qu'il est permis de violer les lois du pays, particulièrement celle " qui défend (*sic*) la contrebande, bien moins encore ceux qui les " enseigne et les viole en même temps."

"Cette courte allocution depuis longtemps désirée et sollicitée auprès de l'évêque par plusieurs membres du clergé, dont pour ma part j'en étais un, fut accompagnée d'un tonnerre d'applaudissements qui gronda longtemps et vivement, de manière à faire voir à l'évêque que tout le monde sentait le besoin qu'il y avait depuis longtemps, qu'il se déclarât et qu'il était même déjà trop tard. La santé du Roi fut alors bue avec enthousiasme et *God save the King* fut chanté debout et avec une vive expression."

Extrait certifié conforme, du 3e vol. des *Mémoires*, etc., (inédits), par M. Jacques Paquin, curé de Saint-Eustache, Rivière-du-Chêne.

FIRMIN PICARD,

Publiciste, homme de lettres,

Montréal.





TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

CHAPITRE DIXIÈME

CHAPITRE ONZIÈME

CHAPITRE DOUZIÈME

CHAPITRE TREIZIÈME

CHAPITRE QUATORZIÈME

CHAPITRE QUINZIÈME

CHAPITRE SEIZIÈME

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

CHAPITRE VINGTIÈME

